QUARANTIÈME ANNÉE · Nº 11872 — JEUDI 31 MARS 1983

**Vive tension en Cisjordanie**

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

# Le Nicaragua et l'ONU

**Le Nicaragua, qui fait face à une agressivité nettement plus grande des commandos antisandinistes basés au Honduras ou même déjà retranchés sur son propre territoire, a obtenu un demi-succès diplomatique à l'issue d'une semaine de débats houleux devant le Conseil de sécurité des Nations unies.**

**Les États-Unis, dont l'assistance aux adversaires, civils et militaires, du gouvernement de Managua est à peine clandestine, sont une nouvelle fois apparus isolés pendant ces débats, tout particulièrement face à leurs partenaires d'Amérique latine. L'aigreur des relations entre Washington et ses voisins du Sud, déjà manifeste pendant la longue crise provoquée, il y a un an, par la guerre des Malouines, ne s'est pas atténuée, bien au contraire. La plupart des nations importantes d'Amérique du Sud accueillent avec une réserve polie les accusations virulentes et les contre-vérités assenées par Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur des États-Unis aux Nations unies. Ces nations n'approuvent pas nécessairement les positions politiques du gouvernement sandiniste, et bien souvent elles les réprouvent, mais elles n'en condamnent pas moins fermement le soutien de Washington à des groupes armés qui ne cachent pas leur intention de renverser le régime de Managua.**

**C'est la presse nord-américaine elle-même qui dénonce ce soutien et les violations de la Loi des États-Unis par l'administration Reagan. M. Barnes, représentant démocrate du Maryland, a rappelé à Mme Kirkpatrick, au cours d'un débat télévisé, que le Congrès de Washington avait adopté l'année dernière une loi prohibant l'envoi d'armes ou de fonds aux anciens partisans du dictateur Somoza, et il a estimé que la plupart des pays de la région souhaitent régler leurs problèmes sans l'intervention américaine.**

**Mme Kirkpatrick est restée fidèle à sa ligne. Elle dénonce les interventions cubaines et soviétiques en Amérique centrale, et les accusations d'agression extérieure de Managua ne sont, selon elle, qu'une façon de masquer des problèmes intérieurs. Elle a démenti toute aide américaine aux antisandinistes et tout projet américain de déstabilisation du Nicaragua.**

***Les débats du Conseil de sécurité se sont terminés sans vote de résolution, le Nicaragua n'ayant pas déposé de projet. Mais le représentant de la Grande-Bretagne, qui présidait cette réunion, a créé une certaine surprise en suggérant que M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, puisse être chargé d'une mission de bons offices permettant de mettre sur pied une négociation ou une conférence. Il semble que M. Perez de Cuellar, attendu jeudi à Paris, ne serait pas hostile à une telle mission.***

***De son côté, le Pérou a proposé un plan de règlement en sept points du conflit entre le Nicaragua et le Honduras. Le plan péruvien insiste sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et suggère indirectement d'écarter Washington et La Havane des éventuelles négociations. Le Conseil de sécurité serait chargé de prendre des mesures destinées à surveiller l'application de ce cessez-le-feu et de favoriser l'ouverture d'un dialogue entre les parties intéressées.***

# Les évêques du Zimbabwe dénoncent les massacres commis par l'armée

*Tandis qu'aucun élément de détente n'apparaît dans la crise qui oppose MM. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, et Joshue Nkomo, chef de l'opposition, provisoirement réfugié à Londres, la politique du gouvernement de Harare suscite des protestations croissantes.*

*Quelques jours après que neuf organisations de secours internationales aient fait parvenir à M. Mugabe un rapport sur les atrocités commises par l'armée au Matabeleland, c'est la hiérarchie catholique qui, à son tour, prend publiquement position, pour condamner les massacres* « de centaines et de centaines d'innocents ».

Harare (*A.F.P.*). – Les sept évêques catholiques du Zimbabwe – quatre Noirs et trois Blancs – ont demandé mardi 29 mars au gouvernement de mettre fin au « *règne de terreur* » imposé par une partie de l'armée aux populations civiles du Matabeleland. La lettre pastorale, publiée à l'occasion de Pâques, fait état de « *la mort de centaines et de centaines d'innocents* » et de famines, provoquées par l'arrêt volontaire des ravitaillements. Le texte des évêques est la condamnation publique la plus sévère de la campagne déclenchée depuis janvier dans le Matabeleland contre les « *dissidents* » du parti de M. Joshua Nkomo, la ZAPU, qui se sont rendus responsables depuis un an de plus de cent meurtres et de nombreux enlèvements. Accusée par le gouvernement de soutenir les dissidents, la ZAPU a toujours démenti.

Dans leur lettre, les évêques déclarent « *soutenir entièrement* » les efforts du gouvernement pour lutter contre les « *dissidents* », mais *ils condamnent* « *la mutilation et la mort de centaines et de centaines d'innocents qui ne sont ni des dissidents ni des collaborateurs de ces derniers* ». Affirmant avoir la certitude de ces massacres, les évêques se disent « *convaincus que nombre d'atrocités et de brutalités arbitraires continuent à être perpétrées* ». Cependant, la commission « justice et paix », composée de catholiques, mais indépendante de l'Église, a affirmé mardi avoir reçu des assurances de M. Mugabe qu'une enquête était en cours sur ces brutalités commises par l'armée. La commission s'est dite « *encouragée* » par cette affirmation du chef du gouvernement, faite la veille à Harare à une délégation comprenant deux des signataires de la lettre pastorale.

D'autre part, le journaliste britannique, David Blundy, correspondant du *Sunday Times*, a annoncé mardi que le gouvernement du Zimbabwe lui avait rendu son passeport et son matériel, confisqués samedi dernier lors d'une perquisition effectuée dans sa chambre (*le Monde* du 26 mars). David Blundy a toutefois précisé que les policiers avaient gardé ses notes, également saisies lors de la perquisition.

L'APPLICATION DU PLAN D'AUSTÉRITÉ

# Le patronat livrera une dure bataille sur l'assurance-chômage

## *nous déclare M. Gattaz*

**M. Mauroy a commencé, mercredi 30 mars, sa série d'entretiens avec les partenaires sociaux en recevant le secrétaire général de F.O. Il devait exposer les modalités d'application du plan de rigueur à M. Gattaz, jeudi matin. Le président du C.N.P.F., selon les propos qu'il nous a tenus, se déclare décidé à livrer une bataille acharnée contre toute augmentation de la contribution patronale à l'assurance-chômage.**

Le gouvernement change de politique. Immuable, le patronat a toujours l'air de se plaindre. « *Pas du tout*, nous affirme M. Gattaz, président du C.N.P.F. *Relisez notre communiqué du 15 juin 1982, dans lequel nous déclarions : « Il faut un changement profond de politique. » Cette fois-ci, nous sommes plus gentils.* »

Si l'on veut. Après les mesures d'accompagnement à la dévaluation, les patrons français se sont contentés de dire qu'elles allaient « *accentuer encore le freinage de l'activité économique* » et qu'elles étaient « *tout à fait insuffisantes pour permettre de gagner la bataille contre le chômage et contre l'inflation, pour l'investissement et pour l'exportation* ».

Il y a comme une bonne surprise, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, à voir les socialistes découvrir quelques vérités économiques : « *Ils ont découvert le mot déficit, ils risquaient de découvrir le mot faillite*, dit M. Gattaz ; *or nous, nous vivons avec la crainte permanente des deux.* » Rappelant que M. Barre avait laissé à son départ 345 milliards de francs dans les caisses de l'État, le patron des patrons – toujours apolitique à l'en croire et amoureux des formules – ajoute : « *L'État vit au-dessus de nos moyens.* » Les mesures d'austérité étaient donc « *inévitables, compte tenu des vingt mois précédents* ».

Favorable traditionnellement à la croissance, volontiers protectionniste, le C.N.P.F. serait-il en train de changer ?

BRUNO DETHOMAS.

*(Lire la suite page 6.)*

# Des mesures d'assouplissement pour les touristes

*Des divergences sont apparues au sein du Syndicat national des agents de voyage (S.N.A.V.), qui a décidé d'organiser une manifestation à Paris, ce mercredi 30 mars, pour protester contre le plan gouvernemental de limitation du tourisme à l'étranger. Les agents de voyage ayant obtenu des mesures d'assouplissement, le S.N.A.V. était divisé mercredi en fin de matinée sur l'opportunité de la manifestation.*

Au vu des premiers résultats des conversations engagées entre les professionnels du tourisme et les pouvoirs publics, certains agents de voyage ont estimé qu'il convenait de renoncer à l'organisation d'une manifestation de rue. Ainsi M. Jacques Maillot, directeur de Nouvelles frontières, a déclaré : « *C'est clair et net, la manifestation n'aura pas lieu car la priorité est à la négociation.* » Ces négociations devaient se poursuivre mercredi dans l'après-midi.

Des résultats positifs auraient déjà été obtenus de la part de M. Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget et de Mme Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme.

*(Lire la suite page 6.)*

A PARTIR DE 1945

# Les services secrets français ont utilisé des agents nazis

LIRE PAGE 8 L'ARTICLE DE JACQUES ISNARD

L'OPPOSITION ET L'ÉTUDE DES COMPORTEMENTS

# M. Giscard d'Estaing, le cornac et l'éléphant

*Pour comprendre le changement, pour déterminer une stratégie, trouver une image, les partis de l'opposition, plus particulièrement ceux qui ont besoin de réaffirmer leur personnalité ou de moderniser leurs méthodes de communication, s'intéressent de plus en plus aux études sociologiques menées par des instituts tels que la Compagnie française d'études et de marchés (Cofremca) de M. Alain de Vulpian ou le Centre de communication avancée (C.C.A.) de Havas, que dirige M. Bernard Cathelat, dont les travaux sont davantage connus.*

*Depuis près d'un an, l'ancien président de la République consacre beaucoup de temps à étudier les analyses et les tableaux réalisés par la Cofremca.*

M. Lionel Stoléru, ancien ministre, quand il a écrit *la France à deux vitesses*, s'est inspiré des conclusions des deux instituts. Il explique, en effet, que M. Mitterrand, en choisissant de poser pour la campagne présidentielle de 1981 devant un clocher de village alors que M. Giscard d'Estaing apparaissait devant un planisphère, faisait appel à des besoins d'« d'enracinement » et d'« autonomie » susceptibles de séduire les « *groupes sociaux en émergence* ». M. Stoléru, sur la foi de ces travaux, considère que « *l'alternance s'inscrivait depuis dix ans dans les courants sociologiques* » et que si M. Giscard d'Estaing a pu, malgré tout, l'emporter en 1974, il le pouvait d'autant moins en 1981 qu'il avait « *dû* » en 1978, « *faute d'une majorité suffisante* », abandonner les réformes. Ainsi, conclut M. Stoléru, M. Giscard d'Estaing a été « *battu* » parce qu'il n'a pas pu « *faire évoluer la société française au rythme de ses aspirations sociologiques et des nouvelles données du monde* ».

Bien qu'il n'ait jamais demandé à voir le profil socioculturel de ceux qui se prononcent en sa faveur ou en faveur d'autres personnalités de l'opposition, M. Giscard d'Estaing s'intéresse aux études de la Cofremca (voir encadré), dont il est devenu « client ». Il travaille régulièrement avec les ingénieurs de l'institut, notamment M. Gérard Demuth. *On ne saurait réduire son* intérêt pour ces travaux ni au fait que son fils, M. Henri Giscard d'Estaing, travaille à la Cofremca, ni au temps libre que lui laisse son état d'ex-président.

Il est vraisemblable que M. Giscard d'Estaing, après avoir voulu symboliser, en 1974, le changement « *sans le risque* », après être devenu, en 1981, l'homme du passé, cherche non seulement à comprendre les facteurs d'évolution de la société, mais aussi à apparaître dans les années 90 comme un champion du modernisme.

Il ne peut qu'être sensible à des études qui s'attachent à mesurer le changement, à discerner l'évolution des courants, à comprendre les tendances... et qui élaborent un nouveau langage. Un langage dont il peut s'inspirer, notamment pour confectionner les « *slogans* » qu'il glisse régulièrement dans ses discours avec la satisfaction d'être repris. L'exemple le plus frappant reste : « *Les déçus du socialisme.* »

Ces études de la Cofremca le confortent, d'autre part, dans son idée qu'il existe un fort conglomérat au centre dont les attitudes sont très complexes. Cette idée du groupe central, qu'il avait exposé dans *Démocratie française*, et celle de la nécessité d'un discours plus élaboré que par le passé, compatible avec la complexité de la société, reviennent régulièrement dans ses propos.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

*(Lire la suite page 7.)*

*AU JOUR LE JOUR*

# Parfum

*Les efforts des Français font plaisir à voir : l'industrie nationale de la râlerie tourne au maximum de ses capacités. Des mutilés du parasol aux blouses blanches de rage, la mobilisation n'épargne aucune catégorie de travailleurs de l'indignation.*

*Prenez une once de snobisme outragé, un soupçon d'intolérance, un nuage de poujadisme, une pincée de mauvaise foi, et un fort volume d'égoïsme sacré. Mélangez furieusement et vous obtiendrez* – product of France – *un de ces parfums qui, ornés d'une faveur tricolore, font fureur sur les marchés extérieurs. Appelez-le : « Inconscience ».*

BRUNO FRAPPAT.

L'HISTOIRE DE LA TÉLÉVISION

# *Dieu, que le passé est joli !*

Intoxiqués par leur passé, en perpétuel état de manque, les Français sont toqués, drogués d'histoire. Cette passion dévorante, enragée, a *pris depuis peu des proportions* démesurées. C'est à peine si les marchands d'images et de papier arrivent à suivre, à fournir à la demande. Évaluez le nombre et le tirage des *revues spécialisées. Regardez dans* les librairies et les « *self-services* » les piles de romans de style Henri II ou Charles X. Feuilletez les innombrables biographies de ceux, de *celles, la mère de Victor Hugo, la femme du Roi-Soleil, la sœur de* Joséphine, qui ont joué jadis un rôle à l'avant-scène ou dans les coulisses de l'actualité. Consultez les programmes de la télé, vous serez ren*versés par des bataillons de récits* façon Decaux, de dossiers façon Jammot et de feuilletons façon Thibault, adaptation géniale de l'œuvre de Martin du Gard. Avec le « Zola » *de Lorenzi*, le modèle de ce qu'on peut faire à l'*antenne dans ce* domaine.

Cette curieuse manie d'avancer en marche arrière, le regard braqué sur le rétroviseur, les responsables de *nos chaînes l'ont si bien flattée,* encouragée, développée, qu'ils nous ont rendus complètement schizos. Nous en sommes arrivés, dans ce pays, à établir une différence fondamentale, essentielle, entre la fiction de quatre-vingt-dix minutes et la fiction de deux ou trois fois quatre-vingt-dix minutes. *Que ce soit en* salle ou à *domicile, le film nous invite* en effet – et nous trouvons ça normal – à respirer l'air du temps, à renifler les dessous de la politique et des scandales financiers, à traîner dans les commissariats et les cou*loirs du palais, à suivre des putes qui* ressemblent à Nathalie Baye, à se « shooter » avec Juliet Bertho, à se balader à poil et à employer des gros mots. Pas de problème : c'est du cinéma. Et le cinéma, on adore ça.

Le feuilleton, c'est autre chose. *Dès qu'on appuie sur le bouton,* notre folie d'ancien nous reprend. On redevient des obsédés de la poulaine, du cothurne, de la bottine et de la guêtre à boutons, des maniaques de l'évasion, toujours prêts à s'échapper *du quotidien, à fuir les miasmes nauséabonds de ce siècle finissant, pour* s'enfermer dans le bunker de Hitler ou la cage de Louis XI, pour se retrouver à l'air pur, à l'air libre du Second Empire ou pour rêver de la *République sous la Monarchie.*

CLAUDE SARRAUTE.

*(Lire la suite page 21.)*





# idées

## Racisme

Pour Tahar Ben Jelloun, l'avenir de la France est dans le métissage, mais le citoyen « à part entière » repousse ce changement, alors que beaucoup d'immigrés de la deuxième génération ne se retrouvent plus dans leur double appartenance. Michel de La Fournière pense qu'il faut profiter de l'émoi révélé par les élections municipales pour prendre le problème à bras-le-corps, surtout dans les nouveaux conseils municipaux. Gildas Simon estime que, pour ce faire, il est urgent de mobiliser des chercheurs sur le phénomène de l'immigration afin de dégager des priorités et des objectifs à plus long terme. Quant à Alain Badiou, il ne peut accepter le langage qui fait des immigrés eux-mêmes la cause du racisme dont ils sont victimes.

## Pour une politique de recherche

par GILDAS SIMON (*)

UNE fois encore, l'actualité se charge de replacer la question de l'immigration au centre des débats ; malheureusement, *il n'est pas sûr que la passion* exacerbée des joutes municipales soit la meilleure approche, comme il est à craindre d'ailleurs que, l'alerte passée, le problème ne retombe dans *les oubliettes, jusqu'à la prochaine* secousse. Il y aurait beaucoup à dire sur la manière dont le sujet a été constamment tamisé, voire occulté, par le pouvoir comme par les *médias, plus à la télévision que dans* la presse, comme si on craignait de réveiller les démons du racisme et de la xénophobie. Cependant, à force de masquer à l'opinion publique la *complexité des situations liées* à l'immigration et, par voie de conséquence, les efforts du gouvernement (comme les contrats d'agglomération), on finira par obtenir l'effet *inverse de celui recherché, du moins* dans les grandes agglomérations. *Les* taux d'abstention au premier tour des municipales et l'érosion des voix de gauche dans les vieux quartiers *populaires ou dans les grands* ensembles fortement concernés par l'immigration ont, pour le moins, valeur de signal sur ce point.

Comme tous les grands pays d'appel, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis, la France, la société française n'échappera *pas à une réflexion* de fond sur cette question. Pour dépasser les réactions épidermiques, pour éviter les approches faussement rassurantes (du type : plus de policiers *et plus d'éducateurs*), *pour dégager* enfin une véritable politique, cohérente et humaine, il faudrait nourrir le débat de données précises, localisées, actualisées – car l'évolution des comportements peut être rapide, comme le montrent les conflits actuels dans l'automobile, – il faudrait réaliser des bilans, en tenant compte de la diversité des réalités locales et de la complexité des interrelations nationales et internationales. Or, dans bien des cas, on ne dispose pas des éléments nécessaires à l'élaboration d'un véritable diagnostic, car les recherches sur l'immigration, ou plus exactement sur les migrations internationales et leurs *implications en France*, n'ont pas reçu jusqu'à présent la reconnaissance que justifierait pourtant l'ampleur de l'enjeu social. Faisons un rapide bilan de la situation.

Combien de personnes appartenant à un organisme officiel de *recherche* travaillent à temps plein sur le thème de la migration internationale ? Moins de vingt-cinq pour toute la France ! (1) La majorité des études sont réalisées par des universitaires, *des travailleurs* sociaux, des étudiants de troisième cycle, qui produisent, souvent, en l'absence de toute aide ou de tous moyens véritables, des travaux de qualité, mais *qui restent ignorés du public et des* responsables, faute de support pour la publication et la diffusion.

De quel financement disposent les formations officielles (E.R. 110 et Gréco 13 du C.N.R.S.) ? Moins de *250 000 francs en 1982, alors que le* budget de la recherche publique et privée dépasse, je crois, les 20 milliards de francs. Bien sûr, on peut ajouter à ces crédits de fonctionnement *le produit de quelques* contrats sur des thèmes ou des secteurs précis, réalisés en quelque sorte au hasard, par ou pour telle administration. Le caractère dérisoire des moyens humains et matériels, face à l'acuité et à la gravité croissante des problèmes, est véritablement *l'expression du désintérêt ou de* l'occultation du thème migratoire à l'intérieur de toutes les instances de décision, scientifiques et politiques.

Cette absence de politique de recherche, de réflexion critique sur *les réalités et de prospective sur* les évolutions possibles ne date pas d'aujourd'hui. A la fin du septennat précédent, seules les études sur les retours définitifs des migrants dans *leur pays d'origine avaient quelque* chance d'être prises en considération, comme si l'immigration n'avait pris depuis longtemps un caractère permanent et structurel. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, un grand espoir est né dans le milieu des chercheurs de voir l'importance *de cette question enfin reconnue* et traduite dans les actes.

La vérité m'oblige à dire ici que cet espoir a été déçu. Un exemple entre autres, mais combien symboli*que : le thème de l'immigration ne* constitue pas la base d'un des « programmes mobilisateurs » récemment définis par le ministère de la recherche. Les travaux qui se font *ou qui se feront* devront se loger dans un autre cadre (l'emploi, le milieu urbain, etc.), ces approches sont nécessaires, mais la complexité de la situation migratoire risque d'être escamotée *une* fois encore. Quant au recrutement de jeunes chercheurs spécialisés sur cette question, les possibilités de postes actuellement connues sont très faibles. *Pourtant, il existe* un potentiel d'énergies et de compétences qui ne demande qu'à s'investir, et il serait tellement nécessaire d'aborder ces questions avec un regard neuf, ne serait-ce que pour éviter *la reproduction* du même discours sur les étrangers, qui eux ont bien changé depuis dix ou quinze ans.

Reconnaître l'importance et l'urgence de la réflexion sur le fait migratoire, dégager des priorités et des objectifs, à plus long terme (*deux points ont, entre autres*, une importance majeure : les politiques urbaines vis-à-vis des étrangers, les relations avec les sociétés d'origine), encourager les recherches théoriques *tout* autant que les analyses concrètes, affecter les moyens humains et matériels conséquents à ces travaux, telles devraient être à mon sens les mesures essentielles à prendre, avant d'être pris de vitesse par les événements.

Cela étant dit, il ne faut pas croire *que la recherche apportera des solutions* miracles ; il n'y en a pas. L'immigration est depuis le début du dix-neuvième siècle une donnée fondamentale de la démographie, de l'économie, de la vie sociale et culturelle de la France, et peut-être l'un de ses facteurs profonds de dynamisme et de créativité, comme c'est le cas dans d'autres sociétés ouvertes (États-Unis, Canada). Des problèmes existent, réels, et souvent difficiles pour ceux qui les vivent, il *faut chercher à agir sur les causes* autant que sur les effets. La recherche peut contribuer à la lente émergence de solutions adaptées et humaines.

(*) Directeur du département de géographie à l'université de Poitiers. Auteur du livre *l'Espace des travailleurs tunisiens en France*.

(1) Alors que la communauté scientifique publique groupe plus de six mille chercheurs !

## Vivre ensemble

par TAHAR BEN JELLOUN

LE *racisme antimaghrébin* a pris depuis quelque temps une ampleur et une violence qui n'ont rien à voir avec une poussée de fièvre soudaine. Il n'est ni superficiel ni *conjonctural. Certes, la crise actuelle* l'exacerbe et lui sert d'alibi. Ce racisme correspond à une angoisse réelle assez répandue : quel que soit le régime politique, la population *française ne pourra pas éviter de vivre* à côté ou avec ces visages bruns et ces regards qui la dérangent. La *présence sur son sol de plus de quatre* millions d'étrangers implique que l'avenir de la France est dans le métissage. Français et immigrés sont appelés non seulement à travailler *dans les mêmes lieux, à habiter dans* les mêmes quartiers, mais aussi à vivre ensemble c'est-à-dire à se mélanger culturellement et socialement. C'est peut-être un fait qui ne se réali*sera pas tout de suite. Il n'en reste* pas moins que c'est une réalité inscrite dans l'évolution de la société française, une composante importante de son avenir.

Le citoyen de ce pays, non seulement n'est pas préparé à ce changement de paysage, mais est travaillé *dans le sens du rejet et de la haine*. L'immigration, dans sa composition et son tempérament, a aussi changé : *la génération des immigrés* analphabètes et résignés qu'on allait recruter dans les villages comme du bétail est en train de s'éteindre (1). Les hommes qui ont pris la relève ne *l'ont pas fait de gaieté de cœur : nés* ici ou arrivés en pleine enfance, ils ont vécu la misère des parents ; ils ne tiennent pas à la subir de nouveau. Plus exigeante, la nouvelle génération parle, élève la voix et lutte. Certains sont assimilés, d'autres sont en voie de l'être, d'autres enfin *se posent la question de l'identité et* des racines. Ils sont les plus nombreux et les plus désespérés. Pas vraiment admis, encore moins aimés. Leur patrie est intérieure, elle est floue ou en instance.

Ils partagent en plus avec les autres la même insécurité physique et psychique : une bombe peut exploser dans la cour d'une école (Marseille) ; un commando peut débarquer dans *un domicile de Maghrébins* et tuer de sang-froid et à bout portant (Montpellier, le 15 mars 1983) ; des hommes politiques basent leur campagne électorale sur la haine de l'Arabe. *Le discours trouve un écho* dans la foule. Il faut rendre hommage ici au geste de Françoise Gaspard, député, *maire* socialiste de Dreux qui, en refusant un nouveau mandat de maire, a voulu protester contre la montée de la violence et de la haine raciales lors des dernières élections municipales. Elle dit : *« Les arguments poujado-fascistes, qui constituent désormais une grande part du « dialogue » politique me donnent le frisson. Nous devons réagir vite. »*

Il est aussi important que M. Jacques Delors ait rappelé dans un article du *Nouvel Observateur* du 18 mars cette vérité : *« En vingt ans, la population étrangère en France a doublé, pour atteindre 4,3 millions de personnes en 1981. En vingt ans, le produit intérieur brut, c'est-à-dire la richesse nationale, a presque triplé. Je le dis tout net, nous n'aurions pas réussi cette performance sans les immigrés, qui ont travaillé dur pour cela. Et l'on voudrait, aujourd'hui, en faire des boucs émissaires sous prétexte que la croissance forte n'est plus qu'un souvenir ? Cela n'est pas sérieux. »*

Rappelons enfin une autre vérité : les pays du Maghreb n'encouragent pas réellement le retour de leurs émigrés. Pour cela, deux raisons. L'une économique : ils rapportent des devises (les 818 873 Algériens font entrer dans leur pays 1,5 milliard de francs ; les 434 472 Marocains, 2 milliards de francs ; les 193 203 Tunisiens, 600 millions de francs) ; l'autre raison est politique : le retour massif de travailleurs qui ont connu et pratiqué les règles de la démocratie (syndicat libre, possibilité de faire grève et de manifester, etc.) risque de perturber sérieusement le paysage d'une classe ouvrière contrôlée. Cela dit, même s'il y avait une politique du retour, la crise et ses effets (chômage, inflation) la rendraient difficilement réalisable.

(1) Voir l'exposition itinérante « La rupture » sur des fiches et des carnets individuels de travailleurs marocains arrivés en France entre 1939 et 1940. Organisée par l'association Visages, elle a été présentée au Centre d'action culturelle de Montbéliard début mars.

● ERRATUM. – *Islam et modernité*. Dans la page Idées consacrée à l'islam (*le Monde* du 25 mars), il fallait lire, sous la plume de Tahar Ben Jelloun, que « le chiisme de Khomeiny a *confisqué* (et non pas *confirmé*) la religion et la culture de près d'un milliard d'individus ».

## Le fantasme vert

par MICHEL DE LA FOURNIÈRE (*)

IL ne s'agit ni du vert des écologistes ni de celui des Martiens, mais du vert de l'Islam, des Arabes, des Maghrébins, comme on *les appelle, sans savoir qu'un* Marocain d'Agadir est plus différent d'un Tunisien de Gabès qu'un Français d'un Yougoslave.

Sur une toile de fond d'hostilité larvée à l'égard de ces immigrés, renforcée par les grèves d'Aulnay et de Flins, ont poussé les accès de fiè*vre de la campagne municipale*.

C'est ainsi qu'un problème social, relativement ancien et de gestion délicate, s'est transformé en enjeu électoral dans un grand nombre de *villes, soit ouvertement par les* déclarations xénophobes du Front national, soit insidieusement par les propos en demi teinte de plusieurs candidats de la droite. La méthode était partout *la* même : *lier l'insécurité*, le chômage, la dégradation de l'environnement à la présence forte de population étrangère. Jamais depuis Vichy on n'avait assisté à une *telle poussée de xénophobie*. Dans un tel climat, la victoire de la gauche à Dreux et à Marseille a valeur de symbole, mais ne règle en rien le problème.

*Que faire, donc*, une fois les élections passées ?

La tentation est grande pour la *droite, un peu honteuse de ce que* plusieurs de ses candidats ont dit ou laisser dire, de rengainer tout discours sur le sujet et de laisser le gouvernement se débrouiller ; la tentation existe aussi pour la gauche de faire semblant d'ignorer la gravité des problèmes.

### Ne pas refermer le couvercle

Je crois qu'il ne faut surtout pas *refermer le couvercle*, et qu'il *faut* au contraire profiter de l'émoi révélé par les élections municipales pour *prendre le problème à bras-le-corps*. Il faut le faire au niveau du gouvernement, bien sûr, mais aussi dans les nouveaux conseils municipaux où siègent désormais des représentants de *toutes les familles politiques*. C'est à partir de ces assemblées locales que doit être impulsé le dia*logue entre toutes les parties* prenantes : élus, associations de tous ordres, travailleurs sociaux, immi*grés eux-mêmes. Les problèmes en* effet, qu'ils soient sociaux, culturels, ou professionnels, sont d'une complexité telle que le seul fait de les poser correctement est déjà un grand pas vers leur solution.

Revoir le système des attributions d'H.L.M. afin d'éviter de trop fortes concentrations, appliquer les conclusions du rapport Dubedout sur les îlots sensibles, multiplier les « zones *d'éducation prioritaire* » *afin de lutter* contre l'échec scolaire, bref mener une politique d'intégration sociale au lieu de laisser s'envenimer les choses à partir des ghettos sans cesse renforcés, tels devraient être *les objectifs. En cette journée inter*nationale contre le racisme, après ce qui s'est dit à ces élections et ce qui s'est passé à Marseille, nous avons besoin de mesures concrètes plus que de discours.

Cette recherche de solutions doit être menée par toute la communauté nationale, au-delà des clivages politiques habituels. C'est aussi pour cela que les nouveaux conseils municipaux sont une bonne structure. Car il n'est pas vrai que nous résoudrons *de tels problèmes à partir de l'un des* camps. L'antisémitisme est devenu marginal en France quand la droite française a cessé d'être antisémite ; nous devons suivre le même chemin *pour la lutte antiraciste, et cela* d'autant plus que la lèpre du racisme frappe un peu partout. C'est l'ensemble de la France qui, aujourd'hui que les frontières sont *effectivement fermées, doit apprendre* à vivre avec cette fraction de sa population qui, installée depuis longtemps, a largement contribué par son travail au développement économique du pays.

La tâche est déjà difficile du fait de la crise économique et du retard accumulé dans de nombreux domaines. Elle est rendue plus diffi*cile encore par les séquelles – mêmes refoulées* – des guerres coloniales, et par l'évolution actuelle du monde musulman. L'inconscient collectif fait l'amalgame entre les *grèves d'immigrés dans les usines* d'automobiles et une menace diffuse du monde musulman, au premier rang duquel la révolution iranienne. Ainsi a-t-on parlé de chiites à propos des grévistes d'Aulnay, alors *qu'il* n'y a sans doute pas un seul chiite dans toute l'industrie française. *Mais le mot faisait image. On ne* voulait pas voir la réalité simple, celle de la difficulté d'être O.S. à vie, et celle aussi, sans doute, de la présence de quelques éléments irresponsables ; on préférait se débarrasser du problème en collant sur les O.S. en question l'étiquette de *chiite, étant entendu qu'un gréviste* qui lit le Coran ne peut être qu'un mauvais gréviste.

*Or l'ayatollah Khomeiny* n'a pour le moment rien à voir avec nos problèmes de travailleurs immigrés. *Mais il est évident que la façon dont* nous saurons résoudre, ou non, la question des immigrés en France aura de *profondes répercussions* sur l'ensemble du monde musulman, et pèsera d'un grand poids sur l'action et le prestige de la France dans le monde, et singulièrement dans le *tiers-monde*.

(*) *Secrétaire national du parti socialiste.*

## Qu'est-ce qu'être français ?

par ALAIN BADIOU (*)

LE *gouvernement porte la responsabilité de ce que la campagne pour les municipales a* mis au jour, comme leviers d'opinion face à la crise, des arguments xénophobes, chauvins, et finalement racistes.

C'est en effet lui, à l'occasion des grèves d'O.S. dans l'automobile, qui a, au niveau le plus central, désigné *un mouvement social ouvrier selon* les catégories de la discrimination nationale et religieuse. Déclarer que les agitateurs (on connaît ce vocabulaire) sont des chiites et des gens *« étrangers aux réalités sociales du pays »* – déclaration de Defferre et de Mauroy – était proprement irresponsable, appelant tout un chacun à mesurer à cette aune problèmes et *protestations*.

Il faut savoir que le contexte de cette déclaration était une vaste poli*tique de refoulement et de contrôle*. L'institution, pour l'admission des Maghrébins sur le territoire, d'un certificat d'hébergement délivré par les mairies a donné lieu dans les aéroports à des *scènes d'humiliation et* de cruauté portant sur des dizaines *de milliers de gens*, et dont il a *bien* fallu à la fin qu'elles soient connues.

D'un autre côté, l'apparence libé*rale de la régularisation des immigrés* sans papiers s'est inversé en chasse aux irréguliers, que M. Defferre se targue d'expulser comme jamais auparavant. Dans sa réalité pratique, la *régularisation* devient une précarisation.

Enfin, l'hostilité de tous les partis *parlementaires au regroupement* familial organise un consensus honteux. Considérer comme « normal » *que des ouvriers, à la vie d'exilés* et au travail spécialement dur, voient leur femme et leurs enfants un mois *ou deux dans l'année*, et cela pendant vingt ans, relève d'une logique barbare, quel qu'en soit le prétexte.

Et voici que le *P.C.F. ressort* sa politique de répartition des immigrés, de quotas municipaux, politique de démembrement communautaire et de déportation administrative dont il est aberrant qu'on tolère même l'idée, et dont on sait ce qu'elle a donné, dans les faits, à Vitry et à Montigny en 1981.

Tout ces faits sont couverts par la notion nouvelle du « raisonnable ». *Dans la crise et devant l'« effort national »* qu'elle exige, il serait « raisonnable » de précariser les immigrés, de leur *interdire la grève*, de traquer les sans-papiers, et de briser les *familles*. Car telle est la *réalité* que recouvrent les débats académiques sur le « problème immigré ». *L'accord patent de tous les partis* parlementaires sur cette raison raisonnable, que je tiens pour insensée, annonce de sombres jours, dans une société ouvrière et civile qui est massivement *multinationale*, que ça plaise ou non.

Les ouvriers immigrés sont parmi *nous, et nous entendons qu'il* en soit ainsi dans l'absolue égalité des consciences et des droits. Notre rai*son est celle de l'unité Français-immigrés*, unité politique d'un peuple soustrait dans sa plénitude à la démagogie réactive des partis parlementaires, comme aux mesures poli*cières et discriminatoires de l'Etat*.

Cette vision des choses est au cœur de l'idée démocratique moderne. Tout recul, toute concession sur ce point, désagrège les consciences et fait des gens soumis au pire. Rien n'est « normal » concernant les ouvriers immigrés que ce qui *l'est et doit l'être pour chacun d'entre* nous, tel est le principe simple dont aucune « raison » économique ou politicienne ne saurait nous faire démordre. Car les affaires du capita*lisme français ne sont pas les nôtres*, mais ce qu'on fait et pense des gens qui vivent parmi nous nous importe *aussitôt*.

Tolèreriez-vous qu'on dise que votre grève est le fait de votre religion *ou de votre province arriérée* ? Qu'on vous sépare sans recours de votre famille dix mois par an ? Qu'on vous *déporte de force dans une autre* ville ? Qu'on vous emprisonne ou qu'on vous expulse parce que vous êtes chômeur ? *Non ? Alors, ne le* tolérez pas non plus pour un ouvrier du fait qu'il est noir, arabe ou chinois. Car, si vous *raisonnez ainsi*, vous êtes déjà engagé dans la destruction de la société civile, et dans la soumission la plus *révoltante aux* logiques impériales et chauvines.

Nous ne saurions accepter le langage – *qu'il soit celui du « trop grand nombre »* d'immigrés ou, plus mesuré, celui du « problème immigré » dans les cités et les *écoles* – qui fait des immigrés eux-mêmes la cause du racisme dont ils sont victimes. Ce langage est un lâche Munich de la vie civile : que la victime disparaisse *dans un trou de souris*, et l'agresseur sera neutralisé ! Les immigrés ont pleinement raison d'exister, de s'organiser, de manifester, et ce sont les actes, pensées, idées, de *ceux pour qui il y a « trop d'immigrés »*, qui sont des canailleries. Il faudrait, tout de même, que cela aille de soi !

Mais d'abord, c'est notre affaire de savoir *qui* nous sommes, nous Français, au regard de cette question, et si nous acceptons que cet ad*jectif, « français », désigne* d'abord, de façon déshonorante, celui qui se sépare du peuple ouvrier immigré, et organise son exclusion, son oppression, son expulsion. Pour nous, Français veut *aujourd'hui dire* : celui qui est de l'unité d'exigence et de conviction avec toutes les nationalités de notre peuple réel.

Le « problème » n'est pas celui de l'immigration. Il oppose en réalité deux définitions absolument contraires de l'être-français.

*L'affaire est et sera très grave*. Elle est, en particulier pour la jeunesse, qui souvent a ses *amitiés* d'école ou de quartier *parmi* les jeunes étrangers, la grande cause de *notre temps, celle qui* vaut la peine de l'engagement. On jugera ce que nous sommes à cet engagement pour l'unité Français-immigrés, *comme*, entre 1954 et 1962, seuls ceux, peu *nombreux*, qui luttèrent activement contre la guerre d'Algérie ont donné un sens acceptable à l'intelligence et à la *dignité de* ce pays. Il y a là l'échéance essentielle de la démocratie : que la pensée droite se maintienne *contre* les abaissements. *Le* concert des municipales montre surabondamment que le cadre parlementaire est sur *ce point* totalement inapte à renforcer une idée démocratique moderne cruciale. Chierchons ailleurs, autrement.

(*) Maître-assistant à Paris-VIII.


Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 601 F | 1 074 F | 1 547 F | 2 020 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (*deux semaines ou plus*) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe




Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

# étranger

## DIPLOMATIE

## LA VISITE DE M. CHEYSSON EN ASIE DU SUD-EST

### La France est prête à livrer une centrale nucléaire au Pakistan

**Islamabad. – Le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, devait regagner Paris ce mercredi soir, 30 mars, après avoir passé la journée à Lahore. Il s'était successivement entretenu la veille avec son homologue pakistanais, Sahabzada Yaqub Khan, le ministre des finances, Ghulam Ishaq Khan, et, dans la soirée, avec le président pakistanais, le général Zia Ul Haq.**

De notre envoyé spécial

Brève visite – *« beaucoup trop brève »*, avouait le ministre, – mais qui, aux yeux de la diplomatie française, n'en revêtait pas moins une importance certaine. D'abord parce qu'il s'agissait de la première visite officielle à ce niveau depuis dix-huit ans, ensuite, parce qu'il s'agissait de corriger l'impression selon laquelle la France privilégiait, en Asie du Sud, ses relations avec l'Inde. Comment mieux y parvenir qu'en tenant aux Pakistanais un langage en tout point semblable à celui utilisé lors des *« retrouvailles »* franco-indiennes.

Comme avec l'Inde en effet, la France constate le niveau nettement insuffisant – *« ridicule »* dit M. Cheysson – de ses relations culturelles et économiques avec le Pakistan. De là, la volonté d'en diversifier la nature (c'est-à-dire de ne pas s'en tenir à la vente d'armements pudiquement décrits, à présent, comme *« une forme de technologie avancée »*, d'en accroître le volume (la France n'est que le treizième fournisseur et le treizième client du Pakistan) et d'en rééquilibrer le cours en aidant, autant que faire se peut, notre partenaire à combler ce déficit actuel, afin qu'il puisse, en contrepartie, acheter encore davantage de nos produits.

Le souci est le même, également, de bien marquer que, dans le dialogue Nord-Sud, la France se veut à l'écoute du tiers-monde. Elle s'engage, par exemple, à se faire l'avocat, lors du prochain sommet des pays industrialisés, en mai aux États-Unis, de l'appel lancé à New-Delhi par les non-alignés. Un appel auquel, insiste M. Cheysson, il est du devoir des pays développés, *« même aux prises, eux aussi, avec la crise économique »*, d'accorder *« la plus grande attention »*.

Les deux pays notent encore avec satisfaction leur identité de vues, sur certaines grandes questions internationales, comme le Moyen-Orient ou l'Afghanistan. *« L'objet principal de ma visite était le Pakistan »*, a cependant observé le ministre pour justifier sa décision de ne pas sacrifier aux rites de la désormais traditionnelle visite d'un camp de réfugiés afghans. Il est vrai, aussi, ainsi qu'il nous le faisait remarquer, qu'il n'avait pas non plus visité un camp de réfugiés cambodgiens en Thaïlande.

#### Deux gages

Comme avec l'Inde, on retrouve la volonté de séduire un pays avec lequel la France entend manifestement rattraper le temps perdu et tisser des liens privilégiés, même s'il s'agit d'une œuvre de longue haleine. De cette volonté, la France donne deux gages. D'abord l'assurance que, lors de la réunion du groupe d'aide au Pakistan qui se tiendra en avril à Paris, elle appuiera une nouvelle fois la demande d'Islamabad, en vue d'un second rééchelonnement de sa dette extérieure.

Ensuite et surtout, l'attention accordée aux éventuels besoins du Pakistan en matière nucléaire. *« La question a été abordée »*, confirme M. Cheysson, tant au niveau d'une coopération passée *« des plus significatives »* que du contentieux, *« toujours pendant »* (résultant du refus français de vendre, en 1976, une usine de retraitement nucléaire au Pakistan), et, aujourd'hui, du souhait des Pakistanais de se doter d'une centrale nucléaire de 900 mégawatts, projet qui a donné lieu à un appel d'offres international auquel la société française Framatome a été autorisée à répondre.

Pressé de questions sur ce point, le ministre a rappelé que la France n'avait jamais vendu et ne vendrait jamais de centrale nucléaire en dehors des contrôles prévus par l'Agence internationale de Vienne. Il a toutefois ajouté qu'elle était prête à livrer une centrale à un pays qui, non signataire du traité de non-prolifération, se refuserait à voir contrôler l'ensemble de ses installations nucléaires (1).

Complétée par l'affirmation du droit de tout pays d'accéder aux technologies les plus avancées, y compris dans le domaine nucléaire – *« à des fins strictement pacifiques s'entend »*, – cette précision laissait clairement entendre qu'en cette affaire, la France était bien sur les rangs. *« Nous serions vraiment très heureux d'emporter ce marché »*, confiait d'ailleurs, en aparté, M. Cheysson, tout en reconnaissant que la France n'était pas vraiment en mesure, actuellement, d'offrir au Pakistan des conditions financières exceptionnelles.

PATRICK FRANCES.

(1) La France n'a pas signé le traité de non-prolifération (T.N.P.). Elle juge en effet dangereuse une attitude trop négative à l'égard des importateurs de technologies nucléaires. En revanche, soucieuse de lutter contre la prolifération, elle soumet ses exportations aux contrôles de l'Agence de Vienne et a participé à l'élaboration des directives du « club de Londres » qui renforcent ces contrôles. Paris – pour les mêmes raisons qui ont motivé son refus de signer le T.N.P. – a refusé d'appliquer la règle dite de « contrôle intégral » (fullscope safeguard), qui consiste à n'accepter de vendre de technologies nucléaires qu'aux pays qui acceptent des contrôles sur l'ensemble de leurs installations nucléaires. Pour la France, le contrôle ne doit s'appliquer qu'aux équipements fournis, en l'occurrence la centrale de 900 MW.

### Pékin relève des « contradictions » dans les propos du ministre des relations extérieures sur le Cambodge

De notre correspondant

Pékin. – Dans une première prise de position, l'agence Chine nouvelle a estimé, mardi 29 mars, que M. Cheysson avait tenu des propos *« contradictoires »* lors de sa récente visite à Hanoï. Parmi ces « contradictions », l'agence relève, entre autres, l'espoir exprimé par M. Cheysson d'un retrait des troupes étrangères du Cambodge et une déclaration du ministre français des relations extérieures dans laquelle celui-ci indiquait que la France ne souhaitait pas que le départ des Vietnamiens entraîne la répétition des *« horreurs sans précédent commises par les Khmers rouges »* (*le Monde* du 29 mars). Citant de façon incomplète les propos de M. Cheysson, *Xinhua* s'abstient toutefois de toute allusion au rôle des Khmers rouges dans cette affaire.

Il ne fait pas de doute que la visite de M. Cheysson au Vietnam – la première d'un ministre français des affaires étrangères depuis 1978 – a été suivie avec attention par la Chine. M. Tindemans, le ministre belge des relations extérieures, qui a terminé mardi une visite de quatre jours à Pékin, en a eu confirmation au cours de ses entretiens, dans la mesure où il a pu noter la curiosité de ses interlocuteurs à connaître exactement les paroles prononcées par le diplomate français à Hanoï.

Deux raisons au moins expliquent cet intérêt chinois.

La première est que la question cambodgienne tiendra assurément une place importante dans les échanges de vue que M. Mitterrand et M. Cheysson auront avec les responsables chinois au cours de la visite que le président de la République fera ici dans la première semaine de mai. La seconde est que la position française telle qu'elle s'exprime depuis quatre ans dans les débats aux Nations unies ou telle qu'elle vient d'être encore exposée à Hanoï par M. Cheysson gêne incontestablement l'attitude résolument antivietnamienne de Pékin.

Tout paraît indiquer, en effet, que la Chine, profitant du nouveau levier que lui donne l'ouverture d'un début de dialogue avec l'U.R.S.S., accentue actuellement sa pression diplomatique sur le Vietnam. Dans l'esprit des dirigeants de Pékin, la manœuvre ne peut être que bénéfique, car, ou bien les Soviétiques sont sincères dans leur désir de rapprochement et alors ils finiront par convaincre les Vietnamiens de lâcher du lest au Cambodge, ou bien Moscou continue de faire cause commune avec l'*« agresseur »* vietnamien et son hypocrisie pourra alors être démasquée.

#### Durcissement

Cette fermeté de Pékin envers Hanoï est apparue clairement à l'occasion de la visite de M. Tindemans. Délaissant les subtilités du plan de règlement rendu public par Pékin, le 1er mars – prévoyant que la normalisation des relations avec le Vietnam pourrait commencer après un simple engagement de ce dernier à retirer ses troupes du Cambodge. – M. Wu Xueqian, le ministre chinois des affaires étrangères, a particulièrement insisté sur la nécessité d'un retrait total des troupes de Hanoï. Un tel désengagement militaire du Vietnam est *« la clé et la base d'un règlement politique de la question cambodgienne »*, a affirmé M. Wu. Cela implique, a poursuivi le diplomate chinois, que les *« forces patriotiques cambodgiennes renforcent leur unité et intensifient leur lutte contre l'agression vietnamienne »*.

Le durcissement de Pékin a sans doute une justification tactique. Mais la Chine perçoit aussi que la cohésion des pays du Sud-Est asiatique n'est qu'apparente et que certains d'entre eux pourraient se lasser, à la longue, du blocage de la situation. La manière dont la Malaisie, l'Indonésie et surtout Singapour ont paru dernièrement intéressés – avant de faire marche arrière – par l'ouverture d'un dialogue entre, d'une part, le Vietnam et le Laos et, d'autre part, l'ASEAN (les trois pays précédemment cités, plus la Thaïlande et les Philippines) a été pour Pékin un signal d'alarme. D'où la nécessité pour la Chine de raffermir les ardeurs vacillantes en mettant davantage son poids dans la balance. Dans une telle perspective, toute tentative, comme celle de la France, d'explorer de nouvelles voies s'écartant du front uni antivietnamien voulu par Pékin ne peut être que mal reçue par les dirigeants chinois.

MANUEL LUCBERT.

### M. Reagan précise publiquement son offre aux Soviétiques de « solution intérimaire » pour les euromissiles

*Il se confirme que les États-Unis* ont bien fait à l'Union soviétique, mardi 29 mars, à Genève, des propositions pour une *« solution intérimaire »* sur les euromissiles. Cette solution s'écarterait dans un premier temps de l'*« option zéro »* (bannissement de tout euromissile) qui serait cependant maintenue comme *« objectif final »* (*le Monde* du 30 mars). Le président Reagan a insisté sur ce point en recevant, mardi, quelques journalistes à l'improviste.

Le président des États-Unis devait donner des précisions ce mercredi, dans la matinée (heure locale), avant de quitter Washington pour la Californie. Il traitera à nouveau le sujet jeudi (et non mardi, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 30 mars), dans un discours à Los Angeles.

Selon des informations non officielles, la *« solution intérimaire »* consisterait à demander aux Soviétiques de démanteler une partie de leurs euromissiles, tandis que les Américains installeraient une partie de ceux qui sont prévus par le programme de l'OTAN. Le point d'équilibre de cette double opération serait fixé d'un commun accord. Dans une seconde phase, les négociations américano-soviétiques reprendraient pour tendre à l'*« option zéro »*.

#### Un partage des recherches

Selon les indiscrétions déjà publiées, le négociateur américain à Genève, M. Nitze, devait faire cette offre au négociateur soviétique, M. Kvitsinsky, mardi au cours de la dernière séance de leur actuelle session. Il devait également proposer la reprise des conversations début mai et non début juin comme prévu jusqu'à présent. Cette proposition a bien été faite puisque les deux parties se sont mises d'accord pour une reprise le 17 mai. Comme les journalistes demandaient à M. Kvitsinsky mardi, alors qu'il quittait la réunion, si de nouvelles propositions lui avaient été faites, le négociateur soviétique a haussé les épaules et déclaré : *« Je ne suis pas très optimiste. Enfin, nous verrons... »*

Outre l'insistance sur le maintien de l'*« option zéro »* comme *« objectif final »* (même si la *« solution intérimaire »* s'en écarte), le président Reagan fait allusion, dans son entretien avec des journalistes, à son programme pour une nouvelle stratégie antimissiles (*le Monde* du 25 mars), a suggéré un partage entre les États-Unis et l'U.R.S.S. des résultats de leurs recherches pour ce type de défense.

*« Si l'on pouvait découvrir et mettre au point une arme défensive qui réduise l'utilité* [des fusées offensives] *et même les rendre désuètes,* a dit M. Reagan, *un futur président des États-Unis pourrait choisir plusieurs options et même pourrait offrir de fournir le même système* [aux Soviétiques] *pour leur prouver qu'il n'y a plus aucun besoin de conserver ces fusées* [offensives] ».

C'est la première fois qu'une telle suggestion était faite. Cependant, dimanche, le ministre américain de la défense, M. Weinberger, parlant sur la chaîne de télévision N.B.C., avait incité les Soviétiques à développer leurs recherches pour des armes antimissiles. Selon M. Weinberger, une fois que les superpuissances auront atteint l'équilibre pour ce type d'armes, le risque d'un conflit nucléaire serait écarté.

Enfin, s'adressant toujours aux journalistes, M. Reagan a rappelé que les États-Unis avaient proposé à l'U.R.S.S. d'améliorer la procédure de vérification des deux traités américano-soviétique limitant les essais nucléaires (militaires et pacifiques) à moins de 150 kilotonnes. *« Ils* [les Soviétiques] *ont rejeté nos propositions »*, a dit M. Reagan en réponse à une question. Cependant ces deux traités (de 1974 et 1976) n'ont jamais été ratifiés par le Sénat américain.

A Moscou, sans faire précisément allusion aux informations qui circulaient dès lundi à l'OTAN et à Washington, sur de nouvelles propositions américaines en matière d'euromissiles, les *Izvestia* écrivaient, mardi, que l'U.R.S.S. examinerait *« sans préjugé »* tout ce que proposeront les États-Unis. – (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

### Paris souhaite en Afghanistan une solution « qui permette aux Soviétiques de se retirer »

De notre envoyé spécial

Islamabad. – Résumant l'entretien qu'il avait eu, mardi 29 mars, avec le chef de la diplomatie pakistanaise, au sujet de l'Afghanistan, M. Cheysson a déclaré à Islamabad : *« La France et le Pakistan dénoncent et condamnent la présence de troupes étrangères en Afghanistan. Tout comme la France condamne la présence de troupes étrangères dans n'importe quel État souverain, tout comme elle condamne la présence de troupes vietnamiennes au Cambodge ou la présence de Sud-Africains en Namibie. Dans tous ces cas, notre condamnation est identique, ainsi que notre désir de trouver une solution politique qui permettrait aux forces occupantes de se retirer. En ce qui concerne l'Afghanistan, nous souhaitons que les efforts actuels du secrétaire général de l'ONU ou de son assistant spécial, ainsi que les discussions entre le Pakistan et les autres parties concernées, aboutissent à une solution qui permette aux Soviétiques de se retirer. En ce qui nous concerne, nous n'avons rien à proposer, car nous n'appartenons pas à cette région et nous ne connaissons pas bien la situation, ce qui n'est pas le cas du Pakistan. »*

Interrogé sur les raisons de la présence soviétique, le ministre des relations extérieures a répondu : *« J'enregistre ce que les Soviétiques disent. Je n'ai pas à être d'accord avec eux et, même si je l'étais, ce qui n'est pas le cas, cela ne pourrait justifier en rien l'occupation militaire. »*

Concernant la position de la France à l'égard des réfugiés, M. Cheysson a déclaré : *« La France est aux côtés des réfugiés, de tous ceux qui subissent les horreurs de l'occupation ou de la dictature (...). En Afghanistan, des Français ont même pris le risque d'aider à l'intérieur du pays ceux qui n'ont pu partir ou qui ont choisi de rester. »*

La France est-elle prête à accueillir des réfugiés ? *« Je ne pense pas que cela soit la bonne solution,* estime M. Cheysson. *Pourquoi des gens seraient-ils condamnés à vivre dans un environnement étranger ? L'avenir des réfugiés afghans est en Afghanistan, dans leur pays, une fois que ce pays sera libéré de l'occupation étrangère, lorsqu'il commencera à l'être. Voilà pourquoi nous estimons que tous les efforts doivent être faits afin que l'occupation inacceptable de l'Afghanistan puisse cesser, que les Soviétiques puissent quitter l'Afghanistan et trouver les réponses à ce qu'ils estiment être leurs problèmes grâce à des moyens acceptables et non par l'occupation militaire. »* – P. F.

## LA VISITE DU PRÉSIDENT SILES ZUAZO A PARIS

### La France est disposée à participer au développement économique de la Bolivie

La France est disposée à apporter sa collaboration au développement économique de la Bolivie dans le souci de renforcer le régime démocratique dans ce pays. Elle le fera *« dans la mesure de ses moyens »*. Le principe de la création d'une commission bilatérale qui serait chargée d'étudier un certain nombre de projets a été adopté. C'est à la Bolivie de les définir. L'un de ceux-ci, particulièrement ambitieux, consiste à construire un gazoduc qui relierait l'Orient bolivien à l'Altiplano et à la capitale, La Paz. L'Orient et la province de Santa-Cruz ont été victimes, ces dernières semaines, d'inondations catastrophiques. Les Boliviens souhaiteraient une aide concrète et rapide de la France pour faire face aux problèmes posés par ce désastre.

Mais il semble qu'aucune aide financière précise ne sera décidée à court terme. L'accroissement, souhaité de part et d'autre, de la coopération économique se fera par étapes et en fonction des besoins exprimés par les Boliviens.

Telles sont les premières indications recueillies, de bonne source, ce mercredi 30 mars. M. Siles Zuazo, le président bolivien qui s'est entretenu mardi avec M. Mitterrand et a assisté dans la soirée à un dîner offert en son honneur au Quai d'Orsay, devait rencontrer M. Mauroy ce mercredi, avant de donner une conférence de presse dans l'après-midi.

Mardi, à l'issue de l'entretien entre M. Mitterrand et M. Siles Zuazo, le porte-parole de l'Elysée a indiqué que le chef de l'État français avait tenu à *« manifester le respect de la France pour les efforts et la lutte courageuse du peuple bolivien »*. Au cours de ce tête-à-tête entretien *« particulièrement chaleureux »*, il a été décidé que *« le niveau des échanges* [sera] *soit un meilleur reflet des affinités politiques »*.

On insiste dans la délégation bolivienne sur le fait que la visite en France de M. Siles Zuazo n'est absolument pas liée à l'expulsion récente du criminel de guerre Klaus Barbie. La visite du président bolivien était prévue de longue date et a dû être différée pour des raisons de politique intérieure bolivienne. La France et la Bolivie, dit-on encore, sont soucieuses de *« donner un nouvel élan au dialogue Nord-Sud »* et sont intéressées à *« supprimer les causes de violence en Amérique centrale »*, qui ne doit pas être une *« zone de conflit entre les superpuissances »*.





# AMÉRIQUES

APRÈS LA MORT DU DOCTEUR GROSJEAN AU NICARAGUA

## Le gouvernement français insiste sur la nécessité d'une négociation en Amérique centrale

Un hommage a été rendu, mardi 29 mars à Paris, à la mémoire de Pierre Grosjean, le médecin coopérant français tué samedi au Nicaragua. M. Antoine Blanca, ambassadeur itinérant en Amérique latine, a souligné, à cette occasion, que la France *« continuera à manifester sa solidarité au peuple nicaraguayen »*.

Le gouvernement français *« n'a, aujourd'hui, que des raisons supplémentaires »* d'agir ainsi, a poursuivi M. Blanca lors de cette réunion, à laquelle participait M^me Rosangelina Grosjean, de retour à Paris, venant de Managua avec la dépouille de son mari.

L'ambassadeur a ajouté que le jeune médecin, tué lors d'une attaque dans le nord du Nicaragua où il était en mission pour combattre la lèpre, *« était un messager de paix et de solidarité »*. *« Les balles qui l'ont tué*, a poursuivi M. Blanca, *sont assassines, et nous ne l'oublierons pas. »*

M. Blanca a confirmé que M. Cheysson, ministre des relations extérieures, avait fait parvenir à son homologue nicaraguayen, le Père Descoto, une lettre personnelle où il souligne la profonde générosité qui animait le docteur Grosjean *« et la fraternité nouvelle qui lie désormais le peuple nicaraguayen au peuple français »*.

M^me Grosjean, d'origine brésilienne, a déclaré que son mari avait été victime des *« commandos somozistes (...) équipés et financés par le gouvernement des Etats-Unis »*. Leur objectif, a-t-elle poursuivi, *« est d'étouffer la révolution nicaraguayenne »*, et, pour ce faire, ils n'hésitent pas à *« s'en prendre aux populations civiles »*.

M. Pierre Mauroy a indiqué, pour sa part, dans une déclaration, que Pierre Grosjean *« était tombé victime des bandes de mercenaires armées et entraînées à l'étranger »* qui *« tentent de déstabiliser le régime nicaraguayen issu du mouvement populaire qui renversa une tyrannie internationalement condamnée »*.

Quant au ministère des relations extérieures, il a déclaré, dans un communiqué, que le *« gouvernement français souligne l'impérieuse nécessité de résoudre par le dialogue et la négociation, hors de toute action étrangère de déstabilisation, les conflits de cette région »* (*le Monde* du 30 mars).

*« Le gouvernement français doit condamner les agressions contre le Nicaragua »*, ont déclaré, mardi 29 mars à Strasbourg, les amis du docteur Pierre Grosjean. Selon le docteur Christian Michel, également membre du Comité de coordination scientifique et technique France-Nicaragua, ami de son confrère et qui a séjourné à plusieurs reprises dans la région où le docteur Grosjean a trouvé la mort, les incursions des force somozistes à partir du territoire hondurien *« sont soutenues et financées par les Etats-Unis et l'Argentine »*. L'armement de ces forces provient, selon le médecin, d'Israël.

● *L'ambassadeur du Nicaragua en France*, M. Alejandro Serrano, a exprimé au *« gouvernement et au peuple de France »* ses *« sentiments de douleur »* après la mort du docteur Grosjean.

● *Plusieurs organisations françaises* de solidarité avec le Nicaragua appellent à un rassemblement silencieux le jeudi 31 mars, à 18 heures, à Paris, place de la Concorde, pour *« protester contre le redoublement des agressions perpétrées au Nicaragua par les somozistes »*.

## Managua dénonce de « nouvelles agressions » de l'armée du Honduras

Managua (*A.F.P.*). – L'aviation nicaraguayenne a bombardé dimanche 27 mars pour la première fois une piste d'atterrissage utilisée par les groupes somozistes dans la zone frontalière avec le Honduras, a annoncé ce mercredi 30 mars le ministre nicaraguayen de l'intérieur, le commandant Tomas Borge.

Il s'agit d'un *« coup extraordinaire »* pour l'aviation modeste du Nicaragua, a dit le commandant Borge, qui n'a cependant pas chiffré les pertes somozistes lors de l'opération. Il a affirmé qu'une piste similaire existait en territoire hondurien, près de la frontière, où pouvaient atterrir petits avions et hélicoptères. *« Notre aviation*, a-t-il ajouté, *a également attaqué de petites concentrations ennemies près de l'embouchure du Rio Bocay, fleuve frontalier avec le Honduras. »* Avec ce type d'attaques, a estimé le ministre, *« les actions des éléments infiltrés et leur approvisionnement à partir du Honduras se trouvent sérieusement entravés »*.

*« L'armée hondurienne s'est rendue coupable de nouvelles agressions militaires contre le Nicaragua »*, affirme d'autre part un communiqué du gouvernement nicaraguayen. Le ministère des affaires étrangères a indiqué qu'il allait envoyer une nouvelle note de protestation au Honduras, dénonçant une attaque de militaires honduriens *« au mortier et au fusil »* contre deux postes frontaliers nicaraguayens. Les faits se sont produits dans le département de Chinandega (nord-ouest du Nicaragua). Dimanche, un conducteur d'une ambulance de la Croix-Rouge a été tué par les commandos antisandinistes dans le département de Nueva Segovia, dans le nord, selon les autorités nicaraguayennes, qui affirment que les agresseurs *« se sont retirés au Honduras, après avoir été repoussés par les troupes sandinistes »*.

● *Le Honduras* a demandé, mardi 30 mars, la médiation de l'Organisation des États américains (O.E.A.) dans le différend qui l'oppose au Nicaragua. Le ministre hondurien des affaires étrangères, M. Paz Barnica, a appelé les pays d'Amérique centrale à ouvrir un *« processus de négociation régionale »*. Mais il n'a fait aucune allusion à la proposition du Nicaragua d'un sommet entre leurs deux pays. (*A.F.P.*)

● *Le Costa Rica* souhaite examiner avec le Nicaragua le problème des *« incursions de soldats nicaraguayens sur son territoire »* lors d'une réunion ministérielle qui devrait avoir lieu le 4 avril, a indiqué, mardi 30 mars, le ministère costaricien des affaires étrangères. Le ministère a précisé qu'il attendait l'accord de Managua sur la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion. Il demande encore que soit inscrit à l'ordre du jour la délimitation de la frontière et la question de la libre-circulation sur le fleuve San Juan, qui sépare les deux pays sur une partie de son cours. – (*A.F.P.*)

### Brésil

## LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE RIO VEUT POURCHASSER LES « ESCADRONS DE LA MORT »

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). – Le nouveau gouverneur social-démocrate de l'Etat de Rio, M. Leonel Brizola, a déclaré la guerre, le mardi 29 mars, aux « Escadrons de la mort », responsables de dix-neuf exécutions à Rio, au cours des huit derniers jours, dont treize pour la seule journée de dimanche. Ces groupes de « justiciers » se chargent de remédier *« aux lenteurs de la justice »* en assassinant dans les banlieues de Rio ceux qu'ils qualifient de *« lie de la société »*.

*« Il faut que tout soit élucidé »*, a déclaré M. Brizola, qui est entré en fonctions le 15 mars, en même temps que les autres gouverneurs membres de l'opposition. M. Brizola, leader du parti démocratique du travail (P.D.T.), est lié à l'Internationale socialiste.

L'organisation des « Escadrons de la mort », très active contre l'opposition politique pendant la dictature, a éclaté, semble-t-il, en un nombre indéterminé de commandos et de milices qui protègent certains commerçants contre les petits et moyens délinquants, et dont feraient partie un certain nombre de policiers. Leurs victimes ont les mains enchaînées par des menottes ; leurs corps sont criblés de balles et assez souvent ils portent des traces de torture.

Plusieurs des assassinats enregistrés à Rio ces derniers jours portent la « signature » de l'escadron et les victimes sont, semble-t-il, de petits délinquants de banlieue. Des dizaines de policiers tentent de mettre la main sur l'un des chefs de cette organisation, surnommée Quindim (nom d'un petit gâteau brésilien) et qui serait assistée d'un membre de la police militaire et de deux inspecteurs de police.

# AFRIQUE

## Lendemains d'insouciance en Zambie

### III. – *Un fou de Dieu*

De notre envoyé spécial Jean-Pierre LANGELLIER

**Après avoir traité du rôle du cuivre dans l'économie zambienne, notre envoyé spécial a évoqué les difficultés agricoles de la Zambie et l'importance de l'activité des syndicats dans la vie nationale. (*Le Monde* des 29 et 30 mars).**

Lusaka. – M. Kenneth Kaunda, « K.K. » pour tout le monde : la Zambie, qu'on le veuille ou non, c'est d'abord lui, puisque ses qualités et ses faiblesses ont déteint sur elle. Il est l'un des cinq derniers *« pères fondateurs »* africains encore à la barre (1), après trente-cinq ans d'engagement politique dont dix-neuf au poste suprême.

Sa stature est imposante, son regard intense, pétillant, tour à tour grave et espiègle, son sourire chaleureux. Sobre et végétarien, il est la courtoisie incarnée, sert lui-même le café à ses hôtes et les quitte d'un *« Dieu vous bénisse »*. Car ce fils de pasteur presbytérien est un fou de Dieu, présent dans tous ses discours. *« J'ai*, dit-il, *attrapé ce virus à ma naissance. »* Cette foi, il voulut en faire un principe de vie. Homme simple, intègre et respecté, il est aussi un président impulsif, passionné, émotif. S'il préfère, comme emblème de chef, le mouchoir blanc à la canne d'ivoire, ce personnage à l'allure bonhomme sait aussi frapper fort pour préserver son autorité. On cite souvent le cas, resté exceptionnel il est vrai, de la sanglante répression contre la prophétesse Alice Lenshina et sa secte des Lumpa (2).

K.K. n'est pas à une contradiction près. Il passe pour modeste, mais une affiche géante, au centre de Lusaka, le représente en « libérateur », s'adressant à ses disciples dans une scène qui rappelle le sermon sur la montagne. Il lui arrive aussi, pour calmer le jeu politique, de manier le chantage à la démission. On le dit légaliste, mais son indéniable habileté politique frise parfois la rouerie. Ainsi empêcha-t-il en 1978, par un artifice de procédure, ses deux rivaux d'alors, MM. Kapwepwe et Nkumbula, de se présenter contre lui à l'élection présidentielle.

Admirateur de Mao et de Gandhi, à qui il emprunta face au pouvoir britannique l'arme de la *« désobéissance civile »*, K.K. recherche l'impossible synthèse entre les valeurs chrétiennes et la tentation égalitaire, entre l'idéal non violent et la rupture révolutionnaire. L'humanisme, promu doctrine officielle et proche à certains égards de notre christianisme social, reflète cette quête illusoire et presque pathétique. D'où une pensée politique généreuse mais confuse, empreinte souvent de paternalisme.

#### Des incantations humanistes

Partisan des mutations progressives et des évolutions pacifiques, K.K. n'a pas brisé le moule économique hérité de l'histoire, mais s'est contenté de plaquer sur lui un appareil d'Etat envahissant. Avec sa centaine de sociétés para-étatiques, la Zimco est le troisième consortium industriel du continent. Ni les structures, ni les mentalités, ni les habitudes de vie n'ont été décolonisées. Le socialisme de droit divin inspiré par K.K. n'a pas, malgré la création d'un parti de masse, mobilisé en profondeur les énergies. Il sombre dans une bureaucratie pesante et engourdie où prospèrent les élites courtisanes. On ne peut évidemment résoudre à coup d'« incantations humanistes » les problèmes économiques de la Zambie. Est-ce pour masquer cette impuissance que M. Kaunda parut soudain s'enticher l'an dernier du « socialisme scientifique » ? Il annonça son introduction prochaine – comme discipline d'enseignement obligatoire – dans les écoles primaires. Ce projet déchaîna la tempête parmi les Églises, peu disposées à rendre un hommage, fût-il scolaire, à celui qui tenait la religion pour l' *« opium du peuple »*. *« Après tout*, observe un jeune chrétien, *le socialisme scientifique, c'est le marxisme endimanché. »*

A soixante ans, K.K. n'a ni dauphin ni prétendant avoué. Survivant de nombreuses crises, il concentre entre ses mains tous les pouvoirs – en vertu d'un état d'urgence jamais aboli, – mais c'est un homme seul, mal obéi, influençable et souvent indécis. Ses louvoiements engendrent parfois l'incohérence, notamment dans le domaine économique. Le secret de ses valses-hésitations réside sans doute dans une intense difficulté à trancher. Qu'il s'agisse de choisir entre deux politiques, de sanctionner des fautifs ou de tourner le dos à l'adversaire.

K.K. croit, en dernier ressort, aux bienfaits du dialogue, fût-ce avec le diable sud-africain. Il ne limoge pas ses ministres, mais il les permute. Depuis vingt ans, les mêmes hommes, au gré des remaniements, jouent aux quatre coins dans les allées du pouvoir. Quelques-uns, souvent brillants et encore jeunes, tels MM. Alex Chikwanda, ancien ministre des finances, ou Vernon Mwaanga, qui fut ambassadeur à Moscou à vingt et un ans, ont tiré leur révérence et rejoint le secteur privé. Devenus des *apawambas* (gros bourgeois), ils appartiennent à une opposition libérale et feutrée, qu'on regroupe sous l'étiquette trop commode de « droite intellectuelle ». Ils sont en réserve de l'Etat, avant qu'on refasse éventuellement appel à eux un jour ou l'autre.

K.K. a su satisfaire les aspirations régionales tout en fortifiant l'unité nationale. Descendant d'une famille malawite immigrée au début du siècle, il ne s'identifiait à aucune des grandes tribus, et il put contenir plus facilement les luttes d'influences ethniques. Cet atout majeur stabilisa son régime et épargna de graves affrontements à un pays sans véritables racines ni cohésion, où vivent quelque soixante-dix tribus bantoues, et dont la silhouette saugrenue témoigne qu'il fut taillé à coups de serpe par le colonisateur.

Mgr Emmanuel Milingo, archevêque de Lusaka, rappelé à Rome depuis un an (*le Monde* daté 13-14 mars), se montra le plus ferme en qualifiant le dessein gouvernemental d' *« extrémité inacceptable »*. Dans une lettre pastorale d'août 1979, les Églises chrétiennes avaient déjà clairement condamné le socialisme scientifique. Cette doctrine, rappelèrent-elles, en avril dernier, *« méconnaît les droits de l'homme, nie les libertés et concentre le pouvoir dans les mains d'une minorité »*. Les fidèles furent invités, en signe de protestation, à observer *« une journée de jeûne et de prières »*.

#### Contre le racisme et l'apartheid

Le pouvoir, qui se veut apaisant, a mis une sourdine, ces dernier temps, à sa croisade pour le socialisme scientifique. *« Les Églises s'inquiètent à tort*, assure d'un ton patelin, M. Reuben Ka-manga, président de la commission politique du comité central de l'UNIP. *Y a-t-il meilleur chrétien que K.K. ? »* Et M. Kaunda d'ajouter : *« Le marxisme-léninisme existe. Il préside aux destinées d'une grande partie de l'humanité. Mao a fait des choses formidables. Pouvons-nous l'ignorer ? Nous ne voulons pas l'adopter comme idéologie, mais en faire un objet d'études au même titre que les autres philosophies. »* *« A qui fera-t-on croire*, rétorque un opposant, *qu'un gamin de dix ans est à même de comparer des doctrines ? »* Beaucoup de bruit pour rien ? Pas tout à fait. Les Églises, soutenues en l'occurrence par les syndicats, sont une force redoutable, jalouses de leur rôle spirituel et moral, qu'il faut d'autant plus ménager que la Zambie vit une année électorale. Les scrutins législatif et présidentiel auront lieu probablement entre octobre et décembre 1983. Sans se mêler ouvertement au débat politique, les hommes d'Église pourraient, si on les défiait un peu trop, conseiller discrètement l'abstention à leurs ouailles.

Or M. Kaunda, qui briguera un cinquième mandat, souhaite être *« massivement réélu »* et faire beaucoup mieux qu'en 1978 (il avait alors recueilli 65 % de « oui » pour un pourcentage de participation du même ordre). L'UNIP a donc orchestré pendant des mois une campagne sur le double thème : *« Inscrivez-vous sur les listes électorales »*, *« achetez la carte du parti »*. Pour obtenir une progression satisfaisante du nombre des électeurs, il fallut repousser la date limite d'inscription, ce qui en dit long sur l'apathie des Zambiens. On dut aussi calmer l'ardeur de certains militants trop zélés qui interdisaient l'accès des lieux publics à toute personne dépourvue de la précieuse carte de l'UNIP. Voilà donc un parti unique, dont la « vieille garde » – ethniquement équilibrée – aimerait bien se refaire une virginité politique aux moindres frais. Il lui serait si commode de « durcir » ses slogans au nom d'un « socialisme scientifique », qui a le double avantage de purifier la doctrine tout en renforçant l'emprise de la classe au pouvoir. Les jeunes « idéologues », souvent formés en Europe de l'Est, poussent naturellement à la roue.

Pourtant, l'influence de l'Union soviétique – qui n'a pas de véritable « clientèle » au sein du comité central – demeure modeste. Comme c'est souvent le cas en Afrique, elle s'exerce surtout dans le domaine militaire. La Zambie, qui prévoyait une guerre plus longue en Rhodésie, acheta seize Mig et des Sam-7 ». Cent cinquante conseillers soviétiques forment les pilotes, protègent les sites de missiles et entretiennent le matériel. Une partie d'entre eux doivent quitter la Zambie, mission accomplie, dans les prochains mois. Lusaka rembourse sa dette militaire à l'U.R.S.S. par des paiements en dollars et – murmure-t-on sans pouvoir l'affirmer – en lui livrant du cobalt. La majorité des Allemands de l'Est, quant à eux, sont des techniciens agricoles.

Depuis la découverte d'une tentative de coup d'État en octobre 1980 (3), on dit K.K. fort préoccupé de sa propre sécurité. Les services secrets du « Special Branch » ont élu domicile dans une imposante bâtisse de cinq étages et renforcé leur surveillance des quelques centaines de personnes qui composent l'élite politique. La création prochaine d'un conseil de la presse qui, sous l'autorité du comité central, pourra sanctionner les journalistes « irresponsables » est une autre signe de durcissement. (l'État possède pourtant déjà les deux quotidiens nationaux). Malgré tout cela, la Zambie n'est pas un État policier, et son peuple, chaleureux et volubile, parle sans crainte à l'étranger de passage.

Homme de principes, K.K. reste, en tout cas, fidèle depuis trente ans au combat contre le racisme et l'apartheid. Hanté par la peur d'un embrasement général en Afrique australe, il n'a jamais totalement rompu avec cette « tribu blanche » du Sud dont l'obstination semble le fasciner autant qu'elle l'inquiète. *« Il faut* nous expliquait-il récemment, *que le premier ministre raciste puisse écouter le point de vue de l'Afrique indépendante »* (*le Monde* du 17 mars). Sa rencontre avec M. Botha, il y a un an, n'a pourtant guère amadoué Pretoria.

Avec sa petite armée de 16 000 hommes, la Zambie n'est pas en mesure, il est vrai, d'imposer ses conditions. Elle évite de provoquer ce trop puissant partenaire. A Lusaka, le siège de l'ANC – le principal mouvement nationaliste sud-africain – n'abrite plus qu'une équipe administrative, les militants ayant trouvé refuge en Angola. En outre, la Zambie hérite, comme ses voisins, d'une économie orientée vers le Sud. Pretoria reste son deuxième partenaire commercial, et le trafic zambien transite pour 60 % dans les ports sud-africains. Une dépendance qui fait réfléchir.

La bataille contre l'apartheid se poursuit, mais Kenneth Kaunda, comme d'autres dirigeants depuis trop longtemps en place, semble mal préparé aux nouveaux combats de l'Afrique, moins nobles mais tout aussi nécessaires. Il fut l'homme de l'émancipation politique. Est-il celui du redressement économique ? La Zambie, malade de son cuivre, a moins besoin aujourd'hui d'un illustre rassembleur que d'un rigoureux gestionnaire.

FIN

(1) Avec MM. Sekou Touré (Guinée), Julius Nyerere (Tanzanie), Kamuzu Banda (Malawi) et Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire).

(2) Cette secte religieuse, dont les membres refusaient de voter et de s'inscrire au parti, se révolta au lendemain de l'indépendance et fut matée au prix de sept cents morts.

(3) Sept comploteurs, accusés de trahison, ont été condamnés à mort le 20 janvier dernier et seront vraisemblablement graciés (*le Monde* du 22 janvier).

APRÈS SA VISITE EN FRANCE

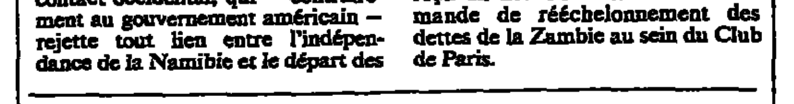
## M. Kaunda est l'hôte officiel des Etats-Unis

Venant de Paris, où il a achevé mardi 29 mars une visite officielle de travail de deux jours en France, M. Kenneth Kaunda, président de la République de Zambie, est arrivé le même jour à Washington, où il séjournera jusqu'à samedi en visite officielle. M. Kaunda, qui devait être reçu mercredi par M. Reagan, est le premier dirigeant d'un pays de la Ligne de front (Tanzanie, Mozambique, Angola, Botswana, Zambie, Zimbabwe) à effectuer une visite officielle aux Etats-Unis depuis l'arrivée du président Reagan à la Maison Blanche.

Avant de quitter la France, le président zambien, qui a tenu une conférence de presse, a indiqué que le problème namibien avait figuré au centre de ses entretiens à Paris. Il s'est félicité de l'attitude de la France, membre du groupe de contact occidental, qui – contrairement au gouvernement américain – rejette tout lien entre l'indépendance de la Namibie et le départ des Cubains d'Angola. Il a toutefois demandé à la France de faire davantage pression sur ses partenaires.

Evoquant le second objectif de sa tournée – obtenir une aide accrue pour la Zambie, frappée par une crise économique aiguë, – M. Kaunda a lancé un appel aux hommes d'affaires français pour qu'ils investissent dans son pays, dont la dette extérieure s'élève, selon lui, à 3 milliards de dollars.

Le président zambien a également dit que son pays ne pouvait rembourser ses dettes à cause des hausses des prix du pétrole, de la baisse des prix du cuivre et des intempéries. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international doit examiner, le mois prochain, un plan de redressement, et M. Kaunda a indiqué qu'il avait reçu un accueil favorable à sa demande de rééchelonnement des dettes de la Zambie au sein du Club de Paris.



# NATIONS UNIES

SELON L'ONU

## Les engagements d'aide aux pays les plus pauvres n'ont pas été tenus

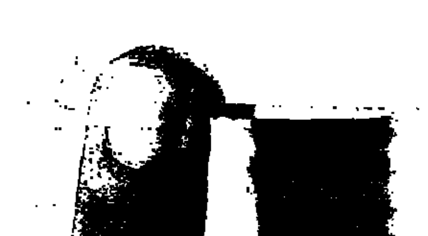
Genève (*A.F.P.*). – Les trente-six pays les plus pauvres du monde n'auront reçu en 1985 qu'un peu plus de la moitié de l'aide au développement promise par les pays donateurs à la conférence de Paris de septembre 1981 (*le Monde* du 16 septembre 1981), indique un rapport de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) publié le 29 mars à Genève.

Ce document, préparé pour la sixième réunion de la CNUCED en juin à Belgrade, rappelle que les pays développés s'étaient, à quelques exceptions près, engagés à Paris soit à doubler leur aide aux pays les moins développés (P.M.A.), soit à porter celle-ci à au moins 0,15 % de leur produit national brut. Cet effort, qui devait permettre de doubler le revenu des PMA au cours des années 80, impliquait que l'aide au développement atteigne pour les P.M.A. 14 milliards de dollars (100 milliards de francs environ) en 1985. Or, sur la base des engagements pris depuis septembre 1981, ce chiffre ne sera que de 8,1 milliards de dollars (58 milliards de francs). Selon le rapport, les statistiques de 1981 montrent que *« l'aide publique au développement octroyée aux pays les moins développés a diminué en termes courants et en termes réels »*. La situation est d'autant plus grave que les recettes d'exportation des PMA ont parallèlement diminué de 10 % en 1981, tombant de 7,4 à 6,6 milliards de dollars.

Quatre pays industrialisés (Pays-Bas, Norvège, Suède, Danemark) et quatre pays pétroliers (Koweït, Qatar, Arabie Saoudite et Emirats arabes unis) ont accordé en 1981 plus de 0,15 % de leur P.N.B. à l'aide au développement.

Certains pays (Etats-Unis, Nouvelle-Zélande et pays communistes européens) n'avaient pris aucun engagement. Les autres donateurs avaient promis soit de porter leur aide aux P.M.A. à au moins 0,15 % de leur P.N.B., soit de la doubler. Parmi ces derniers, l'aide aux P.M.A. en 1981 atteignait 0,119 % du P.N.B. en France, 0,120 % en R.F.A., 0,051 % au Japon et 0,112 % au Royaume-Uni.





# EUROPE

## Pologne

### UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

La nouvelle était d'importance et, ne s'y trompant pas, la presse de Varsovie l'a annoncée, mardi 29 mars, en première page : le général Jaruzelski vient de trouver un éditeur.

L'exploit n'est pas mince dans un pays où, pénurie de papier aidant, les écoles ont du mal à se procurer des manuels scolaires, mais après tout — et contrairement aux ouvrages semblables de MM. Jivkov, Husak ou Ceausescu — ce recueil de discours sera d'une lecture particulièrement instructive.

D'une allocution à l'autre, on pourra en effet y étudier l'art de briser l'espoir d'une nation en trois étapes. Une offre de trêve d'abord (février 1981, discours d'investiture comme premier ministre) à un adversaire qui ne demandait que le respect des engagements pris et pouvait se croire en position d'attaqué. Une proposition ensuite (octobre 1981, discours d'élection comme premier secrétaire du parti) d'accord national à laquelle ne sera donné aucun contenu, mais qui brouillera les cartes. L'heure du laitier enfin (aube du 13 décembre 1981) : *« Je vous annonce qu'en ce jour nous avons constitué un conseil militaire de salut national... »*

### Imprimeurs clandestins arrêtés

Reste à savoir si les librairies polonaises vont être prises d'assaut. En attendant, les autorités ont arrêté neuf imprimeurs de bulletins et de tracts clandestins qui s'étaient constitué un stock d'une tonne de papier. Elles ont également ouvert, mardi, le procès de neuf animateurs du comité ouvrier inter-entreprises Solidarité, l'une des principales organisations clandestines de Varsovie. La clandestinité, pour sa part, aurait décidé d'appeler à manifester le 1er mai, *« jour de la Fête du travail et non d'hommage aux autorités »*.

B. G.

● *Le Bureau international du travail (B.I.T.)* a démenti mardi 29 mars que M. Gunter Engelmeier, le syndicaliste autrichien qui avait rencontré lundi M. Lech Walesa (*le Monde* du 30 mars), l'eût fait en qualité de représentant de l'Organisation internationale du travail. — *(A.F.P.)*

## R.F.A.

DANS SON DISCOURS DE DOYEN D'AGE AU BUNDESTAG

### M. Willy Brandt a souhaité que les citoyens des deux Allemagnes « ne s'écartent pas les uns des autres »

De notre correspondant

Bonn. — Le dixième Bundestag a été inauguré mardi 29 mars par le doyen d'âge, l'ancien chancelier Willy Brandt, qui a su trouver le ton et les paroles convenant à la circonstance.

Après avoir déclaré que tous les députés, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, portaient la même responsabilité devant le pays et la Constitution, M. Brandt a constaté que depuis sa création la République fédérale avait réalisé plus que ce que ses pères fondateurs avaient cru possible et que ce serait manquer de reconnaisance, de ne pas en convenir.

L'ancien résistant qu'est Willy Brandt ne pouvait passer sous silence le cinquantième anniversaire de l'accession au pouvoir des nazis et les catastrophes qui s'ensuivirent. Il rappela que seuls les socialistes avaient refusé de voter les pleins pouvoirs à Hitler, le 23 mars 1933 (les communistes étaient déjà bannis du Reichstag), et demanda une pensée pour toutes les victimes allemandes et étrangères des crimes hitlériens. Le Bundestag se leva alors comme un seul homme pour honorer la mémoire de ces martyrs. Revenant au présent, M. Brandt se félicita de *« la remarquable continuité et stabilité de la République fédérale »*. La démocratie s'y est affermie, a-t-il dit ; souhaitant que les citoyens des deux Allemagnes *« ne s'écartent pas inutilement les uns des autres »*, il a formé des vœux pour que leurs rapports *« soient productifs »*. S'étant auparavant élevé contre la course aux armements, il avait émis l'idée que économisant une partie des sommes qui lui sont consacrées, on pourrait lancer un « plan Marshall » pour le tiers monde.

Après le discours de M. Brandt, on procéda à lélection du président du Bundestag. Candidat unique, M. Rainer Barzel fut élu par 407 voix sur 498, c'est-à-dire avec une partie des voix des sociaux-démocrates. Le nouveau président — qui fut un certain temps « coordonnateur », des relations franco-allemandes et qui était ministre des affaires inter-allemandes dans le premier gouvernement Kohl — fut vivement congratulé par les chefs de tous les groupes parlementaires.

Il sera assisté de quatre vice-présidents, deux sociaux-démocrates, Mme Annemarie Renger, et M. Westphal, un chrétien-social bavarois, l'ancien président de l'Assemblée, M. Richard Stücklen, et un libéral, M. Wurbs. Les efforts réitérés des Verts pour faire élire l'une des leurs et pour demander que le nombre des vice-présidents soit porté à cinq n'aboutirent pas.

En chandail, sans cravate pour la plupart, les Verts détonnaient sur décorum de cette séance d'ouverture, mais s'ils usèrent jusqu'à la corde les possibilités que leurs offraient les motions sur l'ordre du jour, ils s'abstinrent de faire scandale. Ils ont déjà obtenu de siéger là où ils voulaient, entre la C.D.U. et le S.P.D. (ce dernier entendait ne laisser personne sur sa gauche), position stratégique importante puisqu'elle se trouve automatiquement dans le champ des télévisions.

Il fallut attendre tard dans la soirée pour que soit connu le résultat de l'élection du chancelier fédéral. Il n'y avait qu'un candidat, celui proposé, comme la loi l'entend, par le président de la République, M. Helmut Kohl. Élu avec 271 voix contre 214 et une abstention, M. Kohl prêtait serment peu après vingt-heures.

Les ministres devaient prêter serment mercredi. Après les fêtes de Pâques, les chefs des trois partis de la coalition C.D.U.-C.S.U.-F.D.P. se réuniront à nouveau pour mettre au point le programme de politique étrangère du nouveau gouvernement, si bien que la déclaration gouvernementale ne sera pas prête avant le 4 mai.

ALAIN CLÉMENT.

## Italie

LES SUITES DE L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

### Les avocats de M. Antonov contestent les accusations portées contre leur client par Ali Agça

De notre correspondant

Rome. — Les avocats de M. Antonov, le fonctionnaire de la Balkan Air accusé de *« participation active »* à la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II, ont révélé mardi 29 mars les éléments qu'ils ont réunis tendant à prouver qu'Ali Agça, auteur de l'attentat et principal accusateur de leur client, avait fait de fausses déclarations. Les avocats de M. Antonov devaient introduire ce mercredi une requête pour la libération provisoire du fonctionnaire bulgare, déjà refusée à deux reprises.

#### Ambiguïtés et contradictions

Les avocats ont exposé les ambiguïtés, les contradictions, voire les non-vérités contenues, selon eux, dans les propos d'Ali Agça. Agça avait notamment affirmé que le 10 mai 1981, trois jours avant l'attentat, il avait participé à une réunion dans l'appartement de M. Antonov pour mettre au point les détails de son action. A cette réunion avaient assisté, selon lui, outre M. Antonov et deux Bulgares de l'ambassade de Rome (actuellement à Sofia), la femme et la petite fille du fonctionnaire de la Balkan Air.

Or, selon les avocats, Mme Antonov, dont le permis de séjour expirait le 9 mai, serait repartie le 8 en voiture et aurait passé la nuit du 8 au 9 dans un motel en Yougoslavie. Les avocats ont présenté la note de l'hôtel authentifiée par les autorités yougoslaves. M. Antonov, qui, au début, avait déclaré au juge d'instruction que sa femme se trouvait à Rome le 13 mai, se serait trompé de date.

PH. P.

● *La Haute Cour de Londres* a annulé mardi 29 mars le verdict de suicide rendu l'été dernier par un jury d'enquête sur la mort du banquier italien Roberto Calvi et a décidé la réouverture d'une enquête judiciaire. Cette décision, qui répond aux souhaits de la famille du président du Banco Ambrosiano, intervient au lendemain de la publication à Milan du rapport des experts italiens qui présentent l'hypothèse du suicide comme la plus vraisemblable (*le Monde* du 30 mars).

# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

● LES PARENTS DES SOLDATS ARGENTINS enterrés par les forces britanniques aux Malouines pourront s'y rendre pour rendre hommage à leurs défunts, a-t-on appris, mardi 29 mars, de source diplomatique à Montevideo. Cette mesure a été adoptée grâce aux missions de bons offices entreprises par l'Uruguay et la Croix-Rouge internationale auprès des autorités britanniques. Par ailleurs, plus de 500 Britanniques, parents des soldats de la Task Force tombés au cours de la guerre des Malouines et enterrés sur place, sont attendus à Montevideo pour se rendre dans l'archipel. Selon les bilans officiels, 1 798 soldats argentins ont été tués, blessés ou portés disparus au cours de ce conflit ; côté britannique, 131 soldats ont été tués ou portés disparus et 150 autres blessés. — *(A.F.P.)*

## Chili

● LE GOUVERNEMENT a ordonné mardi 29 mars, la relégation dans le nord du pays de trente-quatre personnes arrêtées lors des manifestations antigouvernementales du jeudi 24 mars. Les trente-quatre détenus devront demeurer trois mois à Pisagua, à la frontière péruvienne, à 2 000 kilomètres au nord de Santiago. Deux cent trente personnes, dont deux prêtres catholiques, avaient été arrêtées

## Espagne

● DEUX POLICIERS ESPAGNOLS ont été condamnés par un tribunal pour « tortures » sur la personne d'un indépendantiste basque, a-t-on appris à Bilbao, le mardi 29 mars. Ils ont été condamnés à dix mois d'arrêts, dix années d'interdiction d'exercer la fonction de policier et une amende. Un troisième policier a été acquitté. Le 30 juillet 1982, de lourdes peines (de douze à quatorze ans de prison) avaient été prononcées contre trois gardes civils, qui avaient torturé à mort à Almeria, en Andalousie, trois jeunes gens qu'ils soupçonnaient d'appartenir à l'ETA militaire. — *(A.F.P.)*



# PROCHE-ORIENT

## Israël

### Le Jour de la terre est célébré par les Arabes dans un climat de vive tension

De notre correspondant.

Jérusalem. — De nombreux renforts de la police et de l'armée ont été déployés, le mercredi 30 mars, aussi bien en Israël que dans les territoires occupés, où les populations arabes célèbrent le Jour de la terre. En Cisjordanie, l'effervescence est particulièrement grande en raison de l'étonnante affaire d'intoxication collective dont la ville de Jenine a été le théâtre depuis plusieurs jours. Le couvre-feu a été de nouveau imposé dans cette agglomération le 29 mars alors que soixante-dix personnes, des adultes cette fois, ont été hospitalisées. Mais les autorités israéliennes continuent à mettre en doute la réalité de ce mal mystérieux, ce qui ne fait qu'accroître la colère des Palestiniens et les incite davantage à penser qu'il s'agit d'un empoisonnement volontaire.

En Galilée et dans la région de Haïfa, où vit la majorité des six cent cinquante mille Arabes citoyens d'Israël, trois grands rassemblements étaient prévus — et autorisés par la police — pour rappeler le souvenir des six personnes tuées en 1976 lors de la campagne de protestation contre des projets d'expropriation de terrains appartenant à des Arabes israéliens. Mais cette commémoration, qui a pris l'appellation depuis de Jour de la terre, est désormais marquée de diverses manières par l'ensemble des Palestiniens.

L'an dernier, le Jour de la terre avait confirmé une volonté de solidarité nouvelle entre les Arabes d'Israël et ceux des territoires occupés. Une évolution qui inquiète fortement le gouvernement israélien. Au cours des derniers jours, la plupart des dirigeants ou représentants des localités arabes de Galilée, des membres du parti travailliste, mais aussi du parti communiste et du Comité national pour la défense des terres arabes ont lancé des appels au calme. Ils ont également décidé, pour éviter des incidents qui risqueraient d'être mis à profit par le gouvernement à leur détriment, de repousser un projet de grève générale. Un tel mot d'ordre répandu l'an dernier par certains groupes n'avait été que partiellement suivi. Cependant, malgré ce geste d'apaisement, la police israélienne a procédé, le 29 mars, à une quinzaine d'arrestations, notamment de militants du parti communiste israélien (en très grande majorité arabes), et celui-ci, tandis que la police ne fournissait aucune explication, a affirmé qu'il s'agissait d' *« arrestations préventives et donc arbitraires »*. Durant la nuit et au début de la journée du 30 mars, quelques incidents isolés se sont produits dans plusieurs villages arabes israéliens : des jeunes ont lancé des pierres contre des voitures et la police a effectué des perquisitions pour confisquer des drapeaux palestiniens.

#### Des réactions « psychosomatiques »

En Galilée, la seule partie d'Israël où la population arabe est majoritaire et où des conflits sont toujours fréquents à propos de la répartition des terres — relativement beaucoup plus favorable à la population juive, — plusieurs initiatives ont été prises depuis le début de l'année par des représentants de localités arabes et juives de la région pour essayer de limiter les frictions entre les deux communautés. Mais la ressentiment des Arabes tend à se développer d'autant que l'armée a annoncé en janvier la réquisition temporaire d'importantes surfaces de terres agricoles appartenant à des Arabes pour les transformer en champs de manœuvre. Dernièrement, le climat s'est encore détérioré après la décision du gouvernement de M. Begin d'accorder de nouvelles allocations aux familles nombreuses, dont les Arabes ne peuvent bénéficier sous prétexte qu'ils ne servent pas dans l'armée israélienne, alors que les religieux juifs ultra-orthodoxes, qui, eux non plus, ne font pas de service militaire, pourront profiter de cette disposition. Le caractère évidemment discriminatoire de cette mesure a soulevé de vives protestations parmi les députés arabes de la Knesset, et ceux-ci ont introduit une requête en annulation devant la Cour suprême.

La méfiance, le soupçon ou le mépris marqués par nombre d'Israéliens envers la population arabe ont encore été soulignés par des déclarations du chef d'état-major, le général Raphaël Eytan. Ce dernier a prétendu, à propos du meurtre d'une fillette, alors que la police n'a toujours pas élucidé ce cas, qu'il n'y avait aucun doute quant à la culpabilité d' *« un Arabe »*. Bien que ses allégations aient été démenties par le ministre de l'intérieur, le chef d'état-major maintient que le meurtrier agissait pour le compte de l'O.L.P.

La colère des habitants de Jenine est aussi motivée par l'attitude apparemment méprisante des autorités médicales israéliennes. Après quarante-huit heures d'enquêtes et d'examens, alors que les experts n'ont pas encore terminé leurs travaux, le directeur général du ministère de la santé a déclaré que, dans la majorité des cas d'intoxication relevés depuis une semaine, il pouvait seulement s'agir que de manifestations *« psychosomatiques »*. Les médecins palestiniens des hôpitaux de Jenine et de la région reconnaissent que beaucoup de leurs patients se sont *« affolés »* à l'annonce de ce mal mystérieux, et que, parfois, ils ont noté des réactions quelque peu *« hystériques »* parmi une population qui, précisent-ils, vit en permanence dans la crainte de la moindre *« agression »* de la part des autorités ou des colons israéliens. Ils admettent que rien ne permet de justifier pour l'instant la rumeur, vite répandue dans la ville, d'un empoisonnement criminel, mais ils affirment que les troubles constatés, s'ils ne présentent pas *« un caractère de gravité extrême »*, sont bien réels et inquiétants. Ils dénoncent les allégations de la commission médicale israélienne qui, d'ores et déjà, laisse officiellement entendre que, *« peut-être »*, il n'y a même pas eu du tout d'intoxication au sens propre du mot.

FRANCIS CORNU.





Le Monde

# politique

## L'APPLICATION DU PLAN D'AUSTÉRITÉ

### LE DIFFÉREND DELORS-LE PORS

## Une clause de sauvegarde très ambiguë

*C'est un pseudo-accord sur une clause de sauvegarde ambiguë qu'ont conclu MM. Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, et Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, mardi après-midi 29 mars, en publiant un communiqué commun : « Les accords salariaux continuent à s'appliquer en 1983. Ils comportent souvent dans le secteur public des clauses prévoyant un rendez-vous fin 1983 ou début 1984. »*

*« A titre d'exemple, le relevé des conclusions signé dans la fonction publique dispose : « Lorsque sera connu l'indice des » prix de décembre 1983, les » parties se réuniront pour exa- » miner selon quelles modalités » et quel calendrier, en fonction » de la situation et des perspec- » tives économiques, sera réalisé » l'ajustement des rémunéra- » tions en vue du maintien du » pouvoir d'achat moyen en » masse. »*

*« Les mesures annoncées le 25 mars ne changent rien à la lettre de ces clauses ni à l'esprit dans lequel elles seront appliquées »*, souligne le communiqué, qui conclut : *« Il est rappelé que l'objectif du gouvernement est et demeure de limiter l'inflation à 8 % en 1983. »*

Est-ce clair ? Pas du tout, car les deux ministres ont chacun leur idée sur la façon d'appliquer la lettre et l'esprit de cette clause dite de sauvegarde du pouvoir d'achat, dont *le Monde* du 17 novembre 1982 soulignait déjà l'ambiguïté. La question posée est de savoir ce qui se passera si les prix augmentent d'environ 9 % au lieu des 8 % prévus.

Premier désaccord : pour M. Delors, si un dérapage des prix est constaté dès l'automne, il n'y aura pas de réajustement automatique. M. Le Pors semble accepter cette interprétation, mais il n'en a pas moins prévu une rencontre, en septembre, avec les syndicats pour examiner comment le réajustement se fera.

Deuxième désaccord : pour M. Le Pors, la clause de sauvegarde implique qu'en cas d'inflation plus élevée que prévue, les salaires des fonctionnaires seront majorés, afin d'assurer le maintien du pouvoir d'achat. Lors d'une suspension de séance, pendant les négociations salariales, le ministre de la fonction publique d'alors avait même laissé entendre qu'il s'agirait de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de 1983, mais aussi de 1982.

Pour M. Delors, la clause de sauvegarde n'est pas une clause d'indexation automatique. Il est certes indiqué que *« sera réalisé l'ajustement des rémunérations en vue du maintien du pouvoir d'achat moyen en masse »* — ce qui n'assure pas le maintien pour chaque fonctionnaire, — mais il est aussi précisé que cette revalorisation se fera *« en fonction de la situation et des perspectives économiques »*. Et pour M. Delors, ces perspectives sont déjà tracées... sous le signe de la rigueur.

Le différend entre les deux ministres, puis leur communiqué commun, n'effacent donc pas une divergence de fond sur l'automaticité ou non d'un relèvement des salaires en fonction d'une évolution constatée des prix. Le ministre de l'économie, des finances et du budget l'a admis, de manière inquiétante ou provocante — comme on voudra, — lorsque, à peine séchée l'encre dudit communiqué, il a déclaré à Europe 1 : *« On m'a laissé seul pour expliquer la politique économique et sociale du pays. Que ceux qui se cachent derrière moi me laissent les mains libres. »*

Puisque M. Anicet Le Pors n'a pas hésité à ferrailler sur le devant de la scène et à citer M. Mauroy comme garantie des déclarations qu'il ose faire, qui donc peut viser M. Delors lorsqu'il parle de ceux qui se cachent sinon, entre autres, un certain premier ministre ? Il est vrai que, bien avant le plan d'austérité, jeux de cache-cache et querelles de mots étaient déjà fréquents lorsqu'il s'agissait d'interpréter les orientations du précédent gouvernement sur le maintien du pouvoir d'achat moyen, en niveau ou en masse.

JEAN-PIERRE DUMONT.

## Le patronat livrera une dure bataille sur l'assurance-chômage

### *nous déclare M. Yvon Gattaz*

*(Suite de la première page.)*

*« Nous avons conscience que l'économie est désormais mondialiste, que le protectionnisme est la voie du sous-développement. Et la rigueur, l'effort, nous les préconisons. Il fallait corriger le tir pour redresser le passé. Ça, c'est l'élément frein. Nous regrettons qu'il n'y ait pas un élément moteur. A défaut de relance par la demande, pourquoi pas une relance par l'offre ? »* Ce jugement, qualifié de *« modéré »*, sur le plan d'austérité n'est pas forcément partagé par l'ensemble du patronat. La puissante Fédération des travaux publics estime qu'elle va *« faire les frais du plan de rigueur »* et s'attend à des *« dépôts de bilan en série et des licenciements massifs »*.

S'il y a un discours de M. Gattaz qui ne change pas — et qu'il refera à n'en pas douter au premier ministre le 31 mars — c'est celui sur les charges. *« La tête sur le billot, vous ne me ferez pas dire que les entreprises françaises ne sont pas les championnes du monde des charges fiscales et sociales. »* Il se sent conforté par une étude de la B.N.P. qui note *« une nouvelle dégradation des résultats des entreprises en 1982 »*. La part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée, qui était déjà tombée de 29 % en 1974 à 25 % en 1979, a continué de fléchir : 24,4 % en 1980, 23,5 % en 1981 et 23 % en 1982. Ainsi l'épargne brute est-elle retombée au niveau des années 60, inférieure de moitié à ce qu'elle était en 1979.

### Une inquiétude

La commission paritaire C.N.P.F.-administration chargée d'évaluer les charges des entreprises s'est déjà réunie deux fois — sept rencontres sont prévues — et devrait rendre ses conclusions, comme prévu, à la fin du mois d'avril. On espère bien au C.N.P.F. y voir la confirmation des propos avancés depuis deux ans (1).

Au-delà de ces permanences, on sent bien dans le patronat une inquiétude de voir le pouvoir socialiste mener une politique jugée à ce point contradictoire avec sa nature et ses rêves. Quelles concessions va-t-on offrir au P.S., au P.C. et aux syndicats en contrepartie de la rigueur accrue ? Ce « qualificatif » qui fait frémir les patrons parce qu'il donne en général plus de pouvoir aux syndicats et n'est jamais sans coût pour l'entreprise ?

Toujours frileux, le C.N.P.F. se méfie donc de l'idée de M. Maire de transformer l'emprunt forcé en affectation des augmentations salariales aux fonds salariaux qui devraient permettre le développement des investissements, de l'emploi et du partage du travail. *« Une cogestion déguisée à laquelle nous sommes hostiles. »*

Ainsi M. Gattaz se dit-il déterminé à ne pas accepter d'augmentation de la cotisation patronale de l'assurance-chômage, dont le déficit *« sera supérieur à 5 milliards de francs en 1983 »* et qui doit être renégociée dans les semaines qui viennent entre les partenaires sociaux. *« Comme si le chômage n'était pas un problème relevant de la solidarité nationale ! »* s'exclame M. Gattaz, qui nous déclare : *« Nous aurons avec le gouvernement une bataille encore plus dure que l'an passé. »*

Ainsi le C.N.P.F. se bat-il vigoureusement contre le projet de démocratisation du secteur public (*le Monde* du 23 mars) qui risque, selon lui, d'amoindrir la compétitivité des nouvelles entreprises nationales et, par contagion, de l'ensemble du secteur privé. Qui dit que le patronat change ?

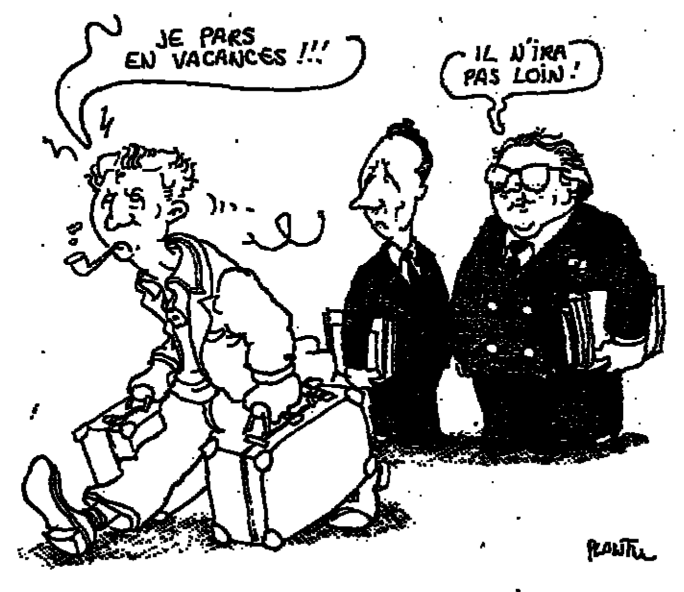
BRUNO DETHOMAS.

(1) Même si l'on oublie souvent au C.N.P.F. que les charges salariales sont, en revanche, supérieures à celles des pays voisins (R.F.A. notamment).

### LES RENDEZ-VOUS DE M. MAUROY AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

**Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, recevra l'ensemble des partenaires sociaux entre le 30 mars et le 4 avril pour discuter des mesures sociales et économiques arrêtées le 25 mars au conseil des ministres. Il doit rencontrer successivement : mercredi 30 mars, à 17 h 30 : M. André Bergeron (F.O.) ; jeudi 31 mars, à 9 h 30 : M. Yvon Gattaz (C.N.P.F.) ; à 18 h : M. Jacques Pommatau (FEN), et à 19 h : M. Jean Menu (C.G.C.) ; vendredi 1er avril, à 9 h 30 : M. Jean Bornard (C.F.T.C.), à 15 h : M. Edmond Maire (C.F.D.T.), et à 18 h : M. Henri Krasucki (C.G.T.) ; lundi 4 avril, à 18 h : M. René Bernasconi (C.G.P.M.E.).**

**Chaque délégation comprendra trois personnes. A l'hôtel Matignon on indique que ces réunions donneront lieu à *« information mutuelle »*. On ne parle pas de négociations éventuelles.**




*(Dessin de PLANTU.)*

### L'emprunt exceptionnel de 10 % payable en mai touchera les revenus mensuels supérieurs à 7 750 francs pour deux parts

| Impôt payé en 1982 sur revenus 1981 | Montant de l'emprunt obligatoire payable en mai 1983 | Revenus correspondants | 1 part (célibataire) | 2 parts (marié sans enfant) | 2,5 parts (marié 1 enfant) | 3 parts (marié 2 enfants) | 4 parts (marié 3 enfants) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 000 F | 0 F | Imposable (après déductions) | 37 140 | 54 470 | 61 830 | 69 200 | 82 530 |
| | | Brut annuel (avant déductions) | 51 583 (63 447) | 75 653 (93 053) | 85 875 (105 626) | 96 111 (118 216) | 114 625 (140 989) |
| 6 000 F | 600 F | Imposable | 40 480 | 58 900 | 66 830 | 74 200 | 88 930 |
| | | Brut annuel | 56 222 (69 153) | 81 805 (100 620) | 92 819 (114 167) | 103 055 (126 758) | 123 513 151 921) |
| 10 000 F | 1 000 F | Imposable | 51 950 | 74 280 | 83 630 | 92 350 | 108 930 |
| | | Brut annuel | 72 152 (88 746) | 103 167 (126 895) | 116 153 (142 868) | 128 264 (157 765) | 151 292 (186 089) |
| 20 000 F | 2 000 F | Imposable | 76 950 | 103 900 | 116 400 | 128 090 | 148 560 |
| | | Brut annuel | 106 875 (131 456) | 144 306 (177 496) | 161 667 (198 850) | 177 903 (218 820) | 206 333 (253 790) |

**Le prélèvement exceptionnel de 10 % payable en mai prochain sera calculé sur l'impôt payé en 1982. C'est dire qu'il vise les revenus de l'année 1981. Nous avons indiqué entre parenthèses à quels niveaux ces revenus correspondent en 1983, puisqu'il est évident que dans la plupart des cas une personne ayant disposé d'un revenu de 100 F en 1981 aura vu celui-ci augmenté d'environ 23 % en deux ans et bénéficiera, en 1983, de 123 F de revenu, soit, par exemple, 63 447 F pour un revenu brut annuel qui était en 1981 de 51 583 F (voir tableau).**

**Il est bien entendu que l'assiette du prélèvement exceptionnel — l'impôt de 1982 — inclut les augmentations qui avaient été votées en 1981, et d'abord la majoration de 10 % destinée à financer une partie du déficit de l'assurance chômage.**

## Un blocage des prix est à l'étude

**Les prix de détail ont augmenté de 0,7 % en février, chiffre qui confirme l'estimation publiée il y a dix jours par l'INSEE. Cette hausse porte à 9,2 % l'augmentation des prix en un an, c'est-à-dire par rapport à février 1982. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (décembre 1982, janvier et février 1983), la hausse des prix est de 10,4 %.**

**Au cours du mois dernier, les prix alimentaires ont augmenté de 0,8 %. Le ministère de l'économie et des finances estime que cette augmentation, trop importante, est due au fait que certaines professions n'ont pas respecté l'esprit des accords conclus avec l'administration ou ont tout simplement fraudé la réglementation. Le ministère de l'économie et des finances annoncera donc jeudi 31 mars au Comité des prix deux séries de mesures renforçant la réglementation actuelle.**

**Première série de mesures : le dispositif d'encadrement des prix mis en place avec les bouchers et les poissonniers va être modifié. Au régime souple qui existait jusqu'à présent, vont succéder des dispositions nettement plus sévères. Les pouvoirs publics estiment en effet que la stabilisation des prix — voir les baisses — enregistrée au stade de la production ou du gros n'ont pas été répercutés et se sont traduites au stade du détail par des hausses anormales. Il en va ainsi notamment pour la viande de bœuf dont les prix sont quasi stables à Rungis depuis novembre, mais ont augmenté d'environ 0,8 % chaque mois au stade du détail.**

**Deuxième série de mesures : de nombreux professionnels ont — individuellement — enfreint la réglementation au cours des derniers mois. Dans certaines professions (blanchisserie, teinturerie, coiffure, débit de boisson, hôtellerie parisienne...), les taux d'infraction se sont élevés à des pourcentages très importants compris entre 8 et 18 %, alors que la moyenne nationale ne dépassait pas 4 % ces derniers temps. Aussi les professionnels en infraction vont-ils — outre les procès-verbaux qui leur seront dressés — voir leur prix bloqués au niveau de juin 1982 et ce pendant une durée équivalant au temps pendant lequel ils ont fraudé.**

### M. JOSPIN : l'échéance c'est 1986

M. Lionel Jospin a déclaré, mercredi 30 mars, au micro de Radio-Monte-Carlo, que le *« plan conjoncturel »* élaboré par le gouvernement *« est en passe de réussir dans les six à huit mois »*. *« S'il s'agit de la réussite de la gauche,* a-t-il ajouté, *alors l'échéance n'est pas à six, huit mois. L'échéance politique, c'est 1986. Nous avons donc trois ans pour réussir l'assainissement économique et repartir de l'avant. »*

Interrogé sur les propos de M. Edmond Maire, qui se plaint d'une insuffisance de concertation entre le gouvernement et les syndicats, le premier secrétaire du parti socialiste a affirmé : *« Il est de la responsabilité du gouvernement de proposer des mesures qui vont être discutées devant le Parlement parce que le suffrage universel, dans la démocratie, ce n'est pas le syndicat. C'est le Parlement. »*



### « L'ATTITUDE FRANÇAISE MÉRITE SOUTIEN », affirme le *Financial Times*

*« En 1981, trois semaines après l'élection du président Mitterrand, nous prédisions que le socialiste Mitterrand suivrait le social-démocrate Schmidt et le républicain Reagan et apprendrait que la combinaison des déficits pétroliers, de la récession et de l'inflation, laisse une bien faible place pour une politique économique autonome »*, écrit le quotidien financier britannique *Financial Times*, qui ajoute que *« les forces de convergence économiques et même politiques ont été particulièrement vives (...) »*.

*« Bien que certains aspects de l'approche du gouvernement français doivent encore être considérés comme contre-productifs — l'absurdité des nationalisations, la tendance renforcée au dirigisme et à l'interventionnisme dans l'industrie, les menaces sourdes et les clameurs du protectionnisme, — il est évident que les sacrifices demandés aux Français méritent un soutien de la part des voisins de la France et des marchés financiers »*, poursuit le *Financial Times*.

Le quotidien britannique prévoit de nouvelles pressions étrangères. *« Mais comment plus de mesures d'austérité peuvent-elles êtres réclamées de manière réaliste au gouvernement de M. Mitterrand »*, écrit le *Financial Times*, qui souligne que les pays de la Communauté devaient tenir compte des risques que feraient courir à la C.E.E. et à la France de telles pressions.



### LE PRÉLÈVEMENT DE 1 % SUR LES REVENUS IMPOSABLES DE 1982 EST REPORTÉ A SEPTEMBRE

M. Jacques Delors a précisé, mardi soir 29 mars, que le *« prélèvement de 1 % sur les revenus imposables, destiné au fonds de péréquation des régimes sociaux, ne sera effectué qu'à partir de septembre »*.

S'exprimant sur Europe 1, le ministre de l'économie et des finances a indiqué que ce prélèvement serait effectué sur le montant imposable des revenus de l'*« année 1982 et ne touchera pas les 11 millions de foyers fiscaux qui ne paient pas d'impôts »*.

Cette mesure ne touchera, selon le ministre, que *« un ménage sur deux et ne sera effective qu'en septembre, en raison de la durée du débat parlementaire »* sur les mesures fiscales du plan de rigueur annoncé vendredi 25 mars.

M. Delors a également précisé que l'*« emprunt obligatoire de 10 % concernera environ 8 millions de foyers fiscaux »* ayant payé plus de 5 000 F d'impôts en 1981.

### DES MESURES D'ASSOUPLISSEMENT POUR LES TOURISTES

*(Suite de la première page)*

A propos notamment de l'organisation des séjours linguistiques qui concernent surtout les jeunes, des voyages d'affaires, et de la situation des touristes qui avaient déjà pris des engagements avant l'annonce des mesures gouvernementales.

Mercredi en fin de matinée M. Jean-Claude Murat, président du S.N.A.V., a affirmé pour sa part que le mot d'ordre de manifestation était maintenu.

A la manifestation des professionnels du tourisme devaient se joindre des adhérents de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) qui *« déplore les mesures prises par le gouvernement dont les effets se traduiront par de nombreux licenciements et des faillites »*.

Une cellule de travail regroupe des délégués du S.N.A.V., un représentant de la direction du Trésor, un membre de la direction du tourisme, et un fonctionnaire chargé des entreprises en difficulté.

### L'ITALIE ET L'ESPAGNE AUSSI

Le contrôle des changes en matière de tourisme dans les grands pays industrialisés ne s'applique guère qu'en Italie. Ainsi aucune réglementation n'existe en Allemagne fédérale. Celle qui était en vigueur en Grande-Bretagne de façon d'ailleurs limitée — puisqu'elle n'imposait une limite de 500 livres que pour l'argent liquide, — a été abolie en 1979, au moment de l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

En Italie, un arrêté ministériel en date du 12 mars 1981 ne permet de sortir du pays que 1,1 millions de lires (5 000 F environ) par personne et par an. Cet arrêté ne concerne que les touristes. La somme globale se décompose en : 0,2 million en lires, 0,1 million en devises et le reste en chèques de voyage. Il avait été question de porter cette somme à 1,4 million de lires ; mais la décision n'a pas été prise.

En Espagne, il s'agit de l'équivalent de 80 000 pesetas (4 300 F) par personne et par voyage, sans limitation du nombre des voyages par an. Pour les gens d'affaires, la somme est portée à 200 000 pesetas (10 600 F). Toutes ces transactions sont inscrites sur des registres centralisés par les services compétents. Aucune limitation ne concerne les voyages de santé et d'études.





L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE

# Quand la droite propose

Prôner la rigueur et féliciter le pouvoir pour son retour à un dur réalisme ont rarement été une vertu de l'opposition. Plus rares encore sont les propositions. Pour résoudre les difficultés de la Sécurité sociale, que feraient le R.P.R. et l'U.D.F. s'ils détenaient les rênes du pouvoir ? Ici et là, des voix se sont élevées pour avancer des suggestions. Quasiment toutes se prononcent pour un retour au libéralisme et à l'assurance volontaire.

Pour M. Cannac, dans son livre *le Juste Pouvoir*, il faut revenir à l'« *autonomie des individus* ». En matière de santé, l'auteur propose que les « *gens soient tenus, à leur frais, de s'assurer auprès du système d'assurance de leur choix : public, privé, mutualiste, un peu comme en matière d'assurance automobile* ». Traduction : selon vos moyens, vous optez pour une assurance limitée ou une assurance tous risques.

M. Peyrefitte, dans son ouvrage *Quand la rose se fane*, emprunte le même chemin de l'individualisme. « *La solidarité nationale a ses limites naturelles* », écrit-il avant d'avancer des réformes. Telle est son orientation pour l'assurance-maladie : « *Au-dessous d'un certain plancher, pas de remboursement. A ces risques, ruineux pour la communauté mais supportables pour chacun, des mutuelles et des assurances volontaires pourvoiront.* » Et de recommander la diminution des cotisations et l'augmentation des salaires. Se référant, lui aussi, à l'assurance automobile, M. Peyrefitte estime que, en matière de santé, il ne faudrait couvrir que « *les risques les plus graves. Pour le reste, l'assurance est facultative et requiert un supplément de prime à verser* ».

Comment ? « *En règle générale, le risque maladie sera pris totalement en charge selon un taux de base fixé à 60 %.* » A l'exception des risques les plus graves et des catégories défavorisées – couverts à 100 %, – les autres citoyens auront donc une « franchise » de 40 % à supporter, à moins de s'adresser « aux compagnies privées », les caisses maladie n'ayant plus de « monopole ».

Autre parti de droite à avoir défini, avant les élections municipales, un programme, le Centre national des indépendants – C.N.I.P. – propose des coupes claires dans les prestations.

« *En période de stagnation économique*, indique le C.N.I.P. *il faut accepter une diminution du pouvoir d'achat et un arrêt de l'extension de la protection sociale, ce qui n'exclut pas d'ailleurs une solidarité généreuse pour les déshérités.* »

Pour assurer l'équilibre de la Sécurité sociale, le C.N.I.P. estime qu'il faut d'abord « *modérer la croissance des retraites : si l'on ne peut imposer un effort supplémentaire aux cotisants, on se trouve dans l'obligation de diminuer les retraites en francs constants ou de repousser l'âge de la retraite* ». Dans le domaine de la santé, ajoute-t-il, « *il est possible de réduire certaines prestations maladie en augmentant la participation individuelle de chacun aux dépenses* », d'où des propositions plus précises : augmentation du ticket modérateur, limitation du remboursement à 100 %. En contrepartie, le C.N.I.P., qui entend maintenir « *au même niveau* » les prestations familiales avec un effort pour les « familles de trois enfants et plus » – suggère de créer une assurance-maladie « *à deux niveaux* » : un « *régime de base géré par la Sécurité sociale* » et un « *régime complémentaire* » couvrant certains risques spéciaux et prenant en charge le ticket modérateur. Ce régime « *complémentaire* », dit-il, « *pourra être géré* » par la Sécurité sociale, les mutuelles ou les assurances privées.

Rejoignant certains projets de la gauche, le C.N.I.P. se déclare favorable à une « *réforme du financement de la Sécurité sociale* » avec « *un recours plus important à l'impôt sur les revenus* » dénommé « impôt social ».

Au total, un programme très « libéral », qui tend à remettre en cause la socialisation des risques de la santé. Le C.N.I.P. considère que le développement de la Sécurité sociale « *très sécurisante a donné à un grand nombre de Français la mentalité de personnes devenues dépendantes de la collectivité et irresponsables* ».

Faut-il parler de « *régression sociale* » ? En tout cas, MM. Cannac, Peyrefitte et le C.N.I.P. ont le courage de mettre les points sur les « i » et à leur manière d'ouvrir le débat sur l'avenir de la protection sociale.

J.-P. DUMONT.

COMMENTANT SA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

# M. Michel Jobert estime que le pouvoir a péché par « défaut d'humilité vis-à-vis des faits »

L'échec de M. François Mitterrand serait « *l'échec de la France, une infortune nationale qui accablerait le pays et traumatiserait, de surcroît et durablement, une partie importante du corps social* », écrit M. Michel Jobert dans sa *Lettre mensuelle*, qui poursuit : « *Nul ne devrait se réjouir des difficultés rencontrées et des erreurs faites. Ce serait se frapper soi-même, avec une superbe inconscience. Avancer, aussi lucidement que possible, dans la réalité des faits, sans céder aux analyses de la passion ou aux visées de l'idéologie, devrait être désormais l'impératif pour les gouvernants et l'attitude raisonnée du public.* »

Toutefois, dans cet éditorial intitulé « Humilité et considération », l'ancien ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, qui a annoncé le 20 mars une démission intervenue le 17, ajoute : « *Cela posé, comment ne pas souligner les erreurs cruelles commises depuis mai 1981 ? Etaient-elles fatales ? Ou implicites, à partir des espoirs éveillés et des programmes dessinés ? L'idéologie, la doctrine, le sentimentalisme, la référence historique combien trompeuse dans une époque qui galope, apportent une part d'explication. Mais les plus grandes erreurs ont été des erreurs de comportement : défaut d'humilité vis-à-vis des faits et de soi-même ; absence de considération à l'égard des autres. Attitudes il est vrai, fâcheusement complémentaires.* »

Soulignant que « *la capacité de la France apparaît régulièrement réduite et captive* », M. Jobert précise : « *L'état de grâce* » *a contribué à laisser croire que les faits céderaient aisément devant les démonstrations volontaristes [d'un]* « *programme* ». *Satisfaire dans l'immédiat un électorat qui avait procuré la victoire était un geste attendu et même justifié. Mais l'analyse infirme qui suivit, selon laquelle il suffirait de* « *décaisser* » *pour susciter l'activité, fut une erreur. Tant d'*« *économistes réputés* » *se sont réunis pour un pareil faux-pas ! Leur superbe éclatait à l'automne 1981. Ils sont toujours là. Ont-ils appris au moins l'humilité ?* »

« *Il fallait*, précise l'ancien ministre d'Etat, *en janvier 1982, changer de politique. On ne s'y résolut que six mois plus tard, en juin 1982, tout en prétendant que c'était la même politique. Et le discours que vient de faire le chef de l'État, le 23 mars aurait été encore plus justifié, un an auparavant. Réactions trop tardives, dans une situation aggravée qui rend inopérants les remèdes utilisés.*

» *Pourquoi ne pas avoir l'humilité d'admettre que ce n'est plus la même politique, désormais, alors que chacun peut le constater ? Comment veut-on que la dernière en date soit acceptée et comprise, en s'entêtant ainsi ? Ne voit-on pas que toute marge de manœuvre a disparu, et que les affaires de la France sont désormais sous le contrôle ou sous la main de l'assistance européenne ou internationale ?* »

Evoquant le manque de considération, M. Jobert écrit : « *Dire la vérité relève de la plus élémentaire considération vis-à-vis d'autrui. L'opinion a trop souffert, sous le septennat précédent, de l'usage immodéré qui était fait de ruses prenant forme d'explications pour qu'on ne redoute le retour de pareils procédés. Déjà le rêve, l'incantation ont-ils eu plus qu'une part raisonnable pendant ces deux dernières années. Désormais, plus de sobriété, moins de lyrisme, plus d'exactitude seraient les bienvenus. Moins de parti pris aussi.*

» *Vouloir réduire, même lors d'échéances électorales, la démocratie telle que l'éprouvent les Français, dans son exigence fondamentale de liberté et de justice, à un combat gauche-droite est une mauvaise action. Nous avons plus de diversité et de jugement que ne le laisse croire cette simplification douteuse. Elle repose d'ailleurs sur une analyse qui puise ses références dans l'histoire, et non dans l'évolution présente de la société qui échappe de plus en plus à une telle distinction.* »

« *Il est temps*, conclut l'ancien ministre, *que le parti majoritaire cesse d'étaler ses querelles de personnes, que la consultation soit la règle... et la considération, le comportement futur. La façon dont ont été traitées les petites formations – dont la mienne – témoigne d'une belle désinvolture. Mais chaque citoyen est une petite formation, à lui seul. Et il est à même d'éprouver cette cruauté désinvolte et d'en tirer aussi les conséquences. Ce qu'il a fait, souvent. (...) Les Français ont besoin de se sentir forts de leur appartenance à une collectivité : aujourd'hui, ils se découvrent humiliés.* »

L'OPPOSITION ET L'ÉTUDE DES COMPORTEMENTS

# M. Giscard d'Estaing, le cornac et l'éléphant

*(Suite de la première page.)*

Au congrès de l'U.D.F., à Pontoise, le 28 novembre 1982, M. Giscard d'Estaing expliquait notamment : « *Quand vous regardez les sondages, ceux par lesquels on s'interroge sur la société, vous voyez que très souvent les réponses ne sont pas des réponses 50-50, mais 65-35. Ce sont les réponses de ce groupe central en voie de formation dans la société française que l'U.D.F. doit représenter...* »

Deux mois plus tard, dans l'interview qu'il accordait à *l'Express*, l'ancien président de la République affirmait : « *Mon idée est de rechercher des types de solution susceptibles de convenir à 70 % des Français (...). Un président, selon moi, est un homme qui doit rechercher, préparer et proposer le maximum de solutions pouvant réaliser un consensus (...). Le succès viendra de la capacité d'adaptation de l'esprit et de l'attention portée à chaque aspect, à chaque instant, à ce qui survient en France.* »

Voilà, somme toute, une définition de ce que peuvent être les fonctions d'un « *ex-président de la République* ». A ce titre, les travaux de la Cofremca sont, pour lui, l'un des instruments dans sa recherche d'une « *adaptation constante* ».

« *Ce que nous devons, ce n'est pas proposer un idéal mais permettre à la société française d'enfanter son propre idéal* », expliquait encore à Pontoise l'ancien président de la République, qui aime évoquer cette image du cornac sur son éléphant pour expliquer que si le cornac peut diriger la marche de sa monture, la puissance reste chez l'éléphant...

Pour intéressantes qu'elles soient, les études de la Cofremca n'en sont pas moins soumises à la critique de ceux qui refusent de considérer que le mouvement social domine la vie politique. Ceux-là estiment que la Cofremca néglige l'autonomie de la politique et s'attache trop au changement, sans prendre suffisamment en compte les valeurs traditionnelles qui pèsent de tout leur poids dans la vie politique.

Ils soulignent, au passage, qu'en 1981 M. Michel Rocard correspondait beaucoup plus aux courants porteurs de la société que M. Mitterrand, qui apparaissait, lui, « *en retrait* ».

## Experts ou gourous

A ces critiques, la Cofremca répond qu'elle peut être « *un instrument utile* » qui aide les hommes politiques à la compréhension de l'avenir et qu'elle peut servir de « *relais à l'art de gouverner* ».

M. Giscard d'Estaing, de son côté, se défend de ne s'intéresser qu'aux études de la Cofremca. « *Il n'a pas la foi du croyant*, note l'un de ses proches, *mais il est certain que ce genre d'études le séduit.* »

A cette foi du croyant, le P.R. ne veut pas, non plus, succomber. S'il s'intéresse de très près à tous les sondages, études, analyses de langage qui lui permettraient de mieux comprendre quel peut être son image, il adopte une attitude prudente. « *Nous ne voulons pas nous en remettre aux analystes, experts ou gourous pour définir notre stratégie* », dit-on au P.R. C'est ainsi que ce parti tente de façonner un « *instrument original* » qui lui permette d'utiliser « *dans une juste mesure* » tout ce qui existe actuellement sur le marché. Autour de M. Hugues Dewavrin, délégué national, une cellule de dix personnes s'est ainsi constituée, comprenant à parts égales des responsables du P.R. – dont son secrétaire général – et des experts en communication. Cette cellule, de l'avis de l'un de ses membres, devrait éviter toute forme de « *perversion* » dans l'utilisation de nouvelles « *méthodologies* ».

Ainsi, peu à peu, après avoir été très sensibles aux sondages d'opinion, l'opposition et certains de ses chefs de file, qui ont besoin de retrouver une image ou un langage, s'intéressent aux études plus « *pointues* » de tel ou tel institut, découvrent ou redécouvrent la sociologie ou toute autre science qui pourrait les aider à formuler des « *propositions* » pour l'avenir ou élaborer des scénarios...

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

## A la recherche de « M. Aucun »

Sur la base d'enquêtes menées depuis 1953 – année de sa création – dans les secteurs les plus divers et pour des clients très différents – entreprises privées ou publiques, médias écrits ou audiovisuels, ministères, – à partir de livres, d'études ou de mémoires consacrés à l'ethnologie, la Cofremca (Compagnie française d'études et de marchés) a cherché dans les années 60 à identifier le changement.

« *A cette époque, nous avons constaté une accélération du changement ; des produits qui nous paraissaient bons devenaient très vite dépassés* », explique M. Gérard Demuth, l'un des directeurs de la Cofremca, qui travaille notamment avec M. Giscard d'Estaing. « *Il nous a semblé que le changement devenait en lui-même un objet nécessaire d'analyse et de compréhension du réel* », ajoute-t-il. Pendant quatre ans, en compilant leurs précédentes études, les ingénieurs de la Cofremca ont cherché ainsi à dénombrer ce qu'ils ont appelé les « courants socioculturels majeurs », autrement dit les « tendances lourdes » selon lesquelles évoluent un ensemble de besoins, de valeurs, de motivations, de sensibilités, de façons d'être, de modes de relation, de traits de personnalité, etc. Ils les ont dénommés : déclin du primat de la sécurité économique, recherche de la nouveauté, souci de son apparence personnelle, mythe de la nature, moindre attachement à l'ordre, attirance pour l'irrationnel, etc.

En 1972, la Cofremca avait identifié vingt-six courants. Aujourd'hui elle en dénombre quelque trente-cinq dont le plus récent lui paraît être « l'indétermination, l'incertitude », ce sentiment de plus en plus répandu que l'avenir est imprévisible...

### « Intraception » et auto-manipulation

En interrogeant régulièrement un échantillon de deux mille cinq cents personnes, la Cofremca suit l'évolution de chacun de ces courants, évalue leur degré de pénétration dans les différentes catégories de la population et identifie leur manifestation. Elle s'efforce de détecter l'apparition de nouvelles sensibilités et de discerner « les menaces et les opportunités » que recèlent les changements en cours. La Cofremca propose éventuellement des scénarios et des réponses au changement.

En situant les différents courants les uns par rapport aux autres, selon leur degré de proximité ou d'éloignement, elle obtient une carte socioculturelle, qui fournit pour une époque donnée une sorte de photographie des mouvements dominants qui sont à l'œuvre dans la société.

C'est ainsi que, dans un rapport rédigé en février 1982, la Cofremca note que de 1976 à 1980 « *il semble que l'on soit passé d'un mouvement dominant d'expression en réaction contre les normes* [à une situation] *où l'intraception devient prépondérante* » ; autrement dit on est passé à une situation où la tendance est à comprendre de l'intérieur, intuitivement, les autres et la société, plutôt qu'à juger ou vouloir imposer certaines évolutions. Avec l'« intraception », deux courants peuvent à son avis, constituer « l'axe principal » du changement dans les années à venir. Il s'agit du « besoin d'enracinement » et de l'« auto-manipulation ». En ce qui concerne ce dernier courant, la Cofremca explique : « *Alors que les conduites anciennement dominantes consistaient soit à s'admettre tel qu'on était, soit à se contraindre par l'exercice de la volonté à se comparer à un modèle, les conduites dont nous constatons le développement reposent sur l'idée que l'on peut, sans avoir recours à l'effort de la volonté, influencer ses états d'esprit et sa personnalité.* » C'est, note la Cofremca, « *l'induction d'humeurs passagères par la création d'ambiances favorables, par la façon de s'habiller, par l'utilisation de calmants ou de stimulants ou par des actions à plus long terme telles que le yoga ou la psychanalyse* ».

Depuis 1974, la Cofremca étudie les correspondances qui peuvent exister entre les courants porteurs de la société et les personnalités ou partis politiques.

A l'aide de questionnaires indirects, elle cherche à savoir si les sympathisants de tel ou tel parti s'identifient à un courant plutôt qu'à un autre. Elle en arrive ainsi à déterminer les profils socioculturels des partisans de MM. Chirac, Marchais, Giscard d'Estaing, Barre, Mitterrand, Rocard ou de Mme Simone Veil.

Elle reconnaît que ses tableaux doivent être examinés avec prudence et ne peuvent donner lieu à des conclusions définitives dans la mesure, par exemple, où le champion de tels sondages demeure... « M. Aucun » : les personnes interrogées qui se montrent les plus « en phase » avec les courants porteurs ne se prononcent en effet pour aucune des personnalités politiques qui leur sont proposées !

C. F.-M.

## Sur l'Acropole

M. Georges Marchais séjourne pour dix jours en Grèce. La Grèce, ce pays dont les agences de voyages disent « *Tout y est plus beau* ». D'ailleurs l'envoyé spécial de *l'Humanité* note : « *Un soleil radieux dore ce soir les superbes pierres de l'Acropole.* »

Le P.C. ne dit pas si M. Marchais visite la Grèce en touriste (il tombe alors sous le « coup » des 2 000 F en devises) ou en homme d'affaires (le régime est alors plus libéral).

On sait seulement que le secrétaire général du P.C.F. voyage en Grèce « *à l'invitation du parti communiste* » de ce pays, où le tourisme constitue la principale ressource en devises

F. GR.



LE PROGRAMME DE M. BADINTER

# Le projet de loi sur les victimes devrait être discuté à l'Assemblée nationale en avril

L'Assemblée nationale devrait discuter au mois d'avril un projet de loi sur la protection des victimes. Ce projet devait être adopté par le conseil des ministres ce mercredi 30 mars. Il prévoit d'améliorer l'indemnisation et l'assistance aux victimes et avait déjà fait l'objet d'une communication de M. Robert Badinter au conseil des ministres le 19 janvier (*le Monde* du 21 janvier).

Au mois de mai, le ministre de la justice espère pouvoir défendre à l'Assemblée le projet sur la prévention des entreprises en difficulté que devait aussi adopter le conseil des ministres de ce mercredi. Avec l'abrogation de la loi « sécurité et liberté », dont le Sénat doit discuter les 6, 7 et 8 avril, ce sont les principaux projets que le garde des sceaux espère faire adopter par le Parlement au cours de la session de printemps.

Au cours de cette session, deux autres projets seront déposés au Parlement : le premier sur la création de tribunaux de l'application des peines (*le Monde* du 30 novembre 1982) et le second sur le traitement des entreprises en difficulté. Ce dernier projet comporte un volet sur la réforme des professions de syndics et d'administrateurs judiciaires.

● *Au cabinet de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale*, M. Jean Gasol est nommé directeur adjoint. Dans le précédent, M. Jean Gasol était chef de cabinet (*le Monde* du 29 mai 1981).

● *Au cabinet de M. Charles Fiterman, ministre des transports*, MM. Guy Braibant et Claude Martinaud sont confirmés dans leurs fonctions respectives de chargé de mission et de directeur du cabinet.

## LES CAR : L'OPPOSITION DOIT MENER UN TRAVAIL EN PROFONDEUR

*Le conseil national* des comités d'action républicaine (CAR), réuni pour la première fois dimanche 27 mars, a dressé un bilan des élections municipales. M. Bruno Megret, président des CAR, estime que ce scrutin a permis à l'opposition de « *rattraper son retard* », mais ne lui a pas pour autant « *donné l'avantage qu'elle croyait pouvoir tirer du mécontentement des Français à l'égard de la gestion socialo-communiste* ».

Il convient, selon lui, que l'opposition ne se contente pas de critiquer la gestion socialiste et qu'elle « *mène un travail en profondeur de contre-pouvoirs et de renouveau qui doit commencer dans les communes* ».

Pour préparer ce travail, dont le résultat « *dépend de l'attitude des élus municipaux de l'opposition* », les CAR organiseront le 30 avril, à Paris, une réunion des nouveaux élus de l'opposition sur le thème : « *Réussir l'après-municipales* ». Cette réunion sera placée sous le patronage de M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit) du Rhône, maire de Lyon et membre des CAR. Elle devrait être prolongée par la mise en place d'un centre d'aide et de réflexions pour les élus locaux.

Les CAR ont, en outre, lancé le premier numéro d'une revue mensuelle, *Alternative républicaine*, dont l'ambition est de « *porter un regard résolument nouveau sur la vie politique...* »

### La préparation de la session parlementaire

## MM. LABBÉ (R.P.R.) : L'OPPOSITION NE DÉPOSERA PAS DE MOTION DE CENSURE

M. Claude Labbé, réélu le mardi 29 mars président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a indiqué, au terme de la réunion de son groupe, que l'opposition n'a pas l'intention de déposer une motion de censure à l'occasion de la déclaration de politique générale que le premier ministre doit faire le 6 avril. « *Nous voulons laisser les membres de l'actuelle majorité face à leurs responsabilités*, a-t-il précisé. *A eux de dire s'ils approuvent ou non la politique du gouvernement.* »

Selon M. Labbé, les députés R.P.R. s'efforceront de « *consacrer une plus grande place aux propositions qu'aux critiques, puisqu'il n'est plus nécessaire de faire la preuve de l'échec de la politique du gouvernement. Nous allons nous attacher à développer de plus en plus notre capacité à remplacer le pouvoir en place, quelle que soit l'échéance, qui peut être normale ou avancée.* »

● *M. André Lajoinie*, député de l'Allier, a été réélu, mardi 29 mars, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

## Nominations au R.P.R.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., vient de procéder à certains changements dans l'organisation du mouvement chiraquien en province. Plusieurs nominations ont été décidées et annoncées par la *Lettre de la Nation* du mercredi 30 mars :

● *M. Hugues Martin*, adjoint du maire de Bordeaux, conseiller général, devient secrétaire départemental du R.P.R. en Gironde.

● *M. Henri Haas* remplace M. Jean-Éric Bousch, maire de Forbach, au poste de secrétaire départemental de la Moselle.

● *M. Jean-Claude Mourgues* remplace M. Bernard Moulin au poste de secrétaire départemental de la Lozère.

● *M. Émile Maurice*, président du conseil général de la Martinique, est nommé secrétaire départemental en remplacement de M. Edmond Vallin, sénateur.

● *Mme Josette Coursolle*, membre du comité central, est nommée secrétaire départemental adjoint de l'Allier, de même que M. Jean-Paul Martin, vice-président du conseil général.

● *M. Richard Dell'Agnola*, nouveau maire de Thiais, remplace M. Jacques Martin dans les fonctions de secrétaire départemental du Val-de-Marne. M. Martin est nommé délégué national adjoint aux entreprises.

● *M. Michel Lecornet* est nommé adjoint du chargé de mission régional du Nord-Pas-de-Calais, M. Bruno Chauvierre.



# POLITIQUE

L'APPLICATION DU NOUVEAU STATUT DE PARIS

## Les maires d'arrondissement disposeront d'un millier de fonctionnaires et géreront un budget de 300 millions de francs

**Les cinq cent dix-sept conseillers nouvellement élus par les Parisiens se sont réunis mardi 29 mars dans leurs mairies respectives pour désigner les maires et les adjoints des vingt arrondissements de la capitale. L'événement est historique, car si les maires de Paris n'ont pas dépassé la douzaine en deux siècles et, à l'exception de M. Chirac, n'ont jamais terminé leur mandat, l'élection de représentants d'arrondissement n'a eu lieu qu'une seule fois en 1871, pendant la Commune. c'est, d'ailleurs, à cette occasion que Georges Clemenceau commença sa carrière politique comme maire du dix-huitième.**

Mais l'événement est aussi paradoxal, car ce sont ceux-là mêmes qui se sont vigoureusement opposés au nouveau statut de Paris qui sont aujourd'hui les premiers à en profiter. M. Jacques Chirac avait nettement indiqué qu'à deux exceptions près (MM. Jean Tibéri et Jacques Dominati) les élus du 6 et 13 mars auraient à choisir entre le poste d'adjoint à l'Hôtel de Ville ou celui de maire d'arrondissement.

Six d'entre eux, qui occupaient des postes d'adjoint durant la précédente mandature (MM. Charles Krieg, Pierre Bas, Edouard Frédéric-Dupont, Gabriel Kaspereit, Claude-Gérard Marcus et Paul Pernin), ont préféré être les premiers dans leurs quartiers que les seconds à l'Hôtel de Ville. Ils estiment qu'ils seront plus utiles dans leurs mairies, plus près de leurs électeurs et naturellement mieux placés lors d'élections ultérieures.

Ce faisant, ils rendent involontairement hommage à l'esprit du nouveau statut de Paris qui tend à rapprocher le pouvoir des citoyens et, en définitive, à instaurer un peu plus de démocratie dans une capitale qui a été trop longtemps gérée de manière autoritaire.

Les maires appartenant au R.P.R. auront la charge de douze arrondissements, ceux de l'U.D.F. en contrôleront six (2e, 3e, 12e, 16e, 18e et 20e) et ceux du Centre national des indépendants, deux (7e et 19e). Les uns et les autres régneront sans partage puisque l'opposition a été partout laminée. Elle n'est même pas représentée dans le huitième arrondissement et n'a qu'un représentant dans sept autres conseils. Les débats seront un peu plus animés dans douze arrondissements où les élus « non-chiraquiens » occupent de trois à huit sièges. On observera avec intérêt le comportement des francs-tireurs comme l'écologiste, Mme Laure Schneiter, dans le quinzième, du communiste dissident, M. Henri Fiszbin dans le dix-neuvième et de M. Jean-Marie Le Pen dans le vingtième.

Dès ce mercredi matin, les nouveaux élus et leurs adjoints – au nombre d'une centaine – devront assumer les responsabilités de leur charge. Ils recevront des cent neuf officiers municipaux qu'avait nommés M. Jacques Chirac les traditionnelles écharpes tricolores et accueilleront les premiers mariages. Ils ont dès maintenant sous leurs ordres 855 fonctionnaires municipaux, soit en moyenne une quarantaine par arrondissement, auxquels ils délégueront une partie de leurs pouvoirs : enregistrer naissances et décès, recenser les futures conscrits, recevoir les inscriptions scolaires, réviser des listes électorales, établir *toutes sortes* de certificats. Mais il faudra porter progressivement le nombre de ces fonctionnaires à un millier, car leur tâche va s'accroître.

### Les vingt

**Ont été élus, le 29 mars, maires des arrondissements de Paris les personnalités suivantes : 1er, Michel Caldaguès (R.P.R.) ; 2e, M. Alain Dumait (U.D.F.) ; 3e, M. Jacques Dominati (U.D.F.) ; 4e, M. Pierre-Charles Krieg (R. P. R.) ; 5e, M. Jean Tibéri (R.P.R.) ; 6e, M. Pierre Bas (R.P.R.) ; 7e, M. Édouard Frédéric-Dupont (C.N.I.) ; 8e, M. François Lebel (R.P.R.) ; 9e, M. Gabriel Kaspereit (R.P.R.) ; 10e, M. Claude Gérard-Marcus (R.P.R.) ; 11e, M. Alain Devaquet (R.P.R.) ; 12e, M. Paul Pernin (U.D.F.) ; 13e, M. Jacques Toubon (R.P.R.) ; 14e, M. Lionel Assouad (R.P.R.) ; 15e, M. René Galy-Dejean (R. P. R.) ; 16e, M. Georges Mesmin (U.D.F.) ; 17e, M. Pierre Rémond (R.P.R.) ; 18e, M. Roger Chinaud (U.D.F.) ; 19e, M. Jacques Féron (C.N.I.) ; 20e, M. Didier Bariani (U.D.F.), *président du parti radical.***

### Une centaine d'affaires en instance

Les maires d'arrondissement auront à présider les caisses des écoles, qui gèrent les cantines scolaires et à attribuer la moitié des logements sociaux construits dans leur quartier. L'an prochain, lorsque les transferts de compétence prévus par la loi de décentralisation deviendront effectifs, ils auront à se prononcer sur les permis de démolir, les permis de construire et l'utilisation des voies publiques. D'ores et déjà, ils doivent donner un avis sur tous les projets d'urbanisme *intéressant* leur secteur.

Ce rôle-là est particulièrement important. Réunis avec le maire de Paris en « une conférence de programmation », les maires ont à examiner chaque année le budget d'investissement de la ville, soit plus de 2 milliards de francs. C'est là sans doute que se concrétisera l'intention de « rééquilibrer » Paris vers le Nord-Est. Mais on est prudent à l'Hôtel de Ville. « *Les arrondissements qui se croient défavorisés,* dit-on, *ont été largement pourvus en équipements sociaux. Ils sont même parfois « suréquipés ». Aussi est-ce plutôt dans les domaines du cadre de vie – propreté, de l'état de la chaussée, de l'éclairage, des espaces verts – que se fera l'effort municipal.* »

Les maires d'arrondissement vont réunir leurs conseillers sans tarder, *car le travail presse. En effet,* aucune décision concernant tel ou tel arrondissement ne peut être prise par le conseil municipal sans que le conseil local *en ait valablement délibéré* deux semaines auparavant. Beaucoup de dossiers importants avaient été liquidés avant les élections, mais le conseil n'a pas siégé durant quatre mois. Une centaine d'affaires sont en instance qu'il faut désormais transmettre d'urgence aux conseils d'arrondissement pour obtenir leurs avis.

Projets d'urbanisme, zones industrielles ou artisanales, implantations des équipements de quartier, modification du plan d'occupation des sols, subventions aux associations, administrations dans les crèches, dans les écoles maternelles et les résidences pour personnes âgées demandent autant de délibérations. Les conseils d'arrondissement *peuvent, en outre,* de leur propre chef, émettre des vœux sur tous les sujets intéressant leur secteur (y compris la circulation, *le stationnement, la sécurité*), adresser des questions au maire de Paris et demander que le conseil municipal inscrive à son ordre du jour telle affaire concernant le quartier.

### Le poids des associations

« *Nous appliquerons la loi,* a dit M. Chirac, *mais de manière restrictive.* » Puisque ce sont ses amis qui tiennent toutes les mairies de la capitale et qu'ils sont à la fois maires d'arrondissement et conseillers municipaux, il y a fort à parier qu'ils n'accableront pas l'Hôtel de Ville de leurs demandes. Néanmoins, on prévoit une intense circulation de documents *entre la* « *maison mère* » et ses succursales. A ce point que, pour épargner d'incessants va-et-vient de cyclistes, on installe un système de *télécopieurs entre* les *mairies de* quartier et le bureau de M. Camille Cabana, secrétaire général de la mairie centrale. Coût de location annuel : *1 million de francs. Malgré ce* dispositif – qui n'est encore qu'au stade des essais dans quatre arrondissements, – on prévoit un allongement des *délais. Aussi les* prochaines séances du conseil municipal ont-elles été reportées au 18 avril et surtout au 30 mai, date avant *laquelle il* ne pourra commencer à travailler sérieusement.

Les tâches immédiates ne vont pas manquer pour les conseillers : ils ont à installer, par exemple, les comités d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA), qui doivent grouper les représentants des associations de quartier. Selon la loi, ceux-ci ont le droit de participer, une fois par trimestre, aux séances *du conseil,* avec *voix délibérative.* Lorsqu'on sait que certains arrondissements comptent deux cents associations, on se demande comment les choses vont se passer. « *Si un décret d'application ne vient pas rapidement nous éclairer,* dit-on à l'Hôtel de Ville, *nous appliquerons la loi à notre manière.* »

Pour être appliquée, la loi « Paris-Lyon-Marseille » demande au moins sept décrets, dont un seul est paru, à ce jour, au *Journal officiel*. On assure au ministère de l'intérieur que les autres textes devraient être connus dans les deux ou trois mois

Avant le mois de juillet, chaque arrondissement devra faire l'inventaire des équipements dont il aura la gestion à partir du 1er janvier 1984. Les vingt secteurs de la capitale vont se répartir 116 crèches et haltes-garderies, 21 maisons de jeunes, une centaine de squares, 75 gymnases, 114 stades, 31 piscines, 130 courts tennis, 61 foyers et 84 clubs du troisième âge.

Pour couvrir les frais de fonctionnement, chacun va établir un mini-budget qui sera voté à la fin de l'année en même temps que le budget général de Paris par *le conseil* municipal.

Ne va-t-on pas assister à une surenchère, chacun demandant le maximum pour son secteur ? A cette tentation, les garde-fous sont nombreux. D'abord d'ordre politique. M. Jacques Chirac et son « lieutenant », M. Jean Tibéri, ont bien l'intention d'avoir la main ferme. Dans un gant de velours, bien entendu, car il ne faut pas froisser la susceptibilité des élus locaux. Ceux d'entre eux qui seraient tentés d'être trop dépensiers reviendraient vite à la raison, puisque comme conseillers municipaux siégeant à l'Hôtel de Ville, *ils sont ensuite obligés* de voter la recette correspondante.

De toute manière, les sommes en jeu restent modestes : selon les premières estimations, elles ne dépasseront pas 300 millions de francs par an, soit 15 millions en moyenne par arrondissement. Cela ne représente que 4 % des frais de fonctionnement des services municipaux.

En effet, on abandonnera aux arrondissements la responsabilité du gros entretien des équipements de quartier. La Ville, qui demeure propriétaire, n'entend pas laisser son patrimoine à la merci de mains inexpertes.

Beaucoup d'avis à donner, quelques *équipements à gérer* avec très peu d'argent, les arrondissements ne risquent guère de faire de folie. La démocratie y démarre timidement. *Parviendra-t-elle à s'épanouir ?* En tout cas, l'unité de la capitale n'a vraiment pas grand-chose à craindre. Les véhémentes critiques que la droite a décochées pendant des *mois* contre le nouveau statut de Paris paraissent à l'examen bien exagérées.

**MARC AMBROISE-RENDU.**

### Election à la sauvette dans le treizième

On n'avait choisi ni la grande salle des fêtes ni même celle des mariages pour élire le maire du treizième arrondissement. Pourtant une bonne centaine de personnes se bousculaient pour assister au dernier round de la campagne électorale qui opposa le socialiste, M. Paul Quilès, au R.P.R., M. Jacques Toubon. Non ! Il suffisait d'une méchante pièce aux murs grisâtres au milieu de laquelle on avait dressé en carré des tréteaux cachés sous un tapis vert. Seul un huissier à chaîne faisait de la figuration.

Tout était, bien sûr, joué d'avance. Les battus du 16 mars se serraient dans un angle : trois communistes et six socialistes. A l'exception d'une absente, les vingt-neuf autres conseillers ont fait bloc pour désigner M. Toubon et ses neuf adjoints. En quelques mots, le nouveau maire a fixé les règles du jeu : *« Nous ne sommes pas ici pour administrer le treizième. La mairie d'arrondissement aura trois rôles : être un point de contact entre la municipalité et les habitants, catalyser les initiatives locales, se faire l'écho des aspirations de la population. »*

M. Quilès lui a répondu : *« L'opposition jouera son rôle avec sérieux. Elle veut être présente dans cette mairie et s'exprimer dans le bulletin d'information du treizième. Nous espérons, M. Toubon, que vous relaierez le maire de Paris dans son intention de supprimer le hiatus entre les arrondissements riches et les autres. »*

Quant à Mme Gisèle Moreau, communiste, elle a rappelé brièvement que les difficultés subsistent : le manque de places dans les crèches et les écoles, l'insuffisance des logements sociaux, le chômage des jeunes. *« Pour tout cela, nous serons une force d'action et de proposition. »*

Ces formalités accomplies, on s'est quitté courtoisement mais sans illusion.

**M. A.-R.**




# DÉFENSE

A PARTIR DE 1945

## Les services secrets français ont utilisé des agents nazis

**Comme leurs homologues, alliés ou rivaux, les services de renseignements français ont utilisé, après la seconde guerre mondiale, les compétences d'anciens nazis issus eux-mêmes des services secrets du IIIe Reich et identifiés, pour *la plupart, dans* les camps de prisonniers après 1945. Il s'est alors agi, par leur intermédiaire, de renouer le contact, au bénéfice des services français, avec le réseau des « sources » étrangères qui informaient les Allemands depuis les pays de l'Est où elles étaient normalement implantées.**

**Selon des agents de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.E.S.), ces anciens nazis, qui n'étaient pas des « criminels de guerre » au sens des conventions internationales et qui étaient « manipulés » de gré ou de force par les services français, ont été au nombre de plusieurs dizaines.**

Le recrutement de ces anciens nazis s'est fait à partir des documents saisis, en masse, par le contre-espionnage clandestin dans les archives des services spéciaux allemands et sur la foi de la documentation rassemblée par les bureaux « précurseurs » de la sécurité militaire qui étaient spécialisés dans la recherche du renseignement extérieur, au sein des unités combattantes.

L'opération a été conduite par des fonctionnaires de la Direction générale des études et recherches (D.G.E.R.), créée en novembre 1944, qui devait être remplacée en décembre 1945 par le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.), l'ancêtre de la D.G.S.E.

### Mésentente

A en croire le témoignage des agents français, le recrutement s'est fait, de préférence, parmi les anciens nazis qui avaient appartenu à deux directions précises :

1) La section VI, dite « extérieur », du service supérieur de la sécurité d'État du IIIe Reich (Reichs Sicherbert Haupt Amt, ou R.S.H.A.), dont deux bureaux étaient plus particulièrement chargés de l'espionnage ou des sabotages dans la zone d'influence soviétique – y compris l'Iran, la Turquie et certains pays arabes – et en Europe orientale ;

2) Le service de la recherche de l'Abwehr, le service proprement militaire de renseignements de l'état-major allemand, qui fut partiellement absorbé, en février 1944, par le R.S.H.A.

Entre ces deux services, la mésentente a longtemps régné. La section VI du R.S.H.A. s'est constituée principalement à partir de civils, adhérents du parti nazi, anciens des « sections d'assaut » (ou S.A.) ou membres des formations paramilitaires S.S. L'Abwehr comprenait, en revanche, des cadres professionnels de l'armée régulière, moins compromis, ou moins convaincus par les nazis que leurs correspondants du R.S.H.A.

Toutefois, selon les agents français, les deux services avaient en commun un profond anticommunisme et, par le moyen de sociétés installées à l'étranger, pour le R.S.H.A., ou par le biais de ses « sources » humaines, pour l'Abwehr, ils « manipulaient » plusieurs milliers d'informateurs bien placés dans le monde, spécialement en Europe centrale et en U.R.S.S.

Ce détail a son importance : c'est, en effet, parmi les anciens « officiers manipulants » ou « traitants » de ces deux services que les fonctionnaires de la D.G.E.R., puis du S.D.E.C.E., ont recruté, à la fin de la guerre et aussitôt après, pour édifier ou reconstituer les « sources » nécessaires aux services français.

Les agents français ont cherché par leur intermédiaire à « raccrocher », comme on dit, le réseau d'informateurs et de « sous-agents » dont les « officiers manipulants » allemands avaient utilisé les services dans des pays de l'Est, avant et pendant la guerre, et qui n'avaient pas encore été découverts pat l'Armée rouge. La « guerre froide » se développant déjà entre services secrets en Europe, ces réseaux d'informateurs étaient eux-mêmes constitués de nationaux dans les pays de l'Est, qui refusaient l'installation d'un régime communiste et dont la collaboration avec l'Ouest était, dès lors, acquise.

### Collaboration

Une autre mission demandée à ces anciens agents allemands a consisté à aider les services français à déceler – partout où la menace risquait de réapparaître – la reconstitution clandestine des mouvements nazis dans le monde. Du propre aveu de certains agents français, les anciens membres du R.S.H.A. ont moins coopéré, dans cette tâche, que ne l'ont fait les ex-officiers de l'Abwehr, parce que les premiers se sentaient sans doute plus impliqués par leurs amitiés antérieures.

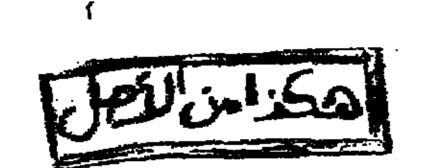
Les agents français étaient, à l'époque, assistés de détachements de la sécurité aux armées et ils rapportent, aujourd'hui, qu'ils devaient laisser à des représentants de la sûreté nationale, notamment la sécurité du territoire, le soin d'examiner les dossiers des « criminels de guerre » dont il importait de connaître – pour les juger – les éventuels « contacts » en France pendant l'occupation. Les agents secrets, en effet, n'ont aucun pouvoir répressif, ni qualité judiciaire.

Selon ces mêmes sources, qui invoquent pour se refuser à révéler l'identité des anciens nazis recrutés « des raisons touchant à la vie familiale des intéressés », l'opération a concerné, au total, plusieurs dizaines d'informateurs dans la zone occupée, après la guerre, notamment, des membres de l'ancienne Abwehr qui, du temps où ils étaient en fonction, étaient officiers supérieurs.

Cette collaboration a duré trois ou quatre ans, jusqu'au moment du « blocus » de Berlin, pour ce qui concerne la reconstitution, à partir des « officiers manipulants » allemands, des « réseaux » à l'Est. Elle s'est prolongée davantage, pour la lutte contre la renaissance de certains mouvements nazis. Elle s'est achevée avec l'extinction – parce qu'ils ont été progressivement « grillés », qu'ils ont cessé d'être bien placés, *ou qu'ils ont simplement* disparu – de ces « réseaux » d'informateurs construits par le Reich pendant la dernière guerre.

**JACQUES ISNARD.**



# T'as pas 100 balles?

**RÅD.** Boîte. Carton ondulé brun, rayures rouges. Différents modèles. A partir de **10F.**

**SNACK.** Boîte. Carton ondulé et plastifié blanc à carreaux rouge ou bleu. Différents modèles. A partir de **7 F.**

Serviettes de bain et de toilette 95% ou 100% coton. Plusieurs coloris et dimensions. IDE 50×100. **28F.** ÄLVEN 50×100. **32F.**

**LILLY.** Cintre. Bambou. **2,90F.**

**TED.** Tréteau. Tube acier laqué époxy brun ou noir. Repliable avec verrouillage. Haut 68. Larg. 76 cm. La pièce **48F.**

**WELLMAN.** Store enroulable. carton ondulé. Plusieurs coloris. Fixations incluses. 80×175 cm **55F.** 120×175 cm **65F.**

**VIKING.** Transat. Pliable. Châssis hêtre naturel non traité. Assise toile. 100% coton. **59 F.**

**FOTO.** Suspension. Aluminium. Différents coloris. Ø 36 cm. **85F.**

**SANNA.** Papier peint. Lavable. 0,53×9 m. 10 coloris. Le rouleau **45F.**

**TED.** Table pliante. Piètement tube d'acier. Plateau tôle. Plusieurs coloris. Dim. 60×45×45 h. **95F.**

**BEGONIA.** Piédestal. Pin massif non traité ou brun noyer. Haut 78 cm. **99F.**

**KIM.** Miroir. Cadre plastique brun, blanc, jaune ou rouge. Dim. 40×35 cm. **48F.**

**IKEAGLAS.** verres à vin 24 cl. Par 4: **24F.**

**LABB.** Thermomètre. Pin massif non traité. 8×14,5 cm. **22F.**

**LABB.** Baromètre. Pin massif non traité. 10×14,5 cm. **70F.**

Tableau d'affichage. Pin non traité ou brun noyer. 60×100. **45F.**

Vernis à bois. Le litre **39F.**

Jeu de 2 Pinceaux **17,50F.**

**NIVÅ.** Carreaux pour sol pré-encollés Surface PVC. Rouge, beige, blanc, bleu ou noir. Dim. 33,3×33,3 cm. 5 pièces **39F.**

Animaux mous à partir de **34F.**

**HALLI.** Chaise pliante. Structure tube d'acier. Assise polypropylène. Brun ou Blanc **45F.**

**BRIGG.** Corbeille. Fil d'acier galvanisé. 1 poignée et 2 crochets. **45F.**

TRÄLACK HOLZLACK WOOD LACQUER VERNIS A BOIS

On n'a plus rien pour cent francs? Celui qui a dit ça n'est jamais venu chez IKEA.

Bien sûr, IKEA vend des meubles. Démontés (et c'est un peu pour cela qu'ils sont moins chers). Des tables. Des lits. Des chaises. Des fauteuils. Des bibliothèques...

La liste est longue. Elle prend même tout un abondant catalogue. Un catalogue qui a ceci d'extraordinaire que tous les prix qui y figurent ne bougeront pas d'un centime pendant un an.

Mais ce qu'on ne sait pas encore assez, c'est que IKEA, c'est aussi, par exemple, une table pliante à 95 F. Un transat, qui ne coûte que 59 F. Un store à 55 F. Un thermomètre à 22 F. Ou encore un porte-manteaux à 2,90 F (moins que votre tiercé, à la différence près que de chez nous, on sort toujours gagnant). Et puisque l'été approche, ce serait dommage d'oublier tous ces meubles d'été, tables et chaises de jardin, parasols, ou encore ces confortables fauteuils qui vous tendent les bras chez IKEA. Rien n'a été oublié. Ni personne.

Et surtout pas les bricoleurs, qui trouvent chez nous dalles de sol, papiers peints, moquettes, vernis... Vous voyez que rien de ce qui concerne la maison et le jardin ne nous est étranger. Il est inutile d'aller bien loin pour s'en rendre compte: IKEA est tout près de chez vous. Et son parking est gratuit. Nous avons tout pour plaire, non?




Ils sont fous ces Suédois.

PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2. Tél.: 832.92.95. Ouvert lun. au mer. 11h-20h - jeu. et ven. 11h-22h - sam. 9h-20h (A 5 min. de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE. VAULX-EN-VELIN. Tél.: 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11h-20h - sam. 9h-20h.



# société

## MÉDECINE

### MALGRÉ LA PROMESSE GOUVERNEMENTALE D'OUVRIR DES DISCUSSIONS

# La grève des étudiants et médecins hospitaliers continue

**La manifestation nationale organisée par les deux intersyndicats nationaux des internes et des chefs de clinique des centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) a réuni, mardi 29 mars à Paris, environ quatre mille personnes. Les manifestations ont défilé sans incidents depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'à proximité de l'hôtel Matignon. Une délégation a ensuite été reçue par M. Patrice Corbin, chargé de mission auprès du premier ministre pour les affaires de la santé. On apprenait, à cette occasion, que M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, devait recevoir, ce mercredi 30 mars, à 17 heures, les représentants des deux intersyndicats.**

**M. Bérégovoy est notamment chargé par le premier ministre de mettre en place *« les mécanismes interministériels nécessaires »* au bon déroulement des négociations à venir. Le mouvement de grève observé par les internes et les chefs de clinique, depuis le 22 mars, continue *« jusqu'à l'obtention des revendications »*.**

**Pour leur part, les étudiants en médecine en grève depuis un mois et demi ont été reçus le 29 mars par M. Bérégovoy. *« C'est la première ouverture sérieuse depuis le début du mouvement »*, ont déclaré les étudiants à leur sortie du ministère. Il semble néanmoins peu vraisemblable que l'élaboration d'une *« loi rectificative »* portant sur la suppression de l'examen validant et classant de fin de second cycle soit envisagée.**

**Les étudiants ont continué le même jour leurs actions spectaculaires, à Bordeaux, Paris, Brest, Caen, Nancy et Limoges. A Lille, des étudiants se sont emparés d'une partie des bandes du système informatique de l'administration centrale du C.H.R.**

## Risques imprévus

Un tournant. Les mouvements de grève et de protestation des étudiants en médecine d'une part, des internes et des chefs de clinique des C.H.U. de l'autre, cesseront-ils grâce au remaniement ministériel ? En d'autres termes, le départ de M. Jack Ralite du ministère de la santé, qui apparaissait aux yeux de beaucoup comme *nécessaire*, serait-il suffisant pour crever l'abcès qui, au fil des jours, s'est constitué entre le corps médical hospitalier et ses autorités de tutelle ?

Le partage des tâches semble aujourd'hui *a priori* effectué : le secrétariat d'Etat à la santé et le ministère de l'éducation nationale traiteront du problème étudiant, M. Pierre Bérégovoy s'occupant du dossier médecins hospitaliers. Dans l'attente d'une décision concernant l'élaboration, réclamée par le comité inter-C.H.U. des étudiants en médecine, d'une loi rectificative, c'est ce dernier dossier qui pose dès aujourd'hui les problèmes à la fois les plus importants et les plus urgents.

Au-delà des revendications catégorielles, c'est bien, en effet, l'avenir du système hospitalo-universitaire qui est partiellement en jeu. Centre de formation clinique sans égal, équipé de manière complète et sophistiquée, environné par une médecine libérale de plus en plus contraignante et de moins en moins lucrative, le centre hospitalo-universitaire, maison-mère prestigieuse pour chaque médecin, apparaît plus que jamais comme l'endroit où il y a tout intérêt à demeurer.

Le concours très sélectif de l'internat, des « choix » plus ou moins clairs permettant le passage de l'internat au clinicat puis une sélection — souvent arbitraire — pour l'obtention d'un poste de professeur chef de service, le maintien en tant que titulaire du médecin dans les structures hospitalo-universitaires constituent autant d'exploits dans lesquels la compétence n'apparaît pas, en règle générale, comme l'unique critère.

### A tort

Parmi les différents espoirs qu'elle a suscités, la réforme hospitalo-universitaire mise en œuvre par M. Ralite a eu pour conséquence de laisser entrevoir aux actuels internes et chefs de clinique une possibilité de maintien dans les structures publiques. Cet espoir, qu'ils désirent transformer en certitude, est en fait l'une des principales raisons de l'actuel mouvement derrière lequel M. Ralite continue à tort de percevoir — il l'a répété le 29 mars — l'action souterraine *« d'une droite dont on connaît la place dans la hiérarchie du corps médical hospitalier »*. La *« campagne mensongère permanente »*, que l'ancien ministre de la santé évoque, a cessé. Restent deux générations de médecins en formation — âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans — qui réclament notamment *« l'élaboration d'un statut décent, similaire à celui de tout agent de la fonction publique »*. Or les décisions que sera amené à prendre le ministre des affaires sociales et de la solidarité ne concernent pas que les promotions actuelles. Un maintien facilité dans les structures hospitalo-universitaires — comme la création réclamée de cinq cents postes supplémentaires chaque année — engagerait, en effet, les pouvoirs publics dans un mouvement qui serait, ensuite, difficile à contrôler.

La détermination actuelle des manifestants — même si quelques tensions sont à noter entre les internes et les chefs de clinique — et l'état actuel de l'avancement des travaux des pouvoirs publics constituent un autre risque imprévu : celui du prolongement du mouvement de grève. Ce dernier commence pourtant déjà à Paris, comme dans certaines villes de province, alors que des malades sont adressés dans les cliniques privées, à poser des problèmes importants concernant la qualité des soins.

JEAN-YVES NAU.

## M. HERVÉ :
### « connaître, apprendre, étudier... »

14 heures. Internes et chefs de clinique venus de toute la France se réunissent mardi 29 mars devant l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, sur le parvis de Notre-Dame, à Paris. La Seine est traversée. Direction rue Monge et boulevard de Port-Royal. La manifestation est silencieuse : les cris, les banderoles « fantaisie », le folklore carabin des manifestations d'étudiants, ne sont pas aujourd'hui de mise. Une manifestation de responsables, en quelque sorte, où le service d'ordre réduit au minimum n'a aucun rôle à jouer. Seuls signes distinctifs : les blouses blanches, les cabans hospitaliers bleu sombre et quelques insignes de l'Assistance publique.

15 heures. Le ministère de la santé. Ils sont une cinquantaine groupés à droite du bureau de M. Jack Ralite, sous la photo officielle de M. François Mitterrand, lorsque l'ancien ministre de la santé passe ses pouvoirs à M. Edmond Hervé, nouveau secrétaire d'Etat.

Brève cérémonie. M. Ralite rappelle qu'en juin 1981 cette passation se faisait dans le sens inverse. Puis il brosse un bilan on ne peut plus positif de l'action menée durant *« six cent soixante jours de travail acharné, de frottement des cervelles »*. Le *« mouvement actuel ? » « Il démontre que les bornes du possible ne sont pas là où on les imagine, mais un peu plus loin. »* Le poste qu'il quitte ? M. Ralite explique *« qu'il n'a pas désiré être renouvelé au ministère de la santé »*, avant de souhaiter *« un vrai succès »* à M. Hervé.

Sous les flashes, le secrétaire d'État — ancien ministre de l'énergie — apparaît plus timide, plus tendu. Son but ? *« Connaître, apprendre, étudier. »* Il n'en dira guère plus. Un mot cependant en aparté : *« Je suis surtout un spécialiste des économies d'énergie à l'hôpital. »*

16 heures. Au ministère, on fait connaissance, on se congratule, puis on se sépare, ce n'est qu'un aurevoir : le mouvement continue. La manifestation, elle, remonte le boulevard de Port-Royal, atteint le boulevard du Montparnasse, descend celui des Invalides.

17 h 30. En tête, on s'immobilise au niveau du musée Rodin. Une délégation, comme prévu, est reçue à l'hôtel Matignon. Qu'en sortira-t-il ? La foule patiente. Le vent se lève. On s'assied sur le macadam, devant des C.R.S. bon enfant.

18 h 30. Les délégués reviennent : ils sont là. La communiqué est lu sous quelques lazzi. *« Nous sommes reçus demain par Bérégovoy ! » « C'est tout ? » « Il ne pouvait pas nous en dire plus ! »*

Victoire ? Défaite ? La manifestation se dissout. Le mouvement continue.

J.-Y. N.

## Les modalités d'application du forfait hospitalier inquiètent la F.I.E.H.P.

Le docteur Jean-Pierre Alfandari, nouveau président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.), majoritaire dans la profession, a déclaré, mardi 29 mars, à Paris, lors d'une rencontre avec la presse, que son association entendait dorénavant *« prendre part à la gestion du pays dans les politiques sociales, de santé et de régionalisation »*. Selon lui, *« l'hospitalisation privée a maintenant acquis sa taille adulte et son syndicalisme ne peut plus se contenter de pleurer sur l'insuffisance des prix de journée »*.

La F.I.E.H.P. a demandé audience à MM. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, et à M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, pour exprimer notamment son inquiétude à propos du forfait hospitalier, mesure qui doit entrer en vigueur dès le 1er avril. M. Alfandari a exprimé la crainte que cette mesure, *« très courageuse, mais mal présentée, n'entraîne un accroissement des dépenses »*. Pour lui, son montant devrait être modulé en fonction de la nature des établissements. *« La rigidité du système*, a-t-il expliqué, *fait qu'il pourrait être source de dépenses supplémentaires accrues au lieu de faire faire des économies. »*

Selon la F.I.E.H.P., ce forfait devrait être moins élevé dans les établissements où les longs séjours sont fréquents, en psychiatrie ou dans les maisons de repos et de convalescence où sont souvent hébergées pendant des mois, et parfois pendant plusieurs années, des personnes démunies de ressources.

A ce sujet, le docteur Alfandari a demandé que l'aide médicale soit enfin accordée aux patients de l'hospitalisation privée.





## JUSTICE

### AU TRIBUNAL DE MENDE

# Les pseudomonas de Bagnols-les-Bains

De notre correspondant

**Mende. — Une bataille judiciaire s'est engagée entre l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) et deux personnalités politiques du département de la Lozère : les docteurs Jacques Blanc et Jean-Jacques Delmas. A l'origine de la controverse, une contamination intermittente des eaux thermales de Bagnols-les-Bains par des bactéries tenaces : les *pseudomonas aeruginosa***

Le docteur Jacques Blanc, député U.D.F., ancien secrétaire général du P.R., préside à la fois l'association de gestion de l'établissement thermal et une société d'économie mixte qui possède les installations. Le docteur Delmas est maire de Mende, suppléant de l'autre député U.D.F. du département, M. Adrien Durand, vice-président du conseil général. Il est aussi chargé du service de rhumatologie à Bagnols-les-Bains, une station située à 20 kilomètres de Mende (*le Monde* du 4 novembre 1982).

Le 20 avril 1982, l'U.F.C. porte plainte contre les responsables de la station pour *« non-assistance à personne en péril »*. En juin, la plainte est classée sans suite par le parquet. Forts de cette décision, les docteurs Blanc et Delmas répliquent en citant en correctionnelle l'U.F.C. pour *« dénonciation calomnieuse »*. Au cours de son audience du 24 mars, le tribunal de Mende a décidé de « surseoir à statuer » parce que l'Union fédérale des consommateurs a déposé, le 21 mars, contre ces deux médecins, une nouvelle plainte avec constitution de partie civile pour *« non-assistance à personne en péril »*.

A quelques semaines de l'ouverture de la station, les curistes s'interrogent sur les pseudomonas. Pour M. René Baylet, professeur d'hygiène et de santé publique, directeur de l'Institut Bouisson-Bertrand à Montpellier, *« le* pseudomonas aeruginosa *est un germe potentiellement pathogène et considéré, par nous, comme indésirable »*. Devant le conseil général, M. Blanc a déclaré : *« Il faut que chacun sache que les pseudomonas se trouvent un peu partout, même dans les centres hospitaliers et peut être même dans certaines eaux de distribution que nous buvons. Ce germe est une bactérie saprophyte, c'est-à-dire qu'elle ne présente pas de risques autrement que dans des circonstances tout à fait particulières où l'individu est démuni de défenses par rapport aux pseudomonas. Je le dis de façon formelle : personne n'a encore encouru un danger dans cette affaire. »*

M. Didier Bergès, chef du service juridique de l'U.F.C., réplique : *« Aux Etats-Unis, des sportifs en parfaite santé ont eu des otites provoquées par des pseudomonas qui contaminaient l'eau de la piscine dans laquelle ils s'entraînaient. Ces bactéries se développent fort bien dans des solutions contenant des bactéricides ; elles résistent aux antibiotiques. La maternité Baudelocque à Paris et l'hôpital d'Aix-en-Provence furent fermés en raison de la présence de* pseudomonas aeruginosa. »

Comment se débarrasser de ces bactéries indispensables ? Dans un rapport de l'ingénieur en chef des mines resté confidentiel, on note que, malgré *« les investigations demandées (...), la complexité du phénomène constaté fait qu'aucun résultat probant n'a été obtenu, mais différentes voies de recherches restent à explorer »*.

En février 1982, il fut procédé à une désinfection générale du gîte thermal au moyen de trois cent trente litres d'eau de javel. Les eaux thermales de Bagnols-les-Bains sont-elles aujourd'hui exemptes de toute pollution ? M. Jacques Chassagne, commissaire de la République, s'est jusqu'à présent refusé à communiquer à la presse les résultats des analyses officielles. *Dans un communiqué diffusé le 24 mars, la direction de l'établissement thermal affirme que « la station mettra ses installations à la disposition de tous les curistes, qui pourront bénéficier en toute sécurité de ses thérapeutiques, et laissera la justice suivre son cours ».*

JEAN-MARC GILLY.

### Un bacille mobile

Qu'en est-il, au juste, du caractère pathogène de *Pseudomonas aeruginosa* ? Les pseudomonas sont des bacilles mobiles, grâce à des cils, pigmentés et aérobies. *Pseudomonas aeruginosa* est un bacille qui, lors des infections, produit un pus de couleur bleue. On peut l'isoler de l'eau de mer, des eaux douces polluées comme de certaines suppurations humaines ou animales.

Ce germe complique, à l'hôpital, certains traitements antibiotiques mal « ciblés ». Ses caractéristiques (obstruction de la lumière des vaisseaux) en font un agent pathogène redoutable. Les septicémies à pseudomonas, en particulier, sont gravissimes. Il est difficile de soutenir, dans ces conditions, qu'on n'encourt aucun danger à consommer de l'eau contaminée.

### RIVIÈRE POLLUÉE : INDUSTRIEL CONDAMNÉ

*(De notre correspondant.)*

Nice. — Le tribunal correctionnel de Grasse a condamné, lundi 28 mars, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 8 000 F d'amende, M. Maurice Mane, un industriel parfumeur du Bar-sur-Loup (Alpes-Maritimes), prévenu de pollution de rivière par déversement d'eaux usées.

Ce jugement intervient après de nombreux procès-verbaux de la direction départementale de l'agriculture concernant les préjudices occasionnés à la flore et à la faune de la rivière le Loup.

Il y a deux ans, la direction départementale de l'agriculture avait adressé au parquet de Grasse un rapport faisant état de la présence, en aval des établissements Mane et Fils d'une *« eau inapte à la plupart des usages et pouvant même constituer un danger pour l'environnement »*.

M. Mane devra en outre payer à la Fédération départementale des associations de pêche et de pisciculture 249 664 F de dommages et intérêts.

## SPORTS

### TENNIS

### AU TOURNOI DE MONTE-CARLO

# Lendl cueilli à froid par Glickstein

**Pour la deuxième journée du Tournoi de Monte-Carlo, mardi 29 mars, on attendait un événement : le premier et peut-être dernier match de Bjorn Borg pour son ultime compétition officielle. La pluie matinale et le froid risquant de rebuter le public, les organisateurs ont préféré différer d'un jour les adieux du champion suédois.**

**Les spectateurs qui s'étaient néanmoins déplacés au Monte-Carlo Country Club ont eu droit à un coup de théâtre : l'élimination au premier tour du numéro un mondial et probable successeur de Borg : le Tchécoslovaque Ivan Lendl par l'Israélien Shlomo Glickstein, quarante deuxième joueur au classement de l'Association des tennismen professionnels. Il est vrai que, contrairement à Borg qui vient de prendre une année sabbatique, Lendl sortait à peine d'une longue saison sur courts couverts et n'avait visiblement pas eu le temps de se réadapter à la terre battue et au tennis en plein air.**

## *Borg entre courts et jardins*

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Il n'y avait pas grand monde, mardi à 10 heures du matin, sur les terrasses du Monte-Carlo Country Club. Une pluie fine maculait les bâches du central en contrebas. Borg était déjà là. En survêtement comme chez lui, dans cette ambiance de club désert qui va être la sienne désormais, répondant gentiment à quelques saluts. Etabli avec ses petits copains de la jeune équipe suédoise, tous fiers de leur aînés et coiffés de cheveux blonds fous, à son image. Souriant, ses yeux bleu foncé rieurs, une face ouverte qu'aucun écran au monde n'avait révélée jusqu'ici. Peu après, Borg gagnait une allée écartée entre deux courts, pour se soumettre devant la caméra aux questions qu'allait lui poser le reporter d'une chaîne américaine — et quelques autres.

Contre les grillages de ces terrains, je l'avais vu, il y a deux ans, frapper de toutes ses forces, inlassablement, comme un métronome, des balles contre Vitas Gerulaitis. Aujourd'hui, sous les gouttes de pluie, sans être importuné par la moindre curiosité, il donnait avant la lettre une conférence de presse privée, cette fois non pas prolixe, mais communicatif et presque volubile, parlant anglais avec un beau timbre de voix grave. *« J'ai le temps, je n'ai que vingt-six ans, je suis encore très jeune, je vais jouer pour m'amuser. J'ai déjà mieux que des projets, j'ai des occupations de businessman, des responsabilités toutes neuves... »*

La formule qui revient tout naturellement sous sa langue : *« in the future »*. Il se connaissait riche d'avenir, Bjorn Borg : en progéniture future et pas seulement en dollars, encore, pour avoir une fortune comparable à celle d'un magnat de l'acier et l'avoir gagnée avec une raquette de tennis avant l'âge de trente ans, demeure une fameuse performance à battre. Pour revenir au tournoi et au match qui l'attend contre José-Luis Clerc, il avoue ne pas se faire d'illusions : *« Je ne sais absolument pas comment je vais jouer, peut-être très mal ! »*, dit-il, en découvrant des dents blanches qui naguère n'éclairaient jamais son visage.

A midi, la pluie a cessé, mais le public n'est pas là. Il est hors de question de faire jouer Borg pour son premier (et peut-être dernier) match devant des banquettes vides. On repousse donc la rencontre de vingt-quatre heures. Sur le court n° 1 et sur le court n° 2 — au toit éclipsable, — Nastase et le Brésilien Motta d'une part, Fibak et l'Australien Alexander entreprennent des débats que gagneront les premiers nommés.

Cependant, le court n° 20, construit en terre battue plastique dite « tennis fluid », est celui qui a le plus vite séché. C'est aussi le plus reculé du club. Il n'y a personne. Si, Borg. Le front ceint de son bandeau, il a recouvré le masque hermétique qui l'a rendu illustre sous toutes les latitudes. Il s'entraîne, d'abord contre son mentor Bergelin, puis contre son jeune compatriote Stefan Simonsson.

Au début de l'après-midi, pourtant, le soleil miraculeusement revenu, c'est la grande surprise du tournoi. Ivan Lendl, la première tête de série, numéro un au dernier classement A.T.P., tout récent vainqueur du Tournoi de Milan en salle, est éliminé d'entrée par le modeste et corpulent israélien Shlomo Gliskstein. Battu 6-2, 3-6, 7-5, le Tchécoslovaque fut l'ombre de lui-même. Son service ne passait pas, il commettait des erreurs monumentales, et bon nombre des cent premiers joueurs mondiaux aurait aussi bien fait que Gliskstein (quarante deuxième à l'A.T.P.). Lendl n'a jamais aimé le Tournoi de Monte-Carlo, où il fut écrasé par Vilas l'an dernier en finale et qui constitue à ses yeux un tournoi de rodage. Borg estime pourtant que Lendl est son successeur au titre de premier joueur mondial.

Borg, je l'ai retrouvé à la sortie du club. Le sac en bandoulière, tout seul, sans être suivi ni reconnu, il descendait vers les garages qui surplombent le Beach, où était stationnée sa Saab Turbo rouge. Tel que je le prenais dans mon champ visuel, il m'apparaissait avec la même démarche chaloupée qu'aux jours glorieux où il pénétrait sur le Central Court de Wimbledon. Loin par-devant lui se profilait en fond de décor un formidable porte-avions américain qui sommeillait négligemment au large. La force tranquille tous les deux...

OLIVIER MERLIN.

### LES RÉSULTATS

**Premier tour** : Glickstein (Isr.) b. Lendl (Tch.), 6-2, 3-6, 7-5 ; Nastase (Roum.) b. Motta (Brés.), 2-6, 6-4, 6-3 ; Scanlon (E.-U.) b. Hocevar (Brés.), 7-5, 2-6, 7-5 ; Fibak (Pol.) b. Alexander (Austr.), 6-3, 6-0 ; Noah (Fr.) b. Moretton (Fr.), 6-4, 6-4 ; Orantès (Esp.)-Higueras (Esp.), 6-4, 2-2, interrompu par la nuit.

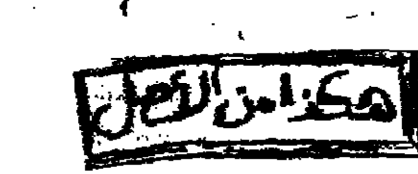
## FOOTBALL

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(Vingt-neuvième journée)

| | |
|---|---|
| *Nantes b. Lille | 1-0 |
| *Bordeaux b. Metz | 2-0 |
| *Paris-S.G. b. Brest | 2-0 |
| *Monaco et Sochaux | 0-0 |
| *Lens b. Strasbourg | 2-1 |
| *Rouen et Laval | 2-2 |
| *Mulhouse b. Auxerre | 3-2 |
| Toulouse b. *Nancy | 2-1 |
| *Saint-Etienne et Tours | 0-0 |
| *Bastia b. Lyon | 2-1 |

**Classement.** — 1. Nantes, 45 ; 2. Bordeaux, 37 ; 3. Paris-S.G., 36 ; 4. Monaco, 34 ; 5. Lens, 33 ; 6. Laval, 32 ; 7. Brest, 31 ; 8. Auxerre, Sochaux, 29 ; 10. Nancy, Toulouse, 27 ; 12. Tours, Lille, 26 ; 14. Rouen, Bastia, Saint-Etienne, Strasbourg, 25 ; 18. Metz, Mulhouse, 24 ; 20. Lyon, 20.



## JUSTICE

### LE PROCÈS DE DEUX INSOUMIS A RENNES

## Violents incidents entre gendarmes et indépendantistes bretons

**Des incidents ont opposé, mardi 29 mars dans la soirée, aux portes de la maison d'arrêt de Rennes, une quinzaine de militants bretons aux gendarmes venus reconduire en prison deux insoumis. Ces derniers avaient comparu dans l'après-midi devant le tribunal correctionnel de Rennes.**

**Les militants qui sont à l'origine de ces incidents appartiennent au parti républicain breton (parti indépendantiste sans étiquette politique). Alors qu'ils tentaient d'empêcher le fourgon cellulaire de pénétrer dans la prison, des heurts brefs mais violents se sont produits avec les forces de l'ordre. Deux gendarmes ont été assez sérieusement blessés. L'un a des fractures au nez et au poignet. L'autre a été blessé à la main par un objet tranchant. Son état a nécessité plusieurs points de suture. Trois de leurs agresseurs ont été interpellés et placés en garde à vue. Ils devaient être déférés au parquet ce mercredi en fin de matinée.**

De notre correspondant

Rennes. — Mardi 29 mars après-midi, le tribunal de Rennes, présidé par M. Hubert Douvreleur, avait examiné le cas de deux jeunes Nantais, Gérard Chaillou, vingt-trois ans et Yannick Le Bechennec, vingt ans, poursuivis pour insoumission en temps de paix et refus d'obéissance. Ces deux séparatistes considèrent qu'ils *« n'appartiennent pas »* à la nation française et que, de ce fait, *« ils ont le droit de refuser de servir cette puissance étrangère ».*

Des treize témoins cités par la défense, deux n'ont pas été entendus pour avoir voulu s'exprimer en breton. Un autre, un insoumis breton, arrêté deux jours plus tôt alors qu'il collait, à Rennes, des affiches antimilitaristes, n'a pas été appelé à la barre par le président qui s'est estimé suffisamment informé par les déclarations des autres témoins.

M. Alan Cochevelou, plus connu sous le nom d'Alan Stivell, est venu expliquer que, dans son village de Langonnet (Morbihan), deux langues étrangères sont à égalité : l'anglais et le français. Pour le reste, 50 % de la conversation se fait en breton alors que cette langue ne bénéficie que de deux heures d'enseignement à l'école : *« La nation bretonne est une nation distincte de la nation française »*, a affirmé le musicien pour lequel, une fois ce principe posé, il n'est pas aberrant de penser que *« c'est une lâcheté que de porter l'uniforme français lorsque l'on croit à la nation bretonne ».*

Un autre témoin, M. Bertrand Lollichon, cinquante-quatre ans, journaliste nantais, est venu déposer sur le bureau du tribunal ses médailles militaires et sa carte d'ancien combattant : *« J'ai fait l'Indochine et l'Algérie. C'est en rentrant que j'ai compris mon erreur. »* Le représentant du parquet, M. Didier Ruellan du Crehu, a réclamé une peine de vingt mois d'emprisonnement. Le jugement sera rendu le 26 avril.

CHRISTIAN TUAL.

## Corse : le procureur contre la « calomnie »

Le procureur de la République de Bastia, M. Jean Luciani, a annoncé, mardi 29 mars, l'ouverture d'une information judiciaire contre X... à la suite des accusations de l'association A riscossa concernant les mauvais traitements qu'auraient subis pendant leur interrogatoire les membres présumés du F.L.N.C. (Front de libération nationale de la Corse), inculpés, le 25 mars, pour le meurtre d'un légionnaire (*le Monde* daté 27-28 mars).

Cette association, proche de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), affirme que les personnes interpellées portaient, après leur garde à vue, des traces de coups et leurs avis avaient adressé des télégrammes de protestation à M. Defferre, ministre de l'intérieur, et M. Badinter, garde des sceaux. Les autorités judiciaires considèrent que ces réactions sont des *« dénonciations calomnieuses »* et que les inculpés ont été examinés à plusieurs reprises durant les interrogatoires par des médecins qui n'ont constaté aucune trace de sévices.

Certains observateurs estiment que les accusations des milieux nationalistes sont fausses et qu'elles ne sont formulées que dans le but de ternir l'action de la police et, celle en particulier, de M. Broussard, commissaire de la République, délégué pour la police. Celui-ci a reçu, mercredi, les félicitations de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique. *« C'est un homme particulièrement sympathique*, a déclaré M. Franceschi au micro de R.-M.-C., *qui connaît parfaitement son métier et qui est doué de beaucoup d'intelligence et d'intuition (...). Je le considère comme un ami personnel et je suis très heureux de constater qu'il a appliqué exactement la stratégie que je lui ai assignée. »*

● *Un habitant de Ghisonaccia* (Haute-Corse) a découvert, mardi 29 mars, dans le maquis, un dépôt d'armes et de munitions, qu'il a remis au commissariat de Bastia. La cache contenait un fusil de guerre italien avec trois cents cartouches, trois cents autres cartouches de calibre 7,65, vingt bâtons de dynamite, une centaine de détonateurs et plusieurs mètres de mèche lente.

Les gendarmes de la même localité avaient arrêté la veille un ouvrier agricole d'origine sarde, M. Marius Sanciu, âgé de cinquante-quatre ans, qui détenait trois pistolets, des cartouches et des bâtons de dynamite. Il a été inculpé d'infraction à la législation sur les armes et écroué.

# CARNET

### Naissances

— M. Jacques FONTAINE et Mme, née Monique Perrier,
ont la très grande joie de faire part de la naissance de leur fille

**Anne,**

le 17 mars 1983.
52, rue du Rendez-Vous,
75012 Paris.

— M. et Mme Jean-Yves GARNIER-GENET et leur fille Jeanne-Marie,
ont le plaisir de faire part de la naissance de

**Marie-Valentine,**

le 26 mars 1983.
39, rue Floréal,
93260 Les Lilas.

### Décès

— Les familles Nehama, Calamaro, Assael et Darsa,
font part du décès de

**M. Peppo ASSAEL,**

survenu le 26 mars 1983.
L'inhumation aura lieu le jeudi 31 mars 1983.
On se réunira porte principale du cimetière de Pantin parisien, à 10 h 30.

26, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

— Saint-Galmier. Saint-Etienne. Roanne. Lyon.

*« Je suis la Servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta Parole ».*
(Luc I - 38).

Le 26 mars 1983,

**Mme Gustave BOUCHET,**
*née Aline Pallandre,*

a été accueillie dans la Paix du Seigneur et la joie de l'Annonciation, à l'âge de soixante-quatorze ans.
De la part de
M. Gustave Bouchet, son époux,
Ses enfants,
Le docteur et Mme Hafid Boudjema-Bouchet,
M. et Mme Jean-Pierre Houssel-Bouchet,
M. et Mme Jean-Jacques Bouchet,
M. et Mme Paul Bouchet,
Le docteur et Mme Bernard Bouchet,
et leurs enfants,
Ses frères et sœurs,
M. et Mme Guy Pallandre,
Mme Pierre Poinsignon,
M. et Mme Jean Poux,
Les familles Bouchet et Pallandre.
Une eucharistie a été célébrée le mardi 29 mars, à 15 heures, en l'église de Saint-Galmier.
M. Gustave Bouchet,
Le Belvédère,
42330 Saint-Galmier.

— Le docteur Jean Durieu, son frère,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Mlle Ginette DURIEU,**

survenu le 26 mars 1983.

*La cérémonie* religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 29 mars 1983, à Boissise-la-Bertrand (Seine-et-Marne), dans la *plus stricte intimité.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Edery, Leri, Franceschi, Ohayon, Amram, Amiel, Staccioli, Genini, Dadoun,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Habiba EDERY,**
**née Dadoun,**

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,
survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 28 mars 1983, à son domicile.
*Les obsèques* auront lieu le jeudi 31 mars 1983, à 14 heures, au cimetière parisien de Pantin.
42, rue du Faubourg-Montmartre,
75009 Paris.

— *Mme Marthe Jaouen, née Le Barch,*
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

**M. Joseph JAOUEN,**
capitaine de la marine marchande,
pilote du port de Sète (E.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime,

survenu à Toulon, le 23 mars 1983, dans sa quatre-vingtième année, muni des sacrements de l'Eglise.

— Mme Micheline Marschall et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Robert MARSCHALL,**

survenu le 25 mars 1983.
Les obsèques auront lieu le jeudi 31 mars 1983, à 9 h 30, en l'église Saint-Denis d'Athis-Mons, et l'inhumation se fera au cimetière de Gignac.

*Le* service aviation générale et l'aéro-club Aéroport de Paris
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Robert MARSCHALL,**

survenu le 25 mars 1983.
Les obsèques auront lieu le jeudi 31 mars 1983, à 9 h 30, en l'église Saint-Denis d'Athis-Mons, et l'inhumation se fera au cimetière de Gignac.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— L'Association de psychiatrie infanto-juvénile de la région Bretagne a la tristesse de faire part du décès de son secrétaire

**le docteur Pierre THALBOT,**
psychiatre des hôpitaux,

survenu dans sa quarantième année, le 25 mars 1983, à Hennebont.
Kersoleil, route de Rennes,
56700 Hennebont.

### Remerciements

— *Mme Robert CRESTO-DARAN,*
Son fils Jean-Michel,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur *deuil.*

— Mlle Laurence Peltier,
M. et Mme J. Evrard,
Mlle Juliette Peltier,
M. et Mme A. Thomas,
Le docteur et Mme L. Bramat,
ses enfants,
M. et Mme G. Boudjema,
Le docteur et Mme D. Hauser,
Mme N. Laurendeau et ses enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. Guy PELTIER,**
directeur général adjoint
des affaires techniques
de la compagnie nationale Air France,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,

expriment leurs sincères remerciements.

### Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire du décès de

**Mme Denise G. COIGNARD,**

dans sa soixante-dix-septième année, une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— En ce troisième anniversaire,
une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

**Emmanuel DOREY**
(Mines 1976).







# INFORMATIONS « SERVICES »

## LA MAISON

### PLACE DES VOSGES

**Attirés par l'harmonieuse ordonnance de la place des Vosges, deux jeunes hommes se sont installés dans son environnement pour présenter leurs meubles contemporains.**

Dans la courte rue de Birague, qui relie la place à la rue Saint-Antoine, Olivier Thierry a donné à sa boutique le nom de l'île grecque Naxos. Amoureux du marbre, il en fait des tables dont il dessine les modèles. *« Les marbres que j'utilise proviennent d'Italie, d'Espagne, de Grèce ou de Turquie. Mais ils sont tous façonnés en Italie, dans cette région de Carrare où se trouvent les meilleurs marbriers. »* Olivier Thierry emploie également le travertin, le granit (roche très décorative qu'il déplore de voir entachée d'un préjugé de cimetière) et aussi l'onyx, au très beau veinage.

Parmi les tables présentées dans la boutique, celles de la collection *« Accolade »* ont un piètement à lames verticales qui en allègent l'allure. Une table de repas a un grand plateau de forme oblongue en marbre très clair (6 580 F), une autre est circulaire et en marbre de ton vieux rose. Pour les entourer, Olivier Thierry propose des chaises en bois dont le haut dossier à barreaux rappelle les lignes du piètement.

Outre les tables basses de style classique, deux modèles ont un original socle en forme de Z ; l'un d'eux repose sur un plateau inférieur à roulettes qui facilite le déplacement de la table (3 600 F en travertin doré).

C'est au nord de la place des Vosges, dans le quartier du Temple, que Didier Bochart vient d'ouvrir sa boutique « Libéral ». Il a choisi ce nom en hommage à Libéral Bruant, l'architecte de l'Hôtel des Invalides... et de l'immeuble de la rue Saint-Claude où il s'est installé.

La trouvaille de Didier Bochard est l'utilisation de la toile de voile de bateau « spinnaker ». Avec ce tissu léger mais très résistant, il recouvre ses sièges en mousse dans une palette de dix-huit coloris unis ou d'imprimés à rayures ou à pois. Le canapé « Surf » a un dossier bas et des accoudoirs en forme de boudins, fixés par Velcro et amovibles, l'assise se dédoublant pour former un lit à deux places (2 500 F). Ce canapé est entièrement déhoussable — pour un lavage sans problème — et on peut commander une housse supplémentaire pour changer de décor. Un fauteuil de même type se transforme en lit d'appoint.

Autre proposition de ce jeune créateur-éditeur, des petits meubles à structure tubulaire de couleur vive : rouge, jaune, bleu. Une table roulante, en deux tailles, a un double plateau à revêtement *antidérapant noir* (600 F la plus petite).

**JANY AUJAME.**

★ Naxos. 7, rue de Birague, 75004 Paris. Tél. : 272-95-74. Libéral, 16, rue Saint-Claude, 75003 Paris. *Tél. : 274-68-14.*

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 1er AVRIL**

« Hôtel de Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Senant.

« Cimetière de Picpus », 15 heures, angle rue de Picpus et avenue de Saint-Mandé, Mme Bouquet des Chaux (*Caisse nationale des monuments historiques*).

« La Conciergerie », 14 heures, 1, quai de l'Horloge, D. Bouchard (A.R.S.).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Hauller.

« La place Dauphine », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 mars :

DES DÉCRETS

● Portant constitution du domaine d'une commune en Polynésie française.

● Portant publication d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Chypre en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale.

## CONFÉRENCES

20 h 15, 11 *bis*, rue Keppler, « Réincarnation, renaissance, résurrection » (Loge unie des théosophes).

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.3.83 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 31.3.83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

**Évolution probable du temps en France entre le mercredi 30 mars à 0 heure et le jeudi 31 mars à minuit.**

Les hautes pressions de l'Atlantique s'éloignent du continent, permettant à l'énorme zone dépressionnaire des îles Britanniques de glisser sur la France et ensuite sur la Méditerranée.

Jeudi matin, les régions pyrénéennes auront un ciel couvert avec de la pluie en plaine et de la neige vers 1 000 mètres. Sur les Alpes, encore beaucoup de nuages et des résidus nuageux, qui s'élimineront vers la Suisse en cours de matinée. Sur toutes les autres régions de la France, le ciel sera très variable avec alternance de ciel dégagé et de passages nuageux.

Une zone plus instable abordera les côtes de la Manche dès le début de matinée, se décalant lentement vers l'intérieur du pays. Il fera encore frais partout : les températures resteront légèrement au-dessus de 0 degré et seront voisines de 5 degrés près de la Méditerranée.

Au cours de la journée, temps instable, frais, avec menaces d'averses en toute région. Quelques courtes éclaircies pourront se développer malgré tout. Les températures seront comprises entre 8 degrés et 13 degrés du nord au sud sur les régions pyrénéennes, le sud du Massif central et le Pays basque ; le ciel restera plus chargé et il pleuvra de façon plus continue.

Près de la Manche, toujours de fortes rafales de nord-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 mars à 7 heures, de 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mars ; le second le minimum de la nuit du 29 mars au 30 mars) :

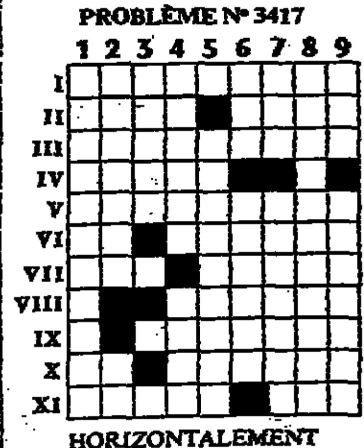
Ajaccio, 14 et 8 degrés ; Biarritz, 11 et 4 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Bourges, 9 et 2 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 8 et − 1 ; Dijon, 8 et − 1 ; Grenoble, et 0 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 9 et − 1 ; Marseille-Marignane, 13 et 2 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 11 et 1 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 12 et 7 ; Strasbourg, 8 et − 1 ; Tours, 10 et 5 ; Toulouse, 10 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 11 degrés ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 8 et 0 ; Bonn, 9 et 4 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 23 et 12 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 3 et 0 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 16 et 14 ; Genève, 10 et − 2 ; Jérusalem, 16 et 5 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 10 et 3 ; Luxembourg, 7 et 2 ; Madrid, 14 et − 2 ; Moscou, 12 et 4 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 1 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 2 et 0 ; Tozeur, 20 et 12 ; Tunis, 17 et 9.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3417**



**HORIZONTALEMENT**

I. Genre de flageolets du Midi. — II. Paraît bien plus grand en étant petit. On la sent donc passer. — III. N'a donc pas de défaut de prononciation. — IV. Vole dans les marais ou glisse sur les fleuves. — V. Peuvent nous obliger à nous découvrir. — VI. Note. Pratique le goutte-à-goutte. — VII. Célèbre Japonaise. Fait briller des lames. — VIII. Ont un débit irrégulier. — IX. Tout nouveau mais pas toujours tout beau. — X. Personnel. Jadis affriolante, de nos jours affolante. — XI. A donc fait l'objet d'une séparation de corps. Possessif.

**VERTICALEMENT**

1. Caractères de cochon. — 2. Agissent par force ou par tendresse. Note. — 3. Lorsqu'il arrive qu'elle nous touche, la chair est faible. — 4. Se détendait dans un siège lors des périodes de tension. Employé pour patron. — 5. Est donc bien reçu mais peu apprécié. — 6. Assure une charge. Le domaine public, c'est le sien. — 7. N'est pas d'un genre à être plaqué. Communications par fils. — 8. Fait tourner la moindre scène au drame. — 9. Manque à certains régimes. Auxquelles on peut donc se fier.

**Solution du problème n° 3416**

*Horizontalement*

I. Accordeur. — II. Croc. Ossa. — III. Cid. Pi. Ai. — IV. Émet. Gril. — V. Si. Iota. — VI. Snobisme. — VII. Oenée. Épi. — VIII. Il. Suif. — IX. Césure. — X. Été. Or. Ut. — XI. Épicier.

*Verticalement*

1. Accessoire. — 2. Criminel. Te. — 3. Code. On. Cep. — 4. Oc. Tibère. — 5. Oie. Soc. — 6. Doigts. Sûre. — 7. Es. Rameur. — 8. Usai. Épieu. — 9. Rails. If. Tu.

**GUY BROUTY.**

## BREF

### RADIOS LIBRES

**L'IMMIGRATION ANTILLAISE.** — Le GRIFF (Groupe de réflexion et d'information Frantz Fanon) commence une série d'émissions hebdomadaires (tous les mercredis de 21 h à 23 h) sur Radio-Tropique FM (96,5 MHZ). Les trois premières auront pour thème : l'immigration antillaise. L'invitée du mercredi *30 mars sera l'écrivain* martiniquais Marie-Madeleine Carbet.

* **Renseignements auprès de Mme Yvette Laupa, 23, rue de Verdun, 94220 Charenton-le-Pont.**

### ÉDUCATION

**UNE JOURNÉE D'ÉTUDES SUR LA VIEILLESSE.** — L'université de Paris-X-Nanterre et la Fondation nationale de gérontologie organisent le 15 avril une journée d'études et d'échanges sur le thème « Vieillissement rural et vieillissement urbain »

★ **Tél. à l'université : 725-92-34, poste 507.**

### ENTR'AIDE

**LES LOISIRS DES HANDICAPÉS.** — L'Association des paralysés de France demande des bénévoles pendant les grandes vacances afin de participer à l'organisation des loisirs des handicapés moteurs. Les frais de nourriture, d'hébergement, de voyage, de sécurité sociale et d'assurance accidents *sont assumés par l'association.*

★ **Service Vacances, A.P.F., 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 580-82-40, poste 373.**

### FORMATION

**THÉATRE POUR ADULTES.** — Le Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse organise du 11 au 15 avril un stage de « théâtre-récit » destiné aux adultes. Il consiste à jouer un texte non dramatique (romans, contes, nouvelles, etc.). Le prix du stage est de 600 F.

★ **Centre La Fontaine, 36, avenue Marx-Dormoy, 59000 Lille. Tél. : (20) 09-45-50.**



# RELIGION

## FÊTES PASCALES

### Les offices de la Semaine sainte

**A Rome, le Jeudi saint, 31 mars, à 9 h 30, Jean-Paul II concélébrera la messe chrismale en la basilique Saint-Pierre, avec tous les cardinaux, évêques et prêtres présents au Vatican. A 17 h 30, lors d'une messe concélébrée en la basilique de Saint-Jean-de-Latran, le pape procédera au lavement des pieds traditionnel.**

**Le Vendredi saint, 1er avril, à 17 heures, le pape présidera à Saint-Pierre à la célébration de la passion du Christ ; à 21 h 15, il se rendra au Colisée pour le chemin de croix.**

**Le Samedi saint, 2 avril, à 22 heures, le pape présidera à la veillée pascale, avant de célébrer la messe de la Résurrection.**

**Le dimanche de Pâques, 3 avril, à 10 h 15, le pape présidera l'office pascal à Saint-Pierre ; la grand-messe sera suivie, à 12 heures, de la bénédiction *urbi et orbi*.**

**Nous publions les indications concernant les offices de la Semaine sainte dans un certain nombre d'églises de Paris.**

#### CULTE CATHOLIQUE

**NOTRE-DAME DE PARIS.** — *Mercredi 30 mars.* — 19 h : messe chrismale concélébrée autour du cardinal Lustiger. — *Jeudi 31 mars.* — *18 h 30* : célébration de la Cène. — *Vendredi 1er avril.* — 15 h : méditation de la Croix ; 18 h 30 : célébration de la Passion. — *Samedi 2 avril.* — 21 h : veillée pascale, messe de la Résurrection. — *Dimanche 3 avril.* — 10 h : grand-messe célébrée par le cardinal Lustiger ; 11 h 30 : messe avec chants ; 16 h : vêpres solennelles et procession aux fonts baptismaux.

**BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE.** — *Jeudi 31 mars.* 10 h 30 : office des ténèbres. 19 h : messe solennelle concélébrée. Lavement des pieds. 21 h 45 : complies au reposoir. — *Vendredi 1er avril.* — 10 h 30 : office des ténèbres. 12 h 30 : chemin de croix *sur les pentes de la butte.* 19 h : célébration de la Passion. — *Samedi 2 avril.* — 10 h 30 : office des ténèbres. 16 h : vêpres. 21 h : vigile pascale. — *Dimanche 3 avril.* — 11 h : messe solennelle. 16 h : vêpres. 18 h : messe chantée.

**ÉGLISE DE LA MADELEINE.** — *Jeudi 31 mars.* — 12 h 15 : messe. 18 h 30 : célébration de la Cène. — *Vendredi 1er avril.* — 12 h 15 et 15 h : chemin de Croix. 18 h 30 : *célébration de la Passion.* — *Samedi 2 avril.* — 21 h : vigile pascale. — *Dimanche 3 avril.* — Messe à 8 h, 9 h, 10 h, 12 h 30 et 18 h. 11 h : grand-messe solennelle.

**ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS**, 2, place du Louvre, 75001 Paris : Pour tous les offices, chants grégoriens. — *Jeudi 31 mars.* — 19 h : célébration de la Cène. 21 h 15 : office des ténèbres. — *Vendredi 1er avril.* — 12 h 30 et 15 h : chemin de croix. 19 h : liturgie de la Passion. 21 h 15 : office des ténèbres. — *Samedi 2 avril.* — 21 h 30 : solennité de la nuit pascale. — *Dimanche 3 avril.* — 11 h 15 : messe solennelle. 17 h : vêpres et messe solennelles.

**ÉGLISE SAINT-ROCH**, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. — *Jeudi 31 mars.* — 19 h : célébration de la Cène. Veillée. — *Vendredi 1er avril.* — 12 h 45 et 15 h : chemin de croix. 17 h 30 : office des ténèbres. 19 h : célébration de la Passion. — *Samedi 2 avril.* — 21 h : veillée pascale. — *Dimanche 3 avril.* — messes à 8 h 30, 9 h 45 (latin), 10 h 45, 11 h 45, 18 h 30.

**ÉGLISE SAINT-SÉVERIN**, *3, rue des Prêtres-Saint-Séverin*, 75005 Paris. — *Jeudi 31 mars.* — 19 h 30 : célébration de la Cène. Messe solennelle concélébrée. 21 h : veillée. — *Vendredi 1er avril.* — 15 h : méditation sur le chemin de croix. 19 h 30 : liturgie solennelle de la Passion. — *Samedi 2 avril.* — 21 h 45 : vigile pascale. — *Dimanche 3 avril.* — Messe solennelle à 10 h, 12 h, 18 h.

**ÉGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE** (Rite oriental), 17, rue du Petit-Pont, 75005 Paris. — *Jeudi 31 mars.* — 12 h : bénédiction de l'huile sainte des pénitents et onction des fidèles. 19 h : liturgie de Saint-Basile. — *Vendredi 1er avril.* — 17 h : office solennel de l'Epitaphios présidé par le cardinal H. de Lubac. — *Samedi 2 avril.* — 11 h 30 : bénédiction du feu sacré, suivie de la liturgie de saint Basile. 23 h : veillée, liturgie solennelle de la Résurrection. — *Dimanche 3 avril.* — 10 h 30 : liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome. Lecture de l'Evangile en douze langues. 18 h : liturgie de saint Jean Chrysostome.

**ÉGLISE SAINT-SULPICE**, place Saint-Sulpice, 75006 Paris. — *Jeudi 31 mars*, 19 heures : célébration de la Cène. — *Vendredi 1er avril*, 13 h 10 et 15 heures : chemins de Croix. 19 heures : célébration de la Passion. — *Samedi 2 avril*, *21 h 30* : office de la nuit pascale, célébration baptismale (baptême des adultes). — *Dimanche 3 avril*, 10 h 30 : messe solennelle. 18 heures : vêpres.

**ÉGLISE DE LA SAINTE-TRINITÉ**, 3, rue de la Trinité, 75009 Paris. — *Jeudi 31 mars*, 18 h 30 : célébration de la Cène, adoration jusqu'à 22 heures. — *Vendredi 1er avril*, 15 heures : chemin de croix. 18 h 30 : office solennel. — *Samedi 2 avril*, 21 heures : office solennel de la vigile pascale et de la Résurrection. — *Dimanche 3 avril*, 11 h 15 : messe solennelle.

**CHAPELLE SAINT-BERNARD DE MONTPARNASSE**, 34, avenue du Maine, 75015 Paris. — *Jeudi 31 mars*, 19 heures : célébration de la Cène. — *Vendredi 1er avril*, 19 heures : célébration de la Passion. — *Samedi 2 avril*, 22 heures : célébration pascale. — *Dimanche 3 avril*, 11 heures : messe unique.

#### CULTE ORTHODOXE

**ÉGLISE ORTHODOXE NOTRE-DAME DES GRACES**, 16, rue Duperré, 75009 Paris (liturgie occidentale, langue française). — *Jeudi 31 mars.* — Messe à 20 h 15. Adoration au reposoir. — *Vendredi 1er avril.* — Chemin de croix. Lecture de la Passion à 20 h 15. — *Dimanche 3 avril.* — 10 h15 : messe chantée.

#### CULTE ANGLICAN

**SAINT-GEORGE'S ANGLICAN CHURCH**, 7, rue Auguste-Vacquerie, 75116 Paris. — *Jeudi 31 mars.* — 19 h 30. Office. — *Vendredi 1er avril.* — 19 h 30 : office. *Samedi 2 avril.* — 22 h 30. — Veillée pascale et Eucharistie. — *Dimanche 3 avril.* — 8 h 30, 18 h 30 : Eucharistie ; 10 h 30 : Eucharistie chantée.

#### CULTE PROTESTANT

**ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT**, 106, rue de Grenelle 75007 Paris. — *Vendredi 1er avril* : de 12 h 45 à 13 h 30 : office liturgique, célébration de la Cène. — *Dimanche 3 avril* : 10 h 30 : culte et Sainte-Cène.

**ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE**, *paroisse du Saint-Esprit*, 5, rue Roquépine, 75008 Paris. — *Jeudi 31 mars.* — 18 h 30 : culte liturgique avec Sainte-Cène. — *Vendredi 1er avril.* — Cultes à 12 h 30 et 18 h 30 avec Sainte-Cène. — *Dimanche 3 avril.* — Culte à 10 h 30 avec Sainte-Cène.

**ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ANNONCIATION**, 19, rue Cortambert, 75016 Paris. — *Jeudi 31 mars.* — 19 heures : culte Sainte-Cène. — *Vendredi 1er avril.* — 10 h 30 : culte Sainte-Cène. 19 heures : service liturgique. Sainte-Cène. — *Dimanche 3 avril.* — 10 h 30 : culte de Pâques. Sainte-Cène.

**ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ÉTOILE**, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris. — *Jeudi 31 mars.* — 19 heures : veillée avec Sainte-Cène. — *Vendredi 1er avril.* — 19 heures : culte avec Sainte-Cène. — *Dimanche 3 avril.* — 10 h 30 : culte de Pâques avec Sainte-Cène.

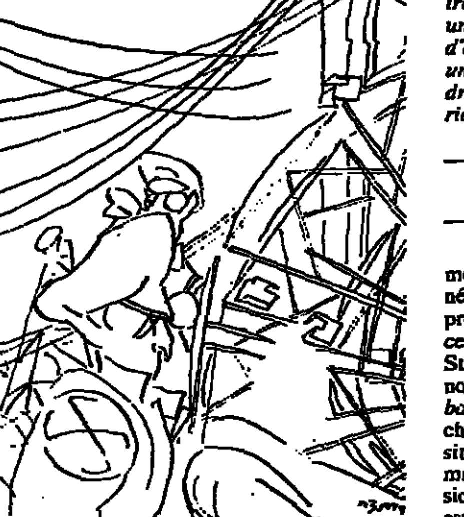


Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

« LE CHOIX DE SOPHIE »
UN FILM D'ALAN PAKULA, D'APRÈS WILLIAM STYRON

# Meryl Streep, corps et âme



JEAN RENOIR, après avoir tourné *Madame Bovary* – qui dans sa version originale de trois heures, aujourd'hui détruite, avait enchanté Brecht, – expliquait volontiers qu'un chef-d'œuvre de la littérature se suffit à lui-même, que le cinéma ne peut rien lui ajouter. *Le Choix de Sophie*, de l'écrivain sudiste William Styron, ne se situe peut-être pas à un si haut niveau d'ambition, ce n'en est pas moins un excellent roman, mené à une cadence sans faille, qui, comme l'exprimait François Mitterrand à l'auteur, vous oblige presque à le lire d'une seule traite.

Etrange dessein que celui de William Styron confrontant deux mondes bien distincts et pourtant complémentaires : deux facettes du New-York de l'immédiat après-guerre, des juifs parfaitement intégrés à la société américaine, tout autant que les Irlandais, les Italiens ou les Allemands, et, par contraste, une nouvelle vague d'immigrants de fraîche date, échappés de l'Europe martyre des années 40-45. Styron fait de son héroïne, Sophie, l'ancienne déportée d'Auschwitz, une Polonaise non juive qui a touché le fond de la misère humaine et ne se raccroche plus à la vie que par sa passion pour un jeune juif de Brooklyn, Nathan. Elle va vivre avec lui une aventure aussi torturée, aussi irrationnelle, que celle de Catby et d'Heathcliff dans *les Hauts de Hurlevent*. La mort est la conclusion logique d'une liaison impossible entre deux êtres au bout du rouleau, lui à moitié fou, sujet à des crises subites de démence, elle plongée dans le désespoir absolu.

Le roman atteint par moments une violence insoutenable, emploie à l'occasion un langage ordurier et parfaitement en situation, que le film ne retrouve qu'occasionnellement. Sinon les spectateurs auraient hurlé. Attentif au travail de William Styron, Alan Pakula avait lu le livre sur épreuves une semaine avant sa parution, en 1979. Il en achète aussitôt les droits et s'efforce d'intéresser un studio. M.G.M., Columbia, Fox, se récusent, effrayés par le sujet. Lord Grade, producteur anglais de Bergman *(Sonate d'automne)*, des Muppets, de *Dark Crystal*, donne une réponse favorable et suit l'idée malgré ses propres difficultés financières. Le tournage débute enfin le 1er mars 1982, mais les dix premiers jours sont terribles, l'équipe ignore si elle ne va pas être obligée à tout moment d'arrêter le travail. Le film achevé, *Variety*, le 8 décembre 1982, deux jours avant la première est extrêmement sévère, le trouve laborieux, prétentieux. En ce printemps 1983, après sa sortie généralisée sur les écrans américains, *le Choix de Sophie* est un immense succès.

## *Un rapport d'autodestruction*

La raison en est très simple : Meryl Streep porte à bout de bras un récit pathétique, se livre corps et âme dans un rôle, nous dit Alan Pakula, où elle risquait sa carrière. Elle fait de Sophie Zawistowska, la Polonaise rescapée des camps, sa chose, un autre soi-même, frôlant par moments le cabotinage pur et simple, auquel elle échappe par une rare faculté de contrôle de soi. Elle a choisi son partenaire, Kevin Kline, un inconnu déjà remarqué à la scène et qu'on appelle le nouveau John Barrymore.

L'histoire, en fin de compte, qu'en reste-il ? L'essentiel, le rapport mutuel d'autodestruction entre les deux amants, avec un long détour à Auschwitz, un peu dans la postérité de *Holocauste*, la série télévisée où Meryl Streep fit des débuts non indifférents. L'été 1947, un jeune aspirant écrivain, Stingo, vingt-deux ans, originaire du sud des Etats-Unis, prend pension dans un quartier presque champêtre de Brooklyn, près d'un parc. Il tombe au milieu d'une effroyable querelle entre Sophie et Nathan.

Ils se réconcilient très vite, pour bientôt se détruire à nouveau. Stingo devient leur ami et commente lui-même l'histoire : il est le prête-nom de William Styron, qui, à la même époque, vécut dans ces mêmes lieux, connut brièvement celle qui allait lui servir de modèle pour le personnage de Sophie avant de disparaître à jamais.

Respectant la structure du roman, Alan Pakula, qui en a fait lui-même l'adaptation, avec l'accord de Styron, enrichit le rapport passionnel des amants de deux ou trois intrigues parallèles : d'abord la déportation des juifs polonais et la vie dans la maison du commandant du camp où Sophie, quatre ans plus tôt, sauva sa peau en travaillant comme secrétaire, ensuite le souvenir d'un passé familial assez odieux, pieusement caché, avec le père de Sophie professeur d'université à Cracovie, antisémite notoire, enfin, secondaire mais non négligeable, l'admiration éperdue, l'amour de Stingo pour Sophie.

Avec l'aide de son décorateur, d'une conseillère elle-même ancienne déportée (Kitty Hart), Alan Pakula a reconstitué le camp, avec l'arrivée des déportés en wagon, le tri sur le quai de la gare entre ceux qui sont valides d'un côté, vieillards, femmes et enfants de l'autre. Il décrit, jouxtant le camp, la maison du commandant la vie bourgeoise, familiale qu'on y mène, effrayante dans sa douceur inconsciente.

*Le Choix de Sophie* est bourré d'éléments romanesques qui laissent le spectateur fasciné, littéralement suspendu au récit. Parmi les nombreuses audaces de Pakula, on relèvera non pas tant le fait d'avoir filmé dans des tons sépia tout ce qui se passe à Auschwitz que celui d'avoir osé garder, dans un film sinon hollywoodien – il est entièrement new-yorkais de conception et d'exécution – du moins intégré au système hollywoodien, de longs pans d'action parlés soit en polonais soit en allemand. « *J'étais en Allemagne en janvier 1982*, déclare le metteur en scène, *à la recherche d'acteurs allemands. Ils répétaient en anglais, ils avaient l'air étrangers dans leur pays, ils ressemblaient aux nazis des vieux films de guerre de Hollywood ! Je leur ai demandé d'improviser en allemand. Tout a changé. Après mon retour aux Etats-Unis, deux ou trois semaines avant le début du tournage, Meryl Streep a voulu avoir le sentiment de ce que serait cette partie allemande si importante dans le film. On a joué en allemand. Ça a parfaitement marché. Nous avons donc gardé l'allemand en Allemagne, le polonais en Pologne.* » Contrairement à l'usage, les très longues séquences en allemand, une bonne demi-heure, celles plus brèves en polonais, sont projetées telles quelles aux Etats-Unis, avec des sous-titres anglais. C'est une date dans l'histoire du cinéma américain.

L'aventure n'était concevable que si Meryl Streep jouait elle-même le jeu. Par-delà les éloges et les blâmes qu'on peut lui adresser pour son interprétation tendue du personnage de Sophie, il faut saluer cette volonté de plier le réel à sa volonté, un fabuleux travail sur la langue : elle apprend donc le polonais et s'entraîne à parler anglais avec l'accent des compatriotes de Lech Walesa, elle apprend de surcroît l'allemand et rend très plausible que le commandant d'Auschwitz, Rudolf Hess, la félicite à la fois pour son parfait allemand et sa beauté aryenne.

Ce rôle de Sophie, nous explique Alan Pakula, était originellement destiné à une actrice européenne. Le cinéaste avait porté son choix sur une comédienne slovaque quand Sam Cohen, l'agent de Meryl Streep, lui apprend qu'elle a lu le scénario et qu'elle accepterait le rôle sur-le-champ : « *Elle vient me trouver dans mon bureau – je n'avais jamais pensé à elle. Je lui demande de passer un test devant la caméra, comme je l'avais fait pour l'actrice slovaque. Elle me parle avec une telle passion du personnage de Sophie que je décide d'abandonner le test. Je la rappelle et l'engage immédiatement. Je l'ai vu répéter, elle n'était plus la même personne, la gentille « American Girl » que vous connaissez. Elle changeait, sous le coup de l'émotion, quand elle se mettait à parler polonais, elle devenait plus sensuelle. A trois moments du film, vous l'avez noté, une rougeur lui monte au visage, s'empare d'elle. Ce n'est ni une erreur technique ni une faute de maquillage. Nestor Almendros, mon chef opérateur, n'y est pour rien.* »

## *Des accents barbares*

Le film risque de basculer vers la démonstration de ce que peut atteindre la frénésie du jeu, vécue comme une expérience presque physique, une succession de morceaux de bravoure. Et puis, soudain, Meryl Streep redevient l'admirable interprète que nous avons découverte dans *Voyage au bout de l'enfer (The Deer Hunter)*, de Michael Cimino : deux moments d'une intensité exceptionnelle, mais pratiquement muets, où tout le jeu se porte sur l'expression du visage, l'inquiétude du corps. Elle est agressée par l'horrible petite fille du commandant du camp qui l'a prise en flagrant délit alors qu'elle essaie de voler un petit poste de radio ; un peu plus tard, en flash-back, elle nous fait revivre son arrivée à Auschwitz, l'explication avec un gradé allemand qui lui demande de choisir lequel de ses deux enfants elle veut sauver.

Le film acquiert une force prodigieuse, trouve des accents d'une barbarie inouïe. William Styron reprend le dessus, et sa façon de cerner l'être humain traqué par le mal.

LOUIS MARCORELLES.

P.S. – Meryl Streep a tenu à se doubler elle-même en français, ce qui ajoute une performance supplémentaire à une interprétation qui lui vaudra presque certainement l'oscar de la meilleure actrice de l'année à la prochaine cérémonie des oscars.

# *Marie-Louise du New-Jersey*

MARIE-LOUISE STREEP n'a pas beaucoup réfléchi jusqu'à trente ans. Née bourgeoise, grandie championne de natation, meneuse des supporters de foot américain dans son université, Streep fait un effort pour devenir comédienne et le rester. Face aux Mozart de Hollywood, elle serait plutôt Haydn. Suave et élégant, il dura jusqu'à soixante-dix-sept ans.

Avec sa voix de soprano et son physique distingué, Marie-Louise Streep allait être chanteuse. On l'imagine, en robe de satin, poussant des lieder de Schubert devant un parterre de dames. Quand elle est en classe de théâtre à Yale et qu'on lui fait faire *Mademoiselle Julie*, elle dit : « *Ce salaud qui haïssait les femmes !...* » Elle fait le rôle splendidement. Au sortir de Yale, Meryl Streep a un ulcère à l'estomac. *C'est son époque* littérale. Et théâtrale. Elle pense que les textes sont comme la Bible : intouchables, sacrés. Mais elle a la flemme. Pas encore le feu sacré. Elle nomme cela « *ma période de salopette... J'étais un pur produit des mid-sixties : mes amis étaient au Vietnam, et je me décidais en rien...* ».

Le théâtre – cet art noble qui, aux États-Unis, remplace le handicap de ne pas être né Anglais et de n'avoir pas grandi à l'ombre de Stratford-upon-Avon – décide pour elle. Elle tanne Rosemarie Tichler pour passer une audition. En 1975, on l'accepte au Public Theater de New-York. En sautant de Tennessee Williams à Arthur Miller, de Brecht à Tchekhov, Meryl Streep lutte déjà – sans le savoir – contre les colleurs d'étiquette. Sur les planches de l'un, elle feint l'accent du Sud ; dans l'autre, elle est obèse ; dans le troisième, elle doit être soumise. C'est Kate dans *la Mégère apprivoisée*. Meryl décide de jouer Kate en femme amoureuse. En passionnée battant Petruchio sur son propre terrain. Dans la scène finale, même quand Kate est aux pieds de Raul Julia, Meryl Streep est debout. Le public de Central Park – et moi – aussi.

Sa carrière hors théâtre a commencé à la télévision dans l'artifice. A croire que, dans *Holocauste* et dans *la Saison mortelle*, le producteur Herbert Brodkin ne voit d'elle que les pommettes saillantes et la mèche blonde. C'est le sort des blondes d'être prises pour un glaçon. Meryl Streep déteste son rôle de belle-fille allemande courageuse dans *Holocauste*. « *Mon personnage était strictement noble, noble et noble. Le soir, les Allemands dans les pubs me racontaient leurs souvenirs de guerre.* » C'est pourtant son premier contact avec les camps. L'ombre de Dachau et de Mathausen commence à planer sur elle.

## *Le réveil*

Avec la proposition de *Kramer contre Kramer* en 1979, Meryl Streep se réveille. Impossible d'accepter le scénario tel qu'il est écrit. « *Un boomerang antiféministe ! La femme, c'est le mal. Je voulais au contraire qu'on comprenne pourquoi elle préfère laisser l'enfant au mari.* » Elle rend Joanna sympathique au prix de différends et discussions avec le colérique Dustin Hoffman. Robert Benton me dira en mars 1980 : « *Dustin Hoffman est un bon acteur, qui travaille dur. Dommage qu'il s'auto-analyse tellement. Meryl Streep est meilleure actrice. Elle pense. Elle ne parle pas...* » Deux ans plus tard, c'est pour Benton que Meryl commet la seule erreur de sa carrière : le rôle de la métallique Brooke Reynolds dans *la Mort aux enchères* (1982). Le glaçon a revêtu sa robe de satin...

Fin 1979, en feuilletant le dictionnaire des nouveaux acteurs américains de la collection « Cinéma d'aujourd'hui », je saute de Spacek à Streisand. Surprise. Pas de Streep. Elle a interprété la petite amie de Christopher Walken et de De Niro dans *Voyage au bout de l'enfer*, l'épouse lesbienne de Woody Allen dans *Manhattan*, mais en France on l'ignore... En Amérique, on vient de lui proposer *la Femme du lieutenant français*. Meryl trouve en Karel Reisz son premier interlocuteur valable. Cela se voit. Sur l'écran, le mariage est consommé entre l'actrice shakespearienne et la star.

« Star » ?... Encore que... Cela voudrait dire le pouvoir décisionnel, les scripts à ses pieds sur des coussins de soie. Meryl veut surtout combattre la mort en voulant de la vie dans son ventre et en empêchant le plasma du cinéma de créer avec elle des femmes-monstres dans lesquelles elle ne se reconnaîtrait pas. Elle est presque trop sublime dans *la Femme du lieutenant français*. Son accent anglais est au fin de la perfection. Sa rousseur, de même. Elle vient décoiffée à la soirée des Academy Awards et milite contre le nucléaire. On ne lui donne pas l'oscar de l'interprétation en cet avril 1981...

Le troisième éveil est un choc. Pour le rôle de Sophie – d'abord offert à d'autres, y compris à Aurore Clément, – la Marie-Louise du New-Jersey remonte toute la pente, tous les handicaps. Elle est tellement loin du personnage – à part les pommettes – que, acharnement après acharnement, elle va s'en approcher à s'y confondre. Cours intensifs de polonais, d'allemand, self-immersion dans l'humour tragique de Sophie, son indécence, ses tremblements de vie, sa vibration. L'accent est un handicap majeur. Le temps n'est plus où Rossano Brazzi pouvait interpréter les gitans et les armateurs grecs. Innocemment, Meryl Streep dit : « *J'étais persuadée que c'était aussi facile d'apprendre le polonais et l'allemand que le français et l'italien. Mais ces déclinaisons, cette grammaire...!* » Au tournage des séquences du camp, Meryl parvient à ne plus dire un mot d'anglais. Ce n'est plus du bachotage. C'est du retournement de peau.

Sur l'écran du *Choix de Sophie*, avant de voir le visage de Meryl Streep, on entend son rire, puis ses pas nerveux, désordonnés, déboulent dans l'escalier. On sent déjà la claudication de l'âme rompue. Le reste du film confirme cet état second. Cet état premier d'émotion qui n'est fabriqué que de travail. A la fin du tournage épuisant, douloureux du *Choix de Sophie*, Meryl Streep n'a pas attrapé d'ulcère. Le 11 avril prochain, à Hollywood, on sera en train d'attendre son enfant... et peut-être l'oscar.

CLAIRE CLOUZOT.

# ARCHITECTURE

DEUX EXPOSITIONS A L'IFA

## Jean Prouvé, le constructeur

JEAN PROUVÉ est assurément le plus célèbre des inconnus dans l'univers glacé de l'architecture française. Celle-ci, culpabilisée à outrance, mais aussi parce qu'elle manque un tantinet de vedettes, lui rend depuis peu d'années les hommages dont cet homme ferme et affable de quatre-vingt-deux ans n'a pas toujours connu, sa vie durant, l'équivalent en marques d'estime. Encore faut-il faire la part d'un certain romantisme dans son image de génie méconnu, d'artiste maudit. D'autres ont connu un sort moins enviable. Parmi ces hommages tardifs, notons, en 1971, la présidence du jury du concours pour le Centre Pompidou, rôle dans lequel il a pu assez librement agir, contribuant largement au choix du projet lauréat, celui de Piano et Rogers. En 1981, il est lui-même lauréat du prix Érasme, récompense venue de l'étranger, mais qui trouve son écho français dans l'exposition du Musée des arts décoratifs, l'année suivante, et, en 1982 aussi, le Grand Prix d'architecture de la Ville de Paris.

Jean Prouvé est né le 8 avril 1901 à Nancy. Il est le fils de Victor Prouvé, peintre qui a repris le flambeau d'Émile Gallé à la tête de l'École de Nancy, et il barbotera donc toute son enfance dans un des plus riches mélanges d'art et d'artisanat qui se puisse alors trouver. Élève pernicieux, il abandonne ses études à quinze ans pour s'en aller apprendre la ferronnerie. Moyennant quoi, il peut créer ses propres ateliers en 1925 et, à côté de grilles, rampes, portes ou cages d'ascenseur, se mettre à la production de meubles, puis d'immeubles... Tout cela, et surtout les années qui vont suivre, c'est le combat de l'ingénieur et ingénieux Prouvé que retracent l'exposition de l'IFA, matériaux à l'appui, et un livre de Dominique Clayssen, paru aux Éditions Dunod : *Jean Prouvé — l'idée constructive*, ouvrage remarquablement documenté et fort bien bâti.

La préface, amicale et militante, de Ionel Schein au livre de Dominique Clayssen présente Prouvé comme une victime, comme l'homme dangereux que son époque a su réduire. Mais, y compris dans le « détournement » de son usine de Maxéville par la société Péchiney, il n'y a pas lieu de s'étonner des difficultés rencontrées par l'ingénieur, sauf à imaginer que les idées fortes et novatrices s'imposent comme le fil au beurre. C'est à vrai dire moins le siècle et sa médiocrité qui sont à fustiger, que la volonté constante et sans compromission de Prouvé qui est à souligner. Quant à la méconnaissance des « jeunes d'après 68 », regrettée par le même préfacier, l'argument ne tient pas, puisque c'est notamment la reconnaissance des jeunes en question qui permet aujourd'hui et l'exposition et le livre.

Il est vrai cependant que la situation d'un Prouvé reste inconfortable, avec ou sans hommage. Le rejet en bloc de l'architecture fonctionnaliste, à laquelle l'ingénieur est trop vite assimilé, et le retour apparent à une architecture de création, individualiste, qu'elle soit moderne ou post-moderne, à une architecture qui cherche à dissimuler sa large part industrielle, ne facilite pas l'éclairage du bonhomme. Et il n'est pas facilité non plus par la question, jamais résolue en France, des rapports de l'ingénieur et de l'architecte, de l'indépendante dépendance dans laquelle l'un et l'autre se méprisent fraternellement, de l'articulation précocement rouillée entre l'une et l'autre profession. « *Jean Prouvé*, écrivait Le Corbusier, *représente d'une manière singulièrement éloquente le type du « constructeur » — échelon social, — qui n'est pas encore accepté par la loi mais qui est réclamé par l'époque que nous vivons. Je veux dire par là que Jean Prouvé est indissolublement architecte et ingénieur, à vrai dire, architecte et constructeur, car tout ce qu'il touche et conçoit prend immédiatement une élégante forme plastique tout en réalisant brillamment les solutions de résistance et de mises en fabrication. Son œuvre de l'après-guerre offre des témoignages décisifs* ».

### *La question du style*

Quelles que soient les difficultés rencontrées par Prouvé pour imposer son « idée constructive », ou l'agacement qui a dû être le sien de voir détournées et affaiblies certaines de ses intuitions et de ses inventions, il ne faudrait toutefois pas inverser les rapports de force entre les ingénieurs et les architectes français, imaginer que les premiers sont les innocentes victimes des seconds. Ici, les architectes, quand leur présence n'est pas immédiatement jugée utile, continuent de passer par les Fourches caudines d'une industrialisation médiocre, sans choix, sans concurrence. Une différence stupéfiante avec les États-Unis, où le choix d'un élément industriel, une porte par exemple, est (formes ou matériaux) incomparablement plus large : de n'avoir pas non plus résolu le conflit ingénieur-architecte, on a trouvé là-bas des solutions de compromis efficaces, telle celle adoptée à l'agence Skydmore Owing and Merril (SOM) à Chicago : soit quatre bureaux, il y aura toujours deux architectes pour deux ingénieurs et, pour que d'abominables complicités ne se créent, les bureaux des ingénieurs et des architectes *alterneront*. Si la *résolution* du problème peut paraître naïve, elle montre assez que le temps du « constructeur », tel ce Prouvé dont parlait Le Corbusier, n'est pas encore venu.

De Prouvé, on a fait l'inventeur du mur-rideau, avec quelque raison puisqu'il est bien le premier à avoir mis au point, dans les années 30, cette peau légère des bâtiments, systématisée dans nombre de constructions d'après-guerre. A tort selon lui, toutefois : il rappelle en effet qu'avant lui les architectes de *Chicago de la fin du dix-neuvième* siècle avaient imaginées les structures porteuses qui permettaient de telles façades. De toute façon, Prouvé ne voit pas qu'on puisse ainsi séparer les éléments d'une construction, jeu d'équilibre qu'on ne peut dissocier.

Le mur-rideau est un exemple parmi d'autres, moins spectaculaires souvent mais toujours efficaces, de l'imagination constructive de Jean Prouvé. L'exposition en rend parfaitement compte, comme elle évoque généreusement les qualités pédagogiques, la précision et l'efficacité de ses dessins, qu'il s'agisse de ses cours au Conservatoire national des arts et métiers (1) ou de préparer telle fabrication d'objet, telle construction d'immeuble.

Reste l'esthétique, ou le « style » de Prouvé. La question, intelligemment abordée dans l'ouvrage de Dominique Clayssen, n'a pas de réponse évidente. D'autant qu'au-delà de la cohérence technique, de son expression dans les formes, se mêle ce températeur d'absolu qu'est le goût d'une époque, ou cette muse insidieuse qu'est la mode. Ainsi la table d'écolier ou les parties en maçonnerie traditionnelle de certains *prototypes de maison*, évoquent-elles, avec ou sans Prouvé, des années précises et qui, justement, après un temps de purgatoire obligé, retrouvent aujourd'hui, lentement, leur actualité.

**FRÉDÉRIC EDELMANN.**

★ IFA, jusqu'au 16 avril.

(1) Jean Prouvé, cours du CNAM, notes de cours de J.-P. Levasseur : en vente à l'IFA et chez l'auteur : la Closerie des Monts, 76190 Yvetot.

## *Les mystères de la*

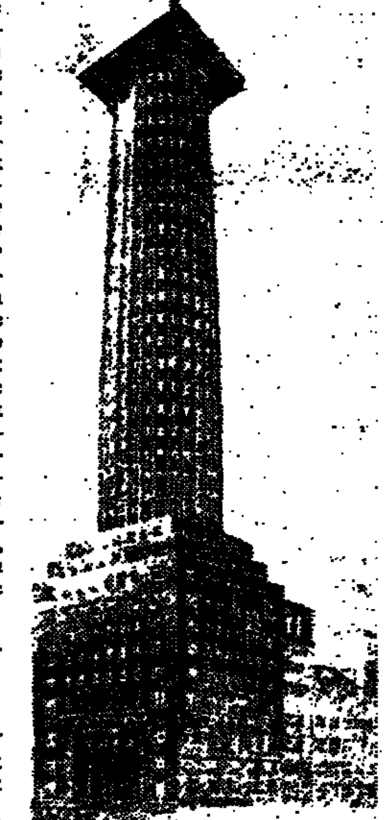
« *LES pensées sont libres, mais on a quand même des ennuis.* » Cette phrase de Karl Kraus, journaliste à Vienne au début du siècle, résume assez bien l'expérience vécue par son contemporain et ami, Adolphe Loos, architecte et polémiste, qui a bâti des articles, des thèses anticonformistes et « écrit » quelques maisons. Ses prises de position étaient assez prophétiques pour avoir nourri un débat posthume complexe et contradictoire, entretenu en un certain mystère que l'exposition de l'IFA et diverses publications devraient inciter à traverser aujourd'hui.

L'écriture polémique n'est pas le meilleur moyen de se faire comprendre, sur le coup. Cinquante ans après sa mort (Paris, où il vécut de 1922 à 1928, est la ville choisie pour honorer cette date), on a gardé de Loos quelques affirmations : le célèbre texte intitulé « Ornement et crime », d'où il ressort que « *la détention dans une cellule aménagée selon le goût du tapissier Schulze sera considérée un jour comme une aggravation de la peine* », et quelques images polémiques comme la tour en forme de colonne dorique proposée au concours du *Chicago Tribune* en 1922. Le rapprochement de ces théorèmes crée à lui seul une énigme : faut-il voir dans ce projet une blague monumentale ou un manifeste explicite pour une architecture « classique » refusant l'ornement au point d'ériger l'ordre antique comme essentiel et définitif ? Et que faire du symbolisme, voulu ou non, qui fait de la *column* (l'« éditorial », en français) l'âme d'un journal ?

### *Le vase grec et la bicyclette*

A un moment où les hostilités sont rouvertes entre ceux qui veulent *continuer le mouvement moderne* — l'achever, disent-ils — et ceux qui semblent céder aux caprices de la mode et d'une clientèle fatiguée de pureté en « ornant » leurs bâtiments de fioritures empruntées à tous les styles, sans vergogne et sans discipline morale, un voyage dans l'intelligence « moderne » d'Adolphe Loos est aussi salubre qu'une cure à Vichy ou une tempête d'équinoxe.

Relisons les écrits polémiques. Esprit libre, caustique, prenant prétexte des sujets les plus futiles (le linge de corps, la mode féminine ou masculine, les salles de bains ou les vertus de la viande grillée) pour énoncer des principes de morale personnelle ou artistique, Loos exalte la beauté des formes utiles (le vase grec et la *bicyclette*) comme Le Corbusier illustrera bientôt ses essais de photographies d'avions, de grands paquebots ou de temples antiques. Il prend appui sur les nécessités du mode de vie, la simplicité, la commodité en usage dans les pays anglo-saxons (il revient des États-



★ Le projet proposé en 1922 pour le *Chicago Tribune*.

Unis) et réclame le même traitement pour l'architecture.

« *A quoi servirait l'intelligence si l'on ne pouvait la mettre en valeur par un vêtement convenable ?* », demande Loos. Etre mis correctement, c'est-à-dire « *se faire remarquer le moins possible* », trouver le ton juste. Il dira la même chose avec des façades glabres, sobres et nues, visages lisses et discrets jusqu'à l'effacement dont le minimalisme choqua tant ses contemporains.

« *Dans un monde bavard, le silence parle* », écrit joliment Felice Fanuele, professeur d'architecture à Nancy, qui a réalisé l'exposition avec Patrice Verhoeven. Ce monde « bavard », c'est Vienne assise entre deux siècles, déjà agitée par la révolte des artistes de la Sécession qui développent les volutes et les arabesques naturistes de l'Art nouveau face aux tenants de l'académisme bourgeois.

Adolphe Loos se sépare d'eux aussi et ne cessera de les affronter par ses écrits. Le premier recueil des articles publiés par la *Neüe Freie Presse* avant 1900 sera édité à Paris — en allemand — sous un titre éloquent : *Ins Leere Gesprochen* (Paroles dans le vide). Et il créera sa propre feuille, *Das Andere. Journal pour l'introduction de la civilisation occidentale en Autriche*, pour continuer d'affirmer ses convictions.

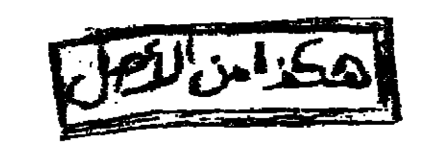
« *Ce qui est décisif se produit malgré tout.* » Placée en exergue du recueil *Trotzdem* (Malgré tout), cette phrase de Nietzsche exprime la confiance du prophète dans une vérité qui sera confirmée par le Bauhaus (à qui il reproche de vouloir dessiner jusqu'aux petites cuillères) ou par Le Corbusier, qui rendra hommage à la « *propreté homérique* » de Loos, qui a « *balayé sous nos pieds* ».

Mais l'une des singularités de la doctrine loosienne est qu'elle ne prétend pas changer l'homme, faire véritablement table rase. Elle se déclare au contraire fidèle à une tradition, nettoyée des surcharges et du superflu. Loos l'écrit au fil de la plume : quand on ne peut inventer mieux, il faut faire comme avant ; si nous trouvons une solution, répétons-la, pourquoi pas ?

C'est pourquoi la querelle publique qui accompagne la construction du bâtiment de la Michaelerplatz, à Vienne, près du palais impérial, et d'une église gothique, nous paraît, cinquante ans après, moins limpide que ne le veulent les historiens.

Devant cette façade extrêmement sobre, percée d'un généreux vestibule *en retrait derrière un rang de* colonnes et de simples fenêtres carrées dans un mur nu, très « classique » en somme, on ne saisit pas immédiatement les raisons du scandale. Pour mieux comprendre la violence du débat, il faut regarder les meubles et les objets présentés rue de Tournon, et notamment ce coffret à bijoux orné de marqueterie et doublé de satin rose de Josef Oll-





# maison Loos

*brich*, à côté d'une vitrine à monture en cuivre, à peine moulurée (signée Loos), qui exprime dans le domaine des arts décoratifs le même conflit.

En réaction contre les excès du rococo et le mauvais *goût des* parvenus, Loos a construit, sans hésiter, une *« maison sans sourcils »*. Mais la continuité évidente qu'il assure avec les proportions classiques et qui fait penser à Schinkel et à Ledoux nous empêche de voir tout de suite en quoi cette architecture annonce le purisme des années 20 et, plutôt que le lyrisme spatial de Le Corbusier, le minimalisme puritain d'un Mies van der Rohe. Ce ne serait pas trahir la célèbre formule de cet Allemand émigré aux Etats-Unis, *« Less is more »* (moins on en fait, mieux c'est), déjà bien remâchée et triturée, en lui faisant subir un énième collage : *Loos is more...*

*« J'ai délivré l'humanité d'ornements superflus »*, dit le gentleman-philosophe pour reprendre la formule d'un portraitiste, dans le livre. Mais aussi : *« Un architecte est un maçon qui a appris le latin. »* Fidélité aux sources.

A une époque où le dessin, les citations et les blagues néoclassiques prétendent combler le vide sentimental creusé par l'indigence des constructions d'après-guerre, les maximes de l'oncle Loos font figure d'évangile exigeant : *le chic – éternel* – contre la tyrannie des styles.

## *Puritanisme et volupté*

*« La tâche de l'architecte est de provoquer des émotions justes. »* C'est-à-dire exactes et vraies. *« L'âme ne croit pas à l'esbroufe. »* Et encore : *« La vérité même vieille de plusieurs siècles est reliée à nous un lien plus étroit que le mensonge qui chemine à nos côtés. »* On croirait entendre ce bon Ruskin... Moraliste cursif, désinvolte, Loos dénonce les imposteurs, présents et à venir.

Pour quelle vérité ? L'architecture de Loos ressemble à ces êtres déroutants qui se parent de froideur pour écarter les imbéciles et les fâcheux, et mieux cacher une sensibilité complexe. Liberté du secret. Ici, le laconisme ne masque pas un vide. La pudeur ne nie pas les sentiments, ni les sensations ; elle les protège. La courtoisie n'est pas indifférence.

Le principe d'une distinction nette entre façade publique et confort privé, affirmé par l'architecte, est appliqué dans ses maisons, à *« l'attitude réservée »*.

Le voyageur curieux qui découvre par exemple la villa Müller, plantée sur une éminence dans une banlieue résidentielle de Prague, peut se demander, devant ce triste crépi gris craquelé, pourquoi elle fait date... s'il n'a pas la possibilité d'y entrer. Austère et muette du dehors, la villa Müller offre à l'intérieur une suite d'espaces généreusement ouverts, lumineux, fluides ; des escaliers prestes comme une repartie. Une composition agile dont l'imbrication est montrée en volume par les maquettes des étudiants de Nancy.

La maison de Tristan Tzara, à Montmartre, n'a pas un visage plus amène : front haut, regard renfrogné, pommettes sombres, bouche d'ombre. La raideur de la composition en façade ne laisse pas deviner la richesse de la distribution intérieure. On donne Loos pour un des inventeurs du plan libre, le Raumplan : ces volumes géométriques simples, travaillés dans la masse, en trois dimensions, témoignent en tout cas de l'ambition encore très actuelle (voir l'œuvre d'un Mario Botta) de *« jouer aux échecs dans le cube »*.

Quant à la maison imaginée en 1927 pour Joséphine Baker, sensuelle révélation de la *Revue nègre*, la maquette exprime-t-elle la personnalité de la cliente par l'idée d'une piscine construite en terrasse et visible de la rue par deux fenêtres sous l'eau ? Ou bien par ses rayures horizontales blanches et noires que les exégètes rattachent, très sérieux, à l'influence des traditions toscanes sur une idée de « villa romaine » ?

Sans doute faut-il laisser sa place à l'humour anglo-saxon de ce Viennois qui, amoureux des *« nerfs modernes »* de l'Amérique, vécut à Paris la tumultueuse aventure des années 20. A cet habitué des bars (l'aménagement minimaliste du café Museum à Vienne fit scandale aussi) amateur de femmes (il en épousa trois), ami très sélectif, pourfendeur du goût bourgeois et des idées reçues, des *« gommeux »* et des *« m'as-tu-vu »*, qui meurt, malade, en 1933. Comme s'il ne voulait pas voir la suite.

Deux ans plus tôt, il avait dessiné son propre tombeau, pur et dur.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ Exposition à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, Paris-6e, du mardi au samedi de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 21 avril.

★ *Adolf Loos, 1870-1933*. Editions Mardaga, Liège. *Paroles dans le vide, Malgré tout*, Editions Champ libre, ainsi que *Dits et contredits*, aphorismes de Karl Kraus.

PHOTO

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER AU MUSÉE D'ART MODERNE

# L'œuvre immense d'un petit monsieur

IL faut bien le dire : Jean-Philippe Charbonnier est un petit monsieur tout à fait détonant. Comme un *diable qui sort* de sa boîte au moment où on ne l'attend pas, son appareil en équilibre sur l'épaule, ou au détour d'une publicité de magazine, et qui tire de par-dessous sa *moustache* des propos encore moins attendus, disons à la fois justes et biscornus, et d'une voix tonitruante d'adjudant. Des paroles culottées, qui jettent le froid en remettant les choses à leur place. Une sincérité un peu gauche, à l'emporte-pièce, qui fait des malheurs *dans les cœurs coincés*. Et puis quelque chose de *british*, pas seulement dans le tweed de la veste, mais dans l'humour glacial, rasant, qui le ferait un peu ressembler à un personnage de Lewis Carroll. Dans *Alice, il pourrait être le chapelier*, il pourrait être le lapin, il pourrait même être la théière, il serait irrésistible, impossible.

Voilà, en voyant sa première grande exposition – une sorte de rétrospective, mais espérons qu'elle ne va pas *l'achever* – qui regroupe, au Musée d'art moderne, trois cents photos prises entre 1944 et 1982, qu'on comprend tout. Il y a des gens hyperantipathiques, au premier *abord*, dont l'aspect *rébarbatif* est si démonstratif qu'il en devient louche et fascinant : à un peu creuser le personnage, généralement sur la lame de la plaisanterie, on s'aperçoit que le mauvais caractère est une combinaison timide, qui ne demande qu'à se fissurer, et *que le plus grognon des ours, une* fois deviné, cache une jovialité, une bonhomie un peu honteuse d'elle-même, il suffit d'être patient, il faut les mériter. Il y a un peu de cela *dans* l'abord de Jean-Philippe Charbonnier : *je n'avais pas aimé* la première exposition que j'avais vue de lui, en 1978, chez Agathe Caillard, c'étaient des photos toutes récentes qui m'avaient semblé un peu vicelardes, mauvaises, et en même temps je soupçonnais qu'elles *n'étaient pas isolées*, que toutes celles qu'elles cachaient ou qu'elles annonçaient devaient les réévaluer. Je me disais : ce n'est pas possible que quelqu'un s'en tienne *à ce pli de déshumanité, en attendant* avec un malin plaisir que le soleil citadin dénie toute dignité aux visages, ou que des bas filés trop clairs fassent apparaître de longs poils noirs sur des jambes de femmes désignées aux entorses, cela manque de bonté, de générosité. Il y avait *ce masque, en effet, qui se* retire au bon moment, et qui nous sourit, cette grimace dissipée qui nous fait l'aveu d'un cœur exceptionnel.

C'est que le bonhomme pouvait se permettre d'être *assommant : le* culot camouflait la certitude malicieuse d'une œuvre, qui était en train de se faire, secrètement, patiemment, avec courage, et il pouvait bien envoyer tous les pieds-de-nez qu'il voulait, et mettre *les pieds dans le plat*, et faire grincer les us et coutumes, il savait qu'un jour, comme un enfant qui veut faire voir son trésor, il nous tirerait doucement *par le bras, pour* nous dire : *« Voilà, regardez tout ça, c'est moi qui l'ai fait, pour vous »* : et que ce serait à la fois une façon de pardon et d'amour. C'est maintenant *fait*, et *trois cents fois* plutôt qu'une, et c'est magnifique, c'est de la grande photo, c'est du roman, c'est du cinéma, des émotions à la pelle et une précision de documentaliste, un témoignage sans pareil sur la France des années 50, comme a pu l'être le reportage de la Farm Security Administration sur l'Amérique en crise des années 30. *Il y a du Weegee là-dedans et il y a du Sander (car un travail de photo*graphe contient forcément la connaissance du travail des aînés), mais en même temps ça reste tout à fait particulier, fidèle à soi, ça *donne envie de pleurer et d'aimer*.

*En un clin d'œil Jean-Philippe* Charbonnier raconte des mondes, montre des yeux, fixe et lève des consciences, désigne les petitesses de l'autre et lui donne l'espoir de les gommer; c'est *tout sauf* un travail *coincé* entre les *ombres* de Cartier-Bresson et de Doisneau, comme le carton d'invitation et l'affiche pouvaient le faire redouter, c'est beau, c'est immense. *Pour le jeune fou qui étreint la paille ou* pour les cheveux de paille de Piaf qui s'embrasent dans un baiser de la foule, pour le médecin de campagne qui traverse seul à la nuit tombée la place du village, pour cette femme en noir qui *marche* tête baissée entre les *gibets* des *arbres*, pour le cri de vie de la femme nue et rasée qui bondit hors de son lit d'hôpital psychiatrique, pour l'enfant flou, chapeau, mille fois chapeau ! Les *titres des photos sont* plus que savoureux, ils représentent la plus joyeuse leçon de photographie, ils racontent secrètement ce qui peut passer dans la tête de ces gens bizarroïdes avant, pendant *ou après le déclic*.

HERVÉ GUIBERT.

★ 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Jusqu'au 26 juin. Tous les *jours, de 10 heures à 17 h 30, sauf le* lundi.



★ La femme aux chaussures blanches et noires – Turquie, 1951.



HENRI CARTIER-BRESSON A GENÈVE

## Portraits 1932-1950

QUI voudrait écrire une histoire du dernier demi-*siècle devrait avant* toute chose s'inspirer des quelque quatre-vingts portraits qu'Henri Cartier-Bresson a marqués de son objectif. *Une exposition unique par sa variété et son* ampleur. Des points de repère dont chacun ouvre une piste où la recherche peut s'engager. Car *ce photographe, fidèle au noir et* blanc, a réussi comme personne à saisir le mouvement d'un visage, en le figeant au 50e de se*conde précis où il révèle sa pé*rennité.

A cela s'ajoute l'objet révélateur, comme cette épingle de nourrice jaillie du chandail froissé *de Paul Léautaud, pareille à* un mât en dérive sur des hauts fonds. Ou ce mannequin articulé que Leonor Fini côtoie, le doigt pointé *sur* l'entrecuisse de la poupée nue qu'elle tient à la main. A l'opposé, Simone de Beauvoir, sans autre environnement qu'une rue anonyme à la perspective dégradée. Ou encore Pierre Jean Jouve, debout dans son cabinet de travail dépouillé et tournant le dos à un escalier *intérieur, mains croisées* et tête légèrement *penchée*. Fausse absence que l'on retrouve dans son œuvre.

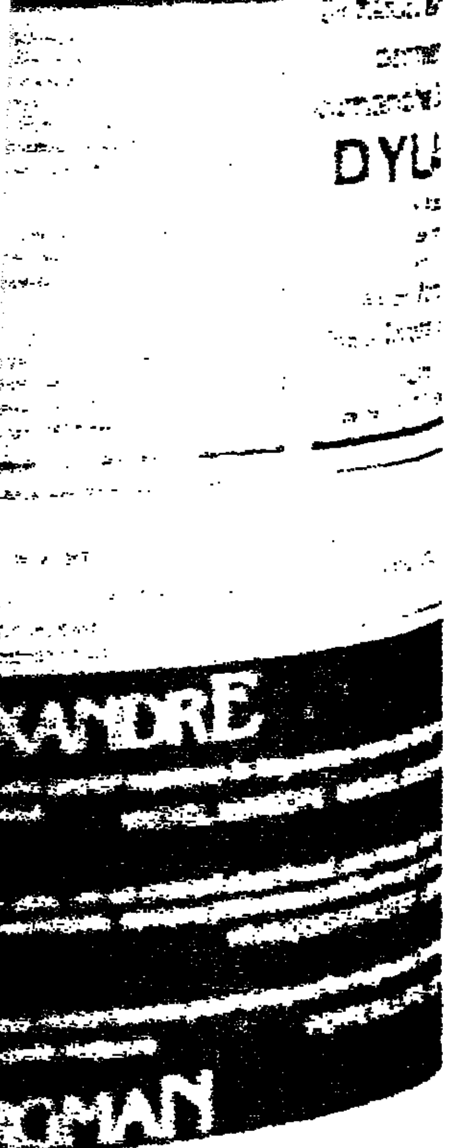
Cartier-Bresson n'est jamais là par hasard. Paul Valéry trois fois valérien – portrait, image dans le miroir et buste sur la cheminée. André Breton entouré des masques qu'il affectionnait, *tandis qu'un simple reflet frisant* la chevelure le démasque à jamais.

Le plus surprenant de ces portraits, sans doute le plus classique : un Georges Rouault guindé, engoncé dans un col cassé, avec cravate sombre et pochette non assortie. Le plus émouvant, sans *doute celui de Lily Brick, la tête* entre ses longues mains, figure de proue inconsolable de la perte du poète dont la barque s'est brisée.

ISABELLE VICHNIAC.

★ Galerie Eric Franck, 15, ave*nue de Florissant. Genève*. Jusqu'au 20 avril.







# GALERIES

RÉTROSPECTIVE LAPICQUE A ZURICH

## Le lion et la mouette

**Le public français et parisien a eu, en 1967, l'occasion d'approcher l'œuvre de Charles Lapicque, au Musée national d'art moderne de l'avenue Wilson. Il aura fallu attendre seize ans pour saisir à nouveau dans sa *plénitude et sa diversité* le labeur d'un peintre dont l'importance éclate dans la création du vingtième siècle et plus précisément celle postérieure au cubisme. Mais il faut pour cela dépasser les frontières françaises et aller *à la* galerie *Peter Nathan,* à Zurich, avant la fin du mois d'avril.**

SANS renier la perspective traditionnelle de la Renaissance et ses lignes de fuite vers l'horizon, Lapicque, avec le même souci de création de l'espace, a su inventer une formulation concrète d'un espace inversé. Il enferme son sujet dans une espèce de grille bleue, alors que le lointain se fond et apparaît dans les rouges. C'est là une leçon qu'il a tirée de sa connaissance de la faïence de Rouen.

La traduction personnelle de l'espace par Lapicque n'est pas son seul souci : sa palette s'appuie sur toute l'organisation nouvelle de ses toiles. L'intense vibration de la couleur n'est pas tellement due à la pureté du ton qu'il utilise, mais bien plutôt à la subtilité des rapports de tons, à leur audace. Cela, cette modulation en contrastes parfois violents, parfois tendres, fait passer son pouvoir énergétique du pinceau de l'artiste au regard du *spectateur.*

L'énergie même du peintre se lit dans le trait synthétique que le pinceau imprime sur la toile. Il y a fort à parier que l'on chercherait en vain chez Lapicque un « repentir » quelconque. Bien sûr il y a eu des études préalables, aussi remarquables d'ailleurs que *l'état définitif* du tableau. On voit bien comment, dans cette saisie du pinceau, l'esprit de synthèse de Lapicque parvient en quelques coups de brosse à projeter la vue entière d'une ville ou d'un paysage. La conception au sens le plus fort du mot est globale, ce qui fait que les problèmes de composition sont toujours résolus.

Dans l'exposition de Zurich, résumé d'un labeur courant sur plus d'un demi-siècle, le visiteur perçoit une rare diversité dans les thèmes. La figure ou le paysage sont attendus, mais l'une et l'autre contiennent une pensée toujours aiguisée. Que cette pensée soit empruntée à la mythologie ou à l'histoire, la peinture dit vrai et dépasse l'anecdote.

Lapicque fait aussi appel au mouvement : *Régates* et *Courses de chevaux* sont traitées de manière que l'observateur puisse enregistrer des situations simultanées. Presque en contradiction, un *Désert* vu sur le fond d'un ciel vert foncé apaise et, du même coup, interroge.

La continuité de l'œuvre demeure soutenue de ses débuts jusqu'à ce jour avec une fermeté identique. Les trouvailles dans les accords de la palette se renouvellent. Cependant, Lapicque, après une quarantaine d'années vouées à la peinture à l'huile, est aiguillonné par la nouveauté de l'acrylique. L'acrylique exige une rapidité de touche en raison d'un prompt séchage, et il est plus que difficile de reprendre un trait mal assuré. Il fallait la prestesse de Lapicque, celle de l'esprit et celle de la main, pour que cette nouvelle entreprise se parachève sans bavure, comme pour ce *Vol de mouettes* glissant au-dessus de la mer. Cette mer qu'il fréquente depuis le jeune âge.

Mais Lapicque fréquente d'autres amis, et ceux qui lui sont le plus chers sont souvent les animaux dits féroces, lion ou tigre ; et quand ce dernier bondit vers le spectateur, nous avons un admirable autoportrait de l'artiste. Son rugissement fait valoir et le mouvement de la bête et la peinture en mouvement.

Pour autant, il y a une singulière douceur dans le regard de Lapicque, une compréhension humaine à travers les drames que l'homme a vécus et vit encore. On ne peut que conseiller ses *Essais sur l'espace, l'art et la destinée* (1), pour mieux se rendre compte des recherches plastiques de leur auteur, de sa pensée en profondeur. Lapicque paraît être à l'écart, on ne l'entrevoit dans aucune galerie parisienne. Solitaire, divers, multiple, fonceur contre les vents, Lapicque tient la barre et coupe les vagues qui se mêlent dans la confusion.

PIERRE GRANVILLE.

★ Galerie Peter Nathan, Zurich, jusqu'à fin avril.

(1) *Éditions Bernard Grasset, Paris.* D'autre part, vient de paraître l'ouvrage d'Aloys Perregaux, *Lapicque et sa démarche créative,* riche de cent soixante reproductions et de notes importantes, ainsi que d'une bibliographie exhaustive. Éditions Ides et Calendes, Neuchâtel.

A PARIS

## Au-delà de l'image

### Fred Deux

Qu'il écrive ou qu'il dessine, Fred Deux ne se répète jamais, même s'il s'obstine à se livrer tripes sur table – viscères qui pour être mythiques n'en sont que plus réels. Les siens. Le voici, abandonnant son pseudonyme littéraire de *Jean Douassot, qui* signe de son nom ce terrible monologue-dialogue, *Lettres à mon double* (1), introspection quotidienne d'un corps alchimiquement sublimé, d'un regard qui se voit maniant le crayon comme un scalpel.

*Bernard Noël* vient d'en donner une lecture intégrale au Centre Pompidou, et les dessins pantelants, contrepoint du texte, y étaient alors exposés. Par bonheur on les retrouve à La Hune (2) en compagnie d'autres récents ouvrages. Dessins et gravures *sont pareillement fouillés* : c'est Cécile Deux qui tient la pointe ou le burin. On le vérifie devant *Memorandum,* recueil de douze grandes gravures (1982, chez Pierre Cheve à Vence), et les sept *Autoportraits* (1983), l'un et l'autre album *assorti d'un bref commentaire d'un* F.D. quelquefois crucifié, éventré, ligoté avec ses intestins. On ne dissociera pas le texte de l'image pas plus que le F.D. écrivant du dessein en train de se faire. Mots et traits dépouillés, concrets, d'un érotisme *transcendé, d'un désespoir lucide.* S'ils sont esthétiquement admirables, ce ravissement nous est donné par surcroît.

### Velly

Restons dans la gravure avec Jean-Pierre Velly (3). Son inspiration est tout autre mais son métier confondant. Son séjour à la villa Médicis a été bénéfique. Seulement tout est venu nourrir le sens du fantastique et une technique héritée d'un Bosch et d'un Dürer. Monstres « *grotesques* », *métamorphoses* animales et végétales, cataclysmes, tout lui est bon. Dans cette mini-rétrospective, on suit une courbe ascendante vers la lumière, et les planches les plus récentes s'éclairent de trouées éblouissantes (*Qui sait ?, Rondelles pour après, les Temples de la nuit...*). L'amateur d'estampes sera d'autre part fasciné par de vrais tours de force. *Paysage Plante, Ville détruite,* par exemple, fourmillent de détails microscopiques multipliés à l'infini.

### Papasso

Nouveau venu en *France,* Antonio Papasso, de Pise, y entre presque sur la pointe des pieds, tant son travail *se nimbe de silence* (4). Sur la pointe du pinceau ou du crayon en tout cas, dans ces signes d'un suprême raffinement, exprimés aussi bien d'ailleurs par des collages ou des papiers froissés, Papasso fait preuve, mais en douceur, d'une précision extrême *dans l'impondérable* : blancs crémeux aux jeux sans limites, gris roses. Jeux seulement ? Une sensibilité à vif les anime et nous touche profondément. Papasso : retenez ce nom.

### Richard Conte

Peu importe le procédé que Richard Conte (5) a méthodiquement mis au point – projection de diapos, toile froissée et défroissée avant et après l'apparition des figures, savante petite cuisine, – seul le résultat *compte, la peinture donc, qui a le* dernier mot. Un certain recul est nécessaire pour que les reliefs s'accusent et que tout soit lisible. Alors surgissent d'un chaos apparent des bouchers, l'un en rose, l'autre en bleu, pliant sous leur charge de demi-carcasses, *ou le Ventre de Brueghel,* ou les chiens d'un attelage, qui foncent, ou le triple et même personnage se rasant. Aboutissement, pour le moment, d'une vaste culture picturale.

### Peinture scanning

Ils sont six qui, réunis par les soins de Bernard Zurcher (6), se rangent sous la bannière de la « peinture *scanning* », mot barbare qui a le mérite, *tel design,* d'être polysémique. Il signifie balayage, exploration, et aussi scruter, sonder, voire scander. Il peut caractériser la double tendance, gestuelle et conceptuelle, de Jean-Pierre Chauvet, Véronique Cote, Christiane Durand, Jacky Langagne, Antoine Revay, Denis Serre, en dépit de leurs différences, les uns (Cote) violemment polychromes, d'autres (Revay) aux valeurs assourdies.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Le Nyctalope, 162, rue Jules-Barni, Amiens. (Somme).

(2) 14, rue de l'Abbaye.

(3) Michèle Broutta, 31, rue des Bergers.

(4) Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi.

(5) Galerie Pierre Lescot, 28, rue Pierre-Lescot.

(6) Le Soufflet vert, 18, rue Ortolan.

# SÉLECTION

**CINÉMA**

### « Pauline à la plage » d'Eric Rohmer

Six personnages en vacances à la *mer s'occupent* aux grandes manœuvres de l'amour. Désir, passion, séduction, jalousie, sincérité, tricheries, âge mûr, âge tendre, masculin, féminin... Un régal.

*ET AUSSI : Gandhi,* de Richard Attenborough (apprendre l'histoire, grâce à l'audiovisuel). *Les Sacrifiés,* d'Okacha Touita (France-Algérie, années 50). *La Ultima Cena,* de Thomas Gutierrez Alea (une somptueuse parabole sur l'esclavage). *Prostitute,* de Tony Garnett (les trottoirs de l'Angleterre, au quotidien). *Dark Crystal,* de Jim Henson et Frank Oz (un monde inconnu et vivant). *Les Iles,* d'Iradj Azimi (comment survivre en évitant les compromis ?). *La Petite Bande,* de Michel Deville (en vadrouille sans argent de poche). *Te souviens-tu de Dolly Bell ?* (seize ans à Sarajevo en 1960). *Fanny et Alexandre,* d'Ingmar Bergman (incomparable).

**THÉATRE**

### « Histoire de famille » à l'Aquarium

Tchékhov raconte son enfance dans la petite ville de Taganrog, au bord de la mer d'Azov. Une ville presque fantôme, tant l'obscurantisme et la paresse pesaient dessus. Tchékhov dit que seuls les juifs avaient le courage de fréquenter la bibliothèque, le théâtre...

### « L'Ordinaire » à Chaillot

Lors d'un accident d'avion, les présidents et vice-présidents d'une grande firme américaine tombent dans les glaciers des Andes. L'informatique a fait d'eux des mutants. Les voici hors du monde, deux fois plutôt qu'une. L'un d'entre eux, Michel Vivaner, témoigne à bon escient.

### « L'Émoi d'amour » au Théâtre 13

Le délire de la théâtrale, à l'état pur, comme des enfants terribles qui se déguiseraient avec les draps et les rideaux, et les chapeaux de la grand-mère, pour mettre la maison sens dessus dessous. Signé Jean Bois, l'outsider irrécupérable des scènes françaises.

*ET AUSSI : Moi,* d'Eugène Labiche, aux Arts-Hébertot. *La Cerisaie,* mise en scène de Brook, aux Bouffes du Nord. *Le Théâtre d'ombres* animé par Nicolas Bataille à la Huchette. *Sarah et le cri de la langouste* joué par Delphine Seyrig et Georges Wilson à l'Œuvre.

**EXPOSITIONS**

### Wifredo Lam au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Une rétrospective avec près de cent soixante peintures, sculptures et dessins, après le Musée d'art moderne de Madrid, mais augmentée de nombreuses œuvres prêtées par La Havane.

Né à Cuba d'une mère mulâtre et d'un père chinois, Wifredo Lam présente un cas unique dans la peinture moderne d'intégration de valeurs issues de civilisations diverses. Venu à Paris dans les années 30, à un moment où les artistes d'avant-garde tentaient de se renouveler à travers l'art primitif, le peintre a trouvé naturellement sa voie parmi les surréalistes en s'attachant à la représentation des totems magiques de la forêt caraïbe et de ses tabous, avec une simplicité linéaire qu'il avait découverte dans la peinture de Picasso.

### Sam Francis à la Fondation Maeght

Peintre américain de Los Angeles, marqué par son long séjour parisien, Sam Francis expose, pour la première fois en France, ses grands monotypes sur papier. A la soixantaine, il a renouvelé sa peinture avec ces œuvres somptueuses par l'éclat de leurs couleurs, la nouveauté de leur composition et la richesse de leur texture.

**MUSIQUE**

### Les rencontres d'Arc-et-Senans

Plus de quarante musiciens réunis entre le 31 mars et le 10 avril dans les Salines dessinées par Claude-Nicolas Ledoux architecte de l'utopie. Un concert par jour, et souvent deux, toutes répétitions ouvertes au public : c'est le principe, la musique à écouter, à voir « en train de se faire ». Pour leur deuxième édition, les Rencontres d'Arc-et-Senans proposent un programme résolument éclectique : de Haydn et Spohr à Kagel et Aperghis en passant, bien sûr, par Schubert, Brahms et Debussy mais aussi Herzogenberg, Busch et Holliger. Plus la promesse d'un dimanche de Pâques en forme de bal : orchestres virtuoses garantis pour contredanses de Beethoven, valses de Strauss arrangées par Schönberg, et tangos argentins.

Rens. et inscriptions FNAC : 281-81-18 ou A.F.C.C. Besançon (81) 82-25-45.

### Basson solo

Rivalisant avec le piano, l'orgue ou le violoncelle, chaque instrument aujourd'hui, du tuba au piccolo, y va de son solo. Faute de répertoire, seul le basson manquait à l'appel. Depuis quelques années, les choses ont changé et la qualité du programme que présente au Lucernaire Alexandre Ouzounoff, un jeune bassoniste aventureux, dépasse la simple curiosité : on y assiste à la renaissance d'un instrument aux possibilités méconnues ; une très belle version d'*Atem* de Kagel y voisine avec des œuvres signées Martial Solal, Ton That Tiet, et la création de Vang-Vong de Dao, qui renouvelle l'écriture de l'instrument. La soirée s'achève dans les flammes suggérées d'un étrange autodafé. (Les 31 mars, 1er et 2 avril à 21 heures, 55, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e.)

**JAZZ**

### Le retour de Carla Bley

A chaque génération, allez savoir pourquoi, un musicien de jazz perce la barrière convenue du public prévisible, étend son nom, sa *qualité, se fait éponyme* et représente... Ces temps-ci, c'est une musicienne : Carla Bley, au groupe entreprenant et très réjouissant. Une certaine idée du jazz, des arrangements, de New-York, et de la mode s'y retrouve. Autant en profiter : une tournée commence par la maison de la culture de Saint-Étienne (1er avril), passe par l'Olympia (le 17) et la maison des arts de Créteil (le 19). A suivre.

*ET AUSSI :* Éric Lelann au Savoy (du 30 au 2 avril) ; Canape et Sicard à la Manu Musicale (le 1er).

**DANSE**

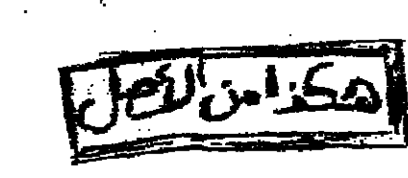
### Le G.R.C.O.P. au Théâtre de la Ville

Un mois durant, à 18 h 30, le Groupe de recherches de l'Opéra de Paris présente, en quatre programmes différents, l'ensemble de son répertoire : *une manière* de prouver son éclectisme et son dynamisme.

Ce qui nous est proposé a été créé en deux années sous l'impulsion de Jacques Garnier et comporte notamment des ballets « post modern » d'Ulysse Dove, Karole Armitage ou Lucinda Childs. Georges Hirsch et Jacques Garnier ont accepté qu'au Théâtre de la Ville figure, à chacun des quatre programmes, l'œuvre d'un jeune chorégraphe révélé aux concours de Bagnolet ou de Nyon comme Maguy Marin, François Verret, Joëlle Bouvier, Régis Obadia.

*ET AUSSI :* Festival au Théâtre présent : la Compagnie Grand Magasin, primée à Bagnolet en 1982 *(les Joies de la connivence)* et Karine Saporta *(les Images de l'inconscient).*





## ET DES SPECTACLES

# EXPOSITIONS

### *Centre Pompidou*

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

**GIORGIO DE CHIRICO.** Jusqu'au 25 avril. Visites-animations le lundi, jeudi, samedi à 20 h, le mercredi et le vendredi à 16 h.

**YVES KLEIN. Rétrospective.** Jusqu'au 25 mai.

**TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum.** – Jusqu'au 11 avril.

**DE LA ROSIÈRE A LA MISS. La jeune fille dans les fêtes populaires.** Salle d'actualité. Entrée libre. Jusqu'au 6 juin.

**BARRY FLANAGAN, sculpteur anglais ; ULRICH RUCKRIEM, sculpteur allemand.** Galeries contemporaines. Entrée libre. Jusqu'au 9 mai.

**UNE MAISON, DES LIVRES ET DES MOTS.** Carrefour des régions. Jusqu'au 9 mai.

**LE CINÉMA INDIEN, des origines à nos jours.** Salle animation. Jusqu'au 2 mai.

**CONSTANTIN CAVAFY (1863-1933), poète grec d'Alexandrie.** Grand foyer. Jusqu'au 25 avril.

**PAOLO GIOLI, corps et thorax, photographies.** Salon photos. Jusqu'au 8 mai.

**JEAN DIEUZAIDE-JEAN-PIERRE SUDRE, photographies.** Salle contemporaine. Jusqu'au 20 avril.

C.C.I.

**LA VILLE EN SES JARDINS. A propos du parc de La Villette.** Jusqu'au 4 avril.

**LES PORTES DE LA VILLE.** Jusqu'au 4 avril.

B.P.I.

**ARBRES-PHOTOGRAPHES ET PAYSAGES, XIX<sup></sup>**

### *Musées*

**GRAVURES DE LA COLLECTION DUTHUIT,** Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée 9 F. Jusqu'au 30 avril.

**CLAUDE GELLÉE DIT LE LORRAIN (1600-1682).** – Grand Palais. Entrée place Clemenceau, (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée 15 F ; le sam. 12 F. (gratuite le 28 avril). Jusqu'au 16 mai.

**JACQUES-HENRI LARTIGUE (Tennis, 1910-1926), photographies.** Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 10 avril.

**LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE.** Jusqu'au 11 avril. – **LES COLLECTIONS DU COMTE D'ORSAY, dessins du musée du Louvre.** Jusqu'au 30 mai. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F, gratuite mercredi et dimanche.

**COLLECTIONS D'ART KHMER.** Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

**PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites.** – Jusqu'à la mi-octobre. – **Georges Shaw : paysages photographiques.** – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

**SUMMER TIME (1960), de Shirley Goldfarb** ; jusqu'à la mi-mai. **JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982** ; jusqu'au 26 juin. **WIFREDO LAM (1902-1982)** ; jusqu'au 22 mai. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi, de 10 h à 20 h 30.

**MARTINE ABALLEA, « Nouveaux phénomènes naturels ». BERTHOLIN. PAUL-ARMAND GETTE, « Perturbation ». CLAUDE RUTAULT. NIL YALTER. « C'est un dur métier que l'exil ».** ARC-Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

**IMAGES POUR LES NUAGES. « Cerfs-volants ».** – Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Animations sur rendez-vous au 723-61-27, (poste 365). – Jusqu'au 24 avril.

**TAPIO WIRKKALA.** – Jusqu'au 11 avril. – **PIONNIERS DE LA PHOTOGRAPHIE RUSSE SOVIÉTIQUE (1917-1940).** – Jusqu'au 30 avril. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h : sam. et dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. **ROUCHON, pionnier de l'affiche illustrée.** – Jusqu'au 6 juin ; **LE MUSÉE A LE TICKET.** – Jusqu'au 30 avril. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 6 juin.

**LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE.** – Dessins. Jusqu'au 22 mai. **ACQUISITIONS DE LA VILLE DE PARIS pour le musée Carnavalet, 1977-1983.** Jusqu'au 17 avril. – Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé les 1er et 12 mai). Entrée 9 F. gratuit le dimanche.

**PIONNIERS DE LA PHOTOGRAPHIE RUSSE SOVIÉTIQUE (1917-1940).** – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf le mardi, de 13 h à 19 h, le samedi et le dimanche de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

**KIMONOS DE KUBOTA ITCHIKU.** – Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (563-50-75). Sauf le lundi et le 1er mai, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 7 mai.

**MAXIMILIEN LUCE.** – Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

**DES BURGONDES A BAYARD, mille ans de Moyen Age.** – Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf le lundi, de 11 h à 18 h, le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée 11 F, 8 F le samedi. Jusqu'au 24 avril.

**DE CARPEAUX A MATISSE. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées et collections publiques du nord de la France.** – Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf le mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Jusqsu'au 30 mai.

**VERS L'ORIENT...** – Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

**ANDRE DIMANCHE,** Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale., 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 avril.

**UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES.** – Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

**ERIK SATIE A MONTMARTRE.** – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Tous les jours, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

**CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie.** Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41, de 14 h à 17 h). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

**MONGOLIE-MONGOLIE. Traditions de la steppe.** Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 mai.

**LES MÉMOIRES DE L'ARC DE TRIOMPHE.** - Musée national des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi (sam. et dim. matin). de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée 5 F. Jusqu'à fin mai.

**LE FAIT DIVERS.** – Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 avril.

**DEWASNE.** Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf le dimanche, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 23 avril.

**L'ŒUF ET LA PLUME.** Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

### *Centres culturels*

**SERPAN, 1922-1976. Rétrospective.** Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée de l'exposition et visites commentées gratuites. Jusqu'au 4 avril.

**CÉSAR.** Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau. Jusqu'au 7 avril.

**L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur,** 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

**INGEGERD MOLLER. Tout près de la terre. Aquarelles, textiles, peintures ;** jusqu'au 7 avril : **IVAN AGUELI (1869-1917),** peintures. Jusqu'au 1er mai. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h.

**JEAN PROUVÉ. L'imagination constructive – ADOLF LOOS, 1870-1933. Exposition du cinquantenaire.** Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

**A LA DÉCOUVERTE DE MARSEILLE ANTIQUE.** – Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

**FLORENCE ET LA TOSCANE : La scène du prince.** Maison internationale du Théâtre Renaud-Barrault, avenue Franklin-Roosevelt. Tous les jours de 15 h 30 à 20 h 30, le dimanche de 14 h à 17 h. Jusqu'au 3 avril.

**« A PIERRE ET MARIE ». Conception de D. Buren, M. Claura, J.-H. Martin, Sarkis, S. Selvi.** Institut Curie, 36, rue d'Ulm (329-68-61). Ven., sam. et dim., de 11 h à 19 h.

**VOLKER TANNERT, dessins, gouaches.** Gœthe Institut, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 avril (l'Institut sera fermé du 1er au 10 avril).

**CHILDERIC-CLOVIS, rois des Francs. De Tournai à Paris, naissance d'une nation.**– Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée 10 F. Jusqu'au 15 mai.

**RUBALCAVA,** Centre Culturel du Mexique, 47, bis, avenue Bosquet (555-79-15). Jusqu'au 23 avril.

**SEVRES, de 1850 à nos jours.** Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 avril.

**REFLETS DU SIÈCLE D'OR.** Institut néerlandais, 121, rue de Lille. Sauf le lundi de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

**CHAINE : Cueco, Segui, Pignon-E. Nunez, Franta, etc. – ANDRÉE GIRARD : Photoportraits 1980-1982.** Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

**JEAN TARDIEU.** Maison de la poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 23 avril.

**PARIS : Histoire d'une ville.** Tour Montparnasse (56e étage). De 9 h 30 à 23 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 juin.

**FENÊTRE SUR LA CHINE. Photographies de Vanessa.** Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 avril.

**CHOPIN.** Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 12 mai.

**LA RUSSIE ET L'EUROPE, dessins et encres de Chine de Pavel Bunin.** Librairie l'Age d'homme, 5, rue Férou (634-18-51). Sauf dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 avril.

**MIROSLAV SUTEJ, peintures.** Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 8 avril.

### *Galeries*

**GRAVURES DE MIRO : Regard de 1969 à 1982.** Jusqu'au 15 mai. **GROUPE OBJECTAL : Portraits intermittents.** Jusqu'au 11 avril. Galerie A B C D, 30, rue de Lisbonne (563-36-06).

**LES SCULPTEURS POLYCHROMES : Baey, Cebes, Macedo, etc.** Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Mars-avril.

**SEPT PEINTRES TRAVAILLANT DANS LA RÉGION « RONALPINE ».** Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 24 avril.

**DON LIGHT, NUSIMOVICI, SUDRE, VAN OS. Photographies.** Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 7 mai.

**EVENTAILS.** Galerie Marigny, 2, rue de Miromesnil (265-36-53). Jusquà fin mai.

**BRIANT, GAUTHIER, MARQUIS, FAVET, HERBELIN, SAMSOVICI. Sculptures.** Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 30 avril.

**LE MARKER D'ARGENT 83. Grand Prix de l'Illustration.** Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 15 avril.

**JEUNE PEINTURE, JEUNE SCULPTURE.** Hall d'exposition Mercedes-Benz France, 118, Champs-Elysées. Jusqu'au 16 avril.

**CARL ANDRE. Œuvres récentes.** Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 14 avril.

**MICHAEL BASTOW. Pastels.** Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 23 avril.

**BEN. Les portraits 1982-1983.** Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 30 avril. – **Les Bananes 1958/1982.** Galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine. – **Art et théorie.** Galerie Ghislain Mollet-Viéville, 26, rue Beaubourg (278-72-31). Jusqu'au 16 avril. **Vitrines ou le degré zéro de la peinture.** Galerie C. Croussel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 avril.

**BLANCO. Peintures.** Galerie Cinq, 5, rue Payenne (278-15-07). Jusqu'au 10 avril

**ANTOINE BOOTZ. Peintures.** Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 23 avril.

**GEORGE BRECHT. Pages from the Book of the Tumbler on Fire.** Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-37). Jusqu'au 23 avril.

**ROLAND CAT.** Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 16 avril.

**PAUL CHABAS (1869-1937). Peintures.** Galerie Les reflets du temps, 4, rue Duphot (260-01-53). Jusqu'au 7 mai.

**CHRISTIANE CHABOT. Peintures.** Galerie Liliane-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 10 avril.

**DE CHIRICO : Le retour de l'enfant prodigue. Œuvres 1960-1978.** Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 30 avril.

**JEAN CLAREBOUDT. Sculptures récentes.** Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 5 avril.

**RICHARD CONTE. Peintures.** Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 avril.

**JACQUELINE DAURIAC. Peintures.** Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 5 avril.

**FRED DEUX. Dessins et gravures.** Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 19 avril.

**KLAUS DIETRICH. Peintures.** Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 30 avril.

**JACQUES DOUCET. Peintures récentes.** Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 22 avril.

**BERNARD GERMOND. Peintures.** Galerie Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 23 avril.

**GRUTZKE.** Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 23 avril.

**GÉRARD GUYOMARD. Peintures.** Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 9 avril.

**MARCEL JEAN. Peintures.** Galerie Marion-Meyer, 15, rue Guénégaud. Jusqu'au 20 avril.

**THE KIENHOLZ WOMEN.** Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 29 avril.

**ALAIN KLEINMANN. La peinture existentielle.** Galerie Le Parvis-Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 11 avril.

**ELIZABETH LENNARD. Photographies peintes.** Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 30 avril.

**ANDRÉ MASSON. Rétrospective.** Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 avril.

**YVES MILLECAMPS. Toiles, tapisseries, reliefs muraux.** Centre Vickers Roneo, 37, avenue de Friedland (563-48-76). Jusqu'au 10 mai.

**FERNAND MOURLOT. Lithographe.** Galerie du 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 16 avril.

**ANTONIO PAPASSO. Œuvres récentes.** Galerie d'art international, 12, rue J.-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 15 avril.

**GUISEPPE PENONE.** Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 7 mai.

**MASSINO PULINI. Peintures récentes.** Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 9 avril.

**SALZMANN.** L'œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 9 avril. – **Cinquante dessins.** Galerie-Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (563-51-52). Jusqu'au 8 avril.

**PAUL STRAND. Photographies mexicaines.** Galerie Zabriskie, 37, rue Quimcampoix (272-35-47). Jusqu'au 23 avril.

**SUNAO. Peintures.** Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 15 avril.

**ANNE-MARIE TERRANOVA. « Espace inventaire, espace inventé... ».** Galerie Alain-Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 7 avril.





# THEATRE

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

**GARDE DE ROBE SUR LA PLAGE** - Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30, dim., 15 h (30).

***O PERCEVEJO*** - *Palais des glaces* (607-49-93), 20 h 30 (depuis le 25).

**LE DISCOURS DE L'INDIEN** - Théâtre du Lys-Montparnasse (327-88-61), 22 h 15 (5).

**CLIMATS TEMPÉRÉS** - Hôpital de Bicêtre (271-51-00), 20h45 (5).

## HORS PARIS

***AIX-EN-PROVENCE*** - *Pression par* le Théâtre des Ateliers (42.96-10-45), 21 h (30).

## *Les salles subventionnées et municipales*

**OPÉRA** (742-57-50), (J., S., D., Mar.) : les 30 *mars*, 1er avril à 19 h 30 : Erzsebet/Paillasse.

**SALLE FAVART** (296-06-11), relâche.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), (J., V., S.) : les 30 mars, 4 avril à 14 h 30 et le 3 avril à 20 h 30 : *la Seconde Surprise de* l'amour. la Colonie : les 30 mars, 5 avril à 20 h 30 et le 3 avril à 14 h 30 : Intermezzo.

**CHAILLOT** (727-81-15), **Grand Foyer** (V., S., D., L., Mar.) : les 30, 31 mars à 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem : **Grand Théâtre** : relâche ; **Théâtre Gémier** (S., D., L., Mar.) : les 30, 31 mars, 1er avril : l'Ordinaire.

**ODÉON** (325-70-32) (L.) : les 30, 31 mars, 1er, 2, 3, 5 avril à 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

**PETIT ODÉON** (325-70-32), (L., Mar.) : les 30, 31 mars, 1er, 2, 3 avril à 18 h 30 : Partage.

**TEP** (797-96-06), relâche.

**BEAUBOURG** (277-12-35) (Mar.), **Débats** : le 30 de 14 h à 19 h : carte blanche à la revue *Banana Split* ; le 31 de 14 h à 19 h : carte blanche à la revue *Textuerre* ; **Cinéma-Vidéo** : les 30, 31 mars, 1er, 2 avril : Nouveaux films B.P.I., 13 h, Médecins de l'art : 16 h, Vivre en créole ; *19 h, Histoire des trains* (Union Pacific) : les 30, 31 mars, 1er, 2, 3, 4 avril ; le cinéma indien : les 30, 31 mars, 1er, 2, 3 : 15 h, De Chirico : *18 h, Paolo Gioli* : le 4 avril : Nouveaux films B.P.I., 13 h, Ma femme, Chamada Bicho : 16 h, les Riches Heures de la Coupe du monde de football : 19 h, Channels/Inserts Locale

**THEATRE MUSICAL DE PARIS** (261-19-83) (S., D., L., Mar.) : **Danse** : les 30, 31 mars, 1er avril à 20 h 30 : Ballet du XXe siècle : Maurice Béjart, « l'Histoire du soldat » (Stravinski).

***THEATRE DE LA VILLE*** (274-22-77) (D., L.) : les 30, 31 mars, 1er, 2, 5 avril à 20 h 45 : le Maître et Marguerite : les 30, 31 mars, 1er, 2 avril à 18 h 30 : G.R.C.O.P. et le *5 à 18 h 30 : G.R.C.O.P. + K.*, Armitage Kagd.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (531-28-34), relâche.

## *Les autres salles*

**ALLIANCE** (544-41-42) (*D. soir, L.*), 20 h 30, dim., 17 h : les Jours de Khiyam (à partir du 5).

**ANTOINE** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

***ARTS-HEBERTOT*** (387-23-23) (*J., D. soir*), 21 h, mat. sam. et dim., 15 h : Moi.

**ASTELLE - THÉATRE** (238-35-53), jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; mar., 20 h 30, dim., 16 h : les Bonnes.

***ATHÉNÉE*** (742-67-27), (*D., L.*) : *mar.*, mer., 19 h, jeu., ven., sam., 21 h : la Dédicace.

**BASTILLE** (357-42-14) (D., L.) 21 h : Frankie et Johnnie.

***BOUFFES DU NORD*** (239-34-50) (*D., L.*) 20 h 30, la Cerisaie.

**BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.) : 20 h 30, sam., 19 h et 22 h, dim. 15 h 30 : En sourdine les sardines.

**CARTOUCHERIE. Théâtre du Soleil** (374-24-08), le 3 à 15 h 30 : la Nuit des rois ; **Théâtre de la Tempête** (328-36-36), I. : 20 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente (dernière le 2 : *II. (D. soir, L.), 21 h, dim., 16 h* : Kléber et Marie-Louise. – **Aquarium** (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Histoires de famille. – **Epée de bois** (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Mort travestie.

**CALYPSO** (380-03-11) le 5 à 21 h : le Fétichiste.

**CASINO DE PARIS** (874-26-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Superdupont *ze show*.

**CENTRE CULTUREL SUÉDOIS** (271-*82-20*) (*D soir*), *20 h 30, dim., 15 h* : Premier avertissement. La Plus Forte (dernière le 3).

**CINQ DIAMANTS** (580-18-62) (D.), 21 h : Monsieur Milord.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

**COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à *15 h 30* : Noblesse et bourgeoisie.

**COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D.) 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; (D) 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

**DUNOIS** (584-72-00), les 30, 31 à 20 h 30 : le Café du *soleil*.

**ÉDOUARD VII** (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., à 15 h : Joyeuses Pâques.

**ELDORADO** (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 15 h : Azaïs.

**ÉPICERIE** (272-23-41) mer., jeu., à 18 h 30 ; mer., à 20 h 30 : Orlamonde (dernière le 31) ; jeu., à 20 h 30 : les Chants de Maldoror (dernière).

**ESPACE-GAITÉ** (327-95-94) (D. L.), 20 h 30 : Hôtel Babel ; (*L.*), 22 h, dim. 20 h 30 : le Faucon mal fait.

**ESPACE-MARAIS** (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro : dim. à 17 h 30, lun. à 20 h 30 : la Mouette.

**ESSAION** (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : la Manekine.

**FONTAINE** (*874-74-40*) (D. soir, L.), 20 h 15, sam. 18 h, dim., 17 h : Vive les femmes ; II. (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : S. Joly.

**GALERIE 55** (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

**GYMNASE** (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : G. Bedos.

**HUCHETTE** (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

**LA BRUYÈRE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste

**LUCERNAIRE** (*544-57-34*) I. *18 h 30* : les Enfants du silence (dernière le 3) ; 21 h : Six heures au plus tard (dernière le 3) ; (L) 22 h 30 : Archéologie. II. (L) 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule (dernière le 3). **Petite salle** (D., L.), 18 h 30 : Om-Saad.

**MADELEINE** (265-07-09) (*D. soir, L.*), 20 h 45, dim. 15 h : la Dixième de Beethoven.

**MATHURINS** (265-90-00) (D soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : L'avantage d'être constant.

**MARIGNY. Salle Gabriel**, (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.

**MICHEL** (265-35-02) (L.), 21 h 15, sam., *18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30* : On dînera au lit.

**MICHODIÈRE** (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

***MONTPARNASSE*** (320-89-90) (*D. soir, L.*), 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; **Petit Montparnasse** (D. soir L.), 21 h : dim. 16 h : Trois fois rien.

**NOUVEAUTÉS** (770-52-76) (J., D. soir) *20 h 30, dim. 15 h : Hold-up pour rire* (dernière le 3).

**ŒUVRE** (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, mat., dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

***PALAIS-ROYAL*** (297-59-81) (*D. soir, L.*) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

**RANELAGH** (288-64-44) les 30, 1er, 6 à 20 h, les 31 et 5 à 18 h : l'Autre Don Juan.

**SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., à 15 h : le Charimari (dernière le 3).

**STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. à 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

**STUDIO-THEATRE BERTRAND** (783-64-66), jeu., ven., sam. à 20 h 30 : Des souris et des hommes.

***TAI THÉATRE D'ESSAI*** (278-10-79) I. (D., L., Mar.) 20 h 30 : Freud ; lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 15 h : Huis clos ; *mar., mer., à 22 h., sam. et dim., à 18 h 30* : Feu et Viols.

**THÉATRE DES DÉCHARGEURS** (236-00-02) (D.), 18 h 30 : Agir, je viens : 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

**THEATRE DU LYS** (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : l'Antichambre : 22 h 30 : Intimité (dernière le 31).

**THEATRE DE PARIS** (280-09-30) I. (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : Peines de cœur d'une chatte anglaise.

**THÉATRE 18** (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, dim., 18 h : *le Paradis sur terre*.

**THEATRE DE LA PLAINE** (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 17 h : la Ménagerie de verre.

**THEATRE 13** (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 21 h, *dim., 15 h* : l'Emoi d'amour.

**THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). – **Grande Salle** (D. soir) 20 h 30, dim., 15 h : Dylan (dernière le 3) ; **Petite salle** 20 h 30 : les Exilés (à *partir du 5*).

**THÉATRE DU TOURTOUR** (887-82-48) (D., L.) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court (dernière le 2).

**TRISTAN-BERNARD** (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les *Femmes d'un homme*.

**VARIÉTÉS** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30, sam., 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

## *Les cafés-théâtres*

**ATHLÉTIC** (624-03-83), (D., L., Ma.) 21 h 30 : Homo Tap Dance.

**AU BEC FIN** (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Vous descendez à la prochaine ? ; 22 h, séance supplémentaire le samedi à 23 h 45 : le Président.

**BEAUBOURGEOIS** (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Service non compris.

**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 ; les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam., *24 h* : Version originale.

**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02) (D.), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses *d'hommes* ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.

**CAFÉ DE LA GARE** (278-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim., 17 h : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.

**L'ÉCUME** (542-71-16) les 30, 31, 1er, 2 à 20 h 30 : P. Pellerin ; à 22 h : C. Gobert, I. Meyer.

**LE FANAL** (233-91-17) (D.), 20 h : Attendons la fanfare.

**LA GAGEURE** (367-62-45) (D. L.), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une *femme* ; 22 h : *Paroles d'hommes*.

**LES LUCIOLES** (526-51-64) (L.), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.

**PATACHON** (606 - 90 - 20) (Ma.), *20 h 30 : Un sifflet dans la tête.*

**LE PETIT CASINO** (278-36-50) (L.), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; (L.), 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

**POINT-VIRGULE** (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; *21 h 30* : Elle voit des géants partout.

**RESTO SHOW** (508-00-81) (D., L., Ma.), 20 h 30 : le Chemin des dames ; (D., L., Ma.), 22 h : Hommage à J. Cocteau.

**SENTIER DES HALLES** (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 18 h 30 et 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Le monde est *petit, les Pygmées aussi* ; *22 h* : Albert.

**LA TANIÈRE** (337-74-39), les 30, 31, 1er et 2 à 22 h 30 : Claire.

**LE TINTAMARRE** (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam., 16 h : la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (606-07-48) (D.) 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Saumons français ; 22 h 30 : *S. Baucara (dernière le 2)*.

**VIEILLE GRILLE** (707-60-93) (D., L.) 20 h 30 : M. Musseau (à partir du 5).

## *Les chansonniers*

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-*44-45*). *21 h, dim. 15 h 30* : A la courte-paye.

**THÉATRE DES DEUX ANES** (606-10-26). (Merc.) 21 h, dim 15 h 30 : A vos ronds... Fisc.

## *Les opérettes*

**MOGADOR** (285-45-30), (L.) 20 h 30, dim., 15 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu.

**RENAISSANCE** (208-21-75), mer., dim., 14 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam., 14 h 30, 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

## *En région parisienne*

**BAGNEUX, Th. V.-Hugo** (663-10-54) les 30, 31 à 20 h 30 : Lady Macbeth au village.

**CHATENAY-MALABRY, Piscine de la Butte Rouge** (661-14-27) (D., L.), 21 h 30 : la Salle n° 6 (à partir du 5).

**ELANCOURT, APASC** (050-13-75), le 30 à 21 h : Gangster, rock ; le 1er à 21 h : H. Tachan.

**MALAKOFF, Théâtre 71** (655-43-45), le 30 à 20 h 30 : Mère Courage et ses enfants.

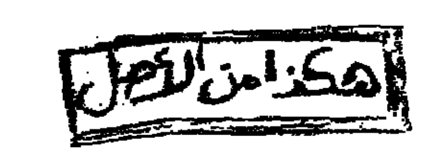
***MONTREUIL, Salle Berthelot*** (858-65-33), les 30, 31, 1er et 2 à 21 h, le 3 à 17 h : Travaux publics.

**NANTERRE, Th. des Amandiers** (721-18-81), le 30 à 19 h 30, les 1er, 2 et 5 à 20 h 30 : *Combat de nègres et de chiens*.

**SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe** (243-00-59), I : (D soir, L, Mar), 20 h 30, (D), 17 h : la Légende d'Agamemnon ; II : (D soir, L) 28 h 30, (D), 17 h : Le Saperleau.

**VILLEJUIF, Th. R.-Rolland** (726-15-02) les 1er et 2 à 21 h : Lazare Dupron.





# MUSIQUE

## Les concerts

MERCREDI 30

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre National de France, dir. : M. Plasson (Bou, Schumann, Moussorgski/Ravel).

RANELAGH, 18 h 30 : L. Llacuna (Albeniz, Mozart, Mompou).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Magill (Chopin, Rachmaninov, Liszt).

JEUDI 31

LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Magill (Chopin, Liszt, Prokofiev) ; 21 h : A. Ouzounoff (Kagel, Globokar, Condé...).

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre National de Lille, dir. : J.-Cl. Casadesus (Weber, Schumann, Casadesus...).

VENDREDI 1er avril

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 31.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Chœurs et maîtrise de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau, Nouvel orchestre philharmonique, dir. : G. Delogu (Bellini).

RANELAGH, 18 h 30 : S. Smith (Weiss, Bach).

SAMEDI 2

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 31.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h 30 : Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe.

DIMANCHE 3

THÉÂTRE DU ROND-POINT, 11 h : M. Kaplan, C. Carr, D. Golub (Beethoven, Dvorak).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : R. Fernandez, S. Gras, M. Naes (Pergolèse, Bach, Mozart).

LUNDI 4

ÉGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : R. Gowman.

MARDI 5

LUCERNAIRE, 21 h : A. Nemecz (Bach, Mozart, Schubert, Ravel).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : G. Fumet, J. Gélard (Vivaldi).

LE CENTRE MANDARA, 20 h 45 : Musique de l'Inde du Nord.

## Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 3 à 22 h 30 : Soirée dolce vita.

BATACLAN (700-30-12), le 31 à 20 h 30 : Bo Didley.

BIBLIOTHÈQUE PLAISANCE (541-24-73), le 31 à 20 h : Ph. Marcus, M. Mergai, J.-L. Lepagnot.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury ; (à partir du 1er) : M. Laferrière.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D. L.), 22 h 30 : Saxum (dernière le 3) ; (à partir du 5) : Carnaval Combo.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09) le 30 à 20 h : The Stunners ; à 23 h : Armason ; les 31, 1er et 2 à 20 h : J.-L. Milteau, Mauro, Ferry ; à 23 h : Los Saleros ; le 3 à 23 h : Roots of Exile.

DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 31 : Big Band Fornicule ; le 1er : Southerners ; le 2 : Juliette et les Rockies.

DUNOIS (584-72-00) 20 h 30 : les 1er et 2 : Mimar O'Berceau.

NEW MORNING (523-51-41) ; le 30 à 21 h 30 : Bakea.

PALACE (246-10-87), le 31 à 19 h 30 : David Linley.

PATIO (758-12-30), 22 h : E. Cleanhead Vinson (dernière le 2).

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Cl. Bolling ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Swing at Six ; sam. : J. Doudelle ; mar. : Joe Turner.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Huck, P. Diaz, G. Chevaucherie, P. Bacqueville (dernière le 3) (à partir du 4) : A. Villeger, H. Sellin, P.-Y. Sorin, R. Portier.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 31 à 18 h 30 : Yochko Seffer Septet.

REX CLUB (990-00-30), le 3 avril à 20 h 30 : Afro Rythmes.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 30, 31, 1er : Cl. Luter ; le 2 : Tin Pan Stompers ; le 5 : R. Franc.

SUNSET (261-46-60), (L), 23 h : Panam Fusion (dernière le 3) ; (à partir du 5) : Jafet, Hutman, Rabesson.

## Le music-hall

BOBINO (322-74-84), (D. soir) 20 h 45, dim., 16 h : J. Beaucarne (dernière le 3).

FORUM (297-53-47), 21 h : Tchouk Tchouk Nougah (dernière le 2).

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

MARIGNY (256-04-41). (D. soir, L.) 21 h ; dim., 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49). (L.) 21 h : Serge Reggiani.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), jeu., vend., mar. 21 h ; sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h, dim., 14 h 15 et 17 h 30 ; mer. 15 h : Holiday on ice.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11). 20 h 30 : J. Clerc (dernière le 2).

TH. DE PARIS (280-09-30). Les 30 et 31 à 18 h 30 : S. Jacob.

TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), jeu., ven., mar. à 20 h 30, sam., à 15 h et 20 h 30, mer., dim. à 15 h : Envoyez la musique.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41). (D., L.) 21 h 30 : Josefina.

## La danse

C.I.S.P. (343-19-01). Mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 ; dim. 15 h : Ballet Iberia.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 31 mars, 1er avril à 20 h 45 : Danses derviches.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Belle au bois dormant.

L'ESCALIER D'OR (523-45-10), 21 h les 30 et 31 mars, 1er, 2 avril : Chacun appelle.

FORGE (371-71-89), le 5 à 20 h 30 : Ballets Rythm Marcille.

THÉÂTRE 18 (226-47-47), 20 h : Triptyque, Evolutrick, Water Woman (dernière le 2) ; (à partir du 5) les Quais de la nuit.

THEATRE PRESENT (203-02-55), les 31, 1er et 2 à 20 h 30, le 3 à 17 h : K. Saporta, Cie Grand Magasin.



# CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 MARS

15 h, les Copains du dimanche, de H. Aisner ; 19 h, A Paris tous les deux, de G. Oswald ; 21 h, Carte blanche à Ph. Garrel : La femme qui se poudre, de P. Bokanowski ; Marie pour mémoire.

JEUDI 31 MARS

15 h, Ombre et lumière, de H. Calef ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Trois bébés sur les bras, de F. Tashlin ; 21 h, Carte blanche à Ph. Garrel : Sœur Anne, ne vois-tu rien venir, de D. Dubroux ; Je, tu il, elle, de Ch. Akerman.

VENDREDI 1er AVRIL

15 h, le Point du jour, de L. Daquin ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Diamond Jim milliardaire, de E. Sutherland ; 21 h, Carte blanche à Ph. Garrel : le Petit déjeuner, la Fille à la rose, l'Odalisque, de P. Laperousaz ; les Lolos de Lola, de B. Dubois.

SAMEDI 2 AVRIL

15 h, la Garçonne, de J. Andry ; 17 h, Crime et Châtiment, de J. von Sternberg ; 19 h, Thomas Garner, de W.-K. Howard ; 21 h, Carte blanche à Ph. Garrel ; le Règne de Naples, de W. Schroeter.

DIMANCHE 9 AVRIL

15 h, Maria du bout du monde, de J. Stelli ; 17 h, la Mère, de M. Naruse ; 19 h, les Deux Aventuriers, de R. Walsh ; 21 h, Carte blanche à Ph. Garrel : Barocco, de A. Techine.

LUNDI 4 AVRIL

Relâche.

MARDI 5 AVRIL

15 h, la Patronne, de R. Dhéry ; 19 h, On purge bébé, de J. Renoir ; 21 h, Carte blanche à Ph. Garrel : la Maman et la Putain, de J. Eustache.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 30 MARS

15 h, Robin Spry : Prologue ; 17 h, Les événements d'octobre 1970 ; 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy et B. Kabay.

JEUDI 31 MARS

15 h, Robin Spry : One man ; 17 h, George Melford : The Viking ; 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy : Remous, de I. Gaal.

VENDREDI 1er AVRIL

15 h, le Marchand de plaisir, de Jaque-Catelain ; 17 h, The captain Hates the Sea, de L. Milestone ; 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy : les Vertes Années, de I. Gaal.

SAMEDI 2 AVRIL

15 h, le Bled, de J. Renoir ; 17 h, Hommage à I. Gyöngyössy : les Dix Mille soleils, de F. Kosa ; 19 h, Un cerf-volant doré, de L. Ranody ; 21 h, Joe, c'est aussi l'Amérique, de J.G. Avildsen.

DIMANCHE 3 AVRIL

15 h, la Croisière noire, de L. Poirier ; 17 h 30, Hommage à I. Gyöngyössy : Pâques fleuries ; 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy et B. Kabay : Légende tzigane ; 21 h, le Diable à trois, de C. Harrington.

LUNDI 4 AVRIL

15 h, Vers le bonheur, de M. Stiller ; 17 h, Night Tide, de Curtis Harrington ; 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy et B. Kabay : les Fils du feu.

MARDI 29 MARS

Relâche.

## Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AS DES AS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois (H.S.P.), 15e (554-46-85).

BANZAI (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ;

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM No 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) - V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-35-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

GANDHI (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME DANS L'OMBRE (A, v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HYSTERICAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES ILES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42, h. sp).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NAAPET (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

LA PETITE BANDE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

PROSTITUTE (Ang., v.o.) (**) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (350-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LE RUFFIAN (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES SACRIFIÉS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TRIANGLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) - V.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).





## LES FILMS NOUVEAUX

**BERLIN-HARLEM** (**). **LA FEMME DE CAUCHEMAR** (**). **FUCKING CITY** (**), courts métrages allemands de Lothar Lambert, v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

**LE CHOIX DE SOPHIE**, film américain de Alan J. Pakula, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**LE DÉMON DANS L'ILE** (*), film français de Francis Leroi : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**L'IMPÉRATIF**, film allemand de Krzystof Zanussi, v.o. : Studio Cujas, 4e (354-89-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**MONSIGNORE**, film américain de Frank Perry, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**SI ELLE DIT OUI... JE NE DIS PAS NON**, film français de Claude Vital : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e, (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**TYGRA, LA GLACE ET LE FEU**, dessin animé américain de Ralph Bakshi, v.o. : Forum, 1er (287-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**UN DIMANCHE DE FLIC**, film français de Michel Vianey : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.G.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

## *Les grandes reprises*

**ABSENCE DE MALICE** (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

**ADIEU MA JOLIE** (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

**AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU** (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

**ALLEZ COUCHER AILLEURS !** (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

**ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

**L'AVVENTURA** (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**LE BAISER DU TUEUR** (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

**BAS LES MASQUES** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

**LA BÊTE** (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

**CABARET** (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

**CERTAINS L'AIMENT CHAUD** (A., v.o.) : Action Christine (Bis), 6e (325-47-46).

**DEEP END** (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

**DELIVRANCE** (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

**LE DERNIER MÉTRO** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**EMMANUELLE** (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

**LES ENFANTS DU PARADIS** (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

**L'ÉPOUVANTAIL** (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

**L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE** (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**ERASERHEAD** (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

**LA FEMME TATOUÉE** (Jap., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

**FITZCARRALDO** (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

**LE FLEUVE SAUVAGE** (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

**FRANKENSTEIN JR** (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

**HELLZAPOPPIN** (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

**LE GUÉPARD** (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

**L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

**JEREMIAH JOHNSON** (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

**JÉSUS DE NAZARETH** (It., v.f.) : (1re partie), (2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**KEY LARGO** (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

**LE LAURÉAT** (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

**MACADAM COW BOY** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

**MA FEMME EST UNE SORCIÈRE** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

**LA MÉLODIE DU BONHEUR** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**MOURIR A TRENTE ANS** (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LE MYSTÈRE PICASSO** (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**ORFEU NEGRO** (Fr.) : Escurial, 13e (707-78-04).

**PANIQUE A NEEDLE PARK** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

**PINOCCHIO** (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43; Magic, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

**PORTIER DE NUIT** (It., vo.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (V.f.) Arcades, 2e (233-54-58).

**SEPT ANS DE RÉFLEXION** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

**LE SHÉRIF EST EN PRISON** (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

**LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND** (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, petite salle, 14e (542-67-42).

**LA STRADA** (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

**LES SEPT SAMOURAI** (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

**SUNSET BOULEVARD** (Boulevard du crépuscule) (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

**TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER** (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**TOM JONES** (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

## *Les festivals*

**BUSTER KEATON** : Marais, 4e (272-47-86) ; mer. : les Lois de l'hospitalité ; jeu. : Fiancées en folie ; ven. : le Dernier round ; sam. : la Croisière du Navigator ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : Steamboat Bill junior ; mar. : le Mécano de la General.

**MARX BROTHERS** (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Un jour au cirque ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Plumes de cheval ; sam., mar. : la Soupe au canard ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : Une nuit à l'opéra.

**NICOLAS RAY** (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : mer. : les Diables de Guadalcanal ; jeu. : les Indomptables ; ven. : Traquenard ; sam. : l'Ami américain ; dim. : les Amants de la nuit ; lun. : Nick's movie.

**HOMMAGE A DOROTHY B. HUGUES** (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mar. : Et tournent les chevaux de bois ; le Violent.

**H. BOGART** (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer, jeu. : le Port de l'angoisse ; ven., sam. : Casablanca ; dim., lun., mar. : le Grand Sommeil.

**MARLON BRANDO** (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 14 h : l'Homme à la peau de serpent ; 16 h : Viva Zapata ; 18 h : la Comtesse de Hongkong ; 20 h 10 : Un tramway nommé Désir ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada.

**CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE** : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

**FILMS D'AMOUR** (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : Bobby Deerfield ; jeu. : les Enchaînés ; ven. : les Nuits de Cabiria ; sam. : la Fièvre dans le sang ; dim. : la Mousson ; lun. : Edouard et Caroline ; mar. : Ruby Gentry.

**HOMMAGE A ARLETTY, CARNÉ, PRÉVERT** : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir ; les Enfants du paradis ; Le jour se lève ; les Portes de la nuit.

**DUSTIN HOFFMAN** (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; t.l.j., 18 h 30 : Alfredo, Alfredo ; t.l.j., 20 h 30 : John and Mary ; t.l.j., 22 h 20 : le Récidiviste.

**I. BERGMAN** (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h 15 : les fraises sauvages ; 16 h 15 : la Leçon d'amour ; 18 h 15 : la Source ; 20 h 15 : Cris et Chuchotements ; 22 h 15 : la Nuit des forains.

**PROMOTION DU CINÉMA** (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Agent X 27 ; jeu. : le Ruffian ; ven. : New-York, 42e Rue ; sam., dim. : Providence ; lun., mar. : Travail au noir.

**FRED ASTAIRE** (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mer., lun. : Swing Time ; jeu. : Gay divorcée ; ven. : Demoiselle en détresse ; sam., mar. : Broadway Melody ; dim. : En suivant la flotte.

**STUDIO 43**, 9e (770-63-40) : festival Jean-Pierre Léaud, comédien halluciné : mer., 18 h : le Lion à sept têtes ; mer., 20 h : Out one spectre ; jeu., 18 h : les Lolos de Lola ; jeu., 20 h : la Chinoise, débat avec J.-P. Léaud ; jeu., 22 h : les Quatre-Cents Coups ; ven., 18 h : l'Aventure de Billy le Kid ; ven., 20 h : le Lion à sept têtes ; ven., 22 h : Paul ; sam., 14 h : Out one spectre ; sam., 18 h 30 : le Père Noël a les yeux bleus ; sam., 20 h : la Concentration ; sam., 22 h : le Testament d'Orphée ; dim., 14 h : les Quatre-Cents Coups ; dim., 16 h : la Chinoise ; dim., 18 h : le Testament d'Orphée ; dim., 20 h : l'Amour en fuite ; dim., 22 h : la Concentration ; lun., 18 h : les Quatre-Cents Coups ; lun., 20 h : le Départ ; lun., 22 h : le Testament d'Orphée. En complément de programme : un court-métrage de Gérard Krawczyk, le Rémouleur.

**REPUBLIC-CINÉMAS**, 11e (805-51-33) : festival Raoul Ruiz : mer., 18 h, 22 h : la Vocation suspendue, Querelle de jardins ; mer., 20 h : l'Expropriation, Colloque de chiens ; jeu., 18 h, 22 h : l'Hypothèse du tableau volé, les Divisions de la nature ; jeu., 20 h : Dialogues d'exilés, Colloque de chiens ; ven., 18 h, 22 h : le Territoire, la Classification des plantes ; ven., 20 h : le Borgne, Querelle de jardins ; sam., 14 h, 20 h : Trois Tristes Tigres ; sam., 16 h, 22 h : l'Hypothèse du tableau volé, les Divisions de la nature ; sam., 18 h : la Colonia penal, Querelles de jardins ; dim., 14 h, 22 h : Dialogues d'exilés, Querelle de jardins ; dim., 16 h, 20 h : le Toit de la baleine, Colloque des chiens ; dim., 18 h : le Borgne, la Classification des plantes ; lun., 18 h, 22 h : le Territoire, la Classification des plantes ; lun., 20 h : Des grands événements et des gens ordinaires ; mar., 20 h : l'Hypothèse du tableau volé ; le Réalisme socialiste ; mar., 22 h : la Vocation suspendue ; Querelles de jardins.

## *Les séances spéciales*

**LE BEAU MARIAGE** (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 12 h 15.

**CALIGULA** (**) (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), sam., 0 h 20.

**CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 21 h 15.

**LE CHAGRIN ET LA PITIÉ** (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar. 19 h 45.

**CLÉMENTINE TANGO** (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 20.

**ET DIEU CRÉA LA FEMME** (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., lun., 18 h.

**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h (sf mar.).

**L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT** (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

**L'HOMME INVISIBLE** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 12 h et 24 h.

**LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE** (Fr.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

**LE MARIAGE DE MARIA BRAUN** (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg 4e (272-63-32), 22 h 10.

**MÉDÉE** (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h 45.

**LE MÉPRIS** (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) 12 h et 24 h.

**PETITES GUERRES** (Lib. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

**PERFORMANCE** (Brit., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 0 h 30.

**PLAY-TIME** (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., lun., 17 h 15 ; mar., 20 h.

**PROVIDENCE** (Angl., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56) t.l.j., 20 h (sf mar.).

**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61), t.l.j. (sf mar.), 14 h.

**LE SHÉRIF EST EN PRISON** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10 + dim., 0 h 20.

**SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER** (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

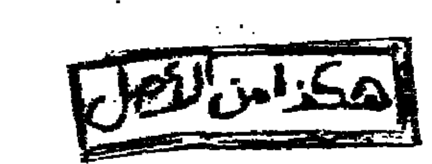
**SUBWAY RIDERS** (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

**LE TAMBOUR** (All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j. (sf mar.), 19 h 45.

**THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW** (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h, 23 h 35 et 0 h 20.

**WANDA** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 12 h.





# COMMUNICATION

## Mercredi 30 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Mercredis de l'information : paroles de paysans.**
*Un reportage à Saint-Georges-d'Aunay (Calvados) sur les problèmes quotidiens des agriculteurs, suivi d'un débat avec les habitants du village.*

**22 h 45 Concert : Sinfonia sui Cenci.**
De Pho Capdenat, par l'Orchestre national de Lille, sous la direction de J.C. Casadesus (enregistré au Théâtre Sébastopol de Lille).

**23 h 20 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Téléfilm : U Catenacciu (le Pénitent).**
De D. Manuel et A. Léonard-Maestrati, avec B. Fresson, P. Massimi, N. Servan, M. Chevit...
*Un personnage masqué sème la terreur dans une petite ville corse. Traité sur un mode policier, ce téléfilm se déroule comme une parabole sans fin. Violence, exactitude des images, une œuvre déconcertante.*

**22 h 10 Série : Mœurs en direct.**
Un petit boulot, un petit appart., une petite femme, tranquille quoi ! Une enquête de P. Benquet, réal. M. Teulade.
*Témoignages de jeunes délinquants des banlieues : Samba, Sénégalais de dix-sept ans, raconte un braquage, Mohamed, Marocain, lui, un cambriolage...*

**23 h 5 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Variétés : Cadence 3.**
Emission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel.
*Avec Mireille Darc et Fabienne Guyon.*

**21 h 35 Journal.**

**21 h 55 Téléfilm : le Chemin de Saint-Pancrace.**
D'après un conte de L. Desnoues, adaptation F. Kneller et J. Dasque, avec M. Robin, C. Frot, Don Noé...
*Menacé d'être muté s'il ne fait pas son plein de fidèles à la prochaine messe de minuit, l'abbé Testanière remet en état le chemin qui conduit à sa chapelle abandonnée, avec l'aide ironique de la garde-chèvres. Un conte mi-cruel, mi-gentil, à la Daudet. Un peu démodé.*

**22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.**

**22 h 50 Prélude à la nuit.**
*Giovanni Pierluigi da Palestrina*, par le Quatuor de flûtes Arcadie.

### FRANCE-CULTURE

**19 h 30, La science en marche** : promenade au jardin des sciences.

**20 h, Le concept de recherche en musique** : créations, commandes de l'IRCAM

**22 h 30, Nuits magnétiques** : la belle.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30, Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Pour le retour du soleil honorer », de Bon ; « Concerto pour piano et orchestre », de Schumann ; « Les tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par l'Orchestre national de France ; dir. M. Plasson ; sol. E. Brunner, soprano ; D. Ranki, piano.

**22 h 30, La nuit sur France-Musique** : Le club des archives.

## Jeudi 31 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 15 Vision plus.**
**12 h HF 12 (info.).**
**12 h 30 Atout cœur.**
**13 h Journal.**
**13 h 50 Objectif santé.**
*Les soins infirmiers à domicile aux personnes âgées.*
**16 h 30 Croque-Vacances.**
**18 h C'est à vous.**
**18 h 25 Le village dans les nuages.**
**18 h 50 Histoire d'en rire.**
**19 h 5 Météorologie.**
**19 h 20 Dessins animés.**
**19 h 45 Émission d'expression directe.**
*Assemblée nationale et Sénat.*
**20 h Journal.**

**20 h 35 Téléfilm : les Beaux Quartiers.**
d'après le roman de Louis Aragon, adaptation de P. Savatier, réal. Jean Kerchbron, avec B. Brieux, B. Lafont, J.-P. Puymartin, J. Guiomar... (première partie).
*Été 1912 à Seriane. Les deux fils du docteur Barbentane (radical de gauche) suivent chacun leur chemin. Tandis qu'Armand découvre les injustices sociales, Edmond fréquente la jeunesse dorée. Un feuilleton plutôt réussi.*

**22 h 10 Documentaire : le Chemin des Indiens morts.**
Émission de J. Arlaud et M. Perrin, n° 2.
*La descendance d'Isho. Pratiques et conceptions de la mort chez les Indiens d'Amazonie. Un documentaire très bien filmé.*

**23 h Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**12 h Journal (et à 12 h 45).**
**12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.**
**13 h 30 Émissions régionales.**
**13 h 50 Série : La vie des autres.**
**14 h 5 Aujourd'hui la vie.**
*Une nouvelle race de comédiens.*
**15 h Sport : Tennis.**
Tournoi de Monte-Carlo.
**17 h 55 Récré A 2.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**

**20 h 35 Magazine : Résistances.**
de B. Langlois, réal. P. Desfons.
*Quatre reportages sur les droits de l'homme : les Haïtiens en République Dominicaine ; le procès du KOR avec A. Smolar représentant du syndicat Solidarnosc ; les prisonniers politiques en Ouganda et l'affaire Vanni Mulinaris.*

**21 h 40 Magazine : Les enfants du rock, de A. de Caunes.**
*Au sommaire : Ferry féeries (portrait de Bryan Ferry) ; Haute-Tension (la télévision d'hier et celle d'aujourd'hui, avec Honeymoon Killers, Interlude Wonder...) ; et le jeu : l'Impeccable.*

**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
**18 h 55 Tribune libre.**
S.N.P.M.I. (Syndicat national petites et moyennes industries).
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
**20 h 35 Cinéma sans visa.**
Émission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

**20 h 40 Film : Paratroopers.**
Film israélien de Y. Judd'Ne'Eman (1976), avec G. Cov, M. Monoshov, M. Varshaviak, J. Monte (v.o. sous-titrée).
*Un jeune homme, enrôlé dans les parachutistes, ne supporte pas les rigueurs de l'entraînement. Un officier cause sa perte en essayant, maladroitement, de l'aider. Film inédit en France, intéressant par son sujet mais qui semble assez ambigu dans sa position par rapport au corps d'élite de l'armée israélienne. A voir et à discuter.*

**22 h Débat : Une armée comme les autres**
*Avec Y. J. Ne'Eman, réalisateur du film, Z. Sternhell, professeur à l'université de Jérusalem, C. Avital, ministre, conseiller à l'ambassade d'Israël à Paris.*

**22 h 40 Journal.**
**23 h 2 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.**
**23 h 5 Prélude à la nuit.**
*Études n° 7 et n° 8 de Claude Debussy, par C. Zerah au piano.*

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2, Matinales** : les graines.

**8 h, Les chemins de la connaissance** : les transformations du monde rural ; à 8 h 32, Visages de Nikos Kazantzaki ; à 8 h 50, Le sillon et la braise.

**9 h 7, Matinée de la littérature.**

**10 h 45, Questions en zigzag...** à F. Tristan : « La cendre et la foudre ».

**11 h 2, Musique en société alternative** : Copenhague, Christiana (et à 13 h 30 et 17 h 32).

**12 h 5, Agora.**

**12 h 45, Panorama.**

**14 h, Sons** : à Cherbourg.

**14 h 5, Un livre, des voix** : « Le bon plaisir », de F. Giroud.

**14 h 45, Les après-midi de France-Culture** : départementale à Nantes ; à 17 h : Roue libre.

**18 h 30, Feuilleton** : La certaine France de mon grand-père.

**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**

**19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'infarctus, fléau social, avec le professeur A. Vacheron.

**20 h, (Manque d')Aventures en Patagonie**, de P. Keineg. Avec P. Clevenot, B. Bloch, M.-G. Pascal, P. Nzonzi, suivi de « *Hors texte* », de M. Floriot.

**22 h 30, Nuits magnétiques** : la belle.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2, Musiques du matin** : œuvres de Donizetti, Delius, Gershwin, Boccherini, Schubert, Hummel.

**8 h 7, Le Bongolama 8-9.**

**9 h 5, L'oreille en colimaçon.**

**9 h 20, D'une oreille l'autre** : œuvres de Perontin-Le Grand, Liszt, Abelar, Zelenka, Chopin, de Falla.

**12 h, Le royaume de la musique.**

**12 h 35, Jazz** : Lars Gullin.

**13 h, Musique légère** : œuvres de Naude, Carradot, Rimsky-Korsakov, Kreisler, Milhaud, Satie.

**14 h 4, Musiciens à l'œuvres** : Saint-Saëns ; œuvres de Saint-Saëns, Ravel.

**17 h 5, Repères contemporains** : Ligeti.

**17 h 30, Les intégrales** : la musique d'Erik Satie.

**18 h 30, Studio-Concert** : (en direct du Studio 106) : Yochk'o Seffer Septet.

**19 h 38, Jazz** : le bloc-notes.

**20 h, Actualité lyrique.**

**20 h 30, Concert** (donné à l'Auditorium 105 de Radio-France le 14 janvier 1982) : « Ouverture pour toute l'harmonie sans violon » de Mehul ; « Pastorale variée dans le style ancien » de Pierne ; « Sérénade » de R. Strauss ; « Danses de kermesses rhénanes » de Zimmermann ; « Cnazoni per sonar ») de Wernar ; « Et par là » de Lavano ; « Winds » de Constant ; par les philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

**22 h 30, La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit ; 0 h 5, Nocturnes.

## TRIBUNES ET DÉBATS

**MERCREDI 30 MARS**

– *M. Pierre Méhaignerie*, président du C.D.S., est l'invité de l'émission « Magazine de l'Information » sur Radio-Solidarité, à 19 heures. (Paris, 89,8 MHz).

**JEUDI 1er AVRIL**

– *M. René Souchon*, secrétaire d'État chargé de l'agriculture et de la forêt, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 18 h 30.








# L'histoire de la télévision

*(Suite de la première page)*

Vous remarquerez que la *télé*, c'est comme au collège ou au lycée, on se moque de la chronologie. On donne un coup de projecteur sur une époque, celles des *Rois maudits*, sur un règne, celui d'Henry VIII *(les Sept Femmes de...)*. Et on s'attarde ou on décampe au gré des caprices de l'administration ou des engouements, des arrière-pensées politiques des réalisateurs. Pas question, chez nous, d'aborder de front, bille en tête, des événements récents, voire contemporains, à l'exemple des Scandinaves, des Anglais et des Américains.

D'abord, parce que nous sommes très regardants sur la ressemblance entre la copie et l'original. Voyez la façon dont est accueillie de samedi en samedi la « Golda » d'Ingrid Bergman. Ça fait scandale. Aux États-Unis, où le général MacArthur a trouvé en Henri Fonda un interprète plus vrai que nature, où John Kennedy emprunta volontiers les traits d'un sosie de son frère Bobby, ça ne gêne personne.

### Le Boulanger la Boulangère et le Petit Mitron

Ensuite, parce que nous n'avons aucun scrupule à occulter une réalité *déplaisante ou peu ragoûtante* (exemples souvent cités : la collaboration ou la guerre d'Algérie). Persuadés que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, nous reculons *jusqu'à l'extrême limite du grotesque* le moment de passer aux aveux. Ainsi a-t-il fallu attendre jusqu'en 1978 pour voir à l'antenne *les Chemins de la gloire*, de Kubrick, célèbre *monument aux morts* inutiles de 14-18. Très soucieux de notre reflet au miroir de l'écran, le petit – le grand, lui, fait beaucoup moins de chichis, – nous éclairons systématiquement les débats de notre temps, le pacifisme ou les hauts et les bas de l'union de la gauche, par exemple, à la lumière infiniment plus douce, plus tamisée des bougies, des chandelles et autres flambeaux d'antan. Transposées à des deux cents ans d'ici, habillées de belles phrases drapées à l'antique, nos préoccupations trouveront, grâce à ce procédé habituellement employé pour tromper la censure des États totalitaires, un écho assourdi dans la bouche des grands ténors de la Révolution, congélateur *privilégié où se conservent intactes* les idées-forces qui agitent encore les descendants des sans-culottes.

Marat et sa baignoire, la Constituante, le serment du Jeu de paume, le collier de la reine - ah non ! – A pardon, ça c'était avant – la nuit du *4 août, les chouans, la Conciergerie*, le Comité de salut public, la Terreur, *la fuite à Varennes, le 9 thermidor*... On a planché là-dessus pendant des années et pourtant on confond encore tout. A *peine avait-on réussi* à nous faire admettre que, contrairement à ce que certains d'entre nous avaient appris à l'école, Robespierre c'était un gentil et Danton un méchant. Wajda est venu affirmer le contraire. Comment voulez-vous *qu'on s'y retrouve ? Malgré la meil*leure volonté du monde, nos pauvres têtes, noix vides, noix creuses, dodelinaient sous le souffle puissant de ces tribuns qui parlaient comme des livres.

A noter, curieux dédoublement de la *personnalité collective à jamais* marquée par le crime de régicide, une étrange mosaïque de débats, de tables rondes, de dramatiques destinés à entretenir, à la fois, notre fureur *égalitaire* et notre ferveur nobiliaire. Le roi, sa femme et le petit prince, odieusement surnommés *le Boulan*ger, la Boulangère et le Petit Mitron, nous ont tiré des larmes de sang et plongés dans des abîmes de perplexité angoissée au cours d'interminables *dossiers de l'écran consacrés* à la question lancinante de savoir qui était Louis XVII. On téléphonait à tour de bras pour tenter de lever cet accablant mystère. C'était Sheila ! *C'était Poulidor ! C'était la princesse* Anastasia ! Il y a même un qui a appelé pour dire : c'est moi !

### Celle de 14, celle que je préfère...

Napoléon, en dehors de *Guerre et Paix*, d'un film soviétique, de *la Chartreuse de Parme*, d'une émission d'Henri de Turenne, on ne l'a pas tellement étudié. On est passé vite fait à la Restauration, et on y est resté, un bon moment. A cause des « *événements* ». Marqués par mai 68, on a été longs à se calmer. On ne rêvait que de soulèvements, de bagarres, de manifs, de grèves, d'affrontements, de tendres et robustes idylles *entre ouvriers et étudiants*, de barricades. Ça tombait bien, des barricades, *ils en avaient aux* Buttes-Chaumont, des belles, des anciennes, du louis-philippard, du charles X, vraiment d'époque, inscrites au catalogue de Flaubert et de Hugo.

Aujourd'hui, la gauche est au pouvoir, les temps sont durs et la Révo*lution, on en a un peu marre*. Ça n'empêchera pas la rediffusion de *Lucien Leuwen* la semaine prochaine. Mais, il n'y a rien à faire, on a la tête ailleurs. On est inquiet, préoccupé, on ne pense qu'à nos sous. Et quand on relève le nez de notre porte-monnaie, *c'est pour sentir la poudre*, la déflagration qui couve, la tension internationale, la *course aux armements*, les risques d'un conflit atomique, bref, le grand boom.

Du coup, nos machines à remonter le temps ont mis le cap à toute vitesse sur *l'immédiat-avant-guerre*, la première, celle de 14, celle que préfèrent, c'est la plus jolie, nos antiquaires de la rue Cognacq-Jay. Vous avez peut-être vu *Quelques hommes de bonne volonté*, adaptation raide, maladroite, verbeuse, empesée de la fresque de Jules Romains. *Vous allez* voir, dès jeudi soir, empruntée aux *Beaux quartiers* d'Aragon, une évocation beaucoup plus parlante, plus racoleuse, plus habile de la vie pari*sienne et provinciale* en 1912 et 1913 telle que la traverseront deux garçons, deux frères, ignorant *le sort* qui les attend, tout à la poursuite de leur bonheur, de leurs engagements et de leurs ambitions. Également réussi, sinon d'avantage, le téléfilm *en deux parties d'Édouard Molinaro* sur l'affaire de l'impasse Rondin, à laquelle fut mêlée en *1908*, la belle Mme Steinheil, *la Veuve rouge*, l'ancienne maîtresse de Félix Faure, litté*ralement* mort de plaisir entre ses bras. C'est bien fait, bien joué et ça sonne vrai.

*Comment en juger ?* On peut toujours se reporter aux bouquins d'où ces œuvres sont tirées. *Démarche*, paraît-il, plus fréquente chez l'adulte que chez l'enfant, lequel oppose sou*vent un « non merci : je connais déjà la fin »*, ferme et poli au cadeau surprise offert par ses *parents* avec, en guise de mode d'emploi, des conseils de lecture dont la lucidité le dispute à la lâcheté : *« Tu devrais sauter la description du début et commencer à la page 78, là où Louis XIII engueule le petit acteur blond, comment il s'appelle déjà... tu sais... celui que ton grand frère admire tant... »*

Puisque nous sommes au rayon fiction d'une librairie encombrée *d'ouvrages récents* attachés non pas à fixer le présent mais à évoquer le passé, on est en droit de se demander comment on s'y prendra d'ici un quart de siècle, quand il s'agira de *maquiller* l'actualité en empruntant ses fards aux années 80. Les emprunter à qui ? Aujourd'*hui* tout *le* monde écrit comme Dumas. A l'ancienne. Même Sagan. Il n'y a plus qu'au *cinéma* qu'on trouve le reflet du monde où nous vivons. N'oublions pas que, autrefois, les *Balzac*, les Dickens, les Zola, les Flaubert, les Sue, les Stendhal, ne craignaient pas *de puiser dans* un quotidien, souvent sordide, matière à inspiration. Cette absence de témoignage sur notre époque incitera peut-être, avec un peu de chance, nos réalisateurs à se *jeter* à l'eau et à traiter directement, franchement, courageusement des problèmes du moment au *lieu* de les déguiser sous des coiffures à la Fontanges, des robes à tournure, à traîne *et à panier* ou de les déplacer au petit trot des calèches, des tilburys, des diligences et autres carrosses à quatre chevaux.

CLAUDE SARRAUTE.

## EN BREF

● *Le MRAP débouté d'une action contre Antenne 2.* – Le tribunal de Paris n'a pas accédé, mardi 29 mars, à la demande du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui entendait obtenir l'ajournement de deux émissions de la série « Mœurs en direct », diffusées les 29 et 30 mars sur Antenne 2. Le MRAP considérait notamment que le fait de ne présenter que des délinquants d'origine maghrébine ou africaine risquait d'inciter, surtout dans le climat actuel, à la haine raciale (*le Monde* du 29 mars). Le tribunal de Paris a noté que les quatre jeunes délinquants apparus dans l'émission du 30 mars se sont volontairement faits filmer à visage découvert, et a estimé qu'il n'existait pas, en l'occurrence, *« un trouble manifestement illicite »*. Sollicitée par le MRAP, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle avait refusé d'intervenir.

● *M. E. BURIN DES ROZIERS*, président du conseil supérieur de l'Agence France-Presse, a reçu à sa demande, vendredi 25 mars, une délégation de la C.G.T., conduite par M. Henri Krasucki, au sujet de la dépêche sur le conflit Citroën-Aulnay récemment mise en cause par la centrale ouvrière *(le Monde* du 17 mars). La délégation a demandé que *« ce problème soit examiné dans la perspective de recherche de dispositions évitant le retour de telles situations et garantissant que l'A.F.P. puisse remplir sa mission, conformément à la loi qui la régit »*.

● *M. Jean-Loup Demigneux*, qui a présenté le journal de 20 h de TF 1 d'octobre 1981 à janvier 1983, est nommé, à compter du 11 avril, rédacteur en chef à Radio-Monte-Carlo, adjoint au directeur de la rédaction, M. Jacques Garat.

[*Agé de quarante ans*, M. Demigneux a commencé sa carrière de journaliste en 1966 au quotidien parisien *24 Heures*. Il est entré à l'O.R.T.F. en 1969 et est devenu, en 1972, délégué permanent de l'office, à Nairobi, pour l'Afrique orientale et australe et l'océan Indien. Rentré en France en 1974 en qualité de grand reporter à « 24 heures sur la une », il a ensuite intégré le service de politique étrangère de TF 1, avant de présenter le journal de 20 h.]

● *Les élections au comité d'entreprise de « Libération »*, organisées pour la première fois, ont donné les résultats suivants : *collège journalistes et cadres* : inscrits : 137 ; votants : 106 ; exprimés : 97 ; liste indépendante : 78, 4 sièges ; liste C.G.T. et F.O. : 19, aucun siège de titulaire, mais 1 siège de suppléant. *Collège ouvriers et employés* : inscrits : 67 ; votants : 49 ; exprimés : 46 ; liste C.G.T. : 24, 1 siège ; liste indépendante : 22, 1 siège.

*Lu*

### « MILLE ANS DE VIE JUIVE AU MAROC », *de Haïm Zafrani*

## Juifs et Arabes dans la paix

*Le judaïsme maghrébin*, né et fécondé dans le nord de l'Afrique il y a près de deux mille ans, a vécu plus d'un millénaire sous la bannière de l'islam, non pas à *côté* de la société musulmane mais en son sein, dans une étroite *solidarité*.

Les juifs maghrébins furent non seulement les héritiers d'une grande tradition culturelle arabe, mais aussi des acteurs qui ont développé, diversifié et enrichi cette culture en adhérant à sa langue classique et dialectale, s'insérant dans le devenir d'une civilisation en plein essor.

Certes, le judaïsme marocain connut, en des moments de crise politique – les interrègnes difficiles, – la persécution, les exactions et les brimades. Mais d'après Haïm *Zafrani*, les deux groupes confessionnels entretenaient, à l'ordinaire, des relations paisibles. Il raconte, ainsi, comment, sous le règne de Moulay *Ismaël (1672-1727)*, les juifs vivaient en toute sécurité, se déplaçant dans tous les pays sans jamais être inquiétés ni attaqués.

*Profondément* attachés à leur pays où ils étaient harmonieusement répartis (le ghetto n'existait pas), les juifs marocains voyageaient beaucoup dans le monde, soit pour les études (en Palestine) soit pour le commerce (en Afrique). A l'époque les hommes d'affaires étaient des lettrés. Ils jouaient aussi le rôle d'émissaires culturels. Haïm *Zafrani* donne l'exemple des pérégrinations de Moïse Ben Isaac Ed-Der'y, né à Agadir en 1774, qui voyagea à Londres et Amsterdam, où il publie un recueil de *quatorze sermons puis* le *Livre des miracles*.

La traversée de ces mille ans de vie juive au Maroc va au-delà de l'histoire pour nous restituer le quotidien avec ses rituels, ses cérémonies, sa magie et son mystère.

Ce livre *passionnant résume* et conclut vingt-cinq ans d'étude et de recherche sur le judaïsme en terre d'islam. Tous les travaux de Haïm Zafrani démontrent la *coexistence active* et créatrice entre juifs et musulmans maghrébins durant des siècles. La dispersion des juifs marocains aujourd'hui est tout *simplement* un malheur, une infirmité pour cet imaginaire qui fut riche et puissant. Ce fut pour le préserver que le roi Mohammed V s'opposa en 1940 à l'application de la législation antijuive de Vichy ; il donna aux *juifs marocains un statut* juridique d'égalité avec les musulmans. Ce geste était précédé de mille ans de vie et de création communes.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Editions Maisonneuve et Larose* ; 316 pages, 156 F.



| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/lg. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

*Dialoguer et Convaincre*

*Votre outil :*
*Le téléphone - Moyen de communication que vous maniez aisément.*
*Notre domaine :*
*La vente de services en publicité de recrutement.*
*Nos interlocuteurs :*
*Responsables et Chefs de Personnel, Directeurs Relations Humaines, Psychologues etc...*
*Votre mission :*
*Susciter l'intérêt de ces décisionnaires sur l'utilisation de notre gamme de prestations (conseils et assistance personnalisés, graphismes, rédaction, plans média,...) dans un marché à forte concurrence mais aussi à fort potentiel.*

*La connaissance du milieu Petites Annonces ou de l'environnement de la fonction personnel, bien que souhaitée, n'est pas indispensable. Nous exigeons surtout une bonne culture générale et une facilité d'élocution et d'adaptation dans les contacts à tous niveaux.*

*Votre rémunération se composera d'un fixe intéressant + primes.*

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo à Monsieur Mulot - P.M.P. 39 rue de l'Arcade - 75008 PARIS.*
*Réponse rapide et discrétion totale assurées.*

pmp

**Jeune ingénieur**
**pour développer des moyens logistiques modernes et performants**

**PUISSANT GROUPE EUROPÉEN**
**(6 usines et 10 sociétés de distribution)**
poursuivant son expansion, propose un poste intéressant au sein d'une structure légère et décisionnelle, au niveau groupe.

**Sa mission :**
- assurer dans une optique prospective la conception, les études et le suivi des réalisations de l'ensemble des moyens logistiques : études des problèmes liés au flux des marchandises, organisation et optimisation dans les domaines de la manutention, du conditionnement, de l'emballage,
- réaliser les études permettant l'introduction de la micro-informatique,
- démarrer un centre d'information technique en se tenant au courant des technologies nouvelles (foires internationales – seminaires logistiques...),
- être l'interlocuteur privilegié et competent auprés des utilisateurs, des fournisseurs et des organismes spécialisés.

**Le profil :**
- un jeune ingénieur grande école ou équivalent, disposant d'une expérience de logistique de 5 ans environ acquise soit en société d'ingénierie, soit dans un groupe de la grande distribution,
- très bonnes connaissances de l'anglais.

**Poste à Paris.**
***Ecrire sous référ. XH 446 CM***

4, rue Massenet 75016 Paris — **etap**



**emplois régionaux**

**DOO**
116, Champs-Elysées
recrute pour
**PARIS/BRETAGNE**
plusieurs
**INGÉNIEURS LOGICIEL**
Expérience appréciée : TÉLÉPHONIE
Salaire motivant.
Renseignements Mlle BLIN.
563-17-27, poste 256.

Groupe de Sociétés de Services
recrute

**Directeurs Régionaux**

**AUVERGNE** (19 agences)
et **PARIS EST** (12 Agences)

Priorité sera donnée à un diplômé ESSEC, Sup de Co. etc...

**Sa mission :**
Superviser la gestion des agences et améliorer leurs résultats
Etablir un programme d'action commerciale
Entraîner les responsables sur le terrain, recruter, former les collaborateurs permanents, diriger, animer et contrôler le réseau.

Rémunération liée aux résultats. Salaire annuel à partir de 180.000 F selon expérience + frais.

Adresser CV, photo et lettre manuscrite sous réf. **6076** à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Levi Tournay

**Bailey** — GROUPE CGEE ALSTHOM

***COMMERCIAL***

*Réf. 5 CF-51*
***Ingénieurs technico-commerciaux***
*Pour étude technico-commerciale de projets de systèmes de régulation et instrumentation dans le domaine production/utilisation d'énergie (centrales thermiques, chaudières industrielles) au sein d'un groupe de travail de taille moyenne offrant grande autonomie de travail.*
*Quelques années d'expérience demandées.*
*Déplacements à l'étranger possibles.*
*Anglais lu, écrit, parlé indispensable (deuxième langue appréciée).*

***INGÉNIERIE***

*Réf. 5 IA-23*
***Chef de Projet***
***Ingénieur Grande École, expérimenté***
*responsable de projet Process Control –*
*Thermicien et/ou automaticien*
*anglais demandé.*

*Réf. 5 IA-24*
***Ingénieurs d'Affaires.***
*Ayant expérience dans le domaine du Process-Control*
*anglais demandé.*

*Adresser CV détaillé à Contrôle Bailey*
*Direction du Personnel, 5, avenue Newton*
*92142 Clamart Cedex en précisant la référence du poste.*

**LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR**
recherche
**L'ADJOINT(E) au chef du bureau de SAINT-RAPHAEL**
ayant les qualités indispensables d'animateur, de vendeur et d'organisateur.
Expérience exigée : 2 ans dans la fonction (encadrement agence bancaire commerciale).
Rémunération en fonction des compétences et expérience.

Adr. lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions à la C.R.C.A.M. du VAR.
B.P. 78, 83002 DRAGUIGNAN CEDEX.

SOCIÉTÉ PRODUITS PHARMACEUTIQUES BANLIEUE DE LYON
recrute
**PHARMACIEN**
Débutant pour labo de contrôle et mises au point analytiques du laboratoire développement des procédés. Aura la responsabilité des bonnes pratiques du secteur *magasinage et préparations des commandes.*
Envoyer c.v. détaillé au nº 259.439 M.,
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

**DEP. de RECHERCHE FONDAMENTALE**
**Centre Etudes nucléaires**
**Grenoble, recherche.**
**INGÉNIEURS**
Diplômés débutants pour
**THÈSES INGÉNIEUR DOCTEUR**
physique des solides (struct. élect., semi-cond., microsc. électr.) dans cadre
**CONTRAT FORMATION par RECHERCHE**
3 ans à partir octobre 83.
Prés., d'urgence cand. à DRF/CEN - G à M. BOGE
85 X 38041 GRENOBLE Cedex
ou tél. (76) 97-41-11, p. 37-46.

**NICE**
**Ecole de français, pour étrangers, cherche**
**PROFESSEUR**
– Expérience V.I.F. et D.V.V. exigée.
– *Plein temps, poste permanent.*
Ecrire avec C.V. détaillé sous le nº T39.353 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**VILLE D'ÉPERNAY** (Marne)
(28.800 habitants)
RECRUTE
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
grille indiciaire des villes de 20.000 à 40.000 habitants.
Adresser d'urgence candidature avec c.v. à
MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE
HOTEL DE VILLE
51200 ÉPERNAY

Recherche pour remplacement congé maternité
**PROFESSEUR DE FRANÇAIS**
1er cycle, licencié.
Possibilité poste 83/84, à suivre. Proche banlieue Est.
Tél. le 1er-4-83 au 880-60-31 pour rendez-vous le 8-4-83.

**L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE**
recherche
**1 STATISTICIEN**
tiré informaticien pour écritures et mise en œuvre de logiciels de statistiques et assistant utilisateur.
Diplôme :
*Ingénieur ou titulaire d'une thèse.*
Adresser lettre manuscrite avec C.V., prétentions à :
**INSERM**
Centre de calculs
16 bis, *avenue P.-V. Couturier.*
94800 VILLEJUIF.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE
recherche
**INFIRMIÈRE DIPLOMÉE D'ÉTAT**
Pour vacations. 3 heures *le matin, du lundi au vendredi inclus, pour son* CENTRE DE SANTÉ, 3, rue du Maroc, Paris-19e
Prendre contact au Service du Personnel.
Tél. : 200-67-24 (postes 38-21 ou 38-22).
Bureaux ouverts sans interruption de 8 h 30 à 17 h

**Comité d'accueil**
Fondation du ministère Education Nationale
recherche
**PROFESSEURS ANIMATEURS**
pour centres internationaux langue et culture françaises
ÉTÉ 1983
Exp. pédagogique indispens.
Peuvent postuler :
– agrégés ;
– certifiés ;
– profess. stagiaires, etc.

Lettres, langues, Histoire-Géo, Sciences Eco.
Exerc. de préf. dans académies région Paris. et limitrophes
STAGE, RECRUTEMENT ET INFORMATION
6 AU 8 MAI

*Pour obtenir dossier candidature, écrire ou tél. :* Comité d'Accueil, 17, av. de Choisy. 75013 PARIS. 584-12-55.

**MALESHERBES - 73**
RECH. COLLABORATRICES. *COLLABORATEURS* Confirmés statut courtier, tél. 522-05-96.

**SECRÉTAIRE**
*Vivacité d'esprit*
Organisation, initiatives, à l'aise au téléphone.
Niveau BTS minimum et 3 à 5 ans d'expérience.
Tél. 281-47-67 pour R.-V.

## propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM)
*3, rue de Montyon*
75429 PARIS Cedex 09.

## traduction

Traducteur affaires anglais espagnol, accompagnateur *voyages étranger.* 783-22-07.

## capitaux propositions commerciales

**SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE TEXANE**
Cherche société ou particulier avec preuve de réussite pour représenter sa gamme de produits de production de haut rendement. Gain élevés et possibilité d'extension. Expérience dans la branche pas nécessaire. Nous sommes des professionnels avec 50 ans d'expérience dans notre secteur d'activité et nous offrons une formation complète.
Contactez : B.A. Thomas, Senior Vice-President,
Southwestern Petroleum Corporation, p.o. box 789,
Fort Worth, Texas 76101 U.S.A., Telex 758300, cable : swepco.

## DEMANDES D'EMPLOIS

37 ans, marin pêcheur depuis 12 ans, diplômé de Sciences Po, licencié en droit, licencié ès lettres, anglais courant, cherche situation.
Téléphonez (35) 97-64-43.

*F. aiderait handicapés ou personnes âgées ou secrétariat* partiel ou complet.
Ecr. s/nº 7.967 *le Monde* Pub., *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME recherche emploi hôtesse ou réception hôtel, bac anglais, allemand, espagnol, niv. BTS tourisme, Dactylo, Télex, 3 ans expérience *hôtel. Etud. ttes propositions.*
Ecr. s/nº 7.974 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**CADRE DE DIRECTION**
**COMMERCIAL, ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
33 ans, diplômé sciences économiques, 9 ans d'expérience dans société, C.A. 80 m.
recherche
DIRECTION
ou RESPONSABILITÉS.
*région* Orléans.
Ecr. s/nº 1.038 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TECHNICIEN
GÉOMÈTRE, TOPO.
35 ans, exp. T.P., V.R.D., B.E. Ch. empl. Ile-de-France. Etudie ttes propos. Tél. 414-45-23.

Dame 45 ans, rech. poste.
*Secrétaire particulière.*
Dame de compagnie, près d'une personne très cultivée.
Tél. 763-24-46.

**SERRURIER MONTEUR MENUISIER ALUM.**
rech. empl. sur chantiers à l'étranger. Tél. (32) 44-67-18.

J. H. dipl. capacité en droit, cherche emploi bureau.
Tél. 621-21-57.

H. 28 a., cadre juridique et commercial, maîtrise de droit, anglais des affaires courant, dynamique, créatif, pragmatique. Rech. poste à responsab.
Ecr. s/nº 1057 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J. H., maîtrise droit. aff. + DESS + thèse en cours D privé, ch. collab. cabinet d'av. ou d'aff. Préf. à mi-temps.
Ecr. s/nº 1056 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

# L'immobilier

## appartements achats

SOCIÉTÉ ACHÈTE APPARTS Paris, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e arrdt. Téléphonez au : 326-00-06.

Recherche 1 à 3 pièces à Paris, préfère Rive Gauche avec ou sans travaux.
PAIE COMPTANT chez notaire.
Tél. : 873-20-67 même le soir.

Achète et PAIE COMPTANT appartements de stand. même à rénover Paris résidentiel. Tél. de *9 h à 20 h au : 781-17-02.*

Groupement immobilier national recherche à Paris pour clientèle *province.* 2, 3, 4, 5 P.
FRANCE HABITAT
245-87-57.

## propriétés

(Lot) propriété quercynoise isolée s/27 ha boisés, panorama, *demeure s/ch 200 m².* Cave, fournil, eau, EDF, tél. 650.000 F.
Cabinet JARGEAU.
47500 LIBOS. 16 (53) 71-01-28.

**SOLOGNE**
A vendre *pour* chasse et placements forestiers, quelques territoires + ou – grands avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecrire sous nº 201.018
à AGENCE HAVAS B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

**ARDÈCHE (1.050 m)**
Belle villa. p. de t., 350 m² *hab., séjour dble 50 m²,* terrasse, 5 ch., bns, gar. 2 voit. Parc clos 1.000 m², vue impr.
1.250.000 F. Tél. 290-06-94.

**PAVILLONS**
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'Information
FNAIM de Paris - Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers.
*75017 PARIS.* T. 227-44-44.

## hôtels particuliers

**PÈRE LACHAISE**
Hôtel part., mansard., *récept.,* bureau, 4 chbres, 2 s. de bains, cuisine équipée, gdes caves, jardin. Tél. : 278-77-63.

## villas

A VENDRE *de préf. part. à partic.* 1 km mer, 10 km de LA BAULE, maison rénov., 5 pces 130 m² (sé. 50 m²), poutres appar., *cheminée pierre,* salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin.
Tél. : 588-37-38 après 18 h.

**95 - HERBLAY**
Très belle maison Ile-de-France 1977, 350 m² habitables + *pavill. gardien s parc 4.000 m².*
Prix justifié.
Téléphonez H.B. 260-66-13.

**A 1.800 m ST-CYR (Var)**
Parc 5.000 m² mimosas, pins, chênes, etc.. Maison pierre et traditionnelle 75 m² habit. + possibilité agrand. jusqu'à 250 m² solarium 30 m², terrasse sur ombr. 30 m H.O. jardinières dépend. 20 m², terr. plat + ruine pour garage 35 m², électr. force, eau passion, zone à 2.000 m, COS 10 %. Prix : 1.300.000 F. crédit possible. Plan + photo à MARSEILLE JEAN SÉGALA, 2, pl. Corderie, 13007 Marseille. Téléphoner de 13 h à 16 h au (91) 33-12-80.

## terrains

LAMORLAYE - CHANTILLY
CENTRE VILLE
Propriétaire vend 4 ha un seul tenant, façade 130 m² s/N. 16. Possibilité construction, hôtel, loisirs, résidence services, 3e âge. ...
Que me proposez-vous ?
Je suis ouvert à toutes solutions y compris règlements différé offre.
Téléphonez au (39) 954-92-00.

## maisons de campagne

Charente prox. Mauzé vds maison entièrement rénovée, *escalier* ext. pierre, 140 m² surf. en 2 niveaux. Ch total, plein midi, s/cour arbres, clos murs. 33 unités photo sur demande.
Tél. : (16-45) 21-37-24.

PROVINCE VIEIL EYGALIÈRES Maison 2 ét., cave voûtée, 4 p., salle de bains, cuisine, loggia, tout confort. Tél. (90) 92-14-84. *Prix : 500.000 F.*

# l'agenda du Monde

## *Particuliers (offres)*

Vends Encyclopédie Clartés, 24 vol. reliés rouge, très bon état, mise à jour feuil. mobiles jus. déc. 1981. Px 1.000 F (4.800 F neuve). Mme Saint-George. Téléph. : 725-22-54 (dom.) : 959-39-98 (h. bur.).

Part. vend *chaudière chauffage* central neuve 4/5 radiateurs à gaz 16000 TH 3000 F.
Tél. après 18 h. 372-05-87.

## *Bijoux*

**ACHATS BRILLANTS**
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. *Victor-Hugo.* Vente. Occasion/Echanges.

**PAUL TERRIER**
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, *rue du Colisée,* 75008.
Mº Saint-Philippe-du-Roule.
Du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

## *Carrelages*

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357-09-46 + 113, av. *Parmentier Paris-11e.*

## *Cours*

Rech. ANGLAIS pour COURS à *PARIS-9e.*
Ecrire R 6.015 DEER, 72, bd Sébastopol, 75003 PARIS.

Apprenez l'anglais, cours intensifs « Regency School » (Ramsgate). Rens. : BOUILLON, 4, *rue de la Persévérance,* 95600 EAUBONNE. 959-26-33.

« Apprenez l'anglais avec "English Heritage Courses". Dès mai. Hébergement dans un hôtel dans le centre de Londres, repas et cours d'enseignement. Tout compris, 2 semaines 1 800 F, 4 semaines 3.300 F. Contact : Heritage Hotel, *47/48 Leinster Gardens,* London W2 ».

## *Prêt-à-porter*

**AGNES G.**
PRÊT-A-PORTER DE LUXE *féminin, centre commercial Croix-de-Chavaux Montreuil* 93, ouvert du lundi au dimanche matin. Tél. : 858-88-70.

## *Répondeurs téléphoniques*

RÉPOND. TÉLÉPHONIQUE avec ou sans interrogation à distance. Maintenance assurée DERO, 8, rue Leningrad, 8e. 12 à 18 h. Tél. : 387-60-09.

## *Literie*

**MATELAS**
**DE DEUX CHOSES L'UNE**
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.000 F ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.590 F. (2 places 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe garnti 8 ans qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines

Par exemple :
Le 160 cm ........ 1.925 F
Le 180 cm ........ 2.240 F

Sommiers et dosserets assortis. Couvertures piquées. Couettes.
Votre sommeil mérite cette visite
**CAP** 37, rue de Citeaux 75012 — 307-24-01.

## *Mode*

MILO CAYATTE
**Nº 1 du COSTUME**
HAUT DE GAMME
*direct usines à prix réduits,* 5, avenue de Villiers, 17e.

## *Sanitaires*

SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie. Venez voir : SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris. Ouvert le samedi. Téléph. : 222-44-44.

## *Séminaire*

Association loue *SALLES* très accueillantes sur jardin, 10 à 35 m², face Notre-Dame (5e), pour cours, séminaires d'entreprise, bureau, etc. Au mois ou à la journée. Tél. : 326-33-80

## automobiles

## divers

**BMW OCCASIONS**
82/83 ex Tt peu roulé, 318-318-320-323 i, 520 i - 521 i - 528 i - 728 i. Auto Paris-XV. 533-69-85, 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

## *Enseignement*

**ENGLISH IN ENGLAND**
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
**25% RÉDUCTION**
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tél (3) 959 26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

## *Vacances Tourisme Loisirs*

A louer Roquebrune-Cap Martin Côte-d'Azur. Appt 4 p., tt cft + gde terrasse, très calme ds site merveilleux de bord de mer. Du 16 au 30 avril ; 1 au 7 mai : 1 au 30 juin. Renseignements. T. 16 81-94-50-12.

VILLA 4 pers. Port Nature CAP-D'AGDE, *zone naturiste.* Tél : 16-63-03-49-91.

**COLLINE DE NICE**
Camping pour tentes seulement, mai à sept., conft., calme agr. espaces et amb. famil. réserv. (93) 51-88-06, 84-49-61 ou 70-63-18.

CORSE
Location studios, appartements
MAI A OCTOBRE
VACANCIA loueur propriétaire, 40, rue Belgrand, 75020 Paris.
Tél. 797-44-58.

Ardèche (1.050 m), belle villa 350 m², tt cft, habitable, séjour 45 m² + 5 chbres, bains, gar. 2 voit., parc clos 1.000 m². Juin 6.000 F, juillet 8.000 F, août 10.000 F. 280-08-94.

LOUE GUADELOUPE
bord plage, studio + villa.
Tél. (16-49) 46-02-92.

## *Bateaux*

Urgent vend cause dble emploi
1º Voilier KETCH TAYANA 37 L. 10 m. année 77 moteur Volvo 36 Cv. barre hydro nbreux équipements état parfait.
2º RIVA St. TROPEZ L. 9,60 m état parfait. S'adresser à :
Mr BLUMENAUER
3, rue de la Preneuse
Port Camargue
30240 Le Grau-du-Roi
Tél. (66) 51-62-91.

## *Stages*

Programme des prochains stages chez MALOURENE
5 au 10 avril, tapisserie.
18 au 22 avril, Kilims et tapis tunisien.
16 et 17 avril, tissage.
25 au 20 mai, tapisserie.
Rens. : CHEZ MALOURENE
11, rue Lacépède, 75005 Paris.
Téléphone : 707-30-42.



Le Monde

# économie

## SOCIAL

### COUP DE FORCE A LA MAIRIE DE LILLE

## La C.G.T. met en place un nouveau syndicat moins contestataire

De notre correspondant

Lille. – La C.G.T. a mis en place, à la mairie de Lille, un nouveau syndicat qui met à l'écart les syndicalistes qui faisaient preuve d'une grande indépendance et d'une attitude très critique, voire de « dissidence » à l'égard de la ligne défendue par la confédération. Une telle attitude affirmée dans la ville dont le maire est le premier ministre ne pouvait qu'indisposer l'appareil. Entre le syndicat des employés municipaux et les instances départementales et nationales de la confédération, le désaccord s'était manifesté à plusieurs reprises, portant sur l'attitude à adopter face à l'intervention soviétique en Afghanistan, aux événements de Pologne, sur l'unité d'action avec la C.F.D.T., ou encore sur l'attitude syndicale à avoir face à un gouvernement de gauche.

La tension avait atteint son paroxysme lorsque M. Pierre Mauroy avait proposé, à l'automne 1981, la signature d'un contrat de solidarité à la mairie de Lille. Ce contrat, l'un des premiers conclus en France, avait manifestement valeur de symbole pour le premier ministre, mais celui-ci s'était heurté au refus des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et des autonomes. Seule Force ouvrière syndicat majoritaire à la mairie, avait accepté, après discussion, de le signer.

Pourtant, une signature C.G.T. figurait sur le document : celle de l'union départementale, qui avait passé outre à l'hostilité de son syndicat. Cette attitude avait suscité de vives controverses au sein même de la C.G.T., y compris parmi les militants les plus fidèles.

L'union départementale vient de franchir un pas de plus et sans doute définitif dans la mise à l'écart d'un syndicat qu'elle ne contrôlait pas, en suscitant purement et simplement la création d'un nouveau syndicat C.G.T. à la mairie de Lille. Elle a placé à la tête de celui-ci des hommes sûrs, rentrés pour la plupart dans les services municipaux à la faveur même du fameux contrat de solidarité, ce qui peut laisser à penser que cette reprise en main s'est faite avec l'assentiment des responsables de la ville de Lille.

Face à ce « coup de force », les responsables de l'ex-C.G.T., qui dénoncent l'« *absence de démocratie syndicale au sein de la confédération* », se refusent à engager une polémique avec l'organisation dont ils ont été « exclus » et à mener un combat qu'ils estiment de toute façon voué à l'échec. « *La C.G.T. ne veut plus de nous*, explique M. Pierre Valescant, le secrétaire général. *Nous ne voulons plus d'elle, nous tournons la page. Nous avons la volonté d'avoir un outil syndical qui soit réellement indépendant des partis politiques et du gouvernement.* »

Voilà pourquoi la direction de l'ex-C.G.T. a décidé de rallier le syndicat des autonomes, jusque-là peu représenté à la mairie, refusant ainsi la proposition que lui avait faite la C.F.D.T. de rejoindre ses rangs.

JEAN-RENÉ LORE.

● **Cinq jours de chômage technique chez Talbot-Poissy.** – La direction de Talbot-Poissy, dans les Yvelines (16 800 salariés), a annoncé le 29 mars, lors d'un comité d'entreprise, cinq journées de chômage technique partiel pour le mois d'avril. Elles auront lieu les 1er, 5, 15, 18 et 29 avril, et pourraient être suivies par d'autres au cours du mois de mai, a précisé la direction. Dix journées de chômage technique ont déjà été observées dans cet établissement depuis le 1er janvier 1983.

La direction du groupe P.S.A., dont dépend Talbot, a expliqué sa décision par un recul des ventes de Talbot sur le marché français (de 18,5 % sur deux mois et demi cumulés pour 1983) et étranger (de 2,5 %) et par la nécessité de limiter les stocks. Les syndicats ont protesté contre cette mesure.

### LA C.G.T. REFUSE LA RESTRUCTURATION DE LA CERAVER, FILIALE DE LA C.G.E. NATIONALISÉE

Plusieurs dizaines de militants cégétistes de l'usine Ceraver de Tarbes-Bazet (Hautes-Pyrénées) ont retenu en fin de matinée jusqu'à 12 h 30 ce mardi 29 mars leur P.D.G. M. Durand-Rival dans les locaux de la Maison de la chimie, rue Saint-Dominique à Paris. Ils entendaient protester contre la restructuration envisagée par le groupe nationalisé de la Compagnie générale des eaux (C.G.E.) - Alsthom, dont les établissements Ceraver (céramique) sont la filiale. Les mesures prises doivent se solder par le maintien de deux cent soixante-dix emplois seulement sur cinq cent quatre-vingts. Le groupe compte en effet se concentrer autour de trois secteurs (énergie, télécommunications, entreprises), mais la C.G.E. a pris l'engagement qu'une autre de ses filiales de la région parisienne, le Joint français (mastics), créerait dans un proche avenir à Tarbes une entreprise permettant trente reclassements, puis par la suite soixante autres emplois en 1984. La C.G.T. n'accepte pas cette solution, affirmant que le « *plan de liquidation de l'entreprise* » est « *contraire au changement* ». La Ceraver, observent les syndicalistes, avait déjà fermé l'an dernier une première usine voisine à Tarbes-Bordère. Elle employait près de mille deux cents personnes. Sur les sept cents licenciements prononcés les reclassements n'avaient pu être effectifs pour plus de trois cents personnes.

● **Les ouvriers de Gantier en colère** ont brisé les vitres de cette usine d'ameublement à Boupère (Vendée), mardi 29 mars, à l'issue d'une manifestation réunissant plus de cinq cents salariés, qui protestaient contre un plan de restructuration prévoyant plus de sept cents licenciements sur les deux mille cinq cents salariés du groupe, implanté dans cinq départements. Les syndicats ont demandé audience, ce mercredi 30 mars, au ministère de l'industrie et au secrétariat d'État à la forêt (*dont dépend la filière bois*).

### ELECTIONS PROFESSIONNELLES

● *P.T.T. : Progrès de la C.F.D.T.* – Les élections professionnelles qui se sont déroulées du 21 au 23 mars aux P.T.T. (415 000 inscrits) ont été marquées par une progression de la C.F.D.T. (+ 3,4 points par rapport au précédent scrutin de 1980) au détriment de la C.G.T. (– 3,8 points). Ont obtenu : C.G.T., 35,1 % (38,9 % en 1980) ; C.F.D.T., 27,8 % (24,39 %) ; F.O., 23 % (24,19 %) ; C.F.T.C., 6 % (4,96 %) ; C.S.L., 4,7 % (4,38 %) ; C.G.C., 1 % (1,29 %).

● *Printemps-Haussmann à Paris : avance de F.O.* – Aux élections des délégués du personnel au Printemps-Haussmann à Paris, F.O. progresse (+ 2,3 points par rapport à 1982) au détriment de la C.G.T. (– 3,2) et de la C.F.D.T. (– 0,7). Sur 2 404 inscrits et 1 650 suffrages exprimés, ont obtenu : C.G.T., 44,45 % (47,86 en 1980) ; C.F.T.C., 21,20 % (19,53 %) ; F.O., 20,23 % (17,9 %) ; C.F.D.T., 13,91 % (14,69 %).

● **Echec des négociations sur l'indemnisation du chômage partiel.** – Les syndicats ont repoussé la proposition patronale de majorer de 2,6 % l'indemnité horaire minimale en cas de chômage partiel (19,60 F au lieu de 19,10 F depuis le 1er octobre 1982). La C.G.T. estime que « *le patronat s'attaque aux travailleurs les plus défavorisé* ».

● **Préretraite : le gouvernement assouplit sa position.** – Dans une lettre adressée le 18 mars à l'UNEDIC, M. Jean Le Garrec, alors ministre de l'emploi, a modifié, pour deux catégories de personnes, l'interprétation du décret du 24 novembre 1982. Un salarié licencié pour cause économique à l'âge de cinquante-neuf ans ou plus avant le 24 novembre 1982 pourra bénéficier, à son soixantième anniversaire, et jusqu'à soixante-cinq ans, de la garantie de ressources au taux de 70 % de son ancien salaire brut. Les salariés dont l'entreprise avait signé une convention du F.N.E. (Fonds national de l'emploi) ou de la sidérurgie, et partis en licenciement économique, ont aussi droit à la garantie de ressources au taux de 70 %.

## AFFAIRES

### L'incertain avenir de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Étienne. – Depuis quelque temps, on pouvait craindre que Manufrance ne soit pas au bout de ses peines. Des signes inquiétants, notamment une réserve de plus en plus marquée des institutions bancaires quant à l'octroi de crédits à la SCOPD (*le Monde* du 5 février), le donnaient effectivement à penser. Après la trêve sociale des municipales, une phrase du nouveau maire de Saint-Étienne, M. François Dubanchet (sénateur U.D.F.-C.D.S.), a, le 29 mars, remis Manufrance sur la sellette : « *Le drame de Manufrance continue à se jouer. Le chiffre d'affaires réalisé par la SCOPD ne couvre même pas la masse salariale. La situation ne peut se poursuivre longtemps ainsi...* » Et de poursuivre : « *En tant que maire, je reçois des créanciers de la SCOPD qui n'arrivent plus à se faire payer* ».

Ce même jour, dans l'après-midi, une réunion des représentants du syndicat C.G.T. de l'entreprise, ainsi que des députés : MM. Bruno Vennin (P.S.) et Paul Chomat (P.C.) et des responsables des fédérations de la Loire du P.S. et du P.C., était organisée cours Fauriel, à la direction de la SCOPD. Si celle-ci s'est bornée à annoncer la diffusion d'un communiqué, ce mercredi, M. Paul Chomat a, indiqué que les syndicats de Manufrance avaient donné des informations sur la situation de l'entreprise, brossant un bilan de l'activité des deux années écoulées dans le domaine de l'arme, du cycle et de la machine à coudre. Ce bilan, estime M. Chomat, « *donne à Manufrance un rôle non négligeable dans la mobilisation de toutes les ressources et possibilités nationales et notamment pour une autre politique industrielle fondée sur la reconquête du marché intérieur* ». Certes, selon le député de la Loire, les syndicats ne cachent pas que la SCOPD connaît « *des difficultés de trésorerie* », difficultés qu'il attribue « *en partie au retour de la mise en place du protocole d'accord, aux difficultés faites par certains secteurs bancaires et à celles inhérentes à la mise en place d'un nouvel outil de production* ».

M. Chomat insiste sur la nécessité d'apporter toute l'aide souhaitable. « *Ce n'est apparemment pas le choix que M. Dubanchet a fait*, conclut-il, *en reprenant les déclarations de MM. Barre et Giscard d'Esting en disant « Manufrance c'est fini » et en essuyant une larme de crocodile.* »

PHILIPPE MEHNERT.

● **Le bulldozer de M. Le Pensec** (*suite*). – M. André Thomazo, propriétaire d'une villa à Ramatuelle (Var), qui avait été condamné en février 1982 à une amende de 3 000 F et à l'exécution de travaux de voirie pour libérer le domaine public maritime, a abandonné le recours qu'il avait déposé au Conseil d'État. La villa des époux Thomazo, dont le terrain empiète sur une des plages de Saint-Tropez, avait reçu la visite, le 30 juillet 1982, du ministre de la mer de l'époque, M. Louis Le Pensec, accompagné d'un bulldozer qui avait arasé les remblais empiétant illégalement sur la plage.



# L'immobilier



## appartements ventes

**3e arrdt**

**MARAIS**
Dans immeuble de caractère, pptaire vend studio à aménager 29 m². Téléph. au 500-54-00.

**MARAIS**
Dans belle demeure historique sur cour pavée rez-de-chaussée + sous-sol voûté restauration artistique 170 m², pierres et poutres apparentes. SANTANDREA 260-67-36.

**4e arrdt**

**ILE SAINT-LOUIS**
dans bel immeuble superbe 5 p., 2 s. de bains, 2 w.-c., poutres, 150 m², garage possible. Téléph. : 500-54-00.

**CŒUR MARAIS**
Ds grand HOTEL PARTIC. ttes surf., à rénover. 236-63-62.

MARAIS appt occupé 76 m², face square dans immeuble rénové. Prix intéressant. Idéal pr placement. Tél. : 266-20-60.

Église Saint-Paul. Imm. XVIIe, 55 m², à amén. 420.000 F. Téléphone : 545-34-28.

Près PLACE VOSGES TRIPLEX 190 m² sur rue et cour-jardin. Tél. 272-40-19.

**6e arrdt**

**LUXEMBOURG, 6 PCES**
170 m². TERR. 354-42-70. Duplex, 2 entrées. Asc. Park.

**8e arrdt**

**Mo MADELEINE**
Beau studio, 38 m², et 2 pces 43 m², refait neuf, asc., bel immeuble, 380 et 465.000 F. Tél. : 280-06-94.

**9e arrdt**

Square MONTHOLON (près) imm. ancien, 3e ét., sans asc. 135 m² CFT A SAISIR. 920.000. EGETIM 562-52-22.

Rue Lamonnet, pierre de taille, ascenseur, 5 pièces 98 m², 4 pièces 81 m², occupé. Téléphonez au : 380-75-20.

**10e arrdt**

**SQUARE ST-LAURENT**
Pptaire vend avec grand balcon 2 P. cft. 315.000 F. Studio 224.000 F. Tél. 653-91-45.

**11e arrdt**

RÉPUBLIQUE belle chambre min. studio sur rue à confort, 88.000 F. Tél. 554-74-85.

**BD RICHARD-LENOIR**
Dans bel immeuble, asc., 3e ét., Sud, appt 210 m² env., possib. prof. libér. Urgt - 634-13-18.

FILLES-DU-CALVAIRE à saisir 4 pièces à neuf, bel imm. pierre ravalé. 520.000 F. 347-57-07

**55 m² + TERR. 18 m²**
Faidherbe. imm. réc., 6e asc. Park. 580.000 F. 373-84-59.

**14e arrdt**

**DENFERT,** ravalé, b. 2 P., tt conft s/rue et cour. 410.000 F. 325-97-16.

Parc MONTSOURIS (près), liv. + 2 chbres tt cft élevé, récent. 870.000 F. Tél. au 297-52-73.

Imm. 1968, 130 m² + 30 m² terrasse + box. 1.350.000 F. Téléphone : 545-34-28.

**15e arrdt**

VAUGIRARD ét. élevé, asc., RAVISSANT 3-4 PIÈCES, CALME, SOLEIL, 320-73-37.

**PONT MIRABEAU**
GRAND 4 PIÈCES, BAINS 6e ÉT., BALCON, ASCENS. gar., deux serv. 329-85-05.

CONVENTION Pte de Versailles 2/3 p., tt cft, imm. pierre de t. SUR VERDURE ET TENNIS Impec., asc., chf. cent., balc. 600.000 F. COTIMO 783-62-74.

**16e arrdt**

**RUE RAYNOUARD**
RÉCENT GRAND STANDING VUE PANORAMIQUE liv. + 3 chbres + serv. + park. 2.050.000 F. Tél. 261-84-56.

Part. à part. dans imm. ravalé 82, 120 m² entièrement refait, séjour double, 3 chambres, 2 bains, cuisine intégrée équip., chbre serv. Prix 1.400.000 F. Tél. 288-28-93 après 19 h.

**Av. FOCH - 250 m²**
très luxueux, grand standing + studio - Téléph. : 282-15-03.

AV. VERSAILLES, STUDIO, cft. 160.000 F. SÉJOUR + petite chbre, cuis., w.-c., bns. 320.000 à débat., asc., chff cent. 251-10-60.

**17e arrdt**

**RUE LEMERCIER**
Ds bel imm. rén. pptaire vd à aménager 2 p., 46 m². 3 p., 76 m². T. 500-54-00.

TOCQUEVILLE sur jardin studio kitchen. équipée, bains, w.-c., ch. ctl. Prix 270.000 F. JACAR, téléph. : 874-93-90.

POUR PLACEMENT RAPPORT 11 % ASSURÉ STUDETTE tt cft. 85.000 F. EGETIM. téléph. 562-52-22.

**18e arrdt**

**EXCEPTIONNEL**
BEL IMMEUBLE ASCENSEUR STUDIO TT CONFT ÉQUIPÉ
**PRIX : 89.000 F**
URGENT, téléph. 284-11-33.

STUDIO confort, 6e étage, ascenseur, chauff. immeuble, très ensoleillé, calme, 27 m², BUTTES-CHAUMONT. Tél. 415-32-16. Agence s'abstenir.

**MAIRIE 18e**
Grd 2 pces, tt cft, refait neuf. 270.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

JULES JOFFRIN, bel imm., 2 pièces, entrée, cuis., w.-c. A rénover. 179.000 F. ACOPA. 251-10-60.

RUE CHAMPIONNET, très bel imm., 3 P., cuis., entrée, w.-c., bains, 60 m², état impeccable. 6e sans ascenseur. 360.000 F. ACOPA. 251-10-60.

**20e arrdt**

**GAMBETTA - 70 m²**
RÉCENT. 8e ÉTAGE. BALCON
**GD LIV. + 2 CHBRES**
REFAIT PRIX : 565.000 F. Sur place jeudi de 14 à 17 h. 70, RUE BELGRAND.

**SQUARE ST-LAURENT**
Pptaire vend avec grand balcon 2 P. cft. 315.000 F. Studio 224.000 F. Tél. 553-91-45.

BUZENVAL - Rare 100 m² en triplex, tout confort, chauffage central, bel immeuble ancien. 580.000. COGEFIM 347-57-07

**78-Yvelines**

**BOIS D'ARCY**
CENTRE petite résidence près écoles et commerces APPT 4 PIÈCES 73 m², 3e ét., sans asc., park. 395.000 F.
**574-70-14.**

**92 Hauts-de-Seine**

**NEUILLY - CHAUVEAU**
Pptaire vend dans imm. ravalé, 2 P. à rénover. Tél. 553-91-45.

**MEUDON**
8, route des Gardes
**VUE PANORAMIQUE**
IMM. PIERRE DE TAILLE 2 et 3 pièces avec GD BALC. Livraison avril 1983
**PRÊT CONVENTIONNÉ**
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi, de 14/16 h. Tél. 507-15-98 ou 200-23-20.

**ISSY-LES-MOULINEAUX**
Particulier vd près Mo et R.E.R. gd 3 p. 82 m² + balcons Sud, ds petite résid. stand. s/verd., gde cuisine équip., poss. box. 850.000 F. Tél. : 736-01-42.

CLICHY, rue d'ALSACE Séjour, 2 chbres tt cft SOLEIL. 627-78-31, matin.

**PR. GARE COURBEVOIE PLEIN SOLEIL**
3 P., 53 m², 3e ét., sans asc., box fermé, cave. 370.000 F. Tél. : 674-70-14.

BOULOGNE, stand., luxe, 4 p., 2 bains, cuis. équipée, loggia. Parkings. 1.250.000 F. 578-17-38.

**Province**

PARTICULIER VD FB CENTRE SAINT-RAPHAËL 380.000 F. Tél. au : (94) 95-95-57, h. r.

DEAUVILLE - CANISY 2 pièces, duplex caractère, vue. 360.000 F. T. (3) 953-22-27.

CAP D'AGDE
De part. à part., dans petite résidence, piscine, tennis.
● Studio-cabine 30 m², 4 pers., entièrem. équipé, jardin privatif. 230.000 F.
● Studio équipé avec mezzan., balcon 40 m². 280.000 F.
Tél. : 288-28-93 après 19 h.

PORT-CAMARGUE (02) Part. vd BEL APPT en terrasse, situation et vue except. sur l'entrée du port, 3 pièces 70 m² + 30 m² solarium. Prix 750.000 F à débattre. T. (16-75) 04-04-39 apr. 20 h.

**VANNES**
A vendre quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compren. : étage, 3 chbres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch. ., entrée, 2 chbres, salle de bains, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol ss toute la maison, av. gar. et chauff. Terrain de 400 m².
S'adresser : La Sélection Foncière, 8, place de la République, 56000 VANNES, tél. (97) 47-27-01.

## viagers

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE Belle maison 6 P. sur 800 m², occupée couple 73/74 ans. Cpt 35.000 + 7.500 F mois. Viagers F. CRUZ, tél. 266-19-00.

NEUILLY, bd V.-Hugo, appart 80 m², imm. réc. 4e ét. + park. 300.000 + 5.600 F. Occupé femme 80 ans. T. 266-19-00.

AUBERVILLIERS Mairie, petit pav. libre sur ss-sol + garage, liv. + chbre, cuis., w.c., bains poss. Combles aménageables. Bouquet 122.000 F + rente. Etude BOSQUET 705-06-76.

## locations non meublées offres

**Paris**

Métro Parmentier Immeuble récent, studio 36 m², grande cuisine, tout confort. 1.800 F par mois + charges. Références contrôlables demandées. Écrire au journal qui transmettra. Écr. s/no 6.479 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LOUEZ A UN PARTICULIER Sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience Téléphonez au : 296-58-10.

153, BD DE CHARONNE Plus. 2 p., tt cft, à part. 2.300, ch. et chff. compr. s/pl., 31 mars et 1er avril 12 h-13 h 30.

## locations non meublées demandes

**Région parisienne**

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

## locations meublées offres

**Paris**

RUE CLAIRAUT
Studio meublé, 1.290 F. Tél. 526-48-75.

## locations meublées demandes

**Paris**

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS recherche STUDIO ou 2 PCES. Tél. M. ROULAT, 256-30-57.

## immobilier information

**ANCIENS NEUFS**
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris. Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

## Immobilier d'entreprise et commercial

### bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphone
**355-17-50**

**Siège social**
PARIS FLASH BUREAU
**825-11-90**

**VOUS CHERCHEZ DES BUREAUX**
**300 m² ET PLUS**
**N'HESITEZ PAS APPELEZ**
**SARI 776-44-88.**

**Domiciliations : 8e-2e.**
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
**ACTE S.A. 359-77-55.**

**BUREAUX MEUBLÉS** à Paris 8e, 9e ou 15e.
**SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS**
télex secrétariat tous services
**CONSTITUTIONS STÉS,**
prix compétitifs, délais rapides
**ASPAC, 293-60-50 +**

**EMBASSY - SERVICE**
562-62-14
**RECH. 150 A 200 m²**
Bureaux quartier affaires.

**PORTE MAILLOT**
Centre international de Paris. 504 m² ou 1.008 m² de bureaux, bail 3, 6, 9
**INFO BURO. 574-70-14.**

**NEUILLY-SUR-SEINE**
Proche boulevard Bineau 800 m², grand standing. Restaurant. Parkings. Tél.
**SARI 776-44-88.**

**PORTE MAILLOT**
1.200 m² aménagés Disponibles fin mars.
**SARI 776-44-88**

**SUD PARIS**
2.500 m² divisibles. Tél. Restaurant. Parks.
**SARI 776-44-88**

**AVENUE D'ITALIE**
500 m² sur un niveau cloisonnés, bon état
**SARI 776-44-88**

**SEVRES**
5.000 m² immeuble neuf et indépendant
**SARI 776-44-88**

**PONT DE ST-CLOUD**
340 m² sur un niveau Refait à neuf
**SARI 776-44-88**

### locaux commerciaux

*Achats*

**MALESHERBES - 73**
rech. dépôts, usines, terrains. ACHAT OU LOCATION **522-05-96**

*Ventes*

VINCENNES - Proche R.E.R., rue commerçante, rez-de-ch. 75 m² + 25 m² sous-sol, idéal pour tous commerces ou profession libérale. Téléphone 266-20-60.

XIXe, BEAU LOCAL 300 m² rez-ch. Haut. 4,50 m. 970.000 F. Tél. : 522-05-96.

*Locations*

**ASSOCIATION M.C.P.**
(Mouvement de la Condition Paternelle)
cherche local supérieur à 40 m² pour sa gestion administrative, de préférence 12e, 13e, 14e...
**378-52-33**

**ROMAINVILLE**
SORTIE A-3 LOUE 4.000 m² SUR 2 RUES MALESHERBES-73. 522-05-96.

### locaux industriels

*Ventes*

**(92) PONT DE SEVRES**
**Activités/Bureaux à partir de 600 m²**
**SARI 776-44-88.**

**VOUS CHERCHEZ DES ENTREPOTS**
**1.000 m² ET PLUS**
**N'HESITEZ PAS APPELEZ**
**SARI 776-44-88.**

### fonds de commerce

*Ventes*

**NICE**
Magasin plein centre cède droit au bail tous commerces 60 m², pet. loyer. T. 883-19-03 Paris.

### boutiques

*Ventes*

A SAISIR POUR PLACEMENT Mo Maubert dans bel immeuble, murs de boutique, très bon rapport. Tél. 634-13-18.

*Locations*

**SARI RECHERCHE**
**BOUTIQUES LUXUEUSES**
**20 m² ET PLUS**
**LOCATION, VENTE, CESSION.**
**TÉL. : 776-44-88**



# AFFAIRES

## La qualité du téléphone s'améliore
### *estime l'AFUTT*

Le téléphone fonctionne-t-il bien ? Sa qualité sonore est-elle bonne ? Les erreurs d'aiguillage sont-elles nombreuses ? Le « 12 » est-il vraiment encombré partout ? Pour répondre, l'AFUTT (Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications) a réalisé une enquête auprès de trois cent vingts usagers ; sondage « *non scientifiquement représentatif* » mais néanmoins « *significatif* », selon l'association.

Le résultat est encourageant : la qualité du téléphone « *s'améliore globalement* », même si elle reste « *nettement insuffisante en France* ». Les P.T.T. sont perfectibles. Un abonné sur six a toutefois signalé avoir été gêné souvent ou assez souvent par des interférences d'autres communications et un sur deux par l'insuffisance du niveau sonore. Un quart des abonnés provinciaux se plaignent encore de ne pouvoir joindre facilement l'interurbain ou l'international, un dixième des parisiens aussi.

Mais 52 % des Parisiens et 43 % des provinciaux ont noté une amélioration sensible du service.

Il reste deux points noirs importants pour l'administration : la facturation que dans leur grande majorité les abonnés voudrait plus précise (les P.T.T. vont y remédier avec la facturation détaillée offerte *progressivement à partir de cet été*) et les renseignements. La moitié des parisiens et 39 % des provinciaux attendent « longuement » avant que « le 12 » ne décroche. Et quand enfin l'opérateur décroche, les lacunes de son fichier sont nombreuses (mise à jour trop lente, absence des professions...). L'informatisation de ce service, comme il l'est en Suisse depuis 1978 et comme il l'est progressivement en R.F.A., permettrait d'y pallier. Mais la France a choisi la voie de l'annuaire électronique, plus futuriste mais plus longue et plus coûteuse, déplore l'AFUTT.

A propos de la récente taxation dans les cabines téléphoniques parisiennes pour les appels à Paris, l'Association s'estime satisfaite de la taxation « à la durée », mais elle eût préféré un prix de 50 centimes pour dix minutes (plutôt que pour trois minutes), car la décision prise pénalise les usagers les plus démunis qui n'ont pas les moyens de se payer un téléphone à domicile.

ACHEVANT SA RÉORGANISATION

## La Caisse des dépôts constitue une société-holding destinée à regrouper l'ensemble de ses filiales

Après la réorganisation complète des structures — et la redéfinition des objectifs — de la Caisse des dépôts et consignations annoncée à la fin de l'année précédente par son nouveau directeur général, M. Robert Lion (*le Monde* du 23 décembre 1982), il restait à assurer la *refonte complète des filiales* techniques de la Caisse.

Cette dernière étape vient d'être franchie — sur le papier — avec la création d'une société-holding baptisée « Caisse des dépôts-développement », qui doit regrouper la totalité des participations et des pouvoirs détenus jusqu'ici par cet organisme dans l'ensemble de ses nombreuses filiales, avec, pour mission, d'orienter, d'animer, de coordonner et de contrôler l'action de ce nouvel édifice.

La tâche est ambitieuse. Avec un chiffre d'affaires non consolidé voisin de 3 milliards de francs et le concours de vingt mille cinq cents agents (y compris les effectifs des sociétés de réalisation, notamment à l'étranger), les filiales techniques de la Caisse des dépôts représentent un volume d'investissements de 18 milliards de francs environ, répartis dans quatre secteurs : l'habitat, l'aménagement, les sociétés d'études et de conseils et le secteur associatif.

Au total, ce sont près de vingt-cinq sociétés qui seront intégrées à la Caisse des dépôts-développement, société anonyme à conseil de surveillance et directoire. La présidence de ce directoire a été confiée à M. Bernard Brunhes, qui devient ainsi l'un des membres de l'équipe dirigeante de la Caisse des dépôts tandis que M. Lion assurera la présidence du conseil de surveillance.

Ancien conseiller du premier ministre pour les affaires sociales, M. Brunhes a également été appelé à la présidence de la S.C.E.T. (Société centrale pour l'équipement du territoire), l'une des principales filiales de la Caisse des dépôts chargée d'animer un large réseau de sociétés d'économie mixte en liaison avec les collectivités locales. La S.C.E.T., qui emploie huit cent soixante personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 290 millions de francs en 1982.

## Faits et chiffres

### Affaires

● **C.E.E. : *taxes antidumping* contre certaines importations d'acier.** — Les taxes que la C.E.E. vient de décider d'appliquer frappent les aciers provenant du Brésil, d'Argentine, du Canada et du Venezuela. Dans un communiqué, la Commission précise que ces importations ont totalisé 310 000 tonnes au cours des neuf premiers mois de 1982, contre 81 000 tonnes pour les douze mois de 1981. Elle souligne que ces importations sont en valeur de 23 % inférieures aux prix communautaires pour les mêmes aciers.

### Agriculture

● **Manifestation d'agriculteurs dans le Maine-et-Loire.** — Pour témoigner de leur inquiétude avant la fixation des prix agricoles à Bruxelles, six mille agriculteurs ont défilé, dans l'après-midi du 29 mars, dans les rues d'Angers (Maine-et-Loire), y provoquant de gigantesques embouteillages. Vers 17 heures, alors que la manifestation s'était déroulée dans le calme et la discipline, un automobiliste a brandi un gourdin, puis a lancé sa voiture sur le cortège des manifestants, blessant trois d'entre eux. Les agriculteurs ont alors retourné la voiture, tandis que l'automobiliste parvenait à s'enfuir à pied.

● **Les États-Unis envisagent de subventionner leurs exportations agricoles.** — Les États-Unis vont subventionner leurs exportations agricoles si les Européens n'arrêtent pas de subventionner les leurs, a affirmé, le 29 mars, au cours d'un symposium réuni à Kansas-City, un responsable du département de l'agriculture. M. Leo Mayer, directeur adjoint du service étranger du département de l'agriculture, a affirmé que « *les subventions ont permis aux Européens de conquérir une part anormale du marché mondial* ». « *Il est évident*, a-t-il ajouté, *qu'ils ne réaliseront pas leur politique agricole tant qu'ils n'auront pas compris que de telles pratiques se paient.* » — (*A.F.P.*)

### Social

● **L'utilisation du bois dans les constructions pour les personnes âgées** est recommandée par M. Daniel Benoist, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées. En présence de M. René Souchon, secrétaire d'Etat chargé de la forêt, et en liaison avec le ministère de l'urbanisme et du logement, M. Benoist a annoncé le mardi 29 mars qu'il avait chargé un architecte, M. Yves Chaperot, d'une mission d'études et de coordination dans ce domaine.

# ÉTRANGER

Aux États-Unis

## LE DÉFICIT COMMERCIAL EST RESTÉ ÉLEVÉ EN FÉVRIER

Washington (*A.F.P., Agefi*). — Le déficit de la balance commerciale américaine a légèrement augmenté en février, atteignant 3,58 milliards de dollars (contre 3,57 milliards après révision, en janvier), malgré une importante réduction des importations pétrolières. En février 1982, le solde négatif avait été de 1,79 milliard. Les exportations ont représenté 16,33 milliards de dollars, en diminution de 6,1 % par rapport au mois précédent, tandis que les importations reculaient de 5 %, se situant à 19,91 milliards de dollars.

Les achats de pétrole sont tombés à 3,74 millions de barils par jour, soit, selon le département du commerce, le plus bas niveau connu depuis les années 60. En janvier, les États-Unis importaient 4,79 millions de barils par jour et 5,04 millions en février 1982. *Cette baisse des prix* devrait permettre, estime-t-on, d'enregistrer en 1983 un déficit commercial moins élevé que les 60 à 70 milliards prévus il y a quelques mois par le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige. Ce déficit devrait néanmoins dépasser les 43 milliards de 1982.

● **L'inflation en Suisse.** — Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en Suisse au cours du mois de février par rapport à janvier. En un an, le taux d'inflation est de 4,8 %.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | |
| $ E.-U. | 7,2545 | 7,2595 | + 120 | + 160 | + 250 | + 300 | + 665 | + 785 |
| $ can. | 5,9025 | 5,9085 | + 105 | + 155 | + 210 | + 270 | + 530 | + 655 |
| Yen (100) | 3,0265 | 3,0300 | + 115 | + 140 | + 255 | + 290 | + 770 | + 840 |
| DM | 2,9985 | 3,0000 | + 160 | + 185 | + 340 | + 370 | + 950 | + 1020 |
| Florin | 2,6620 | 2,6650 | + 165 | + 190 | + 340 | + 365 | + 900 | + 960 |
| F.B. (100) | 15,0965 | 15,1135 | − 295 | − 65 | − 335 | − 55 | − 815 | − 330 |
| F.S. | 3,4930 | 3,4980 | + 215 | + 245 | + 450 | + 485 | + 1330 | + 1425 |
| L (1 000) | 5,0265 | 5,0320 | − 265 | − 165 | − 485 | − 300 | − 1570 | − 1350 |
| £ | 10,5780 | 10,5920 | + 50 | + 145 | + 140 | + 255 | + 500 | + 720 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 10 3/8 | 11 1/8 | 9 3/8 | 9 7/8 | 9 3/8 | 9 7/8 | 9 11/16 | 9 15/16 |
| DM | 4 7/8 | 5 1/8 | 4 3/4 | 5 1/8 | 4 3/4 | 5 1/8 | 5 | 5 3/8 |
| Florin | 3 3/4 | 4 1/8 | 3 3/4 | 4 1/8 | 4 | 4 3/8 | 4 1/2 | 5 |
| F.B. (100) | 12 | 13 | 12 1/2 | 13 7/8 | 12 | 13 | 12 | 13 |
| F.S. | 13 1/4 | 14 3/4 | 3 3/4 | 4 3/8 | 3 5/8 | 4 1/4 | 3 5/8 | 4 1/4 |
| L (1 000) | 15 | 20 | 15 3/4 | 18 | 16 | 18 | 17 1/2 | 18 3/4 |
| £ | 10 1/2 | 11 1/4 | 10 1/2 | 11 1/4 | 10 7/16 | 11 3/16 | 10 3/4 | 11 1/4 |
| F. franç. | 11 3/4 | 12 1/2 | 11 3/4 | 12 1/2 | 11 3/4 | 12 3/4 | 13 | 14 1/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







# Crédit Mutuel

# EMPRUNT MARS 1983

ÉMIS PAR LA

# CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT MUTUEL

## CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

*BALO du 28 mars 1983*

**MONTANT** : 600 millions de francs, divisés en 120 000 obligations de 5 000 F nominal.

**PRIX D'ÉMISSION** : 99,50 %, *soit* 4 975 F par obligation.

**DATE DE JOUISSANCE ET DE RÈGLEMENT** : 18 avril 1983.

**TAUX D'INTÉRÊT** : 15 %.

**TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT** : 15,13 % (au 18 avril 1983).

**DURÉE TOTALE** : 10 ans.

**VIE MOYENNE** : 6,6 ans pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement.

**AMORTISSEMENT NORMAL** : en dix annuités à partir du 18 avril 1984 sur la base d'une annuité constante d'intérêt et d'amortissement :
- soit par voie de tirage au sort annuel (moitié au *moins des titres à amortir dans l'année*) ;
- soit par rachats en Bourse.

### TABLEAU D'AMORTISSEMENT

| Date de l'échéance | Nombre de titres à amortir |
|---|---|
| 18 avril 1984 | 5 910 |
| 18 avril 1985 | 6 797 |
| 18 avril 1986 | 7 816 |
| 18 avril 1987 | 8 989 |
| 18 avril 1988 | 10 337 |
| 18 avril 1989 | 11 888 |
| 18 avril 1990 | 13 671 |
| 18 avril 1991 | 15 721 |
| 18 avril 1992 | 18 080 |
| 18 avril 1993 | 20 791 |
| Total ........ | 120 000 |

**AMORTISSEMENT ANTICIPÉ** : exclu sauf par rachats en Bourse.

**RÉGIME FISCAL** : le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation, les personnes physiques domiciliées en France percevront le montant brut *de leurs coupons diminué à leur choix* :
- soit d'une retenue de 10 % qui ouvre droit à un crédit d'impôt d'égal montant;
- soit d'un prélèvement forfaitaire de 25 % qui les libère totalement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

En outre, les intérêts figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 5 000 F par an et par déclarant accordé aux porteurs de certaines valeurs à revenu fixe.

**MAINTIEN DE L'EMPRUNT A SON RANG** : la Caisse Centrale du Crédit Mutuel s'engage jusqu'à la mise en remboursement effective de la totalité de ces obligations, *sans toutefois que cet engagement affecte en rien sa* liberté de disposer de la propriété de ses biens, à ne conférer au profit d'autres bons ou obligations négociables aucune hypothèque sur les biens et droits immobiliers qu'elle peut ou pourra posséder, sans que les présentes obligations soient appelées à profiter des mêmes garanties et au même rang.

**COTATION** : l'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée dès la clôture de l'émission.

**SERVICE FINANCIER** : pendant toute la durée de l'emprunt, la Société tiendra à la disposition de toute personne qui en fera la demande la liste des établissements chargés du service financier.

**SOUSCRIPTION** : les souscriptions sont reçues dans toutes les caisses de Crédit Mutuel.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ

**La Caisse Centrale du Crédit Mutuel est une *société anonyme coopérative* à capital variable constituée sous le régime de la législation française et régie par les lois réglementant les sociétés anonymes, les dispositions légales particulières aux sociétés à capital variable, les dispositions formant le statut général de la coopération, l'article 5 de l'ordonnance *nº* 58.966 du 16 octobre 1958.**

**Le capital social actuellement fixé à 50 000 000 F est divisé en cent mille actions de 500 F chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraire.**

**Elle a pour objet *principal* :**
- ***de gérer les intérêts financiers mis en commun par les caisses adhérentes et par leurs sociétaires* ;**
- **de faciliter le fonctionnement financier des caisses adhérentes et notamment de constituer les fonds de réserve et de garantie nécessaires pour assurer la sécurité des dépôts reçus par ces caisses.**

***Elle permet en outre aux caisses fédérales d'accroître leur potentiel de prêts en organisant le recours aux sources traditionnelles de refinancement, par des emprunts effectués sur le marché monétaire et l'émission d'emprunts obligataires.***

## BILANS AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de francs)

| | 1980 | 1981 | 1982 (provisoire) |
|---|---|---|---|
| ACTIF TOTAL | 17 989 938 | 19 738 611 | 18 850 729 |
| Immobilisations nettes ........... | 90 574 | 222 151 | 274 767 |
| Comptes de tiers ............... | 2 058 577 | 2 051 534 | 2 952 098 |
| Valeurs reçues en pension ou achetées ferme ............... | 8 636 579 | 8 160 326 | 7 411 293 |
| *Comptes financiers* ............ | 7 204 208 | 9 304 600 | 8 212 571 |
| PASSIF TOTAL | 17 989 938 | 19 738 611 | 18 850 729 |
| Fonds propres ................ | 177 842 | 243 545 | 276 482 |
| Emprunts à plus d'un an ......... | 3 062 680 | 3 572 403 | 4 256 638 |
| Comptes de tiers ............... | 546 609 | 628 801 | 878 446 |
| *Valeurs données en pension* ...... | 6 146 500 | 6 076 000 | 1 166 000 |
| Comptes financiers ............. | 8 056 307 | 9 217 862 | 12 273 163 |
| Engagements reçus .............. | 194 370 | 524 968 | 552 887 |
| Engagements donnés ........... | 537 757 | 991 144 | 1 011 440 |

## ÉVOLUTION DES DÉPOTS ET DES CRÉDITS DE L'ENSEMBLE DES CAISSES DU CRÉDIT MUTUEL

(en millions de francs)

| AU 31 DÉCEMBRE | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| • Évolution des dépôts ....... | 31 128 | 37 573 | 47 711 | 60 435 | 68 826 | 79 942 | 92 270 |
| • *Évolution des crédits* ...... | *17 758* | *22 007* | *27 237* | *34 820* | *41 508* | *46 639* | *53 058* |

## COMPTES DE RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

(en milliers de francs)

| | 1980 | 1981 | 1982 (*provisoire*) |
|---|---|---|---|
| TOTAL DES PRODUITS ..................... | 1 696 078 | 1 903 177 | 2 182 843 |
| (dont intérêts et commissions reçus). ............ | (1 657 171) | (1 789 837) | (2 174 502) |
| TOTAL DES CHARGES ...................... | 1 670 366 | 1 846 244 | 2 130 411 |
| (*dont intérêts et commissions versés*) ............ | (1 611 916) | (1 751 509) | (2 061 294) |
| Excédent avant impôt sur les sociétés, amortissements et provisions ........................ | 25 712 | 56 933 | 52 432 |
| Excédents nets ............................ | *1 571* | 2 145 | 3 810 |

## LES HOMMES

**4 700 000 *clients***
***dont***
**3 300 000 *sociétaires***
**33 000 *administrateurs***
**15 000 *salariés***

## LES STRUCTURES

**Plus de 4 000 caisses locales et bureaux**
**21 fédérations**
**et 21 caisses fédérales**
**La Confédération**
**et la Caisse Centrale**

## STRUCTURE DES DÉPOTS

(par nature)

| | |
|---|---|
| Comptes chèques .............................. | 17 % |
| Comptes sur livrets ............................ | 69 % |
| Épargne-logement ............................ | 7 % |
| *Comptes à terme et bons de caisse* ............ | 7 % |
| | 100 % |

## STRUCTURE DES CRÉDITS

(par affectation)

| | |
|---|---|
| Habitat ....................................... | 52 % |
| Équipements collectifs ........................ | 27 % |
| *Crédits professionnels* ....................... | 9 % |
| Équipement familial, crédits personnels divers ... | 12 % |
| | 100 % |

## PERSPECTIVES D'AVENIR ET BUT DE L'ÉMISSION

**Le CRÉDIT MUTUEL a connu ces dernières années un développement rapide qui *s'est accompagné d'une progression importante* de ses activités.**

***L'émission de cet emprunt de* 600 000 000 F a pour objet de renforcer les capitaux permanents dont dispose la CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT MUTUEL et lui donner les moyens de faciliter le fonctionnement, le financement et le développement des caisses de CRÉDIT MUTUEL en vue d'améliorer le service rendu à leurs sociétaires et clients.**

## PERSONNES QUI ASSURENT LA RESPONSABILITÉ DE LA NOTE D'INFORMATION

***A notre connaissance*, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.**

Le directeur général,
**G. GALICHON.**

**Vu pour vérification en ce qui concerne la situation financière et les comptes de la société. Le bilan au 31 décembre 1982 est en cours de certification. Les procédures suivies pour son établissement sont conformes aux *procédures habituelles de l'entreprise.***

Les commissaires aux comptes,
**A. GREVOUL - *R. HANSE.***

## VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance nº 67-833 du 28 septembre 1967, la Commission des Opérations de Bourse a apposé, sur la présente note, le visa nº 83-77 en date du 24 mars 1983.

Le rapport annuel sera fourni sur demande adressée au siège de la Société, 88-90, rue Cardinet, 75017 PARIS.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS




## CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Daniel Deguen, président du Crédit Commercial de France, s'est rendu aux États-Unis d'Amérique du 16 au 19 mars 1983.

Il a rencontré à New-York les dirigeants des principales banques avec lesquelles le C.C.F. est en relation et a constaté que ces rapports se développaient de façon très positive tant avec la succursale de New-York qu'avec le siège à Paris.

A Washington, Daniel Deguen s'est entretenu avec M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds Monétaire International, et M. A.W. Clausen, président de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement, de l'évolution de la situation d'un certain nombre de pays, des conditions d'une reprise de la croissance économique mondiale et des perspectives de coopération entre les institutions financières internationales et la communauté bancaire.

Le Crédit Commercial de France, qui est l'une des premières banques françaises sur le plan international, continuera, aux côtés de ses partenaires français et étrangers, à apporter son concours aux nations qui ont actuellement à faire face à de graves problèmes de liquidité mais qui adoptent les mesures propres à rétablir à terme les conditions de leur solvabilité et d'un développement équilibré.

C.C.F. PARIS
103, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
Tél. (1) 720-92-00
Télex : CCF X 630 300 F

C.C.F. NEW-YORK
Mr. G. Galante
450 Park Avenue, 7th Floor
New-York, NY 10022 - U.S.A.
Tel. (1) 212-486-30-80
Télex : 023600 CCFFX UR
236773 CCFFX UR

## BANQUE ODIER BUNGENER-COURVOISIER

*L'assemblée générale ordinaire de la* Banque Odier-Bungener-Courvoisier a été tenue le 21 mars 1983 sous la présidence de M. Daniel Deguen, président du conseil d'administration, assisté par l'Omnium bancaire et commercial et le Crédit commercial de France en tant que scrutateurs.

L'assemblée a approuvé le bilan et le compte de *résultats arrêtés au 31 dé*cembre 1982. Le total du bilan s'élève à 1 824 645 086 F contre 1 542 178 584 F et les comptes de dépôts progressent de 845 772 104 F à 1 192 638 554 F. Le bénéfice net de l'exercice *s'établit* à 13 983 252 F contre 17 311 310 F en 1981.

Il a été décidé d'affecter 8 000 000 de francs à la réserve générale et de verser aux actionnaires un montant total de 6 000 000 de francs, soit pour chaque action un dividende de 15 F majoré d'un avoir fiscal de 7,50 F, identique à celui de l'exercice précédent.

## SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
## EXERCICE 1982

UAP

| SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE | ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O. | ALTER | ACTIONS FRANCE | ACTIONS SÉLECTIONN. | ÆDIFICANDI (UNION-SÉQUANAISE-URBAINE) | L'U.A.P. INVESTISSEMENTS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ORIENTATION | Obligations françaises | Obligations françaises et étrangères | 60 % min. actions franç. (Loi Monory) | Valeurs françaises dominantes | Placements à caractère immobilier | Valeurs étrangères dominantes |
| Les SICAV de l'Union des assurances de Paris ont convoqué leurs actionnaires en assemblée générale annuelle, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982 : | 22 mars 1983 | 16 mars 1983 | 14 mars 1983 | 25 mars 1983 | 23 mars 1983 | 21 mars 1983 |
| *SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1982* | | | | | | |
| – Nombre d'actions en circulation | 3 151 455 | 921 182 | 650 100 | 799 003 | 1 003 466 | 1 829 456 |
| – Capital (actif net moins sommes distribuables) (en millions de francs) | 478,24 | 166,26 | 94,01 | 167,67 | 252,97 | 427,22 |
| – Valeur liquidative en francs | 175,44 | 198,56 | 156,25 | 223,23 | 273,15 | 249,26 |
| SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE 1982 (en millions de francs) | 74,65 | 16,64 | 7,57 | 10,70 | 21,12 | 28,80 |
| | F | F | F | F | F | F |
| – Dividende net distribué par action | 23,68 | 18,06 | 11,60 | 13,20 | 19,75 | 14,70 |
| + Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal) | 1,71 | 0,47 | 1,97 | 2,60 | 1,88 | 1,95 |
| – Contre remise des coupons nº | 17 | 10 A | 5 | 25 | 23 | 79 |

Les dividendes seront payables à partir du 31 mars 1983 à la SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 et dans ses agences. Les actions souscrites jusqu'au 30 juin 1983 – en réinvestissement des dividendes – seront exonérées de tout droit d'entrée.



## SOFICOMI

Le conseil d'administration de la Société pour le financement d'immeubles commerciaux et industriels « SOFICOMI » s'est réuni le 28 mars 1983 pour arrêter les comptes de l'exercice 1982, qui seront présentés à l'Assemblée générale ordinaire le 26 mai 1983.

Les opérations nouvelles engagées au cours de l'exercice écoulé ont représenté 134,9 millions de francs, montant ramené à 121,1 millions de francs, après diminution d'engagements antérieurs pour 13,8 millions de francs. Ce montant de 121,1 millions de francs d'engagements se répartit à raison de 92,9 millions de francs pour le crédit-bail et de 28,2 millions de francs pour la location simple.

Au total, à fin 1982, l'ensemble des engagements subsistant depuis l'origine de la *société* a *dépassé* le milliard de francs, puisqu'il atteignait 1 016 millions de francs en chiffres ronds, dont 337,7 millions de francs au titre de la location simple. De la sorte, le patrimoine *locatif de la société couvre désormais* largement ses fonds propres (304,3 millions de francs).

L'ensemble des produits de l'exercice s'est élevé à 157 571 730,61 francs. Compte tenu d'une dotation de 26 605 600,39 francs aux comptes d'amortissements et provisions, le bénéfice ressort à 83 062 834,81 francs, dont 81 525 366,52 francs au titre du bénéfice « sicomi » exonéré, contre 68 988 972,05 francs en 1981, qui marque ainsi une progression de 18,17 % (le bénéfice du secteur assujetti à l'impôt sur les sociétés, et dont le caractère exceptionnel avait été souligné l'an dernier se trouvant ramené de 3 524 786,71 *francs à 1 537 468,29 francs*).

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale de distribuer aux actionnaires un montant global de 69 364 729,80 francs, en augmentation de 13,89 % sur celui de l'exercice 1981 (60 903 959,50 francs). En conséquence, le dividende unitaire, *applicable* aux 2 073 684 actions composant le capital social au 31 décembre 1982, contre 2 064 541 actions au 31 décembre 1981, ressort ainsi à 33,45 francs par action, contre 29,50 *francs par action pour l'exercice précé*dent (soit + 13,38 %).

Ce dividende unitaire est assorti, à titre exceptionnel, d'un avoir fiscal de 0,38 franc contre 0,86 franc au titre de l'exercice 1981. Dans ces conditions, le dividende total, avoir fiscal compris, ressort à 33,83 *francs*, contre 30,36 francs (soit + 11,42 %).

## VEUVE CLICQUOT PONSARDIN
**Maison fondée en 1772**

Le conseil d'administration réuni le 25 mars 1983 a arrêté les comptes de l'exercice 1982.

*Le solde d'exploitation s'établit* à 66,42 millions de francs (contre 81,48) après 12,21 millions de francs d'amortissements dont 5,71 millions de francs au titre des frais d'augmentation de capital.

Le bénéfice net comptable qui s'élève à *36,23 millions de francs* (contre 22,73) a été obtenu après, entre autres, un accroissement net de 4,59 millions de francs (contre 40,51) des provisions pour hausse des prix.

Au niveau consolidé les chiffres 1982 incluent, pour la première fois et à hauteur de 74,6 %, les résultats des Parfums Givenchy qui ont réalisé un bébéfice net de 25,55 millions de francs (contre 18,70).

De ce fait les comptes consolidés (part du groupe) apparaissent en progression sensible avec :

– *un solde d'exploitation de* 127,26 millions de francs (contre 104,65) ;

– un bénéfice comptable de 65,17 millions de francs (contre 30,19) ;

– un bénéfice net ajusté (c'est-à-dire *corrigé des provisions pour hausses des* prix) de 67,45 millions de francs (contre 55,57).

La société n'étant pas concernée par les dispositions de la loi limitant la progression des bénéfices distribués, il sera proposé à l'assemblée générale convo*quée pour le 17 juin 1983 la distribution* d'un dividende net de 29 francs par action (soit 43,50 francs avec avoir fiscal), contre 23 francs net en 1982.

## PARFUMS GIVENCHY

Lors de sa séance du 25 mars 1983, le conseil d'administration a coopté M. Jean Courtière en remplacement de M. Jean-Paul Elkann, démissionnaire.

Sur proposition de M. Alain de Vogüe, vice-président, *M. Jean Cour*tière a été nommé président-directeur *général de la société.*






## BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE
**S.A. au capital de 300 000 000 de FF.**

Réuni le 28 mars 1983 sous la présidence de M. Habib Hakiki, le conseil *d'administration de la Banque intercontinentale arabe (B.I.A.) a arrêté les comptes* de l'exercice 1982, qui seront soumis à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 27 mai 1983.

Le bilan totalise 12 252 528 278 francs contre 10 165 371 316 francs au 31 décembre 1981, soit une progression de 20,50 %.

Le bénéfice net après impôts en instance d'affectation ressort à 25 912 796 *francs contre* 24 219 675 *francs pour l'exercice 1981, soit une* progression de 7 %.

*Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 27 mai 1983 de* distribuer un dividende de 10 % (10 % au titre de l'année 1981).

## BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)
**79-81, boulevard Haussmann Paris 8e**

Le Conseil d'Administration réuni le 29 mars a arrêté les comptes de l'exercice 1982. Malgré une conjoncture internationale difficile, les *résultats* peuvent être jugés assez satisfaisants.

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 338 millions de francs, en progression de 37,5 % sur l'exercice précédent, en francs courants.

Compte tenu de la conjoncture, l'excédent des *provisions constituées est en* forte augmentation, passant, d'un exercice à l'autre, de 52,5 millions de francs à 125,5 millions de francs et le bénéfice net après impôt sur les sociétés (ce der*nier en augmentation de 18 %) s'élève* à 53,5 millions de francs contre 50,4 millions de francs en 1981. Le bilan s'équilibre à 32,9 milliards de francs.

A l'Assemblée Générale, convoquée pour le 25 mai prochain, il sera proposé, une fois encore, de ne pas distribuer de dividende afin de porter en réserves le bénéfice de l'exercice écoulé pour renforcer les fonds propres.



ERRATUM

SKF

**Les résultats du groupe SKF en 1982**

Les nouveaux chiffres de ventes sont les suivants :

- **Janvier, décembre 1982** .......... 14 358
- **Janvier, décembre 1981** .......... 13 570

(Ces chiffres des ventes remplacent ceux publiés dans nos éditions précédentes.)









# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

29 mars

### Léger repli

*Alors que Tokyo et Wall Street se hissent de plus en plus haut (la pause observée lundi soir à New-York ne semble pas être le reflet d'un véritable accès de mauvaise humeur), le marché parisien a fait marche arrière et l'indicateur instantané était en repli de 0,4 % mardi.*

*Pour la plupart des spécialistes, ce mouvement résulte avant tout de certains dégagements bénéficiaires bien compréhensibles après la hausse de la semaine précédente (+ 4,1 %), complétée par celle de lundi (+ 0,7 %).*

*Comment s'étonner, dans ces conditions, que L'Oréal, qui figurait encore en tête des valeurs les plus actives de la séance de lundi (avec près de quarante mille titres et 63 millions de francs de transactions) s'inscrive subitement en repli ?*

*Passant d'un extrême à l'autre, la société de M. François Dalle emmène mardi le peloton des baisses avec un repli de 7,4 %, suivie, à quelque distance, par Facom (– 6,1 %), Paris-France (– 4,6 %), Creusot-Loire (– 4,5 %), Dassault (– 4,4 %) et Schneider (– 3,8 %).*

*Nette accalmie sur le Club Méditerranée, pratiquement inchangé sur la veille, lorsqu'il avait gagné 10 %, à 660 F, confirmant l'intérêt que suscite actuellement en Bourse l'une des rares valeurs du secteur du tourisme et des loisirs à ne pas trop pâtir de la sévère réglementation sur les devises qui vient de paraître au* Journal officiel *du 29 mars.*

*Du côté des hausses, on relève essentiellement Cie Bancaire (+ 6,8 %), Darty (+ 5,5 %), Docks de France (+ 3,7 %) et Galeries Lafayette (+ 2,9 %).*

*Inchangé à Londres (412 dollars l'once), le cours de l'or progresse à Paris : 97 050 F (+ 900 F) pour le lingot, 700 F (+ 18 F) pour le napoléon, tandis que le dollar-titre régresse à 8,70 F environ (8,80 F la veille).*

## NEW-YORK

### Nouvel effritement

Pour la troisième séance consécutive, le marché new-yorkais s'est effrité mardi soir et l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles a ajouté 2,13 points aux replis précédents – encore modérés, il est vrai, – pour s'établir finalement à 1 131,19.

Si l'on en juge le faible volume des échanges (seuls 65,30 millions d'actions ont trouvé preneur contre un chiffre encore inférieur lundi : 58,51 millions), une certaine hésitation prévaut actuellement au Big Board. *« Le marché ne sait plus très bien dans quel sens il faut aller »*, constate un professionnel, *« mais, dans le même temps, cette obligation de se reporter de groupe en groupe permet à la cote de ne pas subir de dégagement trop importants »*, explique-t-il. En effet, à peu de chose près, hausses et baisses alternent dans d'égales proportions (670 contre 797 au cours de la séance de mardi) et le faible montant du volume des transactions est souvent interprété comme une réticence des vendeurs à transmettre trop d'ordres.

La grande inconnue actuellement à New-York – outre la reconduction ou non de M. Paul Volker à la tête de la Réserve fédérale – est le lancinant problème des taux d'intérêt.

L'application d'un taux de 9,183 % pour le rendement moyen du papier commercial adjugé à quatre-vingt-onze jours par la Citicorp a contribué à aviver les craintes en dépit du faible écart par rapport aux 9,09 % consentis la semaine précédente.

| VALEURS | Cours du 28 mars | Cours du 29 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 31 7/8 | 32 1/4 |
| A.T.T. | 65 5/8 | 64 7/8 |
| Boeing | 41 | 40 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 52 1/4 | 51 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 41 | 40 1/2 |
| Eastman Kodak | 85 1/2 | 84 1/8 |
| Exxon | 29 7/8 | 30 1/8 |
| Ford | 39 7/8 | 39 7/8 |
| General Electric | 104 1/8 | 104 3/4 |
| General Foods | 42 3/8 | 41 7/8 |
| General Motors | 59 1/4 | 59 |
| Goodyear | 28 3/8 | 28 1/2 |
| I.B.M. | 102 3/8 | 102 7/8 |
| I.T.T. | 37 1/8 | 36 1/2 |
| Mobil Oil | 26 1/8 | 26 |
| Pfizer | 74 1/2 | 75 5/8 |
| Schlumberger | 38 3/4 | 39 1/2 |
| Texaco | 31 1/4 | 31 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 35 1/2 | 34 3/4 |
| Union Carbide | 60 7/8 | 61 |
| U.S. Steel | 22 3/4 | 22 3/4 |
| Westinghouse | 47 1/4 | 46 7/8 |
| Xerox Corp. | 41 | 41 5/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**VEUVE CLICQUOT.** – Le bénéfice net comptable pour 1982 atteint 36,23 millions de francs contre 22,73 millions l'année précédente. Il a été obtenu après, notamment, la constitution d'une provision pour hausse des prix en accroissement net de 4,59 millions de francs (contre 40,51 millions), le résultat consolidé de l'exercice ressortant à 65,17 millions de francs (contre 30,19 millions en 1981). Ajusté, c'est-à-dire corrigé des provisions, il a atteint 67,45 millions de francs (contre 55,57 millions). Le dividende global est fixé à 43,50 F contre 34,50 F précédemment.

**MERLIN GERIN.** – Le dividende global pour 1982 a été fixé à 31,50 F contre 27 F pour le précédent exercice, le bénéfice net consolidé étant voisin de 100 millions de francs (contre 81,2 millions en 1981).

**TÉLÉMÉCANIQUE.** – Les comptes 1982 de la société font apparaître un bénéfice net de 50,6 millions de francs pour la société mère (25,1 millions l'année précédente), après prise en charge de la dotation à la réserve spéciale de participation de l'exercice 1982 à hauteur de 36,4 millions de francs que le directoire a pris la décision de rattacher à l'exercice au cours duquel se créait le droit. Elle était précédemment dotée dans les comptes de l'exercice suivant.

Dans le même temps, le bénéfice net consolidé du groupe qui tient compte de cette disposition est passé à 81,1 millions de francs contre 51,9 millions pour le précédent exercice.

En 1982 toujours, le chiffre d'affaires de la société mère Télémécanique est passé à 2,78 milliards de francs (contre 2,45 milliards), soit une hausse de 13,7 % d'un exercice à l'autre, tandis que le chiffre d'affaires consolidé était en progrès de 12,2 %, à 3,86 milliards de francs contre 3,44 milliards. Quant à la marge brute d'autofinancement, elle ressort à 219 millions de francs (contre 160 millions) pour la société mère et à 276,8 millions (contre 230,7 millions) sur une base consolidée.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 28 mars | 29 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 116,7 | 116,5 |
| Valeurs étrangères | 113,1 | 112 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 28 mars | 29 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 114,9 | 114,5 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 mars ........ 12 1/2 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 29 mars | 30 mars |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 239,10 | 239,85 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 MARS

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

### SECOND MARCHÉ

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

### Hors-cote

| | | |
|---|---|---|
| F.B.M. (Li) | 70 | 3 60 d |
| Iena Industries | 13 | .... |
| La Mure | 61 | .... |
| Océanic | 17 90 | 9 60 o |
| Petrofigaz | 379 | .... |
| Pronoptia | 152 10 | .... |
| Ratier Forest G.S.P. | .... | .... |
| Rorento N.V. | 606 | 599 |
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | .... |
| S.K.F. (Applic. méc.) | 60 | .... |
| S.P.R. | 95 | .... |
| Total C.F.N. | 89 30 | .... |
| Ufinex | 202 | .... |
| Voyer S.A. | 1 36 | .... |

### Étrangères

| | | |
|---|---|---|
| A.E.G. | 181 10 | 185 |
| Akzo | 180 | 174 |
| Alcan Alum | 282 | 259 50 |
| Algemeine Bank | 1130 | 1169 |
| Am. Petrofina | 457 | 460 |
| Arbed | 190 | .... |
| Asturienne Mines | 47 | 47 10 |
| Bco Pop Espanol | 78 | 78 |

### SICAV

| 29/3 | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Sogevar | 854 71 | 853 21 |
| Soginter | 893 40 | 852 89 |
| Soleil Investiss. | 377 06 | 359 96 |
| U.A.P. Investiss. | 284 65 | 271 74 |
| Unifrance | 202 50 | 193 32 |
| Unifoncier | 575 81 | 549 70 |
| Unigestion | 517 51 | 494 04 ♦ |
| Uni-Japon | 768 21 | 733 37 |
| Unigarantie | 1862 71 | 1808 04 |
| Univer | 11758 58 | 11758 58 |
| Valorem | 320 97 | 306 42 |
| Valréal | 118094 96 | 117976 98 |
| Worms Investiss. | 605 39 | 577 94 |

♦ : prix précédent

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1835 | 4,5 % 1973 | 1890 | 1865 | 1871 | 1850 20 |
| 3140 | C.N.E. 3 % | 3191 | 3160 | 3161 | 3060 |
| 500 | Agence Havas | 520 | 520 | 520 | 510 |
| 470 | Air Liquide | 495 | 496 | 496 | 496 |
| 880 | Europe nº 1 | 862 | 860 | 858 | 854 |
| 640 | Facom | 639 | 600 | 602 | 605 |
| 760 | Fichet-Bauche | 770 | 765 | 766 | 760 |
| | [illegible] | | | | |
| | Vallourec | 92 20 | 91 | 91 | 89 30 |
| | V. Clicquot-P. | 1236 | 1225 | 1225 | 1201 |
| | Viniprix | 640 | 635 | 635 | 623 |
| | Elf-Gabon | 944 | 954 | 954 | 935 |
| | Amax Inc. | 207 | 202 40 | 202 40 | 200 10 |
| | Amer. Express | 556 | 547 | 541 | 550 |
| | [illegible] | | | | |
| 53 | Imp. Chemical | 52 60 | 53 | 53 | 52 20 |
| 113 | Inco. Limited | 113 50 | 113 | 113 | 110 80 |
| 880 | IBM | 909 | 908 | 908 | 908 |
| 40 | Ito-Yokado | 39 | 38 20 | 38 20 | 38 50 |
| 320 | ITT | 335 | 335 | 332 | 335 50 |
| 50 | Matsushita | 48 70 | 48 80 | 48 80 | 49 |
| | [illegible] | | | | |
| 260 | Exxon Corp. | 257 | 265 50 | 255 50 | 255 |
| 350 | Ford Motors | 358 | 354 50 | 354 50 | 354 40 |
| 340 | Free State | 336 | 330 | 340 | 330 |
| 220 | Gencor | 219 | 218 | 215 60 | 215 10 |
| 265 | Gén. Belgique | 275 | 273 | 274 | 270 |
| 920 | Gén. Electr. | 940 | 929 | 930 | 929 |
| 535 | Gen. Motors | 534 | 525 | 528 | 525 |
| 62 | Goldfields | 62 40 | 62 40 | 62 50 | 62 |
| 160 | Harmony | 155 50 | 160 | 166 | 157 10 |
| 29 | Hitachi | 29 80 | 29 65 | 29 65 | 29 65 |
| 500 | Hoechst Akt. | 500 | 496 | 486 | 486 |
| 1140 | Siemens A.G. | 1145 | 1162 | 1160 | 1169 |
| 134 | Sony | 134 90 | 133 50 | 133 50 | 132 50 |
| 168 | T.D.K. | 169 | 167 50 | 167 10 | 169 50 |
| 700 | Unilever | 690 | 687 | 686 | .... |
| 585 | Unit. Techn. | 600 | 601 | 601 | 601 |
| 830 | Vaal Reefs | 818 | 832 | 832 | 816 |
| 420 | West Deep | 414 | 420 | 426 | 413 |
| 400 | West Hold. | 392 | 397 | 401 | 389 |
| 350 | Xerox Corp. | 367 | 361 | 361 | 353 80 |
| 2 40 | Zambia Corp. | 2 50 | 2 60 | 2 58 | 2 60 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29/3 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 294 | 7 298 | 7 | 7 400 |
| Allemagne (100 DM) | 299 850 | 299 850 | 290 | 310 |
| Belgique (100 F) | 15 130 | 15 115 | 14 150 | 16 250 |
| Pays Bas (100 fl.) | 267 100 | 266 100 | 257 | 277 |
| Danemark (100 krd) | 84 450 | 84 500 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 100 920 | 100 960 | 97 | 104 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 618 | 10 611 | 10 300 | 11 100 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 682 | 8 697 | 8 250 | 10 250 |
| Italie (1 000 lires) | 5 029 | 5 036 | 4 850 | 5 400 |
| Suisse (100 fr.) | 348 500 | 349 650 | 338 | 359 |
| Suède (100 krs) | 96 500 | 96 630 | 93 | 100 |
| Autriche (100 sch) | 42 620 | 42 650 | 42 | 44 |
| Espagne (100 pes.) | 5 315 | 5 330 | 5 200 | 5 800 |
| Portugal (100 esc.) | 7 480 | 7 470 | 6 500 | 8 |
| Canada ($ can 1) | 5 937 | 5 929 | 5 750 | 6 060 |
| Japon (100 yens) | 3 045 | 3 039 | [illegible] | [illegible] |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 96500 | 97100 |
| Or fin (en lingot) | 96150 | 97050 |
| Pièce française (20 fr) | 682 | 700 |
| Pièce française (10 fr) | 419 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 666 | 680 |
| Pièce latine (20 fr) | 675 | 663 |
| Souverain | 805 | 815 |
| Pièce de 20 dollars | 3905 | 3905 |
| Pièce de 10 dollars | 1900 | 1830 |
| Pièce de 5 dollars | 1050 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4060 | 4195 |
| Pièce de 10 florins | 701 | 701 |



Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



**Le numéro du « Monde » daté 30 mars 1983 a été tiré à 496 500 exemplaires**



LA LIVRAISON DES PREMIERS AIRBUS A-310 A LUFTHANSA ET A SWISSAIR

## Un optimisme hors de saison ?

De notre envoyé spécial

Toulouse. — L'industrie aéronautique aime les paradoxes : *jamais les* compagnies aériennes ne se seront vu proposer autant d'avions nouveaux alors que jamais elles n'auront autant manqué d'argent pour les payer. Après Boeing, qui a sorti coup sur coup ses 757 et 767, et en attendant McDonnell Douglas, qui se découvre soudain des projets à pleins cartons, Airbus-Industrie vient de remettre à Swissair et Lufthansa les premiers exemplaires de son nouveau A-310, le petit frère du fameux A-330, grâce auquel le Groupement d'intérêt économique européen parvint à ébranler sérieusement le monopole américain, jusqu'à devenir le *premier pourvoyeur des lignes* aériennes en avions gros porteurs.

*L'événement méritait donc* quelque relief. En une époque où la parcimonie fait loi, une commande de vingt-cinq avions par Lufthansa (assortie d'autant d'options) et une autre de dix avions par Swissair (et dix options) ne sauraient être prises à la légère. Et il est vrai qu'aucun avion commercial européen n'avait été autant vendu avant sa première livraison — cent-deux exemplaires — et, qu'en tout cas, son glorieux aîné avait vu le jour sous de moins heureux auspices. Mais il est non moins vrai qu'il faudra vendre bien plus qu'une centaine d'A-310 pour rentabiliser l'énorme investissement du *programme : le seul développement* de l'aile, entièrement nouvelle, par *rapport à celle de l'A-300, a coûté* près de 6 milliards de francs. Certes, ses *dimensions plus modestes* que celles de son prédécesseur (210 passagers au lieu de 250 en version de base), ses moteurs plus sobres et un système de pilotage ultra-moderne permettant d'espérer des économies dans la navigation, en font un avion *bien adapté à la période de crise que* traverse le transport aérien. Mais, autre différence de *taille avec son* aîné, il n'est plus seul sur le marché, où il se heurte à l'agressivité de Boeing qui voudrait bien imposer son 767 et qui ne manque pas d'arguments pour le faire.

Or, le marasme aidant, le duel entre les deux grands tourne à la guerre de tranchée. Non seulement aucun *des adversaires* ne parvient à marquer d'avantages décisifs sur l'autre, *mais l'arrêt total de commandes* nouvelles depuis plusieurs mois fige chacun *sur des positions dangereuses*. Aucun nouvel achat d'A-310 n'a été enregistré *depuis juillet* dernier. Les clients eux-mêmes n'ont pas tous l'assurance des compagnies allemande et suisse : certains souhaiteraient ajourner des livraisons, reporter des options, et le ministre français des transports a parlé, dans une réponse à un sénateur, M. Louis Souvet (Doubs, R.P.R.), d'un *« étalement des livraisons à Air-France »* lorsqu'elle a commandé cinq A-310 *et pris des options sur dix autres.*

M. Jacques Mitterrand, président de la S.N.I.A.S., l'un des coopérants industriels du programme Airbus, s'était déjà ému des perspectives commerciales des avions européens, qu'il jugeait obérées par un système de financement des ventes trop archaïque (*le Monde* du 28 janvier). Devant le comité central d'entreprise de la S.N.I.A.S., il y a quelques jours, *M. Jacques Mitterrand a traduit* ces inquiétudes d'une manière particulièrement *claire, expliquant que* la cadence actuelle de production (soixante-cinq appareils par an) *risque fortement,* sous réserves d'examen en cours au niveau des pays *coopérants* (France, Allemagne fédérale, Félande, Grande-Bretagne, Espagne), *d'être ramenés à cinquante*-cinq appareils. Du coup, le rythme de sortie *mensuelle des avions tomberait* de 5,9 à 4,5.

Mais l'industrie aéronautique ignore certainement le désespoir et le renoncement. Constructeurs et exploitants semblent, jusque dans les plus noirs moments, conserver une espérance qui confine à la mystique. Au cours de la grand-messe qui, mardi 29 mars à Toulouse, marqua la remise des premiers A-310 à Swis*sair* et Lufthansa, M. Bernard Lathière, administrateur-gérant *d'Airbus-Industrie,* ses hôtes et ont proclamé leur foi dans l'avenir, leur *croyance en des temps meilleurs* pour le transport aérien.

Et c'est en pensant à un *ciel* plus clair qu'Airbus-Industrie veut lancer son projet de moyen-courrier de cent cinquante places baptisé A-320. Mais les techniciens ont beaucoup de mal à faire entendre leur credo aux politiques. Le gouvernement français croit aux vertus du projet, mais il paraît un peu seul. La prospection commerciale vient de commencer auprès des acheteurs potentiels, mais on ne *sait toujours pas comment* le projet, s'il se concrétise, sera financé. Du *coup une éventuelle décision de lancement* est renvoyée à l'automne prochain. *Bien sûr,* des commandes significatives feraient certainement vite avancer le dossier. La foi ne doit plus seulement donner l'espérance aux techniciens, elle doit leur faire faire des miracles.

JAMES SARAZIN.

## *L'affaire des déchets de Seveso relance la polémique sur l'élimination des résidus chimiques en France*

**L'affaire des déchets de Seveso, entrés le 10 septembre 1982 sur le territoire français et convoyés de Marseille à Saint-Quentin (Aisne) par la Société provençale d'élimination de déchets chimiques (SPEDILEC), devrait avoir des suites judiciaires. Le gérant de la société marseillaise, M. Bernard Paringaud, a été convoqué le 29 mars par le juge d'instruction de Saint-Quentin, mais il ne s'est pas présenté. Il devait être entendu ce 30 mars dans les locaux de la police judiciaire d'Amiens.**

**L'entrepôt de Saint-Quentin, qui avait été sous-loué à la SPEDILEC, a été fermé le 29 mars sur décision du commissaire de la République de l'Aisne. la police judiciaire y a en effet découvert plusieurs centaines de fûts de 200 litres contenant du pyralène — et non pas de la dioxine comme à Seveso. A Amiens, la préfecture de région indique que cet *atelier* d'élimination du polychlorodiphényle (P.C.B.), ou pyralène, *« fonctionne dans des conditions irrégulières »*. En conséquence, les déchets pourraient être envoyés dans une usine de retraitement de l'Ain pour y être *« éliminés dans des conditions acceptables pour l'environnement »*.**

**A Roumazières, en Charente, l'affaire des déchets de Seveso, et surtout la carte des décharges, publiée dans le dernier numéro de *Science et Vie*, a relancé la polémique qui dure depuis des semaines autour d'une décharge qui empoisonne la vie des riverains.**

### *Une piste charentaise ?*

De notre correspondant

Angoulême. — L'activité essentielle de Roumazières (1 500 habitants) est la production de briques et tuiles. C'est dans une carrière d'argile désaffectée qu'une entreprise marseillaise, l'Agence pour le conditionnement des déchets (ACODEC), gère une décharge *contrôlée. Au fil des années, des* milliers de fûts, amenés par des camions *néerlandais, belges et italiens*, ont été entassés dans cette carrière. Les nuisances provoquées par ces déchets (odeurs suffocantes, parfois incendie spontané) ont d'ailleurs constitué l'un des thèmes de la dernière campagne électorale. Lorsque les habitants de Roumazières ont appris que le camion qui avait introduit la dioxine en France le 10 septembre avait *été* affrété par l'ACODEC, ils ont immédiatement fait le rapprochement avec la société qui gère leur décharge.

Interrogé par les journalistes de *la Charente Libre*, M. Rocher, le responsable actuel de l'ACODEC, a déclaré « sur l'honneur » qu'il n'y avait ni dioxine ni matière interdite sur la décharge de Roumazières. Il a affirmé également qu'il n'y avait eu ni livraison ni décharge de fûts la nuit. Cette dernière affirmation est en contradiction complète avec les témoignages des riverains.

Quant à savoir ce que contiennent *réellement les milliers de fûts* entassés dans la carrière, c'est le mystère. *La Charente libre* a révélé que le Service des mines contrôlait les registres tenus par l'exploitant de la décharge mais non le contenu des fûts eux-mêmes. Or il faut se rappeler que la dioxine est entrée en France sous l'appellation fantaisiste de *« résidus solides et déchets industriels contenant des produits aromatiques chlorés »*.

Lundi, M. Rioux, maire de Roumazières, a donc *demandé* la fermeture provisoire de la carrière jusqu'à ce qu'une enquête détermine le contenu réel des fûts. Mardi, le commissaire adjoint de la République de Confolens, accompagné du directeur régional des mines, est descendu dans la décharge, a *consulté* les livres, mais aucun fût n'a été ouvert pour analyse. M. Barbot, commissaire de la République en Charente, a réuni mardi soir tous les fonctionnaires concernés pour examiner la demande du maire de Roumazières. Aucune décision n'a été annoncée à l'issue de cette réunion.

L'impression qui prévalait à Angoulême était que la piste charentaise pour les déchets de Seveso restait très hypothétique.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

## La Chine achète deux réacteurs d'avion à la France et aux États-Unis

**La République populaire de Chine vient d'acheter à la France et aux Etats-Unis, qui sont associés à sa fabrication, deux exemplaires du réacteur d'avion CFM-56 qui développe environ 12 tonnes de poussée. Ces deux réacteurs seront montés sur un avion de transport civil Trident, de construction britannique, à la place des trois réacteurs actuels Spey de Rolls Royce et d'une puissance, chacun, de 6 tonnes.**

Cette transaction n'a pu se faire qu'avec l'autorisation des gouvernements français et américain. Le *réacteur* CFM-56 (il s'agit de la version 2 de ce moteur) est conçu, en *coopération*, par la Société *nationale* d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) et par la firme américaine General Electric pour diverses applications civiles et militaires. En particulier, le réacteur CFM-56 est en cours d'installation sur les long-courriers Douglas DC-8 du Commandement du transport aérien militaire (Cotam) en France et sur les avions de ravitaillement KC-135 en service dans les armées de l'air française et américaine.

Le marché ne porte, à ce jour, que sur la livraison de deux exemplaires, dont le premier a été acheminé en *Chine il y a déjà une semaine*. Le second devrait l'être avant trois mois.

En outre, il est prévu que des représentants de la SNECMA et de General Electric séjournent à Shanghai pour, notamment, surveiller l'application de l'accord qui interdit aux techniciens chinois de désassembler sur place le moteur pour une inspection ou un entretien. Dans le cas d'une réparation, le réacteur devra être retourné dans les usines françaises ou américaines des deux *coconstructeurs.*

Cette restriction sera levée si la Chine décide d'acquérir un lot plus important de réacteurs. En effet, il se pourrait que les Chinois éprouvent le besoin de placer de nouveaux moteurs de cette catégorie sur les *trente-cinq Trident présentement* en service dans leur flotte.

On sait, d'autre part, que la Chine envisage de commander des avions Boeing-737 de la série 200. Toutefois, si le choix se portait sur le modèle 300 de ce même avion de base conçu à *Seattle*, aux *Etats-Unis*, il se pourrait que cette version soit équipée de réacteurs CFM-56 (*mais il* s'agirait alors de la version 3 de ce moteur).

En attendant ces éventuelles commandes, les observateurs s'interrogent : *pourquoi* les Chinois se contentent-ils d'un achat de deux exemplaires *du CFM-56 et pourquoi* n'ont-ils pas pris la précaution d'usage de se faire aussi *livrer* un troisième réacteur de rechange ?

### LÉGER REPLI DU DOLLAR

***Le ton est resté très calme mercredi 30 mars sur les principales places européennes, le dollar reflétant un léger repli sur l'ensemble des marchés des changes.***

**A Paris, le « billet vert » est retombé à 7,2550 F *contre* 7,2985 F la veille,tandis que la devise américaine se négociait entre 2,4220 et 2,4230 DM à Francfort (2,4320 à 2,4327 DM la veille). La monnaie allemande *se* maintient à 2,9985 F à Paris, ce qui correspond au point le plus élevé du franc français au sein du système monétaire européen. Les dernières dispositions applicables aux résidents français se rendant à l'étranger n'ont aucun effet sur les marchés des changes.**

**Les autorités américaines ont admis par la voix du secrétaire au trésor, M. Donald Regan, que le cours du dollar est un peu trop élevé actuellement, mais Washington a clairement fait savoir qu'il n'entendait pas agir en quoi que ce soit pour modifier le cours de la monnaie américaine. *« Avant que nous acceptions une forme d'intervention sur les marchés des changes ou bien l'instauration de taux de change fixes, ou quoi que ce soit de cette nature, nous voudrions que ce soit beaucoup plus étudié »* a-t-il déclaré, ajoutant que, *la position américaine sur ce sujet était « toujours flexible ».***

● *Mouvement de grève chez British Leyland.* — Deux mille ouvriers de l'équipe de nuit de l'usine de Cowley, dans la banlieue de Londres, se sont joints au mouvement *entamé* le 28 mars par trois *mille* ouvriers.

### M. PEREZ DE CUELLAR A « APPRÉCIÉ L'HUMOUR » DE M. ANDROPOV

M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, est arrivé, mardi 29 mars, à Paris, où il s'entretiendra avec M. Mitterrand et M. Mauroy, et où il présidera à l'UNESCO le comité de coordination du système des Nations unies.

Avant de quitter Moscou, où il a eu, lundi et mardi, des entretiens avec MM. Andropov et Gromyko, M. Perez de Cuellar *s'est déclaré « optimiste »* quant à un règlement en Afghanistan. *Mais il a ajouté* qu'il serait *« naïf »* d'imaginer que les forces soviétiques allaient se retirer *« demain »*.

Dans un entretien publié par l'agence Tass, M. Perez de Cuellar souligne qu'un *« climat de sincérité, de franchise et d'amitié »* a présidé à sa conversation avec M. Andropov, dont il a *« beaucoup apprécié la connaissance profonde des dossiers, la vivacité d'esprit et le sens de l'humour »*.

### LA COMMISSION DE BRUXELLES APPROUVE AVEC PRUDENCE LE PLAN DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

*(De notre correspondant)*

Bruxelles (Communautés européennes). — *La Commission a pris connaissance des grandes lignes du programme d'action adopté le 25 mars 1983 par le gouvernement français. Sans se prononcer sur le détail de ces mesures, elle estime en première analyse que ce programme est susceptible de contribuer au renforcement de la convergence à l'intérieur de la Communauté et à la stabilisation du système monétaire européen (S.M.E.) »*.

Tel est le communiqué publié ce mercredi 30 mars par la Commission de Bruxelles. La Commission approuve donc, mais, on s'en rend compte, avec une grande prudence, du bout des lèvres. A tel point que cette circonspection, ce souci de s'engager le moins possible a donné lieu, lorsque le dossier a été ouvert, à une controverse entre le président Gaston Thorn et plusieurs commissaires, au premier rang desquels M. François-Xavier Ortoli, le vice-président chargé des affaires économiques et monétaires. Celui-ci estimait que la Commission, à l'instar de ce qu'elle a fait lors des précédents réalignements au sein du S.M.E. (dévaluation du franc belge en février 82 et dévaluation du franc français en juin 82), aurait pu manifester plus nettement et plus chaleureusement son appui à des mesures qui, en vérité, correspondent très largement, s'agissant de la politique conjoncturelle de la France, aux orientations proposées par la Commission elle-même en novembre et approuvées par le conseil des ministres des finances des Dix en décembre.

PH. L.





